



HAL
open science

**“ Citoyens à tout prix : la construction de l’identité
noire américaine au XIXe siècle entre stratégie de
respectabilité, émigrationnisme, nationalisme et
transnationalisme noirs ”**

Claire Bourhis-Mariotti

► **To cite this version:**

Claire Bourhis-Mariotti. “ Citoyens à tout prix : la construction de l’identité noire américaine au XIXe siècle entre stratégie de respectabilité, émigrationnisme, nationalisme et transnationalisme noirs ”. Histoire. Université Toulouse Jean Jaurès, 2023. tel-04007059

HAL Id: tel-04007059

<https://hal.science/tel-04007059>

Submitted on 1 Mar 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

Dossier présenté en vue de l'obtention de
l'Habilitation à Diriger des Recherches par

Claire Bourhis-Mariotti

VOLUME I : DOCUMENT DE SYNTHÈSE

Citoyens à tout prix :
la construction de l'identité noire américaine
au XIXe siècle entre stratégie de
respectabilité, émigrationnisme,
nationalisme et transnationalisme noirs

— Jury —

Madame Laurence COSSU-BEAUMONT, professeure à l'Université Sorbonne Nouvelle
Madame Nathalie DESSENS, professeure à l'Université Toulouse - Jean Jaurès (garante)
Madame Caroline ROLLAND-DIAMOND, professeure à l'Université Paris Nanterre
Madame Anne STEFANI, professeure à l'Université Toulouse - Jean Jaurès
Monsieur Bertrand VAN RUYMBEKE, professeur à l'Université Paris 8

17 février 2023

Dossier présenté en vue de l'obtention de
l'Habilitation à Diriger des Recherches par

Claire Bourhis-Mariotti

VOLUME I : DOCUMENT DE SYNTHÈSE

Citoyens à tout prix :
la construction de l'identité noire américaine
au XIXe siècle entre stratégie de
respectabilité, émigrationnisme,
nationalisme et transnationalisme noirs

Standing as we do in this country midway between the enslaved and the free; being ourselves neither bond nor free; not laboring under all the disadvantages of the slave, nor enjoying all the advantages of freedom—[...] we can by our example, if united control the destinies of this land¹.

¹ "The Necessity of Union," *The Colored American*, vol. III, no. 24, August 24, 1839, 2.

Sommaire

Sommaire	3
Remerciements.....	5
Préambule	7
Introduction.....	9
1. Réflexions préliminaires sur l'exercice de synthèse	9
2. De l'enseignement à la recherche	11
3. La thèse de doctorat.....	14
4. Les pistes de recherche suivies depuis ma thèse de doctorat.....	17
Première partie – Colonisation, émigration et nationalisme noir à l'ère de l'esclavage : à la recherche de la « terre promise » pour la diaspora noire.....	23
1. Itinéraire d'un jeune chercheur.....	24
2. Le mouvement d'émigration volontaire en Haïti et l'émergence de l'idée de « nationalité noire »	27
3. De l'émigration volontaire en Haïti aux mouvements migratoires des libres de couleur des Amériques, en passant par l'Afrique	31
Épilogue : l'union fait la force.....	37
Deuxième partie – Des sources alternatives pour écrire l'histoire des Africains Américains .	41
1. <i>Writing History From the Margins</i>	42
2. Témoins et rapporteurs de l'histoire en cours : Ida B. Wells et Frederick Douglass	46
3. Les récits d'esclaves comme sources pour écrire l'histoire africaine américaine	52
Épilogue : l'historien, cet enquêteur	59
Troisième partie – Un désir d'intégration : race, citoyenneté et américanité dans l'Amérique du XIXe siècle	61
1. Frederick Douglass, « le problème noir » et la citoyenneté américaine au prisme d'Haïti	62
2. Qu'est-ce qu'un Américain ?	68
3. Les Conventions de gens de couleur comme mouvement collectif de lutte pour l'égalité des droits	71
4. Le très long mouvement pour les droits civiques.....	74
Épilogue : Des Conventions de gens de couleur libres à Black Lives Matter.....	82

Quatrième partie – Le passé dans le présent : recherche et transmission.....	85
1. Le chercheur dans la cité	87
2. Recherche et enseignement.....	97
3. L’encadrement des doctorants.....	101
Épilogue : l’HDR, comme une évidence.....	107
Conclusion	109
1. Colonisation et émigrationnisme	110
2. Retrouver la voix des humbles	113
3. « Race » et citoyenneté : les mouvements collectifs de lutte pour les droits civiques, de l’ère coloniale à l’ère de Jim Crow.....	117
Bibliographie : Travaux cités dans ce document de synthèse	121
1. Monographies et ouvrages collectifs.....	121
2. Articles scientifiques et chapitres publiés dans des ouvrages collectifs.....	126
3. Thèses de doctorat	129
4. Journaux et magazines africains américains (XIXe siècle) cités	129
5. Articles publiés dans des journaux et magazines (presse écrite et sur internet)	130
6. Autres types de publications sur internet et sites web	130
Table des illustrations.....	133
Annexe 1 – Avant-propos et Préface de <i>Wanted! A Nation! Black Americans and Haiti, 1804-1893</i>	135
Annexe 2 – Liste des travaux réunis en vue de l’obtention de l’Habilitation à Diriger des Recherches	147
Annexe 3 – Curriculum Vitae détaillé	151

Remerciements

Mes premiers remerciements vont à ma garante, Nathalie Dessens. Je tiens à lui exprimer toute ma gratitude pour m'avoir accompagnée, conseillée et soutenue tout au long de ce périple qu'est la préparation d'une Habilitation à Diriger des Recherches. Je n'aurais jamais pu mener à bien ce travail sans son soutien. Elle a su trouver les mots pour me remotiver dans les moments de doute, et mettre un peu plus de pression lorsqu'il le fallait. Il me faut particulièrement saluer sa redoutable efficacité et sa rapidité hors du commun pour relire mes pages, mais aussi sa très grande disponibilité ; Nathalie a pris le temps de répondre aux centaines de messages que je lui ai envoyés, particulièrement dans les quatre mois qui ont précédé le dépôt de mon dossier, toujours avec précision et une bonne humeur contagieuse. Notre collaboration scientifique a commencé il y a une dizaine d'années maintenant, à l'occasion d'un congrès de l'AFEA à Perpignan, et au-delà de cette HDR, je suis heureuse d'avoir pu bénéficier de son expérience, de son savoir, de ses précieuses conseils et de son amitié tout au long de ces années.

Je souhaite également remercier les membres de mon jury, Laurence Cossu-Beaumont, Caroline Rolland-Diamond, Anne Stefani et Bertrand Van Ruymbeke pour l'honneur qu'ils m'ont fait en acceptant de s'associer à cette étape importante de ma vie professionnelle. Ayant beaucoup d'estime pour leurs travaux et leurs parcours professionnels, je les remercie vivement pour le temps qu'ils ont bien voulu consacrer à la lecture et à l'évaluation de mon dossier d'HDR, au milieu d'un emploi du temps que je sais extrêmement chargé.

Bien que l'écriture d'une monographie soit un travail assez solitaire, il ne peut se faire sans la compréhension et l'aide de collègues bienveillants. Je ne peux pas tous les citer ici, mais je remercie très chaleureusement mes collègues du Département d'Études des Pays Anglophones et de mon unité de recherche, TransCrit, pour leurs encouragements et leur soutien, et surtout, pour m'avoir permis de ralentir un peu mes activités à l'Université Paris 8 dans les derniers mois de rédaction. Je suis tout particulièrement reconnaissante à Vincent Broqua d'avoir accepté de bon cœur d'assurer plus que sa part à la direction de l'unité de recherche que nous co-dirigeons.

Enfin, mes derniers remerciements vont à mon époux, Nicolas, et à nos deux enfants, Naelle et Corentin, pour leur amour et leur indéfectible soutien, dans tous les sens du terme. Ce travail leur est dédié.

Préambule

Conformément aux préconisations de la Société des Anglicistes de l'Enseignement Supérieur (SAES), de l'Association Française d'Études Américaines (AFEA) et de la section 11 (études anglophones) du Conseil National des Universités (CNU), mon projet d'Habilitation à Diriger des Recherches (HDR) comporte trois volets. Le premier d'entre eux consiste en la rédaction d'un document de synthèse (le présent volume) qui est l'occasion pour moi de théoriser ma recherche et de définir la place et les objectifs de mes travaux dans le cadre des études anglophones et plus précisément américaines à l'échelle nationale et internationale. Dans ce document de synthèse, j'entends ainsi présenter mon parcours professionnel et ma recherche passée et présente de façon critique, et indiquer mes perspectives de recherche et d'encadrement futures. Le deuxième volet est un recueil d'une sélection de mes publications (la monographie tirée de ma thèse fait l'objet d'un recueil fourni à part), le tout organisé de façon thématique et reflétant mon parcours de recherche depuis l'obtention de mon doctorat en 2013. Enfin, le troisième volume produit dans le cadre de mon HDR est une monographie inédite en langue anglaise, intitulée *From Respectability at Home to Black Transnationalism: The Antebellum National Colored Conventions and the Quest for Civil Rights*.

Introduction

La vocation, c'est avoir pour métier sa passion¹.

1. Réflexions préliminaires sur l'exercice de synthèse

L'écriture du document de synthèse est un exercice bien particulier ; un exercice d'ego-histoire, pour reprendre le concept énoncé par Pierre Nora dans les années 1980. Quel numéro d'équilibriste pour une historienne que de se livrer à cet exercice !

Ni autobiographie faussement littéraire, ni confessions inutilement intimes, ni profession de foi abstraite, ni tentative de psychanalyse sauvage. L'exercice consiste à éclairer sa propre histoire comme on ferait l'histoire d'un autre, à essayer d'appliquer à soi-même, chacun dans son style et avec les méthodes qui lui sont chères, le regard froid, englobant, explicatif qu'on a si souvent porté sur d'autres².

À vrai dire, il me paraît bien plus simple – et plus utile – d'écrire l'histoire des autres. C'est ce que je m'attache à faire depuis ma première inscription en thèse : fouiller dans les archives, lire des centaines voire des milliers de pages écrites par d'autres en d'autres temps et d'autres lieux, mener des enquêtes minutieuses dans le passé, tel un détective enquêtant sur une affaire non résolue, pour tirer des conclusions sur des faits, des événements, des trajectoires individuelles et des mouvements collectifs, que la distance temporelle (je suis dix-neuviémiste) et culturelle (j'étudie l'histoire des États-Unis) me permet d'analyser de façon effectivement distanciée, apaisée, et relativement rationnelle et objective. C'est en tout cas ainsi que j'entends procéder lorsque j'écris un article, un chapitre ou un ouvrage. « L'histoire, c'est le compte rendu raisonné d'une enquête scientifique dans le passé humain à jamais refermé sur lui-même, sous le regard amusé d'une fée retorse, nommée Vérité³. » La science reste communément identifiée à l'objectivité et à la vérité. « La vérité en science (...) peut être définie comme l'hypothèse de travail qui débouchera sur la meilleure hypothèse suivante⁴. » L'histoire, comme toutes les autres sciences d'ailleurs, est avant tout « humaine » ; l'historien

¹ Henri Beyle, dit Stendhal, cité par Gustave Thibon dans *L'équilibre et l'harmonie* (Paris : Fayard, 1976), 38.

² Pierre Nora, dir., *Essais d'ego-histoire* (Paris : Gallimard, 1987), 7.

³ Pierre Bonnechere, « 1. L'histoire : définition et finalité, » in *Profession historien*, Pierre Bonnechere, 9-26 (Montréal : Presses de l'Université de Montréal, 2008), <http://books.openedition.org.accesdistant.bu.univ-paris8.fr:2048/pum/446>, consulté le 12 juillet 2022.

⁴ Michel Claessens, *Allo la science ? Analyse critique de la médiacience* (Paris : Hermann, 2011), 17.

ne peut donc pas prétendre connaître la « vérité ». Il ne peut que tenter de s'en approcher le plus possible, en s'appropriant l'historiographie de son sujet, en croisant les sources primaires, en tirant des conclusions les plus documentées et argumentées possibles. D'ailleurs, la « vérité », dans le sens de « vérité scientifique », existe-t-elle ? Sans doute pas. « Une vérité scientifique n'est (...) qu'une erreur en sursis. Le doute, au sens de remise en question, est donc banal pour le scientifique, et pratique normale⁵. »

Parce qu'il s'agit, pour l'auteur d'un document de synthèse, d'analyser son propre parcours intellectuel et professionnel – son passé, donc – de manière réflexive et distanciée pour, en réalité, tenter d'expliquer le présent et d'envisager l'avenir, grande est la tentation de vouloir reconstruire sa carrière de façon à présenter un parcours professionnel linéaire et « logique », de vouloir taire les hésitations – les « doutes » – et lisser les cheminements empruntés. Pourtant, cette synthèse n'a pas pour objet de recréer une histoire lissée de mon itinéraire de chercheur et d'enseignant-chercheur depuis l'obtention de ma thèse en 2013. Au contraire, je reviendrai dans ce document sur les moments clés qui ont jalonné mon cheminement intellectuel et professionnel ces dix dernières années, pour montrer que ce dernier a évolué au gré des lectures, des rencontres, des échanges, des conversations, des opportunités qui se sont présentées à moi et qui m'ont amenée à adapter ma pensée et mes méthodes. Puisque je m'auto-identifie comme spécialiste d'histoire sociale et d'histoire culturelle américaines (et non de civilisation américaine, j'y reviendrai dans cette introduction), je tâcherai d'employer dans cette synthèse la méthode historique – autant que faire se peut.

La connaissance de l'histoire est nécessairement indirecte. Comment peut-on objectivement déterminer quels faits se sont déroulés dans le passé et comment ils se sont déroulés alors même qu'on ne peut plus les observer ? Comment peut-on connaître les actes ou accéder aux pensées d'hommes, de femmes, de groupes auxquels on ne peut plus parler ? Les faits et les acteurs disparus ont heureusement laissé des traces, sous diverses formes. Ces sources, matérielles et immatérielles – objets, retranscriptions de discours, ouvrages et articles publiés, etc. – qui ont souvent été au cœur de mes questionnements méthodologiques, sont celles que l'historien examine pour tenter de découvrir les faits passés

⁵ Olivier Laügt, « Former à la communication de la science : enjeux et pratiques en Europe », *Communication et organisation* [En ligne], 14 (1998), <http://journals.openedition.org/communicationorganisation/2091>, consulté le 12 juillet 2022.

dont elles sont les traces. L'historien regarde, observe, lit et interprète ces sources. Sa méthode est une méthode indirecte, par observation, raisonnement et interprétation. L'histoire se veut la plus objective possible ; c'est ce qui la distingue principalement de la mémoire, qui tend à isoler un événement ou un fait pour l'intégrer dans un récit cohérent qui fait sens (une vérité « plus « vraie » que la véracité de l'histoire »⁶) pour celui ou celle qui se souvient et le raconte, en fonction de sa situation présente. La mémoire est affective quand l'histoire se veut objective – même si en définitive elle ne peut l'être totalement par essence. La mémoire est davantage une lecture subjective d'événements passés, et donc historiques ; elle peut se retrouver au cœur d'engrenages politiques et idéologiques. L'histoire le peut aussi : elle est parfois écrite par des historiens militants dont l'objectivité ou les objectifs peuvent poser question.

L'exercice de synthèse nécessite forcément de faire appel à la mémoire individuelle ; ce document sera inévitablement empreint de subjectivité. Cependant, j'ai bien sûr laissé des « traces » de mon parcours – dont le recueil de publications qui constitue le deuxième volume de mon dossier d'habilitation à diriger des recherches (HDR) est le témoin privilégié –, que je pourrai analyser et interpréter de façon relativement objective, et en tout cas de façon réflexive. En (re)déroulant le fil de ma carrière je voudrais donc poser le contexte général qui m'a conduite à m'intéresser au mouvement des conventions de gens de couleur qui fait l'objet de mon inédit et qui, selon moi, constitue le premier mouvement organisé de lutte pour l'égalité et les droits civiques des Noirs aux États-Unis, un mouvement qui se prolonge aujourd'hui d'une certaine façon sous la forme du réseau militant Black Lives Matter.

2. De l'enseignement à la recherche

J'ai su très jeune que j'embrasserais la profession d'enseignante. Le choix plus précis de la carrière d'enseignant-chercheur s'est imposé à moi comme une évidence dès mes premières années d'étude à l'université, et encore davantage alors que je préparais mon diplôme d'études approfondies (DEA) tout en enseignant à plein temps dans le secondaire et plusieurs heures par semaine en tant que chargée de travaux dirigés (TD) à l'université. En effet, après avoir obtenu le certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement secondaire (CAPES d'anglais) à l'été 2001, j'ai pris mon poste de professeur stagiaire dans l'enseignement

⁶ Pierre Nora, « Pour une histoire au second degré », *Le Débat*, vol. 122, no. 5 (2002) : 24-31, 30.

secondaire et me suis aussi inscrite en DEA à l'Université Paris Diderot (aujourd'hui Université Paris Cité), où s'était déroulé tout mon parcours universitaire. Au même moment, on m'a proposé d'assurer quelques TD de civilisation américaine dans cette même université. Au bout de quelques semaines, je réalisai que c'était à l'université que je voulais faire carrière, et que la recherche, à laquelle j'avais été initiée en maîtrise, m'intéressait autant voire davantage que l'enseignement. Le travail, la recherche et le recul nécessaires à la préparation de mes TD de civilisation américaine – j'assurai mon premier TD le matin du mardi 11 septembre 2001, un TD consacré à la Déclaration d'indépendance américaine, cela ne s'invente pas – me fit prendre conscience de la relation entre recherche et enseignement, l'un n'allant pas sans l'autre, et mes riches échanges avec le public étudiant comme avec mes collègues enseignants-chercheurs m'incitèrent à poursuivre dans cette voie.

Après ma titularisation dans l'Éducation Nationale en 2002, je décidai donc de m'investir plus encore dans l'enseignement supérieur en assurant davantage de TD ; des TD de civilisation américaine en DEUG et licence LLCER anglais et LEA⁷, et en bi-DEUG économie/gestion, ainsi que des TD de compréhension et expression écrites en DEUG LEA, et ce dans plusieurs universités franciliennes : L'Université Paris Diderot, l'Université d'Évry-Val-d'Essonne et l'Université Paris Nanterre. Enfin, en 2004, je décidai de candidater à des postes de professeur certifié (PRCE) détaché à l'université, et fus recrutée et détachée en tant que PRCE d'anglais au sein du département de Géographie et d'Histoire de l'Université de Cergy-Pontoise (pas encore nommée CY Cergy Paris Université) le 1^{er} septembre 2005. Bien sûr, je savais que le PRCE n'est pas un enseignant-chercheur, mais j'étais heureuse de poursuivre ma jeune carrière à temps plein dans l'enseignement supérieur. De nombreuses tâches administratives me furent tout de suite confiées (coordination des enseignements de langues vivantes et coordination de la mobilité étudiante pour le département puis l'unité de formation et recherche Lettres et Sciences Humaines – UFR LSH), et je m'investis totalement non seulement dans mon rôle d'enseignante et mes tâches administratives, mais aussi dans plusieurs instances de l'université (comité de pilotage de la certification interne en langues vivantes, comité de pilotage du Centre Inter-composantes d'Enseignement de Langues, conseil d'UFR). Assez vite, le directeur de mon UFR et un certain nombre de collègues

⁷ DEUG : diplôme d'études universitaires générales (il correspond aux actuelles première et deuxième années de licence) ; LLCER : langues, littératures et civilisations étrangères et régionales ; LEA : langues étrangères appliquées.

m'encouragèrent à reprendre mes études et donc à m'inscrire en thèse, afin de pouvoir devenir enseignant-chercheur. J'avais effectivement arrêté mes études après l'obtention de mon DEA, car mon travail de PRCE à plein temps et toutes les tâches administratives qui m'avaient été confiées étaient peu compatibles avec la recherche et l'investissement personnel indispensables à l'écriture d'une thèse.

Mon inscription en thèse à l'automne 2009, alors que j'attendais mon deuxième enfant, n'a été envisageable que grâce à l'octroi de décharges de cours qui me furent accordées justement au titre de mon inscription en thèse, chaque année entre ma deuxième (2010-2011) et ma quatrième et dernière inscription (en 2012-2013). Il me faut ici remercier François Pernot et Sylvie Brodziak, qui ont été directeur et directrice de l'UFR LSH de l'Université de Cergy-Pontoise entre mon arrivée en 2005 et mon départ en août 2014, pour leur soutien tout au long de mes trois années et demie de thèse. Je souhaite également souligner le rôle important de Marie-Jeanne Rossignol, ma directrice de thèse, sans qui je ne serais probablement pas parvenue à faire aboutir mon travail de thèse de façon aussi rapide et efficace tout en travaillant et en élevant mes enfants. Je lui réitère ici toute ma reconnaissance pour ces presque quatre années de collaboration intenses, pour sa patience, ses encouragements et sa très grande disponibilité – et pour avoir été la première à me confier des TD de civilisation américaine à la rentrée 2001.

Mon engagement dans un travail de thèse à partir de l'automne 2009 répondait donc à une double exigence : d'une part, à celle de prolonger un travail personnel de réflexion à propos de l'histoire des Africains Américains⁸ entamé lors de mes études en licence, maîtrise

⁸ L'utilisation du terme « Africain Américain » pour désigner un Américain s'auto-identifiant comme noir fait toujours débat, en France et aux États-Unis. Dans le cadre de ma thèse, je lui ai préféré le terme « Noir-Américain » que j'utilisais alors avec un trait d'union. J'ai largement justifié cette utilisation dans l'introduction de ma thèse (voir Claire Bourhis-Mariotti, « « My subject is Haiti, the Black Republic » ; l'expérience haïtienne des militants noirs-américains (1804-1893) » (thèse de Doctorat, Université Paris Diderot, 2013), 20-21). Je rappellerai simplement ici que je préférais, à l'époque, éviter le référent géographique (« africain ») notamment parce que la majorité des Noirs des États-Unis qui faisaient l'objet de ma thèse insistaient sur leur américanité, s'étaient battus pour être considérés comme des Américains à part entière et avaient rejeté toute association avec l'Afrique tout au long du XIXe siècle, période couverte par mon étude. Je pense toujours qu'il est anachronique d'utiliser le terme « Africain Américain » dans le cadre d'une étude sur le XIXe siècle. Toutefois, je l'utiliserai dans ce document de synthèse pour désigner les personnes s'auto-identifiant comme appartenant à la « communauté » noire étatsunienne car c'est le terme désormais majoritairement utilisé par la profession aux États-Unis (j'écris ce terme sans trait d'union, afin de respecter la graphie utilisée de nos jours aux États-Unis). De même, lorsque j'écrivais ma thèse entre 2009 et 2013, le terme « Noir libre » (« *free Black* ») était communément employé pour désigner les Noirs américains qui étaient juridiquement libres, par opposition aux Noirs qui étaient réduits en esclavage et juridiquement la propriété d'une tierce personne. Aujourd'hui, ce terme a été délaissé au profit de « personne de couleur libre » (« *free person of color* », « *free people of color* » au

et DEA ; et, d'autre part, à approfondir mes connaissances et devenir véritablement spécialiste de ce qui faisait déjà l'objet d'un enseignement et d'activités professionnelles à l'Université de Cergy-Pontoise.

3. La thèse de doctorat

Initialement plutôt intéressée par l'histoire contemporaine des Africains Américains, comme en témoignent mes travaux de maîtrise et DEA, je me suis découvert, au fil du temps, alors que j'enseignais l'histoire des États-Unis dans sa globalité – de 1607 à nos jours –, une passion pour l'histoire de cette « communauté »⁹ au XIXe siècle. Le XIXe siècle m'est en effet apparu comme étant un siècle véritablement charnière pour les Africains Américains, siècle au cours duquel ils connurent l'esclavage, puis l'émancipation, l'obtention de droits civiques et l'égalité *de jure*, puis la ségrégation *de facto* et, enfin, *de jure*. Ce siècle de luttes incessantes, je l'ai redécouvert à travers les écrits de l'un de ses plus célèbres protagonistes noirs, Frederick Douglass, dont les discours magistraux et passionnés avaient le pouvoir d'émouvoir ou de soulever les foules au XIXe siècle, et de captiver mes étudiants, fait d'armes encore plus admirable, un siècle et demi plus tard.

C'est en lisant sa dernière autobiographie, puis son discours sur Haïti, qu'il m'est clairement apparu que le destin hors du commun de Frederick Douglass était intimement lié à la république noire établie sur l'île caribéenne d'Hispaniola. Cependant, je me suis vite rendu compte que la relation particulière que Douglass avait entretenue avec Haïti du début de sa carrière d'abolitionniste à la fin de sa vie restait jusqu'alors méconnue. En 2009, l'historiographie existante, pourtant très substantielle, sur la vie et la carrière de Frederick Douglass, ne faisait que très peu cas de cette relation. William McFeely, auteur de la

pluriel). C'est ce terme (« personne / gens de couleur libre(s) ») que j'utiliserai dans le présent document de synthèse, conformément à mon emploi de « *free person / people of color* » dans mon manuscrit inédit.

⁹ J'emploie le terme « communauté » pour désigner un ensemble de personnes revendiquant leur appartenance à un même « groupement humain » ou groupe social défini par des critères d'auto-identification comme la « race » (dans son acception américaine, voir note de bas de page no. 11 pages 15 et 16), la couleur de peau, la nationalité, un passé commun, etc., autant de critères qui « pèsent sur l'identité des individus et sur leur cohésion » (Claude Jacquier, « Qu'est-ce qu'une communauté ? En quoi cette notion peut-elle être utile aujourd'hui ? », *Vie sociale*, n°2 (2011) : 33-48, <https://www.cairn.info/revue-vie-sociale-2011-2-page-33.htm>, consulté le 18 juillet 2022). La communauté africaine américaine s'est « rassemblée » comme telle sur toute la durée du XIXe siècle mais aussi du XXe siècle, « unie » en quelque sorte par une expérience commune de l'esclavage puis de la ségrégation dans le cadre d'une société américaine qui l'excluait de la citoyenneté pleine et entière.

biographie de Douglass la plus complète à l'époque, ne consacrait que quelques pages à la relation entre Haïti et Douglass. À peine y apprenait-on par le biais d'une parenthèse laconique que Douglass « s'intéressa brièvement au projet de James Redpath d'installation en Haïti dans les heures noires qui suivirent la décision Dred Scott »¹⁰. C'est cette phrase somme toute mystérieuse qui me poussa à effectuer des recherches sur ce fameux projet, et m'amena à découvrir que ce projet d'émigration en Haïti, dont l'abolitionniste blanc James Redpath était l'un des agents, n'était pas le premier projet d'émigration en Haïti monté à l'initiative et/ou à l'attention de gens de couleur libres, ni le dernier d'ailleurs. C'est ainsi que j'ai compris, à la lecture de sources primaires diverses (issues de journaux abolitionnistes, des archives personnelles de Frederick Douglass et d'autres militants noirs, de la presse écrite du XIXe, de nombreux discours, pamphlets et ouvrages écrits par des Africains Américains) qu'Haïti, en tant que « république noire », avait tenu un rôle prépondérant dans la vie, les activités militantes, l'imaginaire collectif, et la pensée des Africains Américains tout au long du XIXe siècle. Surtout, il m'est apparu que la relation entre Haïti et ces derniers n'en était pas restée au stade du fantasme ou de l'idéalisation naïve et abstraite d'un lieu inconnu et lointain. Au contraire, les militants noirs auxquels j'ai choisi de consacrer ma thèse ont très concrètement foulé cette terre, fait l'expérience physique et réelle de ce lieu que beaucoup d'entre eux considéraient comme une « terre promise » ou, tout au moins, un exemple à suivre ou un modèle dont on pouvait fièrement s'inspirer.

Si l'influence abstraite d'Haïti sur les États-Unis d'avant la guerre de Sécession, ou tout du moins la représentation d'Haïti dans l'imaginaire collectif (noir) américain a été largement étudiée et documentée, il est un fait que, d'une part, peu d'historiens se sont penchés sur les échanges postérieurs à 1862 entre les deux républiques, et que, d'autre part, la diversité des rencontres « physiques », des contacts, entre Haïti et les gens de couleur libres sur l'ensemble de la période que je me proposais d'étudier, n'avaient jusqu'alors fait l'objet d'aucune recherche approfondie. Pourtant, dès 1804, et encore davantage à partir des années 1820, la première république noire du monde ne laissa pas indifférents les penseurs et militants noirs dans le cadre de leur combat pour la libération et l'égalité de droits de leur « race »¹¹. Si les

¹⁰ William S. McFeely, *Frederick Douglass* (New York: Norton, 1995), 247. Ma traduction.

¹¹ L'emploi du mot « race » est lui aussi très controversé, particulièrement en France. Je me suis longuement attardée sur mon utilisation de ce mot dans l'introduction de ma thèse (voir Bourhis-Mariotti, « My subject is Haiti », 22-26). Je résumerai en indiquant que j'emploie le mot « race » dans son acception américaine, en tant que désignant une catégorie sociale construite, utilisée par les sociétés humaines en général et la population

échanges entre membres de ce que j'appelle la « diaspora noire » furent tour à tour culturels, artistiques, humains, religieux, diplomatiques, politiques ou mercantiles, ils suscitèrent inévitablement une réflexion sur leur identité. Qu'ils aient perçu Haïti comme un exemple d'émancipation à suivre ou une nouvelle terre promise, qu'ils aient émigré (in)volontairement vers elle ou l'aient quittée plus ou moins à contrecœur pour retourner aux États-Unis, les Africains Américains écrivirent de nombreuses pages d'une histoire commune avec les Haïtiens. Par conséquent, la périodisation de mon travail de thèse (1804-1893) émanait à la fois de la disponibilité des sources en rapport avec mon sujet d'étude, mais aussi d'une certaine logique intellectuelle : il m'a semblé que l'étude des mouvements et phénomènes que j'analysais au prisme d'Haïti (nationalisme – diasporique – noir, émigrationnisme, militantisme, entre autres) était plus pertinente sur le temps long – ces derniers étant à la fois le résultat de problèmes structurels et conjoncturels et fluctuant au gré de ces mêmes aléas.

En m'inspirant du concept de « Black Atlantic » de Paul Gilroy¹², j'ai ainsi cherché à comprendre dans quelle mesure cette expérience haïtienne avait pu reposer, pour ses acteurs noirs américains, sur une certaine appréhension diasporique de leur communauté. L'Atlantique noir, tel que décrit par Gilroy en 1993, s'inscrit dans un contexte scientifique, politique et culturel strictement anglo-saxon, et s'adosse sur la tension entre un passé recomposé par l'expérience de l'esclavage et un futur axé sur le projet de libération. L'ouvrage fondateur de Gilroy a donné naissance à une diversité de lectures de l'Atlantique noir, et il faut souligner que le concept fait encore débat 30 ans après sa formulation. Pour ma part, je me suis appuyée sur la base théorique énoncée par Gilroy, tout en essayant de démontrer qu'Haïti méritait d'être incluse dans cet Atlantique noir : les échanges physiques, dans le cadre de l'émigration africaine américaine vers Haïti, ainsi que les échanges commerciaux, et plus tard diplomatiques, en firent un lieu privilégié de contact au cœur du « Black Atlantic » au XIXe siècle. Je me suis donc attachée tout particulièrement à inclure Haïti dans cet espace atlantique et, pour ce faire, j'ai souhaité montrer que pour les gens de couleur libres, le XIXe siècle fut, d'une certaine façon, le moment d'une expérience diasporique dans l'espace caribéen.

américaine en particulier pour regrouper les membres d'une même « communauté » de couleur de peau ou d'origine nationale ou géographique. Je fais toutefois le choix de garder les guillemets en français.

¹² Paul Gilroy, *The Black Atlantic: Modernity and Double Consciousness* (Cambridge: Harvard University Press, 1993).

4. Les pistes de recherche suivies depuis ma thèse de doctorat

En septembre 2013, soit quelques mois après avoir soutenu ma thèse, sortait un ouvrage collectif que j'avais co-dirigé aux côtés de notre regretté collègue Marcel Dorigny, spécialiste de l'histoire de l'esclavage dans les territoires français au XVIIIe siècle, de Bernard Gainot, spécialiste notamment de l'histoire des sociétés et des guerres coloniales de 1750 à 1830, de Clément Thibaud, chercheur en histoire de l'Amérique latine moderne et contemporaine dans une perspective atlantique, et de Marie-Jeanne Rossignol, spécialiste entre autres choses de l'esclavage et de l'antiesclavagisme aux XVIIIe et XIXe siècles. L'ouvrage, intitulé *Couleurs, esclavages, libérations coloniales (1804-1860)* (Bécherel, Les Perséides, 2013), était l'aboutissement d'un grand colloque international que j'avais également coorganisé avec ces mêmes collègues, et incluait aussi bien des contributions de jeunes chercheurs – dont je faisais partie – que des contributions d'éminents spécialistes, français et étrangers, travaillant sur l'esclavage, les indépendances des anciennes colonies européennes et les relations raciales dans l'espace atlantique. L'ouvrage se proposait d'étudier la mutation paradoxale du système colonial européen qui a affecté les trois aires géographiques du monde atlantique, mais aussi les sociétés coloniales de l'océan Indien durant la période 1804-1860, avant que ne se réalisent à grande échelle les nouvelles conquêtes européennes et que ne s'ouvre une nouvelle ère dite « impérialiste ». Ma contribution à cet ouvrage était inspirée de l'un des chapitres de ma thèse et s'intitulait « l'Émigration volontaire des Noirs-Américains vers Haïti dans les années 1820 : une alternative aux projets de l'*American Colonization Society* » (ce chapitre n'est pas inclus dans le recueil de publications). Après la publication de cet ouvrage qui s'inscrivait pleinement dans la discipline « histoire », je décidai naturellement de poursuivre l'exploration

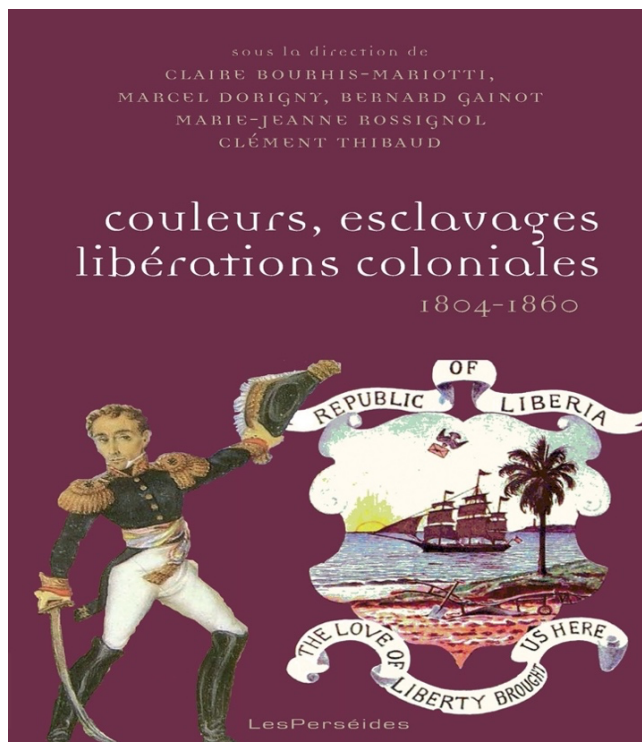


Figure 1 : Couverture de l'ouvrage *Couleurs, esclavages, libérations coloniales (1804-1860)* (Bécherel : Les Perséides, 2013).

de certains aspects de ma recherche doctorale en écrivant plusieurs articles développant quelques-uns des points originaux de ma thèse. Lorsque je pris mes fonctions en tant que maître de conférences en civilisation américaine à l'Université Paris 8 le 1^{er} septembre 2014, soit un an après avoir soutenu ma thèse, ma recherche gravitait, bien sûr, toujours autour de mon travail doctoral.

Puisque j'évoque ici mon élection en tant que maître de conférences en civilisation américaine, je voudrais m'attarder quelque peu sur le mot « civilisation ». En effet, je l'ai écrit plus haut, je me considère non pas comme « civilisationniste » mais comme spécialiste d'histoire sociale et d'histoire culturelle. Comme le rappellent Nathalie Caron et Caroline Rolland-Diamond dans un article publié en 2018 sur le média en ligne *The Conversation*,

c'est à la fin des années 1960 que le terme « civilisation » s'est émancipé de la littérature pour désigner strictement les enseignements qui ne relevaient ni de l'analyse littéraire ni de l'acquisition d'outils pour la maîtrise de la langue (...), mais qui permettaient un approfondissement de la connaissance de l'environnement dans laquelle s'inscrivaient la langue et les œuvres littéraires étudiées¹³.

Bien que le mot « civilisation » ait « revêtu une connotation disciplinaire », elles notent très justement que « les disciplines convoquées aujourd'hui en « civilisation » dans les formations LLCER, sont, pour l'essentiel, l'histoire, la sociologie, la science politique, le droit, l'économie, la géopolitique, les études en arts visuels et performatifs, les études sur les médias ainsi que les « cultural studies » » (Caron & Rolland-Diamond). D'ailleurs, prenant sans doute acte de la diversité des disciplines et sous-disciplines dans lesquelles les chercheurs et enseignants-chercheurs regroupés au sein de la section 11 du Conseil National des Universités évoluent, cette section a fini par changer de dénomination, et s'intitule depuis quelques années « études anglophones », en lieu et place de feu « langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes »¹⁴. Le nom « études anglophones », qui couvre l'ensemble des domaines de l'anglistique, correspond bien mieux à la réalité de la diversité de la recherche des collègues de la section, enseignant pour nombre d'entre eux dans des formations en LLCER « anglais »

¹³ Nathalie Caron et Caroline Rolland-Diamond, « Des sciences sociales en filière LLCER ou pourquoi le mot « civilisation » ne convient plus en études étrangères », *The Conversation* [En ligne], 26 août 2018, <https://theconversation.com/des-sciences-sociales-en-filiere-llcer-ou-pourquoi-le-mot-civilisation-ne-convient-plus-en-etudes-etrangeres-94061>, consulté le 18 juillet 2022.

¹⁴ Le changement d'intitulé de la section 11 du CNU était à l'ordre du jour de l'assemblée générale de la Commission Permanente du Conseil National des Universités (CP-CNU) du 22 novembre 2018, qui affirmait alors que « Le périmètre scientifique de la section 11 est bien plus large que « langues et littératures... » », et que la demande de changement d'intitulé avait déjà été formulée en 2015 (voir https://snesupparis1sorbonne.files.wordpress.com/2018/11/20181122_cpcnu.pdf, consulté le 18 juillet 2022).

ou « mondes anglophones », souvent à l'intérieur de départements d'études anglophones – c'est d'ailleurs mon cas à l'Université Paris 8, où je suis enseignant-chercheur au sein du Département d'Études des Pays Anglophones (DEPA).

Nathalie Caron et Caroline Rolland-Diamond concluent logiquement que « le mot « civilisation » a fait son temps. Il ne convient plus et doit être remplacé. La « civilisation » ne s'est transformée ni en discipline ni en domaine du savoir ; elle est tout à la fois un objet d'étude (on parle de la « civilisation » de tel ou tel pays) et un assemblage de pratiques sans colonne vertébrale » (Caron & Rolland-Diamond). Je partage pleinement leur analyse, d'autant que lorsque l'on travaille sur les États-Unis (au sens large), et que l'on est par conséquent amené à rencontrer ou collaborer avec des collègues non-francophones et plus particulièrement américains, il est bien difficile de leur expliquer en quoi consiste le travail du « civilisationniste », un terme qui n'a aucun équivalent en anglais. D'ailleurs, ces collègues nous considèrent d'emblée comme des historiens, nos objets d'étude et méthodologies étant les mêmes. De fait, et parce que j'utilise dans mon travail la méthodologie de la discipline « histoire », je m'auto-identifie logiquement comme étant historienne¹⁵. En définitive, je suis une historienne qui s'intéresse plus particulièrement à l'histoire sociale et culturelle africaine américaine, et c'est ce que ce document de synthèse entend démontrer.

Les trois années qui suivirent l'obtention de mon doctorat et coïncidèrent avec le début de ma carrière de maître de conférences furent riches en publications et participations à des colloques, séminaires et journées d'étude, d'une part en lien avec les aspects originaux de la première partie de ma thèse – qui constituent un thème de recherche à part entière (cf. thème 1 : « Colonisation, émigration et nationalisme noir à l'ère de l'esclavage : à la recherche de la « terre promise » pour la diaspora noire ») – et d'autre part avec un projet (*Écrire l'Histoire Depuis Les Marges (EHDLM) / Writing History From the Margins*, voir <https://hdlm.hypotheses.org>) dans lequel j'avais été impliquée dès 2013 grâce à ma directrice de thèse. Ma participation à ce projet important financé par le pôle de recherche et d'enseignement supérieur (PRES) Sorbonne Paris Cité a été essentielle dans mon parcours intellectuel. Mon deuxième thème de recherche, « des sources alternatives pour écrire

¹⁵ Mon diplôme de doctorat indique que j'ai obtenu un « doctorat de langue et cultures des sociétés anglophones », ce qui ne fait de moi ni une « civilisationniste » ni une « historienne », mais est suffisamment large pour me permettre, me semble-t-il, de déterminer moi-même à quelle « communauté » professionnelle j'appartiens.

l'histoire des Africains Américains », découle directement du travail mené dans le cadre de ce projet, et je lui dois aussi d'avoir nourri ma réflexion autour de ce qui est devenu mon troisième thème de recherche, « un désir d'intégration : race, citoyenneté et américanité dans l'Amérique¹⁶ du XIXe siècle », dans lequel s'inscrit le manuscrit inédit rédigé dans le cadre de mon HDR.

Le présent document de synthèse reviendra bien entendu sur ces trois thèmes principaux dans lesquels s'inscrit la quasi-totalité de ma production et de mes activités scientifiques, même s'il ne suivra pas une chronologie linéaire. En effet, bien que ces trois thèmes de recherche aient été structurants, ils ne correspondent pas à trois moments successifs dans ma vie de chercheur mais plutôt à trois jalons, trois thématiques auxquelles je me suis intéressée sans discontinuer ces dix dernières années, mais en privilégiant l'une plutôt que l'autre à tel ou tel moment de ma carrière, au gré des échanges, rencontres, opportunités que je décrirai de la façon la plus réflexive possible. Les trois premières parties de ce document de synthèse correspondront naturellement à ces trois thèmes de recherche ; j'y analyserai les problématiques qui se sont fait jour à la lecture de l'historiographie de ces sujets et des nombreuses sources primaires dépouillées par mes soins, mais aussi au gré de ma participation à certains événements scientifiques et de discussions avec des collègues français et étrangers, tout en tâchant de montrer le lien entre ce cheminement intellectuel et scientifique et ma carrière d'enseignant-chercheur à l'université – autrement dit, la façon dont ma recherche a nourri mes enseignements et vice-versa. Je consacrerai ensuite la quatrième partie de ce document de synthèse aux actions que j'ai menées en faveur de la diffusion et de la valorisation de la recherche hors les murs de l'université, actions qui incluent aussi bien des publications dites « de vulgarisation » que des conférences « tout public » ou à l'attention des publics scolaires, mais aussi divers types d'interventions dans les médias. J'expliquerai pourquoi ces actions, qui s'inscrivent dans la continuité de mes activités de recherche et d'enseignement et viennent parfois à en inspirer d'autres, ont été et restent importantes pour moi, et dans quelles circonstances elles ont eu lieu. Enfin, j'indiquerai dans quelle mesure l'envie de préparer mon habilitation à diriger des recherches est née de mon intérêt pour

¹⁶ L'usage du mot « Amérique » pour désigner les seuls États-Unis est souvent contesté. En effet, l'Amérique est avant tout un continent, qui s'étend du nord du Canada à la pointe du Chili. Pour autant, le gentilé « Américain » étant communément employé, depuis la Révolution américaine, pour désigner les citoyens des États-Unis, j'utiliserai ici le mot « Amérique » au singulier pour désigner le pays.

l'encadrement des masterants et doctorants, avant de conclure en formulant des pistes d'axes de recherche que je souhaiterais explorer à l'avenir, notamment avec de jeunes chercheurs.

Première partie

Colonisation, émigration et nationalisme noir à l'ère de l'esclavage : à la recherche de la « terre promise » pour la diaspora noire

Wanted! A Nation¹!

Comme le faisait remarquer Claire Parfait (rapporteur et membre de mon jury) dans mon rapport de soutenance de thèse, la première partie de ma thèse, qui retraçait « les échecs successifs des tentatives d'émigration en Haïti à partir des années 1820 (...) établit de manière convaincante un lien entre ce mouvement émigrionniste et la naissance d'un nationalisme noir ou plutôt d'une « nationalité noire ». » Toujours selon elle, « l'un des apports essentiels de la thèse à l'historiographie existante » était le chapitre que je consacrais au « mouvement émigrionniste mené à la fin des années 1850 par James Theodore Holly, personnage jusqu'ici fort mal connu, et par James Redpath, chargé par le président d'Haïti à la fois de recruter des émigrants et de tenter d'obtenir la reconnaissance d'Haïti par les États-Unis. » Par ailleurs, Claire Parfait soulignait que la thèse montrait « bien la « représentation idéalisée » d'Haïti par nombre d'Africains Américains »².

En effet, l'une des originalités de la première partie de ma thèse, « la tentation haïtienne : l'émigrionnisme noir, entre colonisation et abolition », était son analyse de la relation entre Haïti et les Noirs américains libres avant la guerre de Sécession. J'y examinai les rapports entre abolitionnisme, émigrionnisme et émergence de l'idée d'une « nationalité noire ». En effectuant les recherches nécessaires à l'écriture de ma thèse, je m'étais vite aperçue que l'historiographie concernant l'émigration volontaire (ce que j'appelle le « mouvement émigrionniste » ou l'« émigrionnisme ») était à l'époque quasi-inexistante. La plupart des historiens s'étaient concentrés essentiellement sur l'histoire des gens de couleur libres qui rejetaient la colonisation (un mouvement d'émigration forcé porté par l'American Colonization Society créée en 1816 et soutenue par le gouvernement américain afin d'encourager les Noirs libres et affranchis à émigrer en Afrique, que je distingue de l'émigration volontaire) et avaient décidé de rester aux États-Unis pour obtenir l'égalité des droits et la citoyenneté sur place. Les historiens qui se sont intéressés au phénomène de

¹ [Editor], "Wanted! A Nation!" *Weekly Anglo-African*, May 11, 1861.

² Rapport de soutenance de thèse, page 9.

migration volontaire et choisie des Africains Américains se sont presque exclusivement focalisés sur le départ massif des Africains Américains du Sud des États-Unis (particulièrement vers les États du Nord) après la période de Reconstruction, au sein du mouvement que l'on a nommé *Great Migration*³. Le phénomène plus spécifique de migration des populations noires entre les États-Unis et la Caraïbe a été majoritairement étudié dans le sens Caraïbe/États-Unis, et non dans le sens États-Unis/Caraïbe⁴, et surtout au XXe siècle⁵. Ma thèse entendait ainsi combler le vide historiographique entourant l'étude des migrations volontaires des gens de couleur libres vers Haïti dans la première partie du XIXe siècle, la façon dont ces derniers percevaient Haïti depuis son indépendance en 1804, et la façon dont les débats autour de ces sujets, qui agitèrent la communauté noire américaine dans ces mêmes années, favorisèrent l'émergence du nationalisme noir, ou plutôt de l'idée de regrouper la communauté autour du concept de « nationalité noire ».

1. Itinéraire d'un jeune chercheur

J'ai pris très vite conscience de l'originalité de mon travail sur ces sujets car, encouragée par ma directrice de thèse, j'ai exposé mes recherches et mes conclusions à la communauté scientifique nationale et internationale dès la fin de ma première année de thèse. Le 10 juin 2010, je participai aux rencontres doctorales annuelles de mon école doctorale, où je présentai mes premières recherches, sur lesquelles se fonderait le premier chapitre de ma thèse. Au-delà des échanges avec des chercheurs expérimentés, dont certains étaient des spécialistes d'autres disciplines des sciences humaines et sociales, cette première expérience de communication scientifique en tant que doctorante fut particulièrement fructueuse, car on me proposa de codiriger un numéro de la revue de l'école doctorale 131 (*Travaux en Cours*) dans lequel les meilleures communications de ces rencontres doctorales seraient publiées. Je pus ainsi contribuer pour la première fois à l'élaboration d'un recueil de publications : je dus

³ Voir par exemple : Nell Irvin Painter, *Exodusters: Black Migration to Kansas after Reconstruction* (New York: Alfred A. Knopf, 1977) ; James R. Grossman, *Land of Hope: Chicago, Black Southerners, and the Great Migration* (Chicago; London: The University of Chicago Press, 1989) ; Nicholas Lemann, *Promised Land: The Great Black Migration and How it Changed America* (London: McMillan, 1991).

⁴ Voir par exemple : Nathalie Dessens, *From Saint-Domingue to New Orleans: Migration and Influences* (Gainesville: University Press of Florida, 2007).

⁵ Voir par exemple : David M. Reimers, *Still the Golden Door: The Third World Comes to America* (New York: Columbia University Press, 1985).

rapidement apprendre comment rédiger un appel à publication, lire et sélectionner des propositions, relire et corriger des épreuves, m'occuper de la mise en page d'un numéro de revue – autant de compétences précieuses qui me seraient utiles par la suite. Aussi mon premier article fut-il publié en décembre 2010 dans le premier numéro de revue que je codirigeai⁶. L'année suivante, j'entrai de plain-pied dans le monde de la recherche en coorganisant mon premier colloque international avec Marie-Jeanne Rossignol, Marcel Dorigny, Bernard Gainot et Clément Thibaud. Ce colloque (16-18 juin 2011) fut lui aussi l'occasion de riches échanges avec des chercheurs expérimentés et moins expérimentés, français et étrangers, dont certains, comme Eric Burin, étaient spécialistes de quelques-uns des sujets que j'abordais dans ma thèse. Le retour que je reçus alors fut très positif et m'encouragea à poursuivre mes recherches tout en me conduisant à me poser des questions auxquelles je n'avais pas pensé et en me confortant dans certaines de mes positions. Ayant compris qu'il était important de confronter ses idées à celles d'autres chercheurs, je restai très active pendant toute la durée de ma thèse, et eus l'opportunité d'exposer mes recherches auprès de la communauté scientifique française et internationale⁷.

Ces participations à divers événements scientifiques et la coorganisation d'autres eurent de nombreuses vertus. Tout d'abord, elles m'obligèrent à coucher sur le papier, et ce de façon très régulière, les résultats de mes recherches, et à être très organisée, pour pouvoir mener à bien mon travail de thèse dans un temps raisonnable, tout en travaillant à plein temps à l'Université de Cergy-Pontoise et en étant active dans l'animation de la recherche. Ensuite, elles me poussèrent à tisser un réseau national et international dans le milieu des études américaines. Dès 2010, j'étais devenue membre de l'Association Française d'Études Américaines (AFEA), mais aussi du Réseau pour le Développement Européen de l'Histoire de la Jeune Amérique (RÉDEHJA) au sein duquel je fus élue et restai secrétaire (et responsable de la liste de diffusion de l'association) de 2010 à 2016. J'en suis actuellement vice-présidente en charge de la diffusion scientifique (et webmaster du site <https://redehja.hypotheses.org/>). La même année, je fus élue membre du collège des usagers de mon laboratoire de rattachement, le Laboratoire de Recherche sur les Cultures Anglophones (LARCA), rôle que j'assurai jusqu'à

⁶ Claire Bourhis-Mariotti et al. (dir.), *Travaux en Cours* N°6, « L'humain et les humanités, Actes des Troisièmes Rencontres Doctorales Paris-Diderot « La pluridisciplinarité à l'œuvre » » (Université Paris Diderot, UFR LAC, décembre 2010) (non inclus dans le recueil de publications).

⁷ Voir CV détaillé.

ce que je soutienne ma thèse en 2013. Enfin, en 2012, je rejoignis le bureau de la European Early American Studies Association (EEASA) en tant que secrétaire (2012-2018). Tous ces engagements étaient importants pour moi : j'étais en contact permanent avec de jeunes chercheurs, doctorants comme moi, mais aussi avec des chercheurs chevronnés ; je participais activement à l'animation de la recherche, en (co-)organisant régulièrement des événements à diverses échelles – à l'échelle de mon laboratoire, de l'association RéDEHJA, comme à l'échelle internationale, notamment dans le cadre de l'association EEASA –⁸ ; enfin je développais un grand nombre de savoir-faire qui me serviraient tout au long de ma carrière.

Comme je l'ai écrit plus haut, ce sont les échanges que j'ai pu avoir avec des chercheurs expérimentés pendant ces premières années de ma jeune carrière et toutes ces activités scientifiques foisonnantes qui me permirent de prendre conscience de tous les aspects novateurs de ma recherche. Après ma soutenance, encouragée également par les remarques émises par les membres de mon jury de thèse, je décidai non seulement de présenter ma thèse à plusieurs prix en vue de sa publication⁹, mais aussi de proposer des articles tirés de ma thèse à plusieurs revues. Ces articles n'étaient pas de simples copier-coller de ma thèse ; ils abordaient des sujets traités partiellement dans ma thèse, sujets qui m'intéressaient particulièrement, mais pour lesquels j'avais poussé davantage mes recherches en exploitant d'autres sources primaires par exemple, et que j'avais problématisés différemment.

En 2014, je fus finaliste du Prix de thèse du Comité National pour la Mémoire et l'Histoire de l'Esclavage mais, surtout, je fus lauréate du Prix de thèse de l'Institut des Amériques. La récompense qui l'accompagnait était la possibilité de publier une version remaniée de ma thèse dans la collection Des Amériques aux Presses Universitaires de Rennes. Après un travail de réécriture fastidieux voire parfois douloureux (il fallait passer de 670 pages à un peu moins de 300, et de 9 chapitres à 8), et grâce à la relecture et aux conseils précieux de Nathalie Dessens qui avait été membre de mon jury et avait généreusement proposé de m'aider à « couper » ma thèse, l'ouvrage final fut publié en février 2016. Intitulée *L'union fait la force : Les Noirs américains et Haïti, 1804-1893*, cette monographie s'inscrit pleinement dans mon premier thème de recherche, puisqu'une grande partie est consacrée à la colonisation et à

⁸ Voir CV détaillé.

⁹ Prix de thèse de l'Institut des Amériques, prix de thèse du Comité National pour la Mémoire et l'Histoire de l'Esclavage, et prix de thèse de la Chancellerie des universités de Paris.

l'émigration volontaire, et que l'ensemble de l'ouvrage examine la représentation particulière d'Haïti comme lieu d'expression et de développement de l'identité africaine américaine, et analyse la genèse du militantisme africain américain, de la pensée diasporique noire et du nationalisme noir au prisme d'Haïti. Pourtant, j'ai souhaité placer cette monographie « hors thème » (elle fait l'objet d'un recueil à part) car elle pourrait également s'inscrire, certes dans une moindre mesure, à l'intérieur de mes deux autres thèmes de recherche. La placer hors-thème est également une façon de confirmer qu'elle est à l'origine de mon cheminement intellectuel depuis l'obtention de ma thèse¹⁰.

2. Le mouvement d'émigration volontaire en Haïti et l'émergence de l'idée de « nationalité noire »

Alors que je continuais à présenter des travaux sur la colonisation et l'émigration volontaire dans la période *antebellum* mais aussi sur la genèse de l'idée de « nationalité noire » dans des séminaires, journées d'étude et colloques, les deux premiers articles de mon premier thème de recherche furent acceptés et parurent au second semestre 2015. Le premier, « “Go to our brethren, the Haytians”: Haiti as the African Americans' Promised Land in the Antebellum Era »¹¹, fut publié dans la *Revue Française d'Études Américaines* (RFEA) en septembre 2015 ; l'autre, « Vers l'établissement d'une « nationalité noire » ? Le rêve haïtien de James Theodore Holly »¹² dans la revue en ligne *IdeAs*. Le premier article examine l'origine et l'évolution de la « propagande haïtienne » portée par certains militants (dont des émigrionnistes) africains américains depuis que la république noire avait proclamé son indépendance en 1804 – propagande qui culmina dans les années 1850 et aboutit à l'émigration concrète de plusieurs milliers de Noirs libres et émancipés en Haïti entre 1859 et 1862. Alors que dans le même temps, la plupart des Africains Américains dénonçaient haut et

¹⁰ *L'union fait la force* fut un travail fondateur qui me permit, avec le réseau que j'avais commencé à constituer à l'occasion du premier colloque international que j'avais coorganisé en 2011 avec des historiens spécialistes de l'histoire des colonies françaises et espagnoles, d'entrer en contact avec des chercheurs non-spécialistes des États-Unis mais intéressés par ma recherche ancrée dans l'histoire atlantique et dont certains aspects pouvaient aussi bien s'intégrer dans l'histoire des États-Unis que dans l'histoire d'Haïti et de la Caraïbe. Par ailleurs, ma monographie fut également lue par des membres de la communauté haïtienne vivant à Paris et en région parisienne, et l'un d'entre eux, Jacques Léon-Émile, me proposa de venir présenter mon livre dans le cadre d'une association qu'il présidait et préside toujours. J'aborderai mes activités liées à ce « réseau haïtien francilien » dans la quatrième partie de ce document de synthèse.

¹¹ Voir Recueil de publications, pages 11 à 30.

¹² Non-inclus dans le recueil de publications.

fort les projets de colonisation de l’Afrique portés par l’American Colonization Society, certains n’hésitaient pas à vanter les mérites d’Haïti comme un lieu idéal – et idéalisé – où la citoyenneté pleine et entière leur était accessible ; une sorte de « terre promise » qui pourrait accueillir tous les Noirs opprimés. « “Go to our brethren, the Haytians”: Haiti as the African Americans’ Promised Land in the Antebellum Era » est dans une large mesure une version « augmentée » de ce qui faisait l’objet de cinq pages dans ma thèse. Écrit en anglais, ce premier article développe les idées de ma thèse, étayées par davantage de sources primaires. Avec quelques années de recul, je dirais que la question des sources, justement, aurait pu faire l’objet d’une plus grande attention dans cet article. Je n’avais, à l’époque, pas encore pris le temps de réfléchir à la notion de sources « classiques » et de sources « alternatives », ni à l’importance de ces dernières s’agissant de l’écriture de l’histoire des Africains Américains, longtemps reléguée en marge de l’histoire nationale américaine – entre autres raisons parce que le récit national était largement fondé sur des sources classiques, écrites ou contrôlées par les Blancs¹³. Le second article paru en 2015 fait en quelque sorte écho à ce premier, et avait pour sujet le projet de migration et d’évangélisation d’Haïti porté par l’épiscopalien africain américain James Theodore Holly dès le milieu des années 1850. Ce dernier sujet était totalement ignoré par l’historiographie et inconnu du public francophone.

En avril 2012, grâce à l’obtention d’une bourse de mobilité « Aide à la Recherche Doctorale » de l’Institut des Amériques et au financement complémentaire de mon laboratoire de rattachement en tant que doctorante (le LARCA), j’ai pu effectuer un séjour de recherche à Austin au Texas. Mes recherches sur James Theodore Holly, l’un des premiers révérends noirs de l’Église épiscopale, nécessitaient en effet que je me rende sur place, aux Archives de l’Église épiscopale, où sont conservées les archives (non-numérisées et non-photographiables) du Révérend Holly et de la « Mission Haïti » menée par ce dernier. Lors de ce bref séjour, je lus et recopiai (à la main, les ordinateurs étant interdits !) autant de documents que possible en lien avec le mouvement d’émigration à l’initiative du Révérend Holly. Les archivistes de l’Église épiscopale semblaient ravis que quelqu’un exploite ces archives, qui n’avaient manifestement pas été consultées depuis des décennies. Ils et elles me demandèrent même de leur envoyer ma thèse une fois achevée et soutenue – ce que je fis. Je compris alors que je tenais là un sujet particulièrement original et inconnu, aussi bien de la

¹³ Sur ce sujet, voir la deuxième partie du présent document de synthèse.

profession que du grand public, anglophones et francophones – et même resté relativement confidentiel au sein de l'Église épiscopale. Le Révérend Holly y était célébré pour être devenu le premier évêque africain américain de l'Église Épiscopale, mais peu de choses étaient connues à propos de son projet d'émigration et d'évangélisation d'Haïti. Je collectai à Austin un grand nombre d'informations, dont certaines ne m'étaient pas immédiatement utiles pour la rédaction de ma thèse, mais dont je présentais qu'elles pourraient me servir plus tard.

J'ai par la suite présenté un échantillon de mes travaux sur Holly lors de diverses rencontres scientifiques, et l'ouvrage tiré de ma thèse a été lu par des spécialistes francophones de l'histoire d'Haïti et de la Caraïbe, y compris des chercheurs haïtiens. L'histoire de James Theodore Holly intéressait particulièrement ces chercheurs, et l'un d'entre eux prit contact avec moi, pour me demander si j'étais intéressée par la perspective de publier un article à propos de James Theodore Holly dans un numéro de la revue à comité de lecture *Recherches Haïtiano-Antillaises* qui serait consacré aux questions migratoires dans la Caraïbe (« Les migrations et la Caraïbe : (dés)ancrages, mouvements et contraintes »). J'acceptai avec enthousiasme, car je vis là l'occasion d'exploiter les sources dénichées au Texas et qui ne m'avaient pas servi pour ma thèse. C'est ainsi que l'article « Migration et évangélisation : l'installation de l'Église épiscopale en Haïti par le Révérend noir américain James Theodore Holly, 1855-1874 » fut finalement publié en 2019¹⁴. Cet article pousse plus loin le chapitre que j'avais consacré à Holly dans ma thèse, dans lequel je m'intéressais surtout à la genèse de son projet haïtien : il s'agissait pour moi de montrer dans quelle mesure ce projet émigrionniste avait pu être structurant pour la communauté africaine américaine dans la décennie précédant la guerre de Sécession, la rassemblant autour de l'idée d'une « nationalité noire ». De fait, dans ma thèse, l'histoire de Holly s'arrête au moment où son projet se concrétise et où il émigre enfin en Haïti avec une centaine d'autres Africains Américains. En revanche, l'article publié dans *Recherches Haïtiano-Antillaises* est consacré à l'histoire de la fondation de l'Église Orthodoxe Apostolique Haïtienne par James Theodore Holly et à l'aspect « civilisateur » de son projet émigrionniste et évangéliste, et couvre ainsi la période 1855-1874 (le chapitre de ma thèse s'arrêtait au début de la guerre de Sécession).

Tout en menant parallèlement des recherches sur d'autres sujets (cf. thèmes 2 et 3), je fus régulièrement conviée à présenter mes travaux sur l'émigration volontaire en Haïti dans la

¹⁴ Voir Recueil de publications, pages 31 à 56.

période *antebellum*. Je fus notamment sollicitée dans le cadre de la préparation du sujet de l'option B (civilisation) de l'agrégation externe en 2018 et 2019, « De l'antiesclavagisme à l'abolition de l'esclavage aux États-Unis : idées, arguments et écrits des militants noirs et blancs, 1776-1865. » En effet, l'ouvrage tiré de ma thèse était cité dans la bibliographie officielle de ce sujet (voir https://afea.fr/wp-content/uploads/2017/03/pdf_bibliographie-antislavery-0905.pdf) et on m'invita donc à présenter mes travaux dans des cours d'agrégation, des séminaires et des journées d'études consacrés à ce sujet en 2017 et 2018. À la suite d'une journée d'étude visant spécifiquement le public agrégatif organisée le 12 janvier 2018 (voir <https://redehja.hypotheses.org/723>), un ouvrage co-dirigé par Michaël Roy, Marie-Jeanne Rossignol et Claire Parfait parut assez rapidement la même année aux Éditions Rue d'Ulm, dans lequel je publiai le chapitre « African American Emigrationists and the Voluntary Emigration Movement to Haiti, 1804-1862 », qui couvrait toute la période *antebellum*¹⁵. Ce chapitre constitue en quelque sorte un condensé de l'histoire du mouvement émigrionniste vers Haïti dans la période *antebellum*, qui fait l'objet de la première partie de ma thèse. Toutefois, il se distingue de ma thèse dans le sens où ce chapitre, en brossant un panorama des efforts menés par un certain nombre d'Africains Américains libres en faveur de l'émigration en Haïti avant la guerre de Sécession, entendait contribuer à montrer la réelle diversité de la pensée anti-esclavagiste noire, souvent restreinte, dans l'historiographie, au seul combat (avec ou sans l'aide d'alliés blancs) pour l'abolition de l'esclavage et l'obtention de droits égaux sur le sol étatsunien. L'écriture de ce chapitre, en anglais, s'avéra plus compliquée que je ne le pensais : parce que le lectorat visé était avant tout un public d'agrégatifs, ce chapitre devait être à la fois le plus synthétique et le plus exhaustif possible sur la question de l'émigration volontaire en Haïti. Or, c'est un sujet particulièrement complexe, qu'il est quasi-impossible de traiter en faisant l'économie d'une explicitation précise du contexte social et historique global. Il me fallait donc, pour respecter les contraintes de l'éditeur quant au nombre de pages, « condenser ma pensée », ce qui est un exercice délicat. Lorsque je relis ce chapitre aujourd'hui, je reste un peu frustrée de n'avoir pas eu davantage de « place » pour mieux expliciter tous les enjeux de ce mouvement, particulièrement en matière de relations raciales et de citoyenneté.

¹⁵ Voir Recueil de publications, pages 57 à 75.

3. De l'émigration volontaire en Haïti aux mouvements migratoires des libres de couleur des Amériques, en passant par l'Afrique

L'émigration en Haïti n'était pas le seul sujet de recherche que j'approfondissais depuis ma soutenance de thèse. L'intérêt affiché par certains militants africains américains pour l'Afrique, que j'avais abordé de façon très synthétique (quelques paragraphes seulement) dans ma thèse, constituait un autre axe de recherche, même s'il entrait bien entendu dans le même thème global de recherche (l'émigrationnisme). C'était là aussi un sujet assez méconnu et peu traité dans l'historiographie, sans doute parce que les historiens américains en général et africains américains en particulier préfèrent d'ordinaire retenir l'opposition massive et vocale à l'American Colonization Society et son projet de création d'une colonie en Afrique (le Libéria). Il est vrai que rares étaient les militants africains américains osant afficher ouvertement leur soutien à un potentiel « retour » en Afrique ou, de façon plus consensuelle, à des missions de « civilisation » de l'Afrique dans la première moitié du XIXe siècle. Même si quelques études ont été consacrées aux projets africains de Martin Delany et Robert Campbell et à l'American Colonization Society (ci-après ACS) et la création du Libéria¹⁶, j'avais remarqué, pendant mes années de thèse, qu'aucune étude n'avait été spécifiquement dédiée aux efforts menés par le militant africain américain Henry Highland Garnet pour fonder sa propre colonie en Afrique – une colonie aux finalités distinctes de celles imaginées par l'ACS et dont les colons seraient tous volontaires. Ce sujet avait fait l'objet de quelques lignes seulement dans ma thèse, et je décidai de l'approfondir à la suite de l'invitation de Bernard Gainot à présenter ce projet méconnu lors d'une journée d'étude qu'il coorganisait le 11 juin 2016 dans le cadre des activités de l'APECE (Association pour l'étude de la colonisation européenne (1750-1850)), et dont le thème était « la colonisation nouvelle 1780-1862 ».

On retient généralement d'Henry Highland Garnet son abolitionnisme radical et son célèbre discours de 1843, « Address to the Slaves of the United States », prononcé devant les membres de la convention nationale de gens de couleur réunis à Buffalo, New York (mais

¹⁶ Voir par exemple Richard Blackett, "Martin R. Delany and Robert Campbell: Black Americans in Search of an African Colony," *The Journal of Negro History*, Vol. 62, No. 1 (January 1977): 1-25 ; Eric Burin, *Slavery and the Peculiar Solution: A History of the American Colonization Society* (Gainesville: University Press of Florida, 2005) ; Amos Jones Beyan, *The American Colonization Society and the Creation of the Liberian State: A historical Perspective, 1822-1900* (Lanham; London: University press of America, 1991) ; Claude A. Clegg III, *The Price of Liberty: African Americans and the Making of Liberia* (Chapel Hill: University of North Carolina Press, 2004) ; Emma J. Lapsansky-Werner and Margaret H. Bacon, *Back to Africa: Benjamin Coates and the Colonization Movement in America, 1848-1880* (University Park: The Pennsylvania State University Press, 2005).

publié seulement en 1848 car jugé trop radical par ses pairs, notamment Frederick Douglass). Dans ce discours, Garnet exhortait clairement les esclaves américains à prendre les armes pour se libérer de leurs chaînes : « Brethren, the time has come when you must act for yourselves. [...] Strike for your lives and liberties. Now is the day and the hour. [...] *Rather die freemen than live to be slaves.*¹⁷ » Pourtant, quelques années plus tard, Garnet finit par déclarer que l'émigration était une alternative possible pour ceux qui considéraient que l'amélioration de leur situation était impossible aux États-Unis. Dans une lettre publiée dans *The North Star* en janvier 1849, il affirmait même que son sentiment à l'égard de la colonisation avait changé, et qu'« être libre au Libéria » était préférable à « être esclave aux États-Unis »¹⁸. Cette nouvelle position lui valut à l'époque de se fâcher avec un grand nombre d'abolitionnistes noirs y compris Frederick Douglass mais, quelques mois plus tard, l'adoption du Compromis de 1850 et de la Loi sur les esclaves fugitifs (*Fugitive Slave Act*) qui l'accompagnait porta un coup à la communauté africaine américaine, qui envisagea plus concrètement de quitter le pays. Minoritaires au sein des conventions de gens de couleur (*Colored Conventions*), les Africains Américains favorables à l'émigration se réunirent, à partir de 1854, au sein de conventions pour l'émigration (*Emigration Conventions*). Ces émigrationnistes envisageaient alors d'organiser l'émigration de Noirs libres volontaires vers des destinations « proches » ; vers le Canada, le Mexique, ou les îles caribéennes où l'esclavage avait été aboli. L'Afrique était vue comme trop lointaine et trop « barbare » mais, surtout, c'était le lieu qu'avait choisi l'ACS pour coloniser, ou plus clairement déporter, les gens de couleur libres et les esclaves émancipés. Pourtant, en 1858, Henry Highland Garnet, qui s'était jusqu'alors toujours opposé aux projets de l'ACS, créa sa propre association dans le but de promouvoir l'émigration des gens de couleur libres vers l'Afrique, qu'il nomma African Civilization Society.

¹⁷ Henry Highland Garnet, "Address to the Slaves of the United States," in *Pamphlets of Protest: an Anthology of Early African-American Protest Literature, 1790-1860*, ed. Richard Newman, Patrick Rael and Philip Lapsansky (New York; London: Routledge, 2001), 162-164. Italiques comme dans l'original.

¹⁸ *The North Star*, January 26, 1849, 3, quoted by Joel Schor in *Henry Highland Garnet: a voice of black radicalism in the 19th-century* (Westport, Conn., Greenwood press, 1977), 100. Ma traduction.

Forte de ce constat, je m'attelai à la tâche ardue de trouver des sources me permettant d'analyser les motivations qui poussèrent Garnet et d'autres militants noirs à fonder l'African Civilization Society, mais aussi de comprendre dans quelle mesure cette association, qui partageait l'acronyme de la très controversée American Colonization Society, se distinguait de cette dernière et se positionnait par rapport à elle, et enfin quel accueil la communauté noire libre lui réserva. La communication que je consacrai à ce sujet lors de la journée d'étude de l'APECE en 2016 fut suivie d'une publication dans un ouvrage collectif codirigé par Marcel Dorigny et Bernard Gainot en 2018. Le chapitre tiré de cette communication, « La colonisation de l'Afrique par les Noirs américains, entre déplacement forcé et migration volontaire : Henry Highland Garnet et l'*African Civilization Society* »¹⁹, met l'accent sur l'implication des Africains Américains eux-mêmes et de Garnet en particulier dans le mouvement d'émigration vers l'Afrique, leur rôle ayant souvent été minimisé par les historiens qui ont généralement tendance à décrire ce mouvement comme ayant été essentiellement imposé aux Noirs par les Blancs. Il entend ainsi montrer la véritable diversité de la pensée africaine américaine au sujet de l'émigration en Afrique dans la période *antebellum*, étant entendu que les militants noirs étaient particulièrement divisés sur cette question à la veille de la guerre de Sécession.

Au gré des colloques, journées d'études et séminaires auxquels je participais, je réalisai que le sujet des migrations des gens de couleur libres des Amériques en général – pas seulement étatsuniens – était particulièrement stimulant et novateur, et susceptible de rassembler des chercheurs, la plupart étant des historiens, spécialistes de l'espace atlantique.

La colonisation nouvelle (Fin XVIII^e-début XIX^e siècles)

Sous la direction de
Marcel Dorigny et Bernard Gainot



Éditions SPM

Figure 2 : couverture de l'ouvrage *La colonisation nouvelle (fin XVIII^e-début XIX^e siècles)* (Paris, Éditions SPM, 2018).

¹⁹ Voir Recueil de publications, pages 77 à 103.

J'avais, pendant ma thèse, beaucoup réfléchi au concept d'Atlantique noir tel que défini par Gilroy en 1993 et, depuis lors, j'avais pu dialoguer avec des chercheurs spécialistes d'autres aires géographiques et linguistiques, ce qui avait achevé de me convaincre que l'Atlantique noir devait être repensé dans un espace plus large incluant bien sûr la Caraïbe, l'Afrique et l'Amérique du Nord, mais également l'Amérique latine – où la traite atlantique, l'esclavage, les colonisations et les indépendances conduisirent les grands empires et les grandes puissances du XIXe siècle à marchander ou à s'affronter, et eurent un fort impact sur la mobilité des populations indigènes et africaines et la circulation des biens et des idées.

Notre vie professionnelle et notre cheminement intellectuel sont faits de rencontres, d'échanges et de collaborations avec des chercheurs avec lesquels on se trouve des affinités ou en tout cas des points communs en termes d'intérêts scientifiques et de méthode. Concernant mon premier thème de recherche, deux collaborations ont été particulièrement marquantes et ont eu de réelles conséquences sur mon travail et elles se poursuivent d'ailleurs aujourd'hui. Le premier collègue avec lequel j'ai beaucoup collaboré est Lawrence Aje (actuellement maître de conférences à l'Université Paul Valéry - Montpellier 3). Lawrence et moi nous sommes connus alors que j'étais PRCE à l'Université de Cergy-Pontoise et qu'il était Attaché temporaire d'enseignement et de recherche dans cette même université. Nous étions tous les deux doctorants. Lawrence, qui soutint sa thèse un an avant moi, travaillait sur les livres de couleur de Caroline du Sud. Nos conversations à propos de nos thèses respectives furent très stimulantes pour moi, et nous n'avons jamais cessé de collaborer depuis, comme en témoigne mon CV détaillé. Plus précisément dans le cadre de mon premier thème de recherche, nos collaborations se firent à deux niveaux.

Tout d'abord, nous organisâmes ensemble un atelier lors du Congrès annuel 2015 de l'AFEA à La Rochelle : « Colonisation, émigration, mouvement *back-to-Africa* : les flux migratoires, leur mise en récit, et la diffusion de l'expérience diasporique africaine-américaine / *Colonization, Emigration and the Back to Africa movement: the migratory flows, the historical narratives, and the circulation of the African-American diasporic experience* ». Cet atelier se proposait d'examiner de quelles façons, de Prince Saunders à Marcus Garvey et jusqu'à nos jours, la communauté africaine américaine œuvra pour le rassemblement de la diaspora noire dans des territoires sur lesquels le gouvernement américain n'avait pas la mainmise – que ce soit au Canada, en Afrique, en Amérique Centrale, dans les territoires de l'Ouest étatsunien, en Haïti, ou plus récemment en Afrique du Sud –, mais aussi comment

certain abolitionnistes et hommes politiques, tel Abraham Lincoln, cherchèrent à déporter les gens de couleur libres au-delà des frontières américaines, phénomènes particulièrement méconnus du grand public et négligés par l'historiographie. Au-delà de collègues français travaillant sur ces sujets, en histoire comme en littérature américaines, l'organisation de cet atelier nous permit de rencontrer un collègue américain, Ousmane Power-Greene (Clark University, Worcester, Massachusetts), alors auteur d'un ouvrage sorti quelques mois plus tôt et consacré à l'opposition des Africains Américains à l'ACS et à la colonisation en Afrique, *Against Wind and Tide: The African American Struggle Against the Colonization Movement* – collègue avec lequel nous serions amenés à travailler à plusieurs reprises par la suite.

Quelques années plus tard, en octobre 2019, Lawrence et moi décidions de coorganiser une journée d'étude internationale sur un thème similaire mais en élargissant l'aire géographique concernée. Cette journée d'étude, « La migration des personnes de couleur libres dans les Amériques et dans l'espace atlantique avant les abolitions de l'esclavage / *The migrations of free people of color in the Americas and the Atlantic world before the abolition(s) of slavery* » eut lieu à l'Université de Chicago - Center in Paris en octobre 2019, avec le soutien de nos établissements de rattachement respectifs mais aussi du RÉDEHJA, de l'Institut des Amériques et du CIRESC (Centre international de recherche sur les esclavages et les post-esclavages). Réunissant de jeunes chercheurs (doctorants) comme des chercheurs plus expérimentés (français et étrangers), cet événement mobilisa des spécialistes des États-Unis mais aussi de la Caraïbe et de l'Amérique Latine. Outre Ousmane Power-Greene, que j'ai déjà cité, étaient présents Ronald Angelo Johnson (alors professeur à Texas State University), avec qui j'étais en contact depuis la sortie de mon livre en 2016, mais aussi Nathalie Dessens, avec qui



Figure 3 : Affiche de la journée d'étude internationale organisée le 4 octobre 2019.

j'avais déjà collaboré par le passé (voir *supra*) et qui n'était pas encore ma garante d'HDR.

Cette journée d'étude internationale fut intense et très satisfaisante sur le plan scientifique. Très vite, Lawrence Aje et moi-même souhaitâmes diffuser plus largement les recherches qui y avaient été partagées, et c'est ainsi qu'un projet de numéro de revue tiré de cet événement fut accepté par le comité éditorial de la RFEA. Intitulé « Libres de couleur : migrations choisies ? / *Free people of color: chosen migrations?* », ce numéro spécial de la RFEA (N°164, paru en octobre 2020), intégrait un article intitulé « Introduction : Les migrations internationales des libres de couleur des Amériques avant les abolitions de l'esclavage »²⁰, que nous avons écrit à quatre mains. Je peux compter mes publications collectives (hors directions d'ouvrages collectifs) sur les doigts d'une seule main ; c'est un exercice auquel je me suis peu livrée. Pourtant, l'écriture de cet article s'est faite assez naturellement, d'une part parce que Lawrence et moi avons sur ce sujet des connaissances complémentaires, et d'autre part parce que nous employons les mêmes méthodes de recherche et avons la même approche de cet objet d'étude. En relisant cet articles plusieurs années après sa parution, j'ai bien du mal à distinguer ce qui a été écrit par Lawrence de ce que j'ai écrit, ce qui confirme sans doute que nous formons un binôme efficace. Plus qu'une « simple » introduction au numéro de la revue que nous avons codirigé, notre article avait pour ambition de dresser un état de l'art sur le sujet des migrations forcées et volontaires des gens de couleur libres des nations et colonies des Amériques avant les abolitions de l'esclavage. Nous voulions également mettre en exergue les raisons historiques, politiques, juridiques, idéologiques et raciales qui motivèrent ces migrations. Les contraintes éditoriales (quant à la longueur de cet article) qui nous étaient imposées nous forcèrent à être des plus concis, et je regrette que l'on n'ait pu davantage insister, à travers cette contribution, sur l'utilité de décroiser l'histoire de l'esclavage et des abolitions, la pertinence de croiser les histoires nationales pour parvenir à une histoire globale de ces phénomènes. En effet, ce que notre article et, en réalité, tous les essais réunis dans ce numéro de revue, tentent de démontrer, c'est que « la question de la migration internationale des libres de couleur », et plus largement l'étude de l'esclavage, de la traite négrière et des abolitions, et leurs effets sur les sociétés d'accueil et les populations déplacées doivent être considérés dans leur « dimension politique et s'inscrire dans un cadre

²⁰ Voir Recueil de publications pages 105 à 126.

transnational et atlantique²¹ » – ce cadre atlantique incluant nécessairement toutes les Amériques, la Caraïbe, et une partie de l'Europe et de l'Afrique.

Ce qui ressort de ma réflexion autour du concept d'Atlantique noir de Gilroy, et qui m'est apparu plus clairement à la suite du colloque de 2019 et de la publication de ce numéro de revue, c'est qu'il me paraît important d'étendre le cadre géographique des études atlantiques. Les chercheurs en histoire atlantique se sont, depuis l'ouvrage fondateur de Gilroy, surtout concentrés sur l'espace anglophone (Amérique du Nord, Grande-Bretagne, Afrique anglophone) et la Caraïbe. Inclure l'Amérique latine, mais aussi une partie de l'Afrique et de l'Europe non-anglophone permet de replacer l'histoire de la diaspora africaine dans un contexte mondial, tout en insistant sur le caractère dynamique des interactions entre toutes les communautés noires dispersées sur tous les continents, et sur le temps long – du XVe siècle à nos jours. Ce faisant, il me semble qu'il est tout à fait pertinent et même nécessaire de continuer à dialoguer et collaborer avec nos collègues historiens spécialistes d'autres aires géographiques et linguistiques, pour décentrer les histoires nationales et écrire une histoire globale, lorsque les objets d'études s'y prêtent bien entendu. Dans le cas qui nous intéresse ici, je suis convaincue que l'on a tout à gagner à étudier l'histoire de la diaspora noire dans un contexte plus global.

Épilogue : l'union fait la force

Je ne peux pas conclure cette première partie sans évoquer un collègue américain avec qui j'ai particulièrement plaisir à travailler, Ronald Angelo Johnson (qui occupe aujourd'hui le poste de Ralph and Bessie Mae Lynn Chair of History à Baylor University, Texas).

Quelques semaines après que la monographie tirée de ma thèse fut parue, Ronald Angelo Johnson prit contact avec moi via le réseau social professionnel LinkedIn²². Son premier ouvrage, qui traitait d'histoire diplomatique, était paru en 2014. Dans *Diplomacy in Black and White: John Adams, Toussaint Louverture, and Their Atlantic World Alliance* (Athens, Ga.: UGA Press, 2014), il analysait la relation particulière entre les gouvernements de John Adams et de

²¹ Lawrence Aje et Claire Bourhis-Mariotti, « Introduction : Les migrations internationales des libres de couleur des Amériques avant les abolitions de l'esclavage », *Revue française d'études américaines*, « Libres de couleur : migrations choisies ? / *Free people of color : chosen migrations ?* », Lawrence Aje et Claire Bourhis-Mariotti (dir.), 2020/3, N°164 (octobre 2020) : 3-22, 4.

²² Voir mon profil LinkedIn : [linkedin.com/in/claire-bourhis-mariotti-5b521b2a](https://www.linkedin.com/in/claire-bourhis-mariotti-5b521b2a).

Toussaint Louverture pendant la Révolution haïtienne, arguant que l'alliance Adams-Louverture reflétait la quête de puissance commerciale et diplomatique des États-Unis dans un monde atlantique alors dominé par la France, l'Espagne et la Grande-Bretagne. Ronald, qui lit parfaitement le français, et le parle mieux qu'il ne veut l'admettre, avait lu mon livre dès sa sortie, et c'est la raison pour laquelle il prenait contact avec moi. J'étais évidemment flattée qu'un collègue américain ait lu et apprécié mon livre. Notre intérêt commun pour les relations entre Haïti et les États-Unis, mais aussi pour l'histoire des relations raciales et la formation de l'identité africaine américaine au XIXe siècle nous ont amenés à collaborer à différentes reprises depuis 2016. J'ai déjà évoqué sa participation à la journée d'étude internationale d'octobre 2019. Ronald et moi avons également participé à d'autres événements scientifiques en commun, mais surtout – j'y reviendrai dans ma troisième partie –, il m'a demandé d'écrire un chapitre d'un ouvrage collectif qu'il a co-dirigé avec Ousmane Power-Greene et qui est paru chez University of Georgia Press, dans la collection « Race in the Atlantic World, 1700-1900 », dirigée par Richard S. Newman, Manisha Sinha et Patrick Rael, trois historiens américains dont les ouvrages m'ont influencée pendant et après ma thèse.

Je n'évoque pas Ronald et cette collection chez UGA Press ici sans raison. Pour faire bref, dès nos premiers contacts en 2016, Ronald m'avait encouragée à publier une version remaniée de ma monographie aux États-Unis. D'après lui, elle venait combler un vide historiographique majeur et il était important qu'elle puisse être lue par un public anglophone. Je ne me sentais, à l'époque, pas légitime pour prétendre publier une monographie aux États-Unis. Mais un incident intéressant finit par m'y pousser. En mars 2019, Marie-Jeanne Rossignol, Claire Parfait et moi-même participâmes au congrès annuel de l'African American Intellectual History Society « Black Internationalism—Then and Now » à l'Université du Michigan à Ann Arbor. Nous y avons organisé un panel intitulé « Internationalizing Black Thought: A View From Paris, France. » Mais alors que nous assistions à une session consacrée à « The Colored Conventions' Digital Reach and Black Internationalist Roots and Branches », nous entendîmes un jeune chercheur américain reprendre – certes, en anglais – la totalité des idées contenues dans le Chapitre 2 de mon ouvrage, dans le même ordre, et en citant les mêmes extraits des mêmes sources. Cela ne faisait aucun doute, ce jeune chercheur, docteur en *French Studies* qui souhaitait se reconverter dans le domaine des *Black Studies*, avait tout simplement plagié mon livre. Assez choquée, je me permis de me présenter à lui au moment des questions, et il me coupa immédiatement la parole pour

bredouiller, très gêné, qu'il avait oublié de citer mon livre – livre qu'il avait évidemment lu et « beaucoup aimé ».

À la fin de l'année 2019, Ronald, à qui j'avais rapporté cet incident, m'encouragea une nouvelle fois à publier mon livre aux États-Unis. En 2020, grâce à un financement de mon unité de recherche (TransCrit), je fis traduire une version remaniée de son introduction, que j'envoyai, accompagnée d'un projet de publication détaillé, au directeur des acquisitions de la collection « Race in the Atlantic World, 1700-1900 », Nathaniel Francis Holly, avec qui Ronald m'avait mise en contact. Après deux évaluations anonymes positives de ma monographie en français et avec l'accord du comité éditorial de la collection, mon projet de publication fut accepté par UGA Press. À l'heure où j'écris, le manuscrit final est entre les mains du relecteur de la maison d'édition. Avec la permission de UGA Press, je suis heureuse de pouvoir joindre à mon dossier d'habilitation une copie de l'avant-propos (dont l'auteur n'est autre que Ronald A. Johnson) ainsi que de la préface de l'édition anglaise (écrite par mes soins) de ma première monographie qui paraîtra à l'été 2023 sous le titre *Wanted! A Nation! Black Americans and Haiti, 1804-1893* (voir Annexe 1).

Deuxième partie

Des sources alternatives pour écrire l’histoire des Africains Américains

We wish to plead our own cause.
Too long have others spoken for us¹.

Au printemps 2013, Hélène Le Dantec-Lowry (Université Sorbonne Nouvelle), Claire Parfait (Université Paris 13) et Marie-Jeanne Rossignol (Université Paris Diderot) virent leur projet « Écrire l’histoire depuis les marges : le cas des Africains Américains / *Writing History from the Margins: the Case of African Americans* » obtenir un financement important de la part du PRES Sorbonne Paris Cité qui regroupait leurs trois établissements de rattachement, pour une période de trois ans (2013-2016). À l’été 2013, quelques jours ou peut-être quelques semaines après ma soutenance de thèse, les trois porteuses du projet, dont l’une était ma directrice de thèse et les deux autres membres (en tant que rapporteurs) de mon jury de soutenance de thèse, me proposèrent d’intégrer l’équipe du projet. Ce dernier serait désigné sous l’acronyme EHDLM (pour « écrire l’histoire depuis les marges »), et démarrerait le 1^{er} septembre 2013, date à laquelle un post-doctorant serait embauché pour venir à l’appui de l’équipe².

Le projet, très ambitieux, se proposait d’une part « d’examiner l’écriture de l’histoire par les Afro-Américains pendant l’esclavage et également après l’esclavage, quand ils durent affronter discrimination et ségrégation. Il couvr[ait] donc les années 1830-1960³. » D’autre part, il était prévu que l’équipe du projet examine des sources africaines américaines encore peu exploitées mais dont elle estimait qu’elles étaient constitutives du récit historique (littéraires – récits d’esclaves notamment –, matérielles – *quilts* ou vêtements ayant appartenu à des esclaves –, etc.). Logiquement, le projet était organisé « en 2 axes en partie

¹ The Editors [Samuel Cornish and John B. Russwurm], “To Our Patrons,” *Freedom's Journal*, March 16, 1827, Vol. 1, issue 1, 1.

² Matthieu Renault, docteur en philosophie et science politique, fut embauché au 1^{er} septembre 2013, puis remplacé par Pauline Vermeren, également docteure en philosophie et science politique, le 1^{er} septembre 2015, après l’élection de celui-ci en tant que maître de conférences en philosophie à l’Université Paris 8.

³ « À propos/About, » *L’histoire depuis les marges – History From the Margins*, <https://hdlm.hypotheses.org/a-propos>, consulté le 12 août 2022.

convergents » ; le premier axe, « Historiens noirs du XIXe et du XXe : quel héritage ? » était plus particulièrement consacré aux écrits des historiens africains américains « amateurs », puis professionnels, sur toute la période précitée, quand le second, « Autres productions constitutives du récit historique », s'intéressait notamment à des types de sources plus « marginales ». Un certain nombre de réalisations/livrables étaient prévus : journées d'étude, séminaires, colloques internationaux, publications papier et en ligne, et site web. J'intégrai l'équipe avec enthousiasme, le projet correspondant à mes propres intérêts de recherche et à des questionnements qui s'étaient fait jour alors que je finissais de rédiger ma thèse, notamment autour du sujet des sources et de leur influence sur l'écriture de l'histoire. Scientifiquement et professionnellement parlant, ce projet fut pour moi très structurant. Il est parfois compliqué de donner une nouvelle impulsion à sa recherche après avoir consacré plusieurs années à un sujet, et *a fortiori* après avoir terminé une thèse. Rejoindre l'équipe EHDLM me mit immédiatement sur de nouveaux rails ; j'avais désormais deux axes de recherche à explorer qui, de surcroît, s'inscrivaient dans la continuité de ma thèse.

1. *Writing History From the Margins*

La question des sources avait été au cœur de mes préoccupations alors que je travaillais sur ma thèse. En écrivant l'histoire des Africains Américains et de leur rapport à Haïti au XIXe siècle, je savais que je ne pouvais en réalité relater qu'une partie de l'expérience haïtienne de ces hommes et femmes, en fonction des sources disponibles et, par conséquent, j'avais conscience d'écrire en quelque sorte l'histoire des élites africaines américaines, puisqu'au XIXe siècle ce sont majoritairement ces élites, c'est-à-dire les militants, abolitionnistes, hommes d'Église, en d'autres termes les Africains Américains éduqués, et, pour la première partie du XIXe siècle, principalement des gens de couleur libres, qui ont pu laisser des écrits, des traces de leur vécu et de l'histoire de leur communauté au prisme d'Haïti. Ma recherche se fondait évidemment sur des sources primaires créées par la communauté dont je souhaitais écrire une histoire sociale et culturelle : journaux et périodiques abolitionnistes noirs, archives personnelles de personnalités noires libres (de Frederick Douglass au Révérend Holly), discours prononcés par des militants et/ou hommes d'Église noirs ou ouvrages, pamphlets et articles publiés par ces derniers, minutes et rapports de conventions de gens de couleur (*Colored Conventions*) ou d'associations laïques ou religieuses noires, ou encore archives

diplomatiques rédigées par des diplomates africains américains. Convaincue que l'étude de la communauté africaine américaine ne pouvait être l'étude d'un tout homogène, mon travail intégrait plusieurs échelles d'analyse, tant spatiales que temporelles, allant du local au plus global. Ces jeux d'échelle m'ont paru importants car s'agissant de la communauté africaine américaine du XIXe siècle, j'ai pensé qu'une approche uniquement collective m'aurait inévitablement conduite à tirer des conclusions quant à des homogénéités apparentes. J'entendais au contraire briser les homogénéités apparentes et offrir une lecture différente du parcours de cette communauté, en étudiant les individus au cœur de l'expérience collective. Les parcours individuels permettent en effet de renverser les perspectives et de comprendre l'histoire de la communauté dans toute sa diversité d'opinions et de points de vue – car la communauté a rarement rendu un avis unique et consensuel sur les sujets sensibles qui ont ponctué sa condition au XIXe siècle.

Concrètement, je proposais dans ma thèse de montrer qu'à travers l'étude de parcours individuels comme celui de Frederick Douglass, mais aussi de James Theodore Holly ou de Henry Highland Garnet, se dégage la véritable multiplicité des points de vue, la non-homogénéité, de la communauté africaine américaine tout entière sur son rapport à Haïti. Je considérais et considère en effet toujours – comme en témoigne mon inédit – que l'étude de l'histoire des élites est loin d'être dénuée d'intérêt. Certes, ces hommes ne sont pas représentatifs de la majorité (quantitativement parlant) de leur communauté. Cependant, je pense, à l'instar justement de Frederick Douglass, que leur rôle – et donc leur expérience – fut primordial car leur réussite comme leurs échecs rejaillissaient inévitablement sur l'ensemble de leur communauté : « [d]e tels hommes augmentent la foi de tous dans le potentiel de leur race, et rendent les choses plus faciles pour ceux qui viendront après eux⁴. » C'est aussi l'avis des historiens qui se sont récemment intéressés à l'histoire des élites africaines américaines. Ce mouvement en faveur de l'étude des élites noires fut lancé par Julie Winch dans les années 1990, puis se développa au début des années 2000 avec l'ouvrage de Richard S. Newman qui n'hésitait pas à qualifier ces hommes de « Pères Fondateurs noirs »⁵. Winch, Newman et d'autres ont ainsi étudié ces Africains Américains qui, grâce à leur statut de gens de couleur

⁴ Frederick Douglass, *Life and Times of Frederick Douglass* (1881) (Radford: Wilder Publications, 2008), 244. Ma traduction.

⁵ On peut le déplorer, mais il est un fait que ce sont majoritairement des hommes qui ont laissé des traces de leur vécu et de leurs actions, surtout dans la première moitié du XIXe siècle.

libres, ont structuré la communication au sein de la communauté, dialogué avec les abolitionnistes blancs, etc.⁶.

Si l'étude des élites est possible au XIXe siècle en raison de l'existence de sources publiées, on ne doit évidemment pas se satisfaire de l'expérience des seuls Noirs éduqués et/ou célèbres pour écrire l'histoire de la communauté africaine américaine. Je n'ai malheureusement pas eu le temps, dans les presque quatre ans de ma thèse, de me pencher sur la question de l'expérience haïtienne telle que des gens de couleur libres moins aisés ou non-éduqués ont pu la vivre à la base. Lawrence Aje a prouvé dans sa thèse sur la communauté des libres de Charleston que les archives d'histoire démographique et sociale (les recensements, inventaires, actes notariés, etc.) nous permettent de connaître les mobilités des gens de couleur libres qui n'ont pas laissé de sources écrites personnelles⁷. Cependant, c'est un travail qui implique de travailler sur des sources « locales », or ma thèse entendait tracer un portrait plus global de l'expérience haïtienne. Il aurait donc été possible de travailler sur ces « non-élites » (libres) africaines américaines, mais il aurait fallu pour cela procéder à des études de communautés plus restreintes : État par État, comté par comté, ville par ville, voire famille par famille par exemple. J'avais cette idée en tête lorsque je soutins ma thèse. L'idée de travailler sur des sources moins « classiques », pour ne pas dire « alternatives » me fut également suggérée par Hélène Le Dantec-Lowry lors de ma soutenance. Comme il est indiqué dans mon rapport de soutenance, Hélène Le Dantec-Lowry me posa la question de savoir s'il n'aurait pas été

possible de trouver malgré tout certaines des opinions et prises de position de populations moins favorisées, peu éduquées (...) au moyen de sources qu'il faudrait alors chercher hors des sentiers battus. (...) Peut-on trouver par exemple des chansons de marins, des poèmes, des illustrations qui reflèteraient un éventail plus large de l'opinion noire aux États-Unis⁸ ?

Les deux premiers événements scientifiques que nous organisâmes dans le cadre du projet EHDLM furent consacrés aux productions des historiens noirs non-professionnels du XIXe

⁶ Voir par exemple les deux ouvrages fondateurs suivants : Julie Winch, *Philadelphia's Black Elite: Activism, Accommodation, and the Struggle for Autonomy, 1787-1848* (Philadelphia: Temple University Press, 1993) ; et Richard S. Newman, *Freedom's Prophet: Bishop Richard Allen, the AME Church, and the Black Founding Fathers* (New York: New York University Press, 2008).

⁷ Lawrence Aje, « Entre désir d'intégration et séparatisme socio-racial : naissance et autonomisation des libres de couleur de Charleston, Caroline du Sud, 1790-1865 » (thèse de Doctorat, Université Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines, 2012).

⁸ Rapport de soutenance de thèse, page 14.

siècle et du début du XXe siècle, et à un type précis de sources alternatives permettant de renouveler l'écriture de l'histoire africaine américaine : les sources issues de la culture matérielle. Le premier événement s'inscrivait dans l'axe 1 du projet EHDLM tandis que le second s'inscrivait bien sûr dans l'axe 2. Pour autant, les deux sujets qu'ils entendaient aborder étaient très liés. Le colloque international « Black Historians and the Writing of History in the 19th and early 20th Century: What Legacy? », qui eut lieu du 12 au 14 juin 2014 à l'Université Paris Diderot s'était donné pour objectif de réunir des chercheurs qui réévalueraient l'héritage des historiens noirs, amateurs puis professionnels, qui écrivirent et publièrent l'histoire de leur communauté « depuis les marges » entre les années 1830 et la Seconde Guerre mondiale. L'une des questions centrales de ce colloque était de tenter de déterminer si la position marginale de ces historiens fut uniquement un obstacle ou si elle ne fut pas, dans un certain sens, un atout. Par ailleurs, leur utilisation de sources alternatives (comme les pétitions ou les récits d'esclaves) était au cœur des interrogations des participants à ce colloque. Quelques mois plus tard, les sources alternatives firent l'objet d'une journée d'étude spécifique intitulée « Culture matérielle et écriture de l'histoire : le cas des Africains-Américains / *Material Culture and the Writing of History: the Case of African Americans* », organisée le 21 novembre 2014 à l'Université Sorbonne Nouvelle.

À la suite du succès de ces deux rencontres scientifiques internationales, l'équipe du projet EHDLM décida de faire appel à certains de leurs participants afin de publier un ouvrage collectif – le premier « livrable » du projet – consacré aux historiens et aux modes d'écriture de l'histoire à partir des « marges » de la société, en se concentrant spécifiquement sur les Africains Américains. Claire Parfait, Hélène Le Dantec-Lowry et moi-même codirigeâmes cet ouvrage, *Writing History from the Margins. African Americans and the Quest for Freedom*, publié en 2016 chez Routledge et dont nous écrivîmes l'introduction à six mains⁹. Logiquement, l'ouvrage explore l'écriture de l'histoire par les premiers historiens africains américains, tout en s'interrogeant sur la façon dont les historiens noirs ont, depuis leur position marginale ou marginalisée, exploité de nouvelles sources pour écrire l'histoire de leur communauté et publier leurs ouvrages. *Writing History from the Margins* s'intéresse donc à une autre façon d'écrire et de comprendre l'histoire en se penchant sur certaines des sources

⁹ Voir Recueil de publications pages 129 à 142.

alternatives (notamment issues de la culture matérielle et de la culture visuelle) utilisées par les Africains Américains eux-mêmes pour contrer les représentations négatives de leur communauté et livrer d'autres récits individuels et collectifs de leur histoire, de leur culture et de leur héritage. *Writing History From the Margins* n'était pas le premier ouvrage que je codirigeais, mais c'était tout de même le premier qui allait être publié à l'étranger. Cette expérience fut très formatrice. Si Routledge était une maison d'édition particulièrement exigeante en matière d'évaluation par les pairs et de respect des dates butoir, nous devions en revanche nous charger, en tant que directrices de l'ouvrage, de toute la partie relecture et révision des textes, très chronophage et fastidieuse.

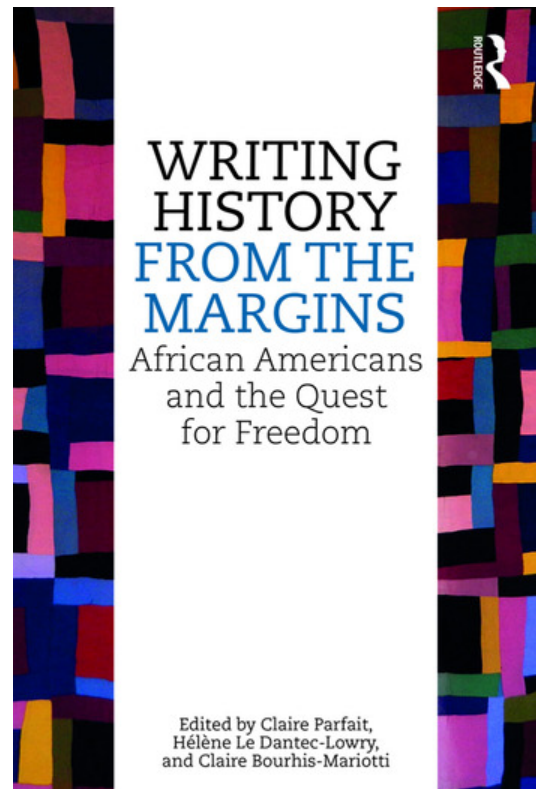


Figure 4 : couverture de *Writing History From the Margins* (2016).

2. Témoins et rapporteurs de l'histoire en cours : Ida B. Wells et Frederick Douglass

Alors que le projet se poursuivait et que d'autres événements étaient organisés¹⁰, l'équipe entama une réflexion autour de la diffusion des écrits de ces historiens africains américains, amateurs et professionnels, qu'elle avait contribué à rendre plus visibles en France, du moins dans la communauté scientifique. L'histoire des Africains Américains suscitait depuis plusieurs décennies un intérêt considérable en France mais était finalement assez peu étudiée et connue en-dehors des départements d'études anglophones (à l'exception de quelques moments-clés étudiés par les jeunes élèves français au collège ou au lycée, comme le

¹⁰ Un autre événement scientifique international majeur fut organisé à l'Université Paris 13 les 18 et 19 juin 2015. Le colloque « La marge et les historiens : de l'Amérique du Nord aux anciens empires / *Historians and the Margins: from North America to Former Empires* » fut l'occasion d'élargir les recherches entamées à propos des historiens africains américains à d'autres historiens et d'autres histoires « en marge », au-delà de l'Amérique du Nord. Il s'agissait d'interroger la notion de « marge » au sens large, d'explorer le pouvoir de la « marge » comme lieu d'innovation historique, et enfin de débattre de l'écriture de l'histoire et de ses représentations fictionnelles ou artistiques et des rapports complexes entre histoire professionnelle et mémoire(s), entre histoire critique et mises en scène muséographiques et commémorations.

mouvement pour les droits civiques tel que mené par Martin Luther King Jr. ou l'abolition de l'esclavage par Abraham Lincoln). Les historiens africains américains étaient encore moins connus, y compris de la communauté scientifique, mis à part les plus renommés, tels W.E.B. Du Bois ou Carter G. Woodson, les deux premiers Africains Américains à avoir obtenu un doctorat de l'université de Harvard. Il a alors semblé à l'équipe EHDLM que l'une des raisons pour lesquelles peu d'historiens africains américains étaient connus était sans doute le fait que ces derniers écrivaient et publiaient... en anglais. Les plus illustres, comme W.E.B. Du Bois, avaient été traduits en français. Ces célèbres historiens africains américains et autres témoins de l'histoire africaine américaine qui avaient déjà été traduits voyaient d'ailleurs leurs travaux faire l'objet de nouvelles traductions, de rééditions ou de nouvelles éditions scientifiques en français depuis le début des années 2000. C'était le cas des récits d'esclaves de Frederick Douglass ou de Harriet Jacobs, ou d'ouvrages majeurs comme *Les âmes du peuple noir* de W.E.B. Du Bois¹¹. Il semblait donc qu'une façon de diffuser les productions moins connues d'historiens ou témoins de l'histoire (et donc en quelque sorte historiens amateurs) africains américains était de les traduire en français et de les publier sous une forme permettant leur large diffusion. Le format numérique s'imposa alors logiquement, et l'équipe se rapprocha de Terra-HN, un réseau scientifique de recherche et de publication dont le but est de « favoriser la diffusion des recherches sélectionnées par les équipes éditoriales du réseau » dans le domaine des sciences humaines et sociales. « Le réseau Terra-HN privilégie les formats qui assurent aux auteurs la plus grande audience (par diffusion, circulation, stockage, citation et réutilisation des documents) tout en réduisant les coûts de production au plus bas niveau possible : les formats de type « PDF », « Word » et « ePUB » ou équivalents en logiciels libres¹². » La collection SHS de Terra-HN-éditions nous apparut rapidement comme le lieu idéal de publication de notre ouvrage, qui prendrait la forme d'une anthologie accessible gratuitement sur internet, et dont les chapitres seraient téléchargeables facilement.

Dans cette anthologie, « le parti a été pris d'accompagner chaque traduction d'une notice, qui replace le chapitre ou l'article dans son contexte, livre des éléments biographiques et

¹¹ W. E. B. Du Bois, *Les âmes du peuple noir*, trad. Magali Bessone (Paris : Éditions Rue d'Ulm/Presses de l'École Normale Supérieure, 2004). Pour une liste (non-exhaustive) de récits d'esclaves récemment traduits en français, voir <https://hdlm.hypotheses.org/recits-desclaveslave-narratives>, consulté le 16 août 2022.

¹² Voir « À propos », *Terra-HN*, http://www.reseau-terra.eu/spip.php?page=article-pres2&id_article=926, consulté le 17 août 2022.

bibliographiques sur son auteur, propose une analyse du texte traduit, et donne, quand cela est possible, un aperçu de l'histoire de la publication et de la réception de l'ouvrage ou article. » Puisque nous allons publier une anthologie, un « recueil de morceaux choisis », selon la définition du *Petit Robert* en ligne, nous devons effectuer des choix, et en premier lieu décider quels historiens nous allons inclure, et quels extraits de quels ouvrages nous voulions mettre en lumière. « Les choix opérés portent la marque des goûts et des intérêts de l'équipe qui a rassemblé des articles et chapitres qui n'avaient jamais été traduits. » Ces derniers « donnent un aperçu de la manière dont les historiens africains-américains, amateurs et professionnels, ont tenté de transformer le récit national en inscrivant leur propre histoire dans celle des États-Unis, en particulier l'histoire de l'esclavage et du mouvement abolitionniste, de la guerre de Sécession et des dernières décennies du XIXe siècle.¹³ » Par conséquent, l'anthologie n'inclut pas seulement des textes écrits par les historiens les plus connus, et lorsque des historiens connus sont inclus (comme W.E.B. Du Bois), les textes choisis sont originaux dans le sens où ils n'avaient jamais été traduits en français auparavant. Très vite, nous prîmes conscience du fait que, s'il était aisé de sélectionner des textes publiés par des hommes, il était moins facile de trouver des textes publiés par des femmes. Ce triste constat ne faisait que confirmer la domination masculine de la profession historique et la difficulté qu'avaient les femmes, historiennes ou non, à publier leurs écrits pendant la période choisie, qu'elles soient issues de la communauté africaine américaine ou non, d'ailleurs.

Il se trouve que j'avais consacré une partie du dernier chapitre de ma thèse de doctorat au pamphlet *The Reason Why the Colored American is not in the World's Columbian Exposition*¹⁴, publié par Ida B. Wells en 1893 alors que l'exposition universelle de Chicago battait son plein, et distribué au sein du pavillon haïtien – dont Frederick Douglass était le Premier Commissaire – à des visiteurs venus du monde entier. Dans ce pamphlet contenant des contributions de Wells, Douglass, Irvine Garland Penn et Ferdinand Lee Barnett, les auteurs souhaitaient non seulement informer les visiteurs de la mise à l'écart délibérée des Africains Américains de l'exposition universelle, mais aussi et surtout attirer l'attention sur la

¹³ « Introduction », dans *Écrire l'histoire depuis les marges : une anthologie d'historiens africains-américains, 1855-1965*, sous la direction d'Hélène Le Dantec-Lowry et al. (Marseille : Terra HN éditions, collection « SHS », <http://www.shs.terra-hn-editions.org/Collection/?Introduction>, consulté le 16 août 2022).

¹⁴ Ida B. Wells, ed., *The Reason Why the Colored American is not in the World's Columbian Exposition* (Chicago: Ida B. Wells, 1893).

condition peu enviable des Noirs aux États-Unis (les droits des Africains Américains avaient, en effet, été sacrifiés sur l'autel de la réconciliation entre le Nord et le Sud), et sur les « progrès » de leur communauté depuis l'émancipation. Lorsque j'avais écrit ce chapitre de ma thèse, je m'étais plus particulièrement concentrée sur la genèse du pamphlet, et sur la contribution de Douglass. Je m'étais aussi attardée sur la vive dispute, au même moment, entre Douglass et Wells, à propos de l'organisation d'un « Jubilé des gens de couleur » pendant l'exposition universelle. De fait, si j'avais brièvement résumé les chapitres du pamphlet écrits par Ida B. Wells, et si j'avais bien entendu lu son autobiographie afin de mieux comprendre ses relations avec Douglass, je n'avais pas réalisé que ses écrits, très militants, faisaient d'elle un témoin de l'histoire et une historienne malgré elle. Bien sûr, j'avais utilisé son pamphlet comme source pour écrire l'histoire de sa communauté, mais je n'avais pas prêté attention au caractère novateur, en 1893, des sources qu'elle-même avait utilisées et de sa méthodologie.

Alors que chaque membre de l'équipe EHDLM était invité à proposer un ou plusieurs textes à inclure dans l'anthologie, il m'est apparu que l'un des chapitres rédigés par Wells pour le pamphlet *The Reason Why* aurait toute sa place dans cette anthologie. Ida B. Wells était une journaliste et une militante africaine américaine et, ce faisant, elle était le témoin de l'histoire en cours de sa communauté ; la rigueur, la méthodologie, les sources utilisées pour écrire ses chapitres, faisaient d'elle une véritable historienne. Le chapitre IV du pamphlet, intitulé « Lynch Law », me semblait tout à fait correspondre au type de textes que nous recherchions dans le cadre de notre anthologie. Sa longueur était raisonnable, mais surtout, Wells avait inclus dans son chapitre un élément de culture visuelle – les deux faces d'une carte postale fabriquée à partir de la photographie d'un lynchage – qui me permettrait de commenter l'importance des sources pour écrire l'histoire dans la notice accompagnant la traduction du chapitre¹⁵.

La traduction en fut confiée à un traducteur professionnel, mais en tant que responsable du chapitre consacré à Wells au sein de notre anthologie, je devais dialoguer avec lui afin de m'assurer que la traduction était la plus proche possible de l'esprit du texte original. J'avais

¹⁵ « Lynch Law » traite, photographies « choc » et statistiques à l'appui, du problème endémique qui apparut dans les années 1880 dans les États du Sud (mais aussi dans certains États de l'Ouest et du Nord), à savoir le lynchage, dont de plus en plus de Noirs furent victimes au fur et à mesure que les années passaient, et qui, selon Ida B. Wells, se produisait dans des conditions de plus en plus atroces et barbares.

également la responsabilité de l'écriture des notes accompagnant la traduction¹⁶. La traduction du texte de Wells a été l'occasion pour moi – mais aussi pour le reste de l'équipe – de réfléchir à un point de traduction assez problématique, à savoir la traduction du terme « Negro ». Après mûre réflexion, et parce que Wells utilise à la fois le terme « Negro » et le terme « black », il a été décidé de traduire « Negro » par « Nègre » et « black » par « noir », afin de conserver une distinction en français entre les deux termes, et de rester fidèle à l'écriture et au vocabulaire employés par les Africains Américains eux-mêmes à la fin du XIXe siècle. Nous aurions sans doute fait un autre choix si Wells n'avait employé que le terme « Negro » ou si le texte avait été écrit avant l'abolition de l'esclavage. En effet, l'usage du terme aux États-Unis a varié au fil de l'histoire, et « Negro » a pris des sens différents selon le contexte historique et social dans lequel il a été employé¹⁷. D'ailleurs, j'y reviendrai plus loin dans la présente partie, j'ai opéré un choix tout à fait différent lorsque j'ai traduit un récit d'esclave publié pourtant la même année, en 1893.

La notice accompagnant la traduction de « Lynch Law », que j'ai intitulée « En quête de justice : Ida B. Wells »¹⁸, se décompose en trois parties. Dans la première, je donne un certain nombre d'éléments biographiques indispensables à la compréhension du contexte dans lequel Wells écrit ce chapitre. La deuxième partie revient sur le contexte de production et de diffusion du pamphlet *The Reason Why*. Enfin, dans la dernière partie, « « Lynch Law » ou « La loi de Lynch » : militantisme, choix des sources et objectivité », j'ai choisi d'analyser ce qui fait l'originalité du texte de Wells par rapport aux autres textes de l'anthologie, à savoir les sources sur lesquelles Wells s'est appuyée pour l'écrire, essentiellement des sources journalistiques, et une carte postale utilisée à la fois comme « preuve » et comme « illustration » de ses dires, montrant un homme noir pendu à un arbre. Dans ma notice, j'examine donc la méthodologie et les sources employées par Wells, afin de démontrer que ce texte est à la fois hautement militant et le plus objectif possible, faisant de Wells non seulement un témoin et rapporteur de l'histoire en cours, mais aussi, avec le recul, et vu du

¹⁶ La traduction est accompagnée de 36 notes apportant notamment des précisions concernant tous les lynchages évoqués par Wells dans son texte. J'ai tenu en effet à confirmer et parfois à compléter les informations données par Wells en les croisant avec d'autres sources, dans le but de démontrer la fiabilité historique de « Lynch Law ».

¹⁷ Sur ce point, voir notamment Randall Kennedy, "Finding a Proper Name to Call Black Americans," *The Journal of Blacks in Higher Education*, no. 46 (Winter, 2004-2005): 72-83.

¹⁸ Voir Recueil de publications, pages 143 à 171.

XXI^e siècle, une historienne de sa communauté. Eu égard au type d'ouvrage dans lequel elle devait paraître (une anthologie dont l'objectif principal était la diffusion des écrits des intellectuels africains américains auprès d'un public francophone le plus large possible), j'ai rédigé ma notice de façon à la rendre facilement lisible et aussi pédagogique que possible. Pour autant, il s'agit bien d'un article scientifique, fondé sur une recherche rigoureuse s'appuyant sur des sources primaires nombreuses.

Travailler sur cette anthologie a été un moment décisif dans ma carrière de chercheur. D'une part, ce travail a éveillé chez moi un intérêt nouveau pour la traduction de documents historiques – intérêt qui culminera quelques temps plus tard avec la publication de ma traduction d'un récit d'esclave (voir *infra*). D'autre part, il m'a convaincue que l'anthologie était un format pertinent pour diffuser des extraits de documents historiques méconnus ou totalement inconnus et pourtant remarquables, pour peu que ces derniers soient annotés et accompagnés de notices scientifiques mettant en avant leur spécificité et ce qui fait leur importance. De fait, lorsque Marie-Jeanne Rossignol et Michaël Roy m'ont contactée à la toute fin de l'année 2020 pour me proposer de participer à l'élaboration d'une autre anthologie autour des penseurs noirs des Amériques des XVIII^e et XIX^e siècles, j'ai immédiatement accepté. J'ai proposé d'y inclure deux textes : l'un serait un extrait de « Lynch Law » d'Ida B. Wells, et l'autre serait un discours complet de Frederick Douglass complètement inédit, que j'avais découvert alors que je travaillais à ma thèse. Ces deux propositions furent acceptées par le comité éditorial de l'anthologie. Le texte de Wells avait déjà été traduit, je devais donc « simplement » en extraire les passages les plus pertinents pour coller au format de l'anthologie, annoter cet extrait, et rédiger une courte notice¹⁹. Pour ce qui est du texte de Douglass, la tâche était plus ardue, puisque je devais traduire ce discours que j'avais découvert quelques années auparavant, l'annoter, et rédiger une notice pertinente (mais extrêmement courte) dans le cadre de cette nouvelle anthologie. Ce discours, totalement ignoré par l'historiographie, fut l'un des derniers grands discours militants de Douglass. Il fut prononcé par le Sage d'Anacostia le 25 août 1893, à l'occasion du Jubilé des gens de couleur qui fut organisé pendant l'exposition universelle de Chicago, et dont Douglass

¹⁹ Ida B. Wells, « Il est effrayant de constater à quel point les épisodes de violence populaire ont gagné en fréquence et en intensité » (1893) (introduction scientifique et notes de Claire Bourhis-Mariotti), dans *Une anthologie de la pensée noire des États-Unis et d'Haïti (XVIII^e-XIX^e siècles)*, sous la direction de Marlene L. Daut, Marie-Jeanne Rossignol, Cécile Roudeau et Michaël Roy (Marseille : éditions Hors d'atteinte, à paraître), 129-130.

était le principal organisateur. Il n'en existe aucune version « officielle » ; même Ida B. Wells évoque avec regret l'absence d'une trace écrite de ce discours magistral dans son autobiographie²⁰. En cherchant une trace, justement, de ce discours dans les journaux africains américains publiés entre le 25 août et le 31 décembre 1893, je suis parvenue à en retrouver des retranscriptions partielles dans les journaux *Topeka Call*, *Freeman* et *Cleveland Gazette*²¹. En rassemblant ces documents, j'ai pu élaborer une proposition de transcription, que j'ai mise en annexe de ma thèse. Cette nouvelle anthologie, qui paraîtra au printemps 2023, est pour moi l'occasion de diffuser plus largement ce discours, notamment auprès de la communauté scientifique francophone²².

3. Les récits d'esclaves comme sources pour écrire l'histoire africaine américaine

Dans le cadre de son axe « Autres productions constitutives du récit historique », le projet EHDLM visait, entre autres choses, à « renouveler l'approche du récit d'esclave ». Les historiens, et particulièrement les historiens professionnels blancs, ont longtemps rechigné à utiliser les récits d'esclaves comme sources primaires pour écrire l'histoire de l'esclavage. Parce qu'ils avaient été écrits (ou dictés) par les victimes du système esclavagiste, on estimait généralement qu'ils ne représentaient pas des sources « fiables » pour informer l'histoire de l'esclavage²³. Par ailleurs, au-delà de la difficulté à estimer leur degré de fiabilité, les historiens qui souhaitaient les exploiter se heurtaient souvent à la difficulté de se les procurer, avant que ne « débute une véritable entreprise de réédition » de ces récits à la fin des années 1960 et dans les années 1970²⁴.

²⁰ Ida B. Wells, *Crusade for Justice: The Autobiography of Ida B. Wells*, ed. Alfreda M. Duster (Chicago and London: University of Chicago Press, 1970), 119.

²¹ J'ai pu retrouver des retranscriptions partielles de ce discours dans les articles suivants : "Honor to their Race— Fred Douglass' Address," *Topeka Call*, September 9, 1893, 1 ; "Douglass' Brilliant Metaphor," *Freeman*, September 2, 1893, 1 ; "Northern Whites Attention!" *Freeman*, September 9, 1893, 4 ; "Douglass' Truths," *Cleveland Gazette*, September 16, 1893, 1.

²² Voir Recueil de publications, pages 173 à 182. Je remercie le comité éditorial de me permettre d'inclure ma contribution ainsi que la couverture de l'anthologie à mon recueil de publications, alors que l'ouvrage n'est pas encore paru.

²³ Claire Parfait, « Le récit d'esclave : une source pour l'histoire de l'esclavage », *Revue du Philanthrope*, « Écrire sur l'esclavage », no. 5 (2014) : 17-28.

²⁴ *Ibid*, 25.

Les années 2000 sont souvent associées à l'expression « tournant numérique ». Dans le domaine des sciences humaines et sociales et, particulièrement en histoire, les deux dernières décennies se sont vues bouleversées par ce tournant numérique – donnant même naissance à un nouveau domaine de recherche, les « humanités numériques »²⁵ –, particulièrement pour ce qui est de l'accessibilité des sources. De nombreuses bibliothèques se sont lancées dans la numérisation et, souvent, la mise en ligne d'un nombre impressionnant d'archives et de sources de toutes sortes, les rendant plus facilement accessibles au public (et donc aux chercheurs) via des sites web, des bases de données en ligne ou des portails « open data » ou payants. Grâce à ce tournant numérique, l'historien du XXI^e siècle n'a plus à déplorer la difficulté d'accès aux récits d'esclaves, ou en tout cas aux récits d'esclaves non-fictionnels et écrits et/ou publiés avant le XX^e siècle. En effet, La bibliothèque universitaire de l'Université de Caroline du Nord à Chapel Hill a mis en ligne gratuitement un grand nombre de récits d'esclaves sur son site web *Documenting the American South* dans la collection « North American Slave Narratives » (<https://docsouth.unc.edu/neh/>). Cette collection regroupe tous les récits autobiographiques (publiés sous forme de feuillets, de pamphlets ou d'ouvrages rédigés en anglais) actuellement disponibles en format numérique, écrits (ou dictés) par d'anciens esclaves et publiés entre 1745 et 1925, ce qui représente un peu plus de 200 documents. On trouve également dans cette collection quelques biographies d'anciens esclaves et une poignée d'œuvres fictionnelles.

Intimement convaincue que les récits d'esclaves non-fictionnels peuvent être considérés comme des sources primaires pour écrire l'histoire des Africains Américains, et étant à l'époque à la recherche de sources « alternatives » pour approfondir mes recherches au sujet de l'émigrationnisme et de la représentation que les gens de couleur libre se faisaient d'Haïti avant la guerre de Sécession, j'ai profité de l'existence de cette collection, qui était alors toute récente, pour me mettre en quête d'éventuels récits d'esclaves évoquant Haïti. Ma tâche fut facilitée par la présence d'un moteur de recherche permettant d'effectuer une recherche globale par mot clé sur le site *Documenting the American South* (le moteur de recherche n'est cependant pas très élaboré et ne permet pas d'effectuer une recherche dans une collection

²⁵ De très nombreux articles et ouvrages ont été écrits sur le sujet depuis le début des années 2000. Voir par exemple Valérie Carayol et Franck Morandi, dir., *Le tournant numérique des sciences humaines et sociales* (Pessac : Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, 2015, <http://books.openedition.org/msha/1305>, consulté le 17 août 2022).

précise). En entrant le terme « Hayti » (j'avais pu constater, à la faveur d'autres sources, que le mot « Haïti » était souvent orthographié ainsi au XIXe siècle), je découvris qu'un chapitre de l'un des 200 récits d'esclaves de l'imposante collection « North American Slave Narratives » était consacré à la république noire. Ce chapitre, très court, s'avéra être une véritable pépite. En effet, son auteur, Isaac Mason, s'était rendu en Haïti au début des années 1860, par l'entremise du Bureau Haïtien de l'Émigration de Boston. Non seulement Mason s'était, semble-t-il, entretenu avec James Redpath, le principal agent de ce Bureau, mais en outre il relatait, dans ce chapitre, sa propre tentative d'émigration en Haïti. Cette expérience se solda par un échec, ce qui rendait le récit de Mason encore plus précieux à mes yeux. En effet, comme je l'avais indiqué dans ma thèse, j'avais jusque-là trouvé très peu de sources primaires ouvertement défavorables à ce mouvement d'émigration.

Je fis part de ma découverte à Claire Parfait et Marie-Jeanne Rossignol, qui étaient, en 2015, les nouvelles directrices de la collection « Récits d'esclaves » aux Presses Universitaires de Rouen et du Havre. Elles avaient elles-mêmes publié une traduction et une édition scientifique du récit de William Wells Brown dans cette même collection en 2012, et un nouveau volume était sur le point de paraître²⁶. Le récit de Mason est relativement court (74 pages), et même si Isaac Mason était un parfait inconnu, son expérience en Haïti rendait son récit particulièrement digne d'intérêt. Claire Parfait et Marie-Jeanne Rossignol me proposèrent, dans un premier temps, de présenter ce récit et ses particularités à l'occasion d'une journée d'étude que nous coorganisons dans le cadre du projet EHDLM, « Le récit d'esclave, publications récentes et perspectives », le 27 novembre 2015 à l'université Paris 13. Après l'avoir lu, et après avoir entendu cette première présentation, elles me firent part de leur intérêt pour la publication d'une traduction et édition scientifique de *Life of Isaac Mason as a Slave*. Je devais toutefois trouver matière à écrire l'introduction scientifique de ce futur ouvrage. Deux volumes de la collection étaient déjà en préparation (leurs parutions devaient s'échelonner jusqu'en 2018), et j'étais de mon côté occupée par la parution du volume tiré de ma thèse et d'autres projets de publications. Malgré tout, j'étais décidée à mener ce projet de traduction et d'édition scientifique à bien.

²⁶ Il s'agissait de *Maîtres accusés, esclaves accusateurs*, de Caroline Oudin-Bastide (Mont-Saint-Aignan : PURH, 2015), un volume bien particulier qui s'intéresse aux témoignages sur l'esclavage dans la France d'outre-mer par le biais de procès, car il n'existe pas de récit d'esclave francophone.

La première étape consistait pour moi à traduire le récit de Mason. J'avais déjà eu une première expérience de traduction en 2014, lorsque j'avais intégré une petite équipe de jeunes chercheurs²⁷ qui s'était attelée à la traduction de l'ouvrage d'Anthony Benezet, *Some Historical Account of Guinea*²⁸. Les deux éditeurs scientifiques de la traduction française de cet ouvrage, Marie-Jeanne Rossignol et Bertrand Van Ruymbeke, m'avaient en effet confié la traduction des pages 126 à 156 de sa première édition (1771), ce qui correspond au dernier paragraphe du chapitre XII, aux chapitres XIII à XVI et aux huit premières pages du Traité de Granville Sharpe du pamphlet de Benezet²⁹. L'exercice de traduction d'un document du XVIIIe siècle n'avait pas été aisé, eu égard à la longueur des phrases et surtout au vocabulaire employé par le célèbre Quaker ; il me semblait donc que la traduction d'un récit d'esclave, sujet que je maîtrisais davantage, de surcroît écrit à la fin du XIXe siècle, était à ma portée. Très vite, je m'aperçus que la tâche ne serait pas aussi simple qu'escompté. Il s'agissait de traduire un texte du XIXe siècle, certes, mais surtout de le rendre accessible au lectorat du XXIe siècle sans trahir l'original. Tout en traduisant le récit de Mason, je me posai un grand nombre de questions : comment allais-je traduire au mieux le vocabulaire très spécifique (poids et mesures, mais aussi des termes relatifs à la vie dans la plantation comme « cowhide » ou « farm hand ») ? Devais-je garder les italiques et les majuscules comme dans l'original ? La syntaxe posait elle aussi problème. De nombreuses phrases étaient très alambiquées ; si leur longueur reflétait parfaitement le style du XIXe siècle, elles étaient peu intelligibles pour un lecteur du XXIe siècle. Je décidai de conserver un style aussi proche que possible de l'original, mais me résolus à couper les phrases trop longues. Enfin, afin de rendre le texte tout à fait accessible aux lecteurs francophones, un avertissement concernant le vocabulaire employé et de nombreuses notes explicatives furent insérés. Notamment, il fallait expliquer la traduction du terme controversé « negro ». Contrairement au choix qui avait été effectué à l'occasion de la traduction de « Lynch Law » (voir *supra*), je décidai de traduire « negro » par « noir », un

²⁷ L'équipe de traducteurs était composée d'Anne-Claire Faucquez, Anne-Marie Libério, Jeanne-Henriette Louis, Élodie Peyrol-Kleiber et moi-même.

²⁸ Anthony Benezet, *Some Historical Account of Guinea, Its Situation, Produce and the general Disposition of its Inhabitants. With An inquiry into the Rise and Progress of the Slave-Trade, its Nature and lamentable Effects. Also A Re-publication of the Sentiments of several Authors of Note, on this interesting Subject; particularly an Extract of a Treatise, by Granville Sharp* (Philadelphia: Printed by Joseph Crukshank, 1771).

²⁹ La traduction et édition scientifique de l'ouvrage de Benezet parut finalement en 2017. Voir Anthony Benezet, *Une Histoire de la Guinée*, Texte établi et présenté par Marie-Jeanne Rossignol et Bertrand Van Ruymbeke (Paris : Société française d'Étude du Dix-huitième Siècle, 2017).

terme qui conserve le sens exclusivement phénotypique du terme anglo-américain tel qu'employé par Isaac Mason.

Alors que j'avais entamé le travail de traduction du récit d'Isaac Mason, je commençai à réfléchir aux éléments que je souhaitais intégrer dans mon introduction scientifique. Mis à part le séjour de son auteur en Haïti, ce récit avait pour particularité le fait d'être un récit d'esclave *postbellum*, c'est-à-dire publié après l'abolition de l'esclavage aux États-Unis, et en l'occurrence, à la toute fin du XIXe siècle, alors même que pays, du Nord au Sud, s'enfonçait corps et âme dans un système de ségrégation bientôt institutionnelle (l'ouvrage paraît 3 ans avant que la Cour Suprême ne rende son verdict dans l'affaire Plessy vs. Ferguson³⁰). Alors que je m'interrogeais sur la fiabilité d'un tel récit d'esclave écrit plus de 45 ans après que son auteur se fut enfui, et sur la pertinence de le considérer comme une source pour écrire l'histoire de l'esclavage, j'eus l'heureuse opportunité de participer au colloque international, « Traces et mémoires de l'esclavage dans l'espace atlantique », organisé par Lawrence Aje et Nicolas Gachon à Montpellier les 1^{er} et 2 décembre 2016. À l'occasion de ce colloque, je présentai une communication intitulée « Postbellum slave narratives as historical sources : Memories of bondage and realities of freedom in *Life of Isaac Mason as a Slave*. » Dans cette communication, je m'efforçai de montrer que ce récit d'esclave tardif était non seulement une source crédible pour écrire l'histoire de l'esclavage, informant notamment sur la mobilité des esclaves fugitifs et leur implication dans le mouvement d'émigration volontaire vers Haïti du début des années 1860, mais aussi un témoignage militant dont le but était aussi bien de conserver une trace écrite de l'histoire de la communauté que de réaffirmer les capacités de l'homme noir, sa dignité, son honneur, aux yeux du public américain, blanc comme noir. Ma communication fut sélectionnée en vue de sa publication dans un ouvrage collectif qui parut en 2019 chez Routledge, sous le titre *Traces and Memories of Slavery in the Atlantic World*³¹. La rédaction de ce chapitre fut un premier pas vers l'écriture de l'introduction scientifique accompagnant *Isaac Mason, une vie d'esclave*.

³⁰ La décision rendue par la Cour Suprême des États-Unis en 1896 dans le cas Plessy v. Ferguson (arrêt N° 163 U.S. 537) instaura de façon légale la ségrégation raciale dans la société américaine. Elle autorisait, en effet, les États qui le souhaitaient à imposer par la loi des mesures de ségrégation raciale, pourvu que les conditions offertes aux deux « races » par cette ségrégation soient « égales ». La doctrine qui découlait de cet arrêt est appelée « separate but equal » (« séparés mais égaux »).

³¹ Voir Recueil de publications, pages 183 à 204.

Bien que *Life of Isaac Mason as a Slave* ait été publié en 1893, l'auteur arrête son récit en 1860, juste avant le début de la guerre de Sécession, et il ne nous livre aucun renseignement concernant sa vie dans les États-Unis de la seconde moitié du XIXe siècle. Quelle qu'ait été la raison de ce choix de bornes chronologiques, il n'en reste pas moins que la vie de l'auteur après son installation définitive dans le Nord des États-Unis (à Worcester, Massachusetts) interroge. Comment l'auteur apprit-il à lire et à écrire ? Quelles furent ses conditions de vie à Worcester ? Comment expliquer qu'un célèbre Sénateur (George Frisbie Hoar)³² ait accepté de rédiger la lettre que l'on trouve au début de son récit ? Qui sont ces amis qu'il évoque dans sa préface, qui le poussèrent manifestement à publier son histoire ? Alors que j'avais commencé à traduire le récit en 2017, je me demandais à la fois de quelle façon je pourrais en vérifier l'authenticité, et comment je pourrais le compléter. Plus précisément, je voulais comprendre comment et pourquoi Isaac Mason en était venu à écrire son histoire si longtemps après s'être enfui, et je cherchais de quelle manière je pourrais retracer le parcours de vie complet de cet homme aux origines plus que modestes mais ayant manifestement gagné le respect des citoyens de sa ville de refuge et d'adoption.

Repensant à mes discussions avec Lawrence Aje concernant les sources qu'il avait utilisées pour retracer le parcours de gens de couleur libres en Caroline du Nord, et me souvenant du travail de recherche minutieux que j'avais mené dans la presse nord-américaine lorsque j'avais écrit ma notice sur Ida B. Wells et « Lynch Law », je conclus qu'il était sans doute possible de vérifier le récit de Mason en consultant la presse locale des années couvertes par son récit (de sa naissance, donc, à son périple en Haïti), en menant des recherches généalogiques à l'aide des recensements disponibles, et en étudiant des archives démographiques et sociales, comme des documents notariés. Tous ces documents n'étant pas disponibles en ligne, je me rendis aux archives de l'État du Maryland où je fis plusieurs découvertes importantes qui m'encouragèrent à continuer mes recherches³³. Ainsi, afin de reconstituer le parcours d'Isaac Mason au cours des 33 années qui séparent la fin du récit du moment où il est publié, et jusqu'à son décès en 1898, je me rendis à Worcester, dans le Massachusetts, aux archives de

³² George Frisbie Hoar était un avocat, un abolitionniste et un Républicain dit « radical », ardent défenseur des droits civiques des Africains Américains et des femmes. Il représenta le Massachusetts à la Chambre des Représentants des États-Unis de 1869 à 1877 puis au Sénat des États-Unis de 1877 à 1904.

³³ Je trouvai notamment l'annonce publiée par le maître de Mason lorsqu'il découvrit qu'il s'était enfui avec un autre de ses esclaves, ainsi que l'acte de décès de Mason, ou encore l'inventaire qui fut dressé au décès de sa première maîtresse, me donnant des informations fiables sur la composition de sa famille.

l'American Antiquarian Society, où je pus consulter les recensements fédéraux, les recensements de l'État du Massachusetts (qui donnent des informations précieuses concernant le métier du chef de famille de chaque foyer), les certificats de naissance et de décès mais aussi tous les annuaires de la ville de Worcester entre 1850 et 1898, ainsi que les annuaires professionnels (*business directories*) et les répertoires des habitations de la ville (*house directories*). Dans les annuaires professionnels apparaissent les citoyens de la ville qui exercent ce que l'on appelle alors une « profession », en d'autres termes, un métier qualifié. Il s'agit le plus souvent d'artisans à leur compte. Les répertoires des habitations indiquent, quant à eux, la qualité de propriétaire ou de locataire des habitants. J'ai aussi consulté les journaux locaux, pour certains sur microfilms, et pour d'autres, qui étaient numérisés, ma tâche était plus simple car je pouvais effectuer une recherche par mot clé.

Le résultat de ces recherches fastidieuses, est que j'ai pu suivre Isaac Mason année après année. J'ai pu suivre son évolution professionnelle, mais aussi la naissance et le décès de ses enfants, le décès de sa première épouse, apprendre qu'il s'était remarié, qu'il avait réussi à faire venir l'un de ses frères à Worcester. J'ai pu également découvrir, en consultant les archives des actes notariés de la ville, qu'il était assez rapidement devenu propriétaire, et un citoyen engagé politiquement. Au fil du temps, Mason hébergea des *contrabands*³⁴ pendant la guerre de Sécession, fut à l'origine de la fondation de la deuxième église noire de Worcester, participa à la création et gravit les échelons d'une multitude d'associations d'entraide, dont le but était d'aider les Noirs les plus vulnérables et les plus démunis, parmi lesquelles l'Association noire des bons samaritains, et intégra diverses loges de la franc-maçonnerie noire. Après la guerre de Sécession, Isaac Mason devint en fait rapidement un membre

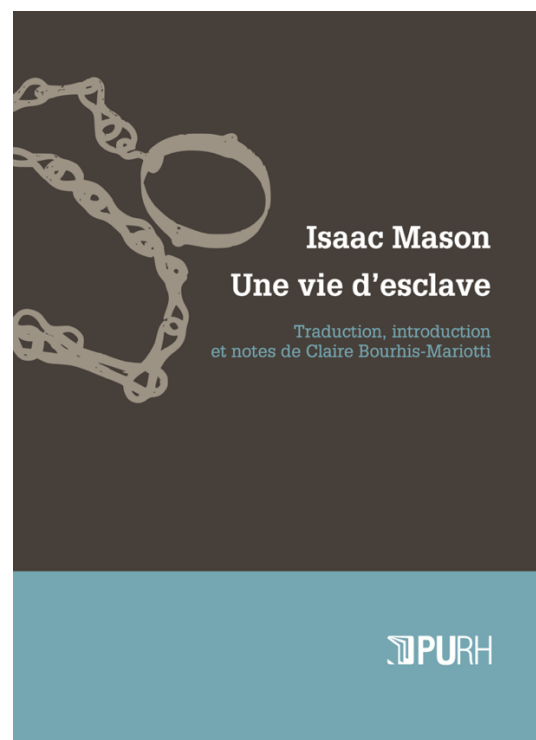


Figure 5 : couverture de *Isaac Mason, une vie d'esclave* (2021).

³⁴ Pendant la guerre de Sécession, le terme *contrabands* désignait les esclaves qui s'étaient échappés et avaient rejoint les lignes de L'Union, ou avaient été « confisqués » aux Sudistes des États confédérés.

incontournable de la communauté noire de Worcester et du Massachusetts, et les journaux font mention de sa présence à de nombreux événements locaux et régionaux, que Mason s’y soit exprimé en public, qu’il les ait organisés, présidés, ou qu’il y ait seulement assisté. Il faut dire que Mason fut, de surcroît, très impliqué dans diverses sociétés ou regroupements plus informels de Noirs à vocation politique, et membre du parti Républicain. C’est l’histoire extraordinaire de cet homme humble que je retrace dans l’introduction scientifique accompagnant la traduction de son récit, paru finalement en décembre 2021 aux Presses Universitaires de Rouen et du Havre dans la collection Récits d’esclaves, sous le titre *Isaac Mason, une vie d’esclave*³⁵.

Épilogue : l’historien, cet enquêteur

Tout le travail mené dans le cadre de mon deuxième thème de recherche n’a fait que confirmer ce que je présentais et qui, selon moi, fait tout l’intérêt de notre métier. L’historien est un véritable enquêteur, un collecteur de données, qui rassemble le plus grand nombre de sources possibles – des « preuves » – qu’il pourra croiser, analyser et interpréter, dans le but de s’approcher, autant que faire se peut, d’un récit historique aussi « juste » et cohérent que possible. Tous les travaux, toutes les productions scientifiques, tous les événements scientifiques organisés évoqués dans cette partie ont eu le mérite de me pousser à entamer une véritable réflexion sur l’importance et l’influence des sources dans l’écriture de l’histoire. Chaque période de l’histoire a ses avantages et ses inconvénients. L’un des principaux avantages du XIXe siècle sur la période contemporaine (les XXe et XXIe siècles) est que l’on n’est pas submergé de sources – internet n’avait pas été inventé et il n’existe pas d’enregistrements audio pour cette période. Évidemment cet avantage peut vite se transformer en inconvénient : puisque l’on n’est pas submergé de sources, et que les sources écrites au XIXe siècle ne permettent pas toujours d’entendre la voix des plus humbles, il faut parfois se tourner vers des sources moins conventionnelles pour mieux saisir le passé. J’ai particulièrement aimé travailler sur l’ouvrage *Isaac Mason, une vie d’esclave*. Mes recherches ont été longues et fastidieuses, mais j’ai eu la satisfaction de mettre au jour l’histoire inconnue d’un homme modeste mais dont la vie est finalement assez représentative des combats menés par sa communauté. En retraçant l’histoire de cet homme, j’ai pu, d’une certaine façon,

³⁵ Voir Recueil de publications, pages 205 à 417.

rendre compte de la réelle diversité de l'expérience et de la complexité de l'histoire des Africains Américains tout au long du XIXe siècle.

Troisième partie

Un désir d'intégration : race, citoyenneté et américanité dans l'Amérique du XIXe siècle

We are Americans [...].
[W]e address you as American citizens
asserting their rights on their own native soil¹.

« Nous sommes des Américains. Nous nous adressons à vous en tant que citoyens américains affirmant leurs droits sur leur propre terre natale². » C'est ainsi que Frederick Douglass interpela ses concitoyens blancs en juillet 1853, un an tout juste après avoir prononcé son célèbre discours « What to the Slave is the Fourth of July ». Né en 1817 ou 1818, mort en 1895, Douglass fut un acteur clé et témoin privilégié de la lutte des Africains Américains pour la liberté et l'égalité des droits sur toute la durée du XIXe siècle. On compare d'ailleurs souvent Frederick Douglass au céléberrime Dr. Martin Luther King Jr. L'écrivain Hubert Haddad situe même Douglass quelque part « entre Luther King et Malcolm X »³, le non moins célèbre nationaliste noir assassiné – comme le pacifiste King – en plein cœur du mouvement pour les droits civiques des années 1960. Ce n'est pas très surprenant, car de Frederick Douglass, on connaît et retient surtout le passé d'esclave et la verve d'orateur abolitionniste puis de militant pour l'égalité des droits, y compris des femmes, après l'abolition de l'esclavage en 1865.

Pour ma part, si je devais comparer Douglass à des figures africaines américaines connues du grand public français, je penserais certainement aussi à Barack Obama. Comme Obama, Frederick Douglass fut « le premier Noir » à occuper certains postes traditionnellement « réservés » aux Blancs. S'il ne devint pas président des États-Unis, l'ex-esclave Frederick Douglass occupa des fonctions politiques et diplomatiques d'envergure, rencontrant Lincoln

¹ *Proceedings of the Colored national convention, held in Rochester, July 6th, 7th, and 8th, 1853* (Rochester: Printed at the office of F. Douglass' paper, 1853), 8.

² *Ibid.* Ma traduction.

³ Hubert Haddad sur France Culture, le 19 décembre 2015, in « Frederick Douglass, le lion d'Anacostia (1818-1895) ». Podcast de l'émission « Toute une vie » disponible ici : <http://www.franceculture.fr/emissions/une-vie-une-oeuvre/frederick-douglass-le-lion-danacostia-1818-1895>, consulté le 18 août 2022.

à plusieurs reprises, se voyant confier des postes et missions importants par les présidents qui lui succédèrent, représentant même sa nation à l'étranger en tant qu'ambassadeur des États-Unis en Haïti. Rien d'étonnant donc à ce qu'Obama se soit réclamé de l'héritage de Frederick Douglass, citant même ce dernier dans le discours qu'il prononça lors de l'inauguration du Musée National de l'Histoire et de la Culture Africaine Américaine érigé au cœur de la capitale américaine, en face de la Maison Blanche, entre le Capitole et le Mémorial de Lincoln⁴. Les mots, la rhétorique utilisés par Obama dans ce discours ne sont d'ailleurs pas sans rappeler ceux de Douglass :

Nous avons enfilé les uniformes bleus de l'Union pour rejoindre le combat pour notre liberté, nous avons protesté contre l'injustice décennie après décennie, une vie de lutte, de progrès et d'émancipation que nous voyons gravés dans le puissant regard léonin de Frederick Douglass. (...) Nous ne sommes pas un fardeau pour l'Amérique (...). Nous sommes l'Amérique⁵.

Ces derniers mots auraient pu être ceux de Douglass, qui affirmait 163 ans avant lui, et 12 ans avant que le 13^{ème} amendement à la constitution américaine n'abolisse définitivement l'esclavage :

De par notre naissance, nous sommes des citoyens américains ; (...) par les faits de l'histoire, et de l'aveu même des hommes d'État américains, nous sommes des citoyens américains ; par les difficultés et les épreuves endurées ; par le courage et la fidélité dont nos ancêtres ont fait preuve en défendant nos libertés et en œuvrant pour l'indépendance de notre pays, nous sommes des citoyens américains⁶.

1. Frederick Douglass, « le problème noir » et la citoyenneté américaine au prisme d'Haïti

Je l'ai déjà indiqué, l'idée de travailler sur les relations entre les Africains Américains et Haïti au XIX^e siècle m'est venue en lisant la dernière autobiographie de Frederick Douglass. Comme plusieurs membres de mon jury de thèse le firent justement remarquer à l'occasion de ma soutenance de thèse, l'une des originalités de ma thèse était de mettre au jour « un sujet oublié de l'expérience de Douglass sur la vie duquel beaucoup a pourtant été écrit » ; « les liens entre Frederick Douglass et Haïti (...) largement méconnus », et « l'émergence

⁴ Le *Smithsonian National Museum of African American History & Culture* a officiellement ouvert ses portes le 24 septembre 2016. Pour une retranscription complète du discours inaugural d'Obama, voir <http://time.com/4506800/barack-obama-african-american-history-museum-transcript/>, consulté le 18 août 2022.

⁵ *Ibid.* Ma traduction.

⁶ *Proceedings... 1853*, 11. Ma traduction.

d'idées panafricanistes et diasporiques » que l'on attribue en général à ses successeurs, notamment Du Bois », « dans les discours de Douglass sur Haïti »⁷. En effet, j'ai consacré une grande partie de ma thèse à la relation particulière entre Frederick Douglass et Haïti, que ce soit à l'occasion de la tentative d'annexion de la République Dominicaine (et possiblement Haïti) par l'administration Grant, des deux années que Douglass passa dans la république noire en tant que Ministre Résident et Consul Général des États-Unis en Haïti, ou encore de l'exposition universelle de Chicago en 1893, à laquelle Douglass participa en tant que premier commissaire du pavillon haïtien. De fait, Douglass est l'un des personnages centraux de ma thèse : concrètement, il apparaît dans 5 des 9 chapitres de ma thèse, et deux d'entre eux lui sont presque entièrement consacrés. En réalité, je n'ai depuis jamais cessé de travailler sur Frederick Douglass. Parce qu'il est sans doute le militant africain américain le plus connu et le plus célébré du XIXe siècle, on a tendance à croire que tout a été écrit sur lui. Il est vrai que l'historiographie de Frederick Douglass est substantielle (et elle s'enrichit chaque année de nouveaux ouvrages ou articles), mais il est un fait qu'elle s'est surtout intéressée à la première partie de la vie de Douglass, celle qu'il a lui-même le mieux documentée : sa vie d'esclave, et sa vie d'abolitionniste. La seconde partie de sa vie, après l'abolition de l'esclavage, était jusque tout récemment moins étudiée. Rien d'anormal à cela : l'historiographie de Frederick Douglass repose en effet en majeure partie sur les sources primaires que constituent les 4 récits autobiographiques qu'il publia de son vivant⁸. Sa dernière autobiographie, publiée trois années avant sa mort, est moins connue et moins analysée ; il s'agit en réalité d'une version « augmentée » de celle parue en 1881. Toutefois, elle recèle de précieuses informations sur la carrière politique de Douglass après 1881, et quelques réflexions de ce dernier non seulement sur Haïti (ce qui m'intéressait plus particulièrement lorsque je travaillais sur ma thèse), mais aussi sur les questions de race et citoyenneté, et sur l'intégration des Africains Américains dans la société américaine.

Au début du mois de février 2017, Donald Trump, tout juste nommé Président des États-Unis, (re)mit Frederick Douglass sur le devant de la scène internationale par l'entremise d'une

⁷ Rapport de soutenance de thèse, pages 6 ; 9 et 11.

⁸ *Narrative of the Life of Frederick Douglass, an American Slave* (1845) ; *My Bondage and My Freedom* (1855) ; *Life and Times of Frederick Douglass, Written by Himself* (1881) ; *Life and Times of Frederick Douglass, Written by Himself* (1892). Les deux premiers ouvrages appartiennent au genre du récit d'esclave. Les deux suivants, bien que relatant eux aussi la vie de Frederick Douglass en tant qu'esclave, sont davantage des récits autobiographiques, puisque leur auteur ne se contente pas d'y relater sa vie d'esclave.

phrase qui fit à l'époque couler beaucoup d'encre. Alors qu'il assistait à un événement marquant le début du mois traditionnellement consacré à l'histoire africaine américaine aux États-Unis, Black History Month, Trump déclara : « Frederick Douglass est un exemple de quelqu'un qui a fait un travail incroyable et qui est de plus en plus reconnu, à ce que je vois »⁹, laissant planer le doute sur le fait qu'il savait – ou non – qui était vraiment Douglass, et entraînant un flot de moqueries de la part des médias, pour lesquels il ne faisait aucun doute que Trump pensait que Douglass était toujours vivant. Quoi qu'il en soit, Douglass était, en 2017 plus que jamais, au cœur de l'actualité scientifique, alors que le bicentenaire de sa naissance approchait. Bien que sa date de naissance ne puisse pas être confirmée, Douglass pensait être né en février 1817 ou 1818¹⁰. Par conséquent, de nombreux événements étaient déjà prévus aux États-Unis pour célébrer cet anniversaire en 2018, témoignant du vif intérêt que représentait toujours Douglass dans l'Amérique du XXIe siècle et ailleurs. Notamment, la Frederick Douglass Family Initiatives, une organisation antiraciste à but non lucratif fondée par des descendants directs de Douglass et de Booker T. Washington, prévoyait d'imprimer et de distribuer gratuitement un million d'exemplaires du premier récit de la vie de Douglass, *Narrative of the Life of Frederick Douglass, An American Slave* (1845). Le National Park Service avait prévu tout un éventail d'événements publics et éducatifs qui devaient se tenir en 2018 sur le Frederick Douglass National Historic Site à Washington D.C.

Ainsi, alors que le projet EHDLM s'était achevé fin 2016, il nous a paru opportun – « nous » désignant un petit groupe de collègues membres du projet EHDLM – d'organiser un colloque international interdisciplinaire qui réunisse chercheurs américains et européens afin d'interroger l'œuvre protéiforme de Frederick Douglass, figure incontournable de l'histoire littéraire, intellectuelle et politique des États-Unis. Intitulé « Frederick Douglass across and against Times, Places, and Disciplines », ce colloque devait être l'occasion de faire le bilan des recherches menées jusqu'alors sur Frederick Douglass en même temps que d'en souligner

⁹ « Frederick Douglass is an example of somebody who's done an amazing job and is getting recognized more and more, I notice. » Donald Trump cité par David A. Graham dans "Donald Trump's Narrative of the Life of Frederick Douglass," *The Atlantic*, February 1, 2017, <https://www.theatlantic.com/politics/archive/2017/02/frederick-douglass-trump/515292/>, consulté le 18 août 2022. Ma traduction.

¹⁰ Dans sa première autobiographie parue en 1845, Douglass affirme qu'il avait entendu « au cours de l'année 1835 » son maître dire qu'il avait environ 17 ans. Douglass serait alors né en 1818. Cependant, dans *Life and Times of Frederick Douglass*, publié en 1881, il écrit (ma traduction) : « je suppose que je suis né en février 1817 ». En l'absence d'acte de naissance officiel le concernant, il est impossible de confirmer la date de naissance exacte de Douglass.

certaines points aveugles et d'ouvrir de nouvelles perspectives sur le sujet. Ce cadre large devait permettre de réunir des chercheurs issus de diverses disciplines : études anglophones, histoire, études littéraires, philosophie, sciences politiques, droit. Ce colloque international se tint du 11 au 13 octobre 2018 à Paris¹¹. Parce que Douglass était et reste un sujet d'étude majeur aux États-Unis, le colloque connut un vif succès et, par conséquent, son organisation fut extrêmement prenante, du moment où nous diffusâmes l'appel à communication au printemps 2017 jusqu'à sa clôture le 13 octobre 2018. Avec plus d'une soixantaine de participants, une petite dizaine d'invités, trois conférenciers invités et une trentaine d'inscrits non-communicants, venus du monde entier (États-Unis, Europe, Afrique du Nord, Asie), ce colloque était un gros événement, et nous n'étions pas trop de sept personnes pour l'organiser. Mais au-delà de la gestion de son aspect logistique, ce colloque fut également important dans ma carrière de chercheur pour d'autres raisons.

Il me donna en effet l'opportunité de présenter mes recherches sur Frederick Douglass et la mission en République Dominicaine à laquelle il prit part en 1871 à la demande du Président Grant. J'avais consacré une sous-partie de ma thèse à cet épisode de la vie de Douglass, mais dans cette communication, intitulée « Frederick Douglass, the Mission to Santo Domingo, and the "Negro Problem" », je voulais surtout montrer que les conditions dans lesquelles cette mission se déroula étaient tout à fait révélatrices des tensions raciales qui rongeaient les États-Unis à l'époque de la Reconstruction et n'auguraient rien de bon pour l'avenir des relations

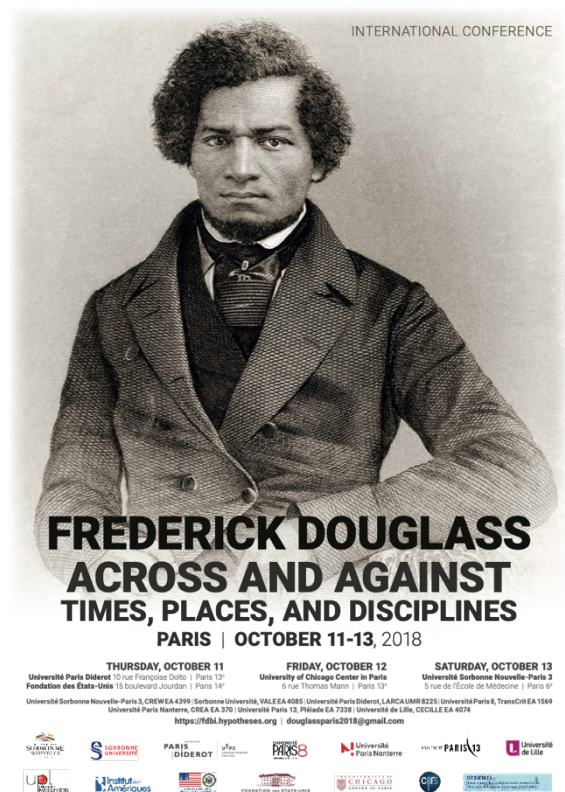


Figure 6 : Affiche du colloque consacré à Frederick Douglass, du 11 au 13 octobre 2018.

¹¹ Le comité d'organisation se composait de : Claire Bourhis-Mariotti (Université Paris 8), Agnès Derail (École Normale Supérieure), Hélène Le Dantec-Lowry (Université Sorbonne Nouvelle-Paris 3), Claire Parfait (Université Paris 13), Hélène Quanquin (Université de Lille), Cécile Roudeau (Université Paris Diderot) et Michaël Roy (Université Paris Nanterre).

raciales aux États-Unis. Contrairement à ce que l'historiographie en retient généralement, cette « mission en République Dominicaine » ne concernait pas que la possible annexion de ce pays, mais aussi – et surtout – celle de sa voisine et cooccupante de l'île d'Hispaniola, Haïti. Je participai ainsi au panel « In the Firmament of Nations : Douglass and/in Haiti », aux côtés de Ronald Angelo Johnson. À l'époque, Ronald et Ousmane Power-Greene avaient pour projet de publier un ouvrage collectif explorant les lieux de la lutte africaine américaine contre l'esclavage et pour les droits civiques des Noirs dans un contexte transnational (atlantique) sur toute la durée du XIXe siècle. Après avoir entendu ma communication, Ronald me proposa de prendre part à ce projet d'ouvrage collectif, dont le titre définitif serait *In Search of Liberty: African American Internationalism in the Nineteenth-Century Atlantic World*. Je m'intéressais déjà au nationalisme et à l'internationalisme noirs, deux concepts étroitement liés, selon moi, à l'émigrationnisme dans la première partie du XIXe siècle, et aux efforts collectifs de lutte pour l'égalité des droits des Africains Américains après la guerre de Sécession. Je retravaillai donc ma communication afin de la transformer en un chapitre, « Frederick Douglass and Debates over the Annexation of the Dominican Republic »¹², dont la problématique et le contenu répondraient aux exigences du volume dirigé par Ronald et Ousmane, en se focalisant sur les concepts de race et de citoyenneté dans un contexte transnational, celui des balbutiements de la politique impérialiste américaine dont la visite de la commission américaine en République Dominicaine et en Haïti au début des années 1870 était une parfaite illustration. L'ouvrage parut finalement en 2021 chez University of Georgia Press (UGA Press), dans la collection « Race in the Atlantic World, 1700-1900 ».

Bien qu'il aborde un sujet que j'avais déjà étudié dans ma thèse, ce chapitre s'en distinguait nettement. Cette fois, j'analysais cet épisode révélateur des nouvelles ambitions impérialistes des États-Unis de la Reconstruction sous l'angle de la race. En me fondant sur de nouvelles sources, principalement des journaux publiés pendant la mission en République Dominicaine mais aussi le rapport remis par les commissaires (et signé par Douglass) auquel je n'avais pas eu accès pendant ma thèse, je voulais montrer à quel point la « race » des habitants de l'île, telle que les Américains l'imaginaient ou la percevaient, avait été au centre des préoccupations des hommes envoyés par le gouvernement américain, et au cœur des discussions autour de la possible annexion de tout ou partie de l'île. Ce que ces sources

¹² Voir Recueil de publications, pages 473 à 503.

révélaient, c'est que la « race » des Haïtiens, et dans une moindre mesure celle des Dominicains, avait été la cause de l'échec du projet du Président Grant. Une conséquence de cette mission de plusieurs mois fut une certaine prise de conscience, de la part de Douglass, de l'importance de la question de la « race » en vue de l'intégration de la population de couleur dans la société américaine, en tant que citoyens américains. Alors que les Africains Américains, désormais libres mais pas encore tout à fait égaux en droit, revendiquaient leur droit à une citoyenneté américaine pleine et entière, Douglass put constater de visu – même s'il ne l'admettait pas encore – que la question de la couleur de peau et le préjugé racial étaient trop ancrés dans les mœurs et les « valeurs » de son pays pour permettre à sa communauté, et aux populations de couleur en général, fussent-elles américaines, haïtiennes ou dominicaines, de s'intégrer pleinement dans la société américaine.

La rédaction de ce chapitre eut deux conséquences majeures pour moi. Tout d'abord, je réalisai que ces questions de « race » et de citoyenneté étaient au cœur de mes recherches depuis la thèse, et que je tenais là sans doute une base de réflexion pour ma future habilitation à diriger des recherches. Je savais que je devais creuser davantage ces questions, dont je voyais bien qu'elles étaient des questions récurrentes dans l'histoire africaine américaine sur toute la durée du XIXe siècle. Surtout, l'écriture de ce chapitre a été un moment où je dus réfléchir plus qu'à l'accoutumée aux questions de style et de terminologie. En rédigeant ce chapitre directement en anglais, je me rendis compte que je ne rédige ni ne pense de la même façon dans les deux langues. Ce n'était pas ma première production en anglais, mais à la faveur de la relecture de mon premier jet par les deux codirecteurs de l'ouvrage, je compris que je devais me libérer de certaines contraintes stylistiques pour créer dans un anglais plus fluide et plus lisible. J'avais tendance à rédiger en anglais comme en français, c'est-à-dire à écrire des phrases longues, syntaxiquement complexes. Avec beaucoup de délicatesse, les deux codirecteurs de l'ouvrage m'indiquèrent que ce style, trop académique, trop « français », ne correspondait pas au style généralement employé par les auteurs américains natifs ni aux attentes de l'éditeur. En clair, je devais faire des phrases plus courtes et moins sophistiquées. Une autre remarque qui m'a été faite dans la première phase de rédaction de ce chapitre, est que les historiens américains problématissent moins leurs productions que les Français. Je m'en étais aperçue en évaluant des articles en vue de leur publication dans certaines revues françaises. Il m'était donc demandé de consacrer moins de lignes à problématiser, de moins « intellectualiser » mon essai, et d'essayer de davantage... raconter une histoire. Raconter

l'Histoire. La rendre plus lisible, plus attrayante, écrire une histoire narrative, tout en ne renonçant pas à écrire, bien sûr, une histoire critique. Je pense que mon style est désormais plus fluide. J'ai d'ailleurs décidé de rédiger ma monographie inédite en anglais, certes pour pouvoir toucher un public plus large, mais aussi parce que j'ai le sentiment que la rédaction en anglais me libère de certaines contraintes.

Enfin, au moment de la révision finale du manuscrit par l'éditeur, je fus associée aux échanges qui s'engagèrent avec UGA Press concernant la terminologie employée dans les articles – par exemple fallait-il employer « emigrant » ou « migrant » s'agissant des gens de couleur libres qui avaient choisi d'émigrer en Haïti avant la guerre de Sécession ? – et la délicate question des majuscules aux adjectifs et substantifs « white » et « black ». Arguant que le terme « African American » ne pouvait convenir pour évoquer la population africaine américaine de la seconde moitié du XIXe siècle, je pus garder les termes « Black people », « Black population » et même « Black Americans », mais on m'indiqua que la politique éditoriale de UGA Press imposait la majuscule à « Black », qu'il soit adjectif ou substantif. Au contraire, le terme « white » restait en minuscules quelle que soit sa nature. Les débats sur la question des minuscules et majuscules sont plus que jamais d'actualité, tout comme la question plus vaste de la « bonne » façon de nommer la « communauté » africaine américaine. Pour ma part, et après la lecture éclairante de l'article de Randall Kennedy, « Finding a Proper Name to Call Black Americans »¹³, je reste convaincue que l'historien doit adapter la terminologie à la période étudiée, et que toute appellation peut être employée pourvu que l'on explique pourquoi on l'emploie, mais je me plie désormais volontiers aux choix éditoriaux des maisons d'édition.

2. Qu'est-ce qu'un Américain ?

L'étude de la relation particulière entre Douglass et Haïti, et notamment l'analyse des dépêches diplomatiques qu'il adressa au Secrétaire d'État pendant son mandat de Ministre Résident et Consul Général (pour ne pas dire ambassadeur) des États-Unis en Haïti ainsi que des deux articles qu'il écrivit à propos de l'affaire du Môle Saint Nicolas et des discours qu'il prononça par la suite à propos d'Haïti m'avait convaincue que Douglass avait été tourmenté toute sa vie par sa double identité, et qu'il avait été confronté, à des degrés divers au cours

¹³ Voir note de bas de page no. 17 page 50.

de sa vie, aux enjeux de « race » entourant l'accès des Noirs étatsuniens à la citoyenneté américaine. Bien avant que W.E.B. Du Bois ne mette un terme, « double-conscience »¹⁴, sur ce phénomène, Douglass avait été tiraillé entre ces deux aspects de sa personne : son appartenance à une communauté de couleur – une « race », dans l'acception américaine du terme – et sa citoyenneté américaine. Cette question centrale que Douglass évoquait régulièrement dans ses discours et ses écrits, et ce depuis le début de sa « carrière » d'orateur dans les années 1840, c'était celle de l'américanité des Africains Américains, et par là-même, leur légitimité en tant que citoyens américains. Tout au long de sa vie, Douglass n'eut de cesse de clamer haut et fort que les gens de couleur étaient des Américains au même titre que les autres, et qu'ils devaient pouvoir bénéficier des mêmes droits que les Blancs. Bien sûr, Douglass ne fut ni le premier ni le dernier à revendiquer cette américanité. La plupart des activistes africains américains ont tenu le même discours. Et pourtant, il leur fallut attendre le 14^{ème} et le 15^{ème} amendement pour bénéficier, du moins sur le papier, des mêmes droits que les autres Américains, et dans les faits, les Africains Américains furent considérés comme des citoyens de seconde classe jusqu'à la fin des années 1960 – d'aucuns diront que c'est toujours le cas aujourd'hui. La thèse avait été un moment où j'avais pu réfléchir à ces questions de « race » et de citoyenneté, toutefois, je n'avais jamais écrit spécifiquement sur ces questions. Elles étaient là, en filigrane, dans mes écrits à propos de l'émigrationnisme (les partisans de l'émigration volontaire émigraient principalement afin d'obtenir ailleurs les droits qui leur étaient refusés aux États-Unis parce qu'ils étaient noirs), mais je n'avais jamais réfléchi aux conséquences sur l'histoire collective africaine américaine au XIXe siècle de ces questions et de la façon dont les activistes africains américains s'en étaient emparés.

Fin 2017, François Pernot et Éric Vial, deux collègues historiens de l'Université de Cergy-Pontoise, me proposèrent de participer à un colloque qu'ils coorganisaient et dont l'objectif était d'interroger l'identité américaine. Cette idée leur était venue après l'élection de Donald Trump à la présidence des États-Unis et ses conséquences assez désastreuses sur l'image ou la perception des Américains dans le monde. Y-avait-il eu dans l'Histoire et y-a-t-il de nos jours une identité, non pas de l'Amérique, mais de l'Américain, et quelle est-elle ? Donald Trump peut-il être considéré comme un « Américain typique » ? Et finalement, qu'est-ce qu'un

¹⁴ « It is a peculiar sensation, this double-consciousness, this sense of always looking at one's self through the eyes of others, of measuring one's soul by the tape of a world that looks on in amused contempt and pity. » Voir W.E.B. Du Bois, *The Souls of Black Folks* (Chicago: A. C. McClurg & Co., 1903), 3.

Américain ? Je pensai immédiatement à la fameuse lettre de Crève-cœur, « What is an American », que j'avais étudiée à l'université vingt ans plus tôt et que je faisais désormais étudier à mes étudiants de licence – un classique. Ce que cette lettre de Crève-cœur affirmait, c'est que l'Américain était un homme blanc. Les Noirs et les Amérindiens en étaient les grands absents ; ils étaient clairement exclus du *melting-pot* célébré par Crève-cœur – les femmes aussi, mais dans une moindre mesure.

Cette invitation de François Pernot et Éric Vial me conduisit à pousser plus loin les conclusions de ma thèse, ou du moins, à lire autrement certaines de mes sources. En écrivant ma thèse, j'avais voulu montrer comment, tout au long du XIXe siècle, les Africains Américains (particulièrement les gens de couleur libres avant la guerre de Sécession) avaient façonné une identité pour leur communauté au prisme d'Haïti. Sans doute trop attachée à montrer à quel point Haïti avait été importante aux yeux des militants africains américains dans leur construction identitaire, je n'avais pas réalisé, en analysant mes sources (et donc les traces laissées par ces militants), que ces sources racontaient aussi l'histoire d'un long combat pour l'obtention de droits civiques égaux. Bien sûr, j'avais souligné que les émigrionnistes avaient envisagé l'émigration en Haïti parce que cette dernière leur offrait tous les droits qui leur étaient refusés dans le pays qui les avait vus naître. Mais je n'avais pas poussé ma réflexion plus loin.

Immédiatement après ce colloque organisé à La Roche-Guyon, François Pernot et Éric Vial me proposèrent de codiriger avec eux un ouvrage tiré de ce colloque, ce que j'acceptai avec joie. Je réécrivis ainsi ma communication, et la publiai sous le titre « De Crève-cœur à Douglass, qu'est-ce qu'un Américain ? »¹⁵. Cet article avait pour but de montrer comment les Africains Américains s'étaient battus pour être reconnus comme pleinement « américains ». Bien que Douglass apparaisse dans le titre, il n'est pas au centre de cet article. Il y est évidemment présent, aux côtés de nombreux autres militants africains américains, dont je cite les discours et écrits les plus pertinents, démontrant leur quête d'américanité depuis la Révolution américaine jusqu'à l'obtention de droits civiques égaux – sur le papier – par le biais des trois amendements dits « de la Reconstruction ». Le format court (une vingtaine de pages), ne me permettait pas de livrer une étude exhaustive de ce sujet, mais il me permettait de lancer ma propre réflexion sur la quête d'américanité des Africains Américains et leur très longue lutte

¹⁵ Voir Recueil de publications, pages 421 à 448.

pour l'obtention de droits civiques. Cet essai, qui s'appuyait sur des discours individuels, s'avéra être le premier pas vers mon inédit.

3. Les Conventions de gens de couleur comme mouvement collectif de lutte pour l'égalité des droits

Après ma soutenance de thèse, un certain nombre de sources primaires furent numérisées et rendues accessibles sur internet. C'était notamment le cas des minutes et comptes-rendus ou rapports d'un grand nombre de Conventions de gens de couleur. Pendant ma thèse, je n'avais eu accès qu'à un échantillon restreint de ces précieux documents, et exclusivement les minutes et rapports de certaines conventions nationales. J'ajouterai que, eu égard au sujet de ma thèse, ce qui m'intéressait plus particulièrement dans ces sources, c'était la façon dont Haïti et l'émigration au-delà des frontières étatsuniennes y était évoquées et débattues. En 2019, je pouvais désormais consulter non seulement les minutes d'un plus grand échantillon de conventions nationales, mais aussi les minutes et rapports d'un certain nombre de conventions locales (à l'échelon des États, voire parfois des villes où la population noire était suffisamment nombreuse). La lecture de ces dernières fut très éclairante. Je découvris que ces conventions locales ne se réunissaient généralement pas pour débattre de l'abolition de l'esclavage ou de l'émigration, mais plutôt afin de mobiliser la population noire autour des questions d'accès à la citoyenneté. Le droit de vote, notamment, était au cœur des débats qui agitaient les participants à ces conventions. Je pris alors conscience du fait que, finalement, en revendiquant leur légitimité à jouir de droits civiques égaux, les gens de couleur libres qui avaient fait l'objet de la première partie de ma thèse n'étaient pas différents des Africains Américains qui s'étaient battus au milieu du XXe siècle pour exiger la fin de la ségrégation institutionnelle et les mêmes droits civiques que leurs concitoyens blancs. Avant comme après la guerre de Sécession, les militants africains américains du XIXe siècle s'étaient battus pour la reconnaissance de leur américanité et de leurs droits civiques. En se déplaçant en Haïti, ou en Afrique, ou en échangeant avec des abolitionnistes européens, en distribuant des pamphlets militants à des sympathisants venus du monde entier (dans le cas du pamphlet de Wells et Douglass en 1893) ils avaient tenté d'internationaliser leur cause. Il m'apparut alors clairement que finalement, dès les premières décennies de la jeune république américaine, les gens de couleur libres, qui adhéraient pleinement aux valeurs américaines mais constataient qu'on leur refusait les mêmes droits et privilèges que les « autres » Américains,

n'eurent de cesse de réclamer l'égalité des droits et ce, non pas de façon anecdotique, individuelle ou individualiste, mais bel et bien dans le cadre d'un élan collectif dont les conventions de gens de couleur furent un élément structurant.

L'écriture de l'histoire du combat mené par les Africains Américains pour l'accès à la justice et l'obtention de droits civiques égaux a beaucoup évolué ces dernières décennies. Jusqu'aux années 1980, les études sur le mouvement pour les droits civiques couvraient essentiellement les années 1954 (ce point de départ correspondant à la décision de la Cour Suprême *Brown vs. Board of Education of Topeka, Ks*) à 1965, voire 1968 (ces bornes correspondant au passage du Voting Rights Act en 1965 et du Civil Rights Act de 1968). Cette écriture de l'histoire ne permettait pas de mettre en perspective la genèse de ce mouvement, car elle ne tenait pas compte du contexte social et historique plus large dans lequel il s'était formé. Les Africains Américains étant alors traditionnellement relégués à la marge du récit de l'histoire nationale, cette histoire du mouvement pour les droits civiques a pu sembler déconnectée de l'histoire plus générale des États-Unis, comme si ce mouvement était soudainement apparu au milieu du XXe siècle. Dans les années 1990-2000, l'historiographie a évolué, non seulement pour tâcher d'inclure tous les acteurs de ce mouvement (locaux, nationaux, associatifs, politiques, populaires, hommes, femmes, etc.), mais également pour le faire débiter plus tôt, dans les années 1930-1940¹⁶. L'accent a notamment été mis sur le rôle actif des Africains Américains pendant la Seconde Guerre mondiale, alors même que ces derniers menaient un double combat : pour la justice et l'égalité aux États-Unis et contre le fascisme en Europe (« Double V campaign », le V signifiant « victoire »)¹⁷. L'adjectif « long » a ainsi été ajouté pour requalifier le mouvement pour les droits civiques, tel que théorisé par Jacquelyn Dowd Hall¹⁸. Plus récemment encore, l'historiographie s'est renouvelée, prenant pour point de départ de ce « long mouvement pour les droits civiques » l'ère de la ségrégation légale ou institutionnelle (*Jim Crow Era*), qui débuta officiellement en 1896 avec la décision de la Cour Suprême *Plessy vs. Ferguson*, voire la période dite de la Reconstruction (1865-1877), période troublée où se mirent progressivement en place des lois locales instaurant insidieusement

¹⁶ Steven F. Lawson, "Freedom Then, Freedom Now: The Historiography of the Civil Rights Movement," *The American Historical Review* 96, no. 2 (1991): 456-471.

¹⁷ Neil A. Wynn, *The African American Experience during World War II* (Plymouth, United Kingdom: Rowman & Littlefield Publishers, Inc., 2010).

¹⁸ Voir Jacquelyn Dowd Hall, "The Long Civil Rights Movement and the Political Uses of the Past," *The Journal of American History* 91, no. 4 (2005): 1233-1263.

mais sûrement la ségrégation, dans les États du Sud comme – certes dans une moindre mesure – dans les États du Nord¹⁹. Pour ma part, je pense que le combat des Noirs américains pour les droits civiques et la reconnaissance, finalement, de leur américanité, débuta en réalité près d'un siècle plus tôt, dès que les premiers États américains du Nord émancipèrent leurs esclaves. L'étude des discours, pétitions, pamphlets et autres écrits produits par les Noirs libres dès les années 1780 montre en effet que la lutte pour l'égalité des droits était au centre de leurs préoccupations, ce qui n'était pas incompatible avec leur combat contre l'esclavage, car il n'était bien entendu pas question pour eux d'abandonner leurs « frères de couleur » à leur triste sort, d'autant que bon nombre de Noirs libres étaient aussi d'anciens esclaves affranchis, émancipés ou fugitifs.

Le « colloque Douglass », qui eut lieu en octobre 2018, soit quelques mois après le colloque de La Roche Guyon, et donc à un moment où je commençais à réfléchir à la pertinence d'écrire une étude de la lutte collective africaine américaine pour les droits civiques au XIXe siècle, m'avait permis de rencontrer et d'échanger avec des historiens américains dont j'avais lu les ouvrages. Par exemple, parmi les invités se trouvait Manisha Sinha, qui avait publié un an auparavant *The Slave's Cause: A History of Abolition*, une monographie rapidement devenue incontournable pour quiconque étudie l'histoire de l'esclavage et de l'abolitionnisme. Bien que cet ouvrage ait pour sujet principal l'abolitionnisme, comme son titre l'indique, la lecture de *The Slave's Cause* et mes échanges avec Manisha Sinha nourrirent mes réflexions autour du combat des gens de couleur libre pour l'accès à la citoyenneté avant l'abolition de l'esclavage et l'internationalisme noir. Quelques mois plus tard, en janvier 2019, je participai à une journée d'étude « agrégation »

¹⁹ Par exemple, dans *Black America : une histoire des luttes pour l'égalité et la justice (XIXe-XXIe siècles)* (Paris : La Découverte, 2019), Caroline Rolland-Diamond situe les débuts du mouvement pour les droits civiques immédiatement à la fin de la guerre de Sécession. Un certain nombre de travaux récents s'intéressent plus spécifiquement au mouvement pour les droits civiques dans la Louisiane de l'après-guerre de Sécession, un mouvement très actif dès les années 1860 mais ébranlé par la décision Plessy vs. Ferguson en 1896. Le numéro 73 de la revue *South Atlantic Review* contient des contributions abordant ce sujet ; voir plus particulièrement Mark Charles Roudané and Matthew Charles Roudané, "The Color of Freedom: Louis Charles Roudanez, New Orleans, and the Transnational Origins of the African American Freedom Movement," *South Atlantic Review* 73, no. 2 (2008): 1-6 ; et Nathalie Dessens, "Louis Charles Roudanez, a Creole of Color of Saint-Domingue Descent: Atlantic Reinterpretations of Nineteenth-Century New Orleans," *South Atlantic Review* 73, no. 2 (2008): 26-38. Voir aussi Rebecca Scott, *Degrees of Freedom: Louisiana and Cuba After Slavery* (Cambridge: Harvard University Press, 2005) ; James Hogue, *Uncivil War: Five New Orleans Street Battles and the Rise and Fall of Radical Reconstruction* (Baton Rouge: Louisiana State University Press, 2006). Des études plus anciennes sont également consacrées à ce mouvement ; voir par exemple Ted Tunnell, *Crucible of Reconstruction: War, Radicalism and Race in Louisiana, 1862-1877* (Baton Rouge: Louisiana State University Press, 1984) ; et John Blassingame, *Black New Orleans, 1860-1880* (Chicago: University of Chicago Press, 1973).

organisée par Lawrence Aje et Claudine Raynaud à l'Université Paul Valéry-Montpellier 3, dont le sujet était « De l'antiesclavagisme à l'abolition de l'esclavage aux États-Unis (1776-1865) ». Forte de mes récentes réflexions autour des instances de lutte collective des Africains Américains durant la période à laquelle cette journée d'étude était dédiée, je proposai une communication s'intéressant à la question de l'émigrationnisme au sein des conventions nationales de gens de couleur libres. Une version plus longue et plus fouillée de cette communication a été récemment publiée dans l'ouvrage collectif *Ending Slavery: The Antislavery Struggle in Perspective* (2022), codirigé par Lawrence Aje et Claudine Raynaud. Alors que j'avais déjà en tête l'idée de travailler plus spécifiquement sur les conventions de gens de couleur en tant que mouvement collectif de lutte pour les droits civiques, cet article constitua un nouveau jalon dans la maturation de mon projet d'HDR. Dans « The Colored Conventions Movement, Emigrationism and the Quest for a Black Nationality, 1830-1858 »²⁰, j'associais conventions de gens de couleur, quête de citoyenneté, émigrationnisme et structuration de l'identité africaine américaine autour du concept de « nationalité noire ». J'entendais démontrer que les débats qui agitèrent les conventions de gens de couleur dans la période 1830-1858 se focalisaient en grande partie sur les questions de droits civiques et d'émigrationnisme, l'émigration au-delà des frontières étatsuniennes étant vue, par une partie des militants africains américains, comme une façon d'acquérir ailleurs les droits qui leur étaient refusés aux États-Unis. Certes, le débat émigrationniste n'était pas toujours au cœur de toutes les conventions nationales qui se succédèrent au cours de ces décennies, mais je montrais qu'il était réactivé chaque fois que les gens de couleur libres voyaient leurs rares droits bafoués, remis en cause ou supprimés. Envisager d'émigrer, par exemple en Haïti, n'était pas incompatible avec le fait de revendiquer son américanité et l'accès à une citoyenneté pleine et entière, accès rendu quasi impossible par la persistance du préjugé racial qui n'en finissait pas de diviser la nation américaine.

4. Le très long mouvement pour les droits civiques

Il peut paraître aberrant ou anachronique de faire débiter le mouvement pour les droits civiques avant la guerre de Sécession ; pour cette période, les historiens parlent plutôt de « résistance » (*Free Black Resistance*) ou d'« activisme » (*Free Black Activism*) de la part des

²⁰ Voir Recueil de publications, pages 449 à 472.

gens de couleur libres, cette « résistance » englobant toute sorte de protestation passive ou active mais peu ou pas organisée²¹. D'une part, l'écrasante majorité des Africains Américains étaient alors esclaves et n'avaient aucun droit,²² et surtout pas celui de se rassembler librement et, d'autre part, on considère généralement que les libres, ou « gens de couleur libres », n'avaient pas les moyens communicationnels, politiques ou économiques d'organiser un véritable « mouvement » dans le sens qu'on lui confère généralement, à savoir celui d'une organisation politique et/ou sociale structurée. Il est vrai que, souvent, par manque de représentation politique et de moyens financiers, les militants noirs étaient associés aux activistes blancs, ce qui fut typiquement le cas au sein du mouvement antiesclavagiste puis abolitionniste. L'activisme politique – hors mouvement abolitionniste – des gens de couleur libres était également rendu peu visible par manque de moyens d'expression et de diffusion de leurs idées²³. L'historiographie s'est ainsi essentiellement concentrée sur l'activisme des gens de couleur libres luttant pour l'abolition de l'esclavage, accordant une moindre importance à leurs efforts, certes moins visibles ou moins « médiatisés », en vue de l'obtention de droits civiques (droit de vote, droit à la propriété, droit de témoigner devant les cours de justice, etc.) pour la communauté noire libre. Ce n'est pas surprenant, car l'obtention de droits civiques égaux n'était pas la priorité des associations abolitionnistes et philanthropiques auxquelles nombre de militants noirs appartenaient, ces sociétés étant créées, dirigées et financées majoritairement par des sympathisants blancs. Ces derniers, bien que très engagés contre l'esclavage, ne voyaient pas forcément comme une priorité l'inclusion des Noirs – une fois libres – dans la société américaine en tant que citoyens égaux en droit.

²¹ Voir par exemple Gayle T. Tate, "Free Black Resistance in the Antebellum Era, 1830 to 1860," *Journal of Black Studies*, vol. 28, no. 6 (1998): 764–782 ; Patrick Rael, "Free Black Activism in the Antebellum North," *The History Teacher*, Vol. 39, No. 2 (Feb., 2006): 215-253.

²² Le recensement de 1860 indique que les esclaves sont alors au nombre de 3 953 760, contre 487 970 Noirs libres, dont seulement 225 849 (soit un peu plus de 46%) vivaient dans les États du Nord. Voir *Population of the United States in 1860, compiled from the original returns of the Eighth Census under the Secretary of the Interior* (Washington, D.C.: Government Printing Office, 1864).

²³ Jusqu'à la guerre de Sécession, les églises noires, particulièrement – mais pas uniquement – dans le Nord, offrirent aux gens de couleur libre un refuge contre l'oppression, et un lieu d'échange et de débats. Voir, par exemple, le récent ouvrage de Henry Louis Gates Jr., *The Black Church: This Is Our Story, This Is Our Song* (New York: Penguin Books, 2022). La presse noire, quant à elle, vit le jour assez tardivement, à la toute fin des années 1820, et les journaux noirs qui furent créés avant la guerre de Sécession eurent les plus grandes difficultés à se maintenir à flot. Beaucoup avaient une longévité toute relative, de quelques années seulement, généralement par manque de financement et de lectorat parmi la population noire. Sur la presse noire avant la guerre de Sécession, voir notamment Frankie Hutton, *The Early Black Press in America, 1827 to 1860* (Westport, Conn.: Greenwood Press, 2010).

C'est par conséquent l'abolitionnisme qui est au cœur des préoccupations de l'historiographie en matière d'activisme des gens de couleur libres²⁴.

La lecture des minutes et comptes-rendus des conventions de gens de couleur libres réunies avant la guerre de Sécession m'a convaincue que ces luttes – pour l'abolition de l'esclavage d'une part, pour l'obtention de droits civiques d'autre part – n'étaient en réalité pas exclusives, et que la lutte organisée pour les droits civiques, l'égalité et la justice, longtemps passée sous silence ou tout au moins relativement négligée par l'historiographie au profit de la lutte pour l'abolition de l'esclavage, commença bien avant que les Noirs des États-Unis n'aient été tous officiellement libérés en 1865²⁵. Leur opposition à l'esclavage n'était pas incompatible avec la volonté des gens de couleur libres d'être pleinement intégrés à la société américaine et donc d'obtenir des droits civiques. Les lois qui régissaient la vie des Noirs – libres ou esclaves – dans le Sud laissant peu de latitude aux gens de couleur libres vivant dans la plupart des États esclavagistes pour mener à bien la moindre action collective, l'historiographie s'est surtout intéressée à l'activisme des gens de couleur libres (ou auto-émancipés) dans les États « libres » du nord, mettant en exergue certaines alliances ou certaines initiatives essentiellement locales. En définitive, la vie et les actions de gens de couleur du Nord particulièrement influents sont bien connues ou du moins font l'objet de biographies individuelles ou collectives et d'ouvrages éclairant souvent leur rôle dans le mouvement abolitionniste, leur participation au réseau abolitionniste connu sous le nom de

²⁴ Le mouvement abolitionniste étatsunien en général – y compris ses ramifications dans le Sud des États-Unis et ses collaborations transatlantiques – a d'ailleurs fait l'objet de nombreux ouvrages ces dernières décennies, et d'un nombre plus important encore d'articles scientifiques. Concernant plus spécifiquement le rôle des Africains Américains dans le mouvement abolitionniste, on peut citer, par exemple, les ouvrages récents de Manisha Sinha, *The Slave's Cause: A History of Abolition* (New Haven: Yale University Press, 2017), Kellie C. Jackson, *Force and Freedom: Black Abolitionists and the Politics of Violence* (Philadelphia: University of Pennsylvania Press, 2019), et Marie-Jeanne Rossignol, *Noirs et Blancs contre l'esclavage. Une alliance antiesclavagiste ambiguë aux États-Unis 1754-1830* (Paris : Karthala, 2022).

²⁵ Je défendais déjà ce point de vue dans le chapitre « De Crève-cœur à Douglass, qu'est-ce qu'un Américain ? ».

Dans son ouvrage paru en 2021, *Until Justice Be Done: America's First Civil Rights Movement, from the Revolution to Reconstruction* (New York: W.W. Norton & Company, 2021), l'historienne Kate Masur étudie l'agitation citoyenne des gens de couleur libres et des abolitionnistes blancs aux États-Unis depuis les débuts de la jeune république américaine jusqu'à la fin de la Reconstruction. Elle montre qu'au fil du temps, les actions des militants noirs et de leurs alliés blancs constituèrent un mouvement pour lutter contre les lois anti-Noirs visant clairement les gens de couleur libres mises en place bien avant la période de la Reconstruction. Sur le mouvement pour les droits civiques avant la guerre de Sécession en Louisiane, voir par exemple Caryn Cossé Bell, *Revolution, Romanticism, and the Afro-Creole Protest Tradition in Louisiana, 1718-1868* (Baton Rouge: Louisiana State University Press, 1997).

« Chemin de fer clandestin »²⁶, ou encore leurs interactions et les débats qui agitèrent la communauté noire libre du Nord dans les années précédant la guerre de Sécession²⁷.

Comme le souligne l'historienne Martha Jones, le statut des libres de couleur n'était à l'époque pas défini de façon claire « nationalement »²⁸. Comme pour les esclaves, la condition des libres variait selon les lieux (les villes, les comtés, les États) et les moments (par exemple, la loi sur les esclaves fugitifs de 1850 s'accompagna d'une restriction des droits des Noirs dans tout le pays, y compris des libres). Il peut donc sembler impossible d'écrire une histoire nationale des libres de couleur. Ces différences de condition d'un lieu à l'autre étaient, bien sûr, déjà perçues par ces derniers, eux-mêmes conscients de toute la difficulté qu'il y avait à unifier tous les gens de couleur libres du pays autour d'un projet commun. Pourtant, la volonté de se rassembler au sein de conventions de gens de couleur au niveau national, à partir de 1830, semble attester d'une prise de conscience que l'obtention de droits pour tous les Noirs passerait peut-être par un mouvement de lutte organisée transcendant les différences de condition de vie matérialisées par les lois et coutumes locales. Bien que soumis à des lois étatiques ou plus locales différentes, ces militants avaient en commun le préjugé de couleur qui les maintenait à la marge de la société américaine.

Peu d'historiens se sont penchés sur ce que l'on nomme depuis peu le « mouvement des conventions de gens de couleur » (*Colored Conventions movement*). Il est un fait que certains activistes noirs libres, plus ou moins connus, plus ou moins célèbres, plus ou moins influents, voire totalement inconnus, décidèrent de se rassembler au sein d'une organisation qui ne serait pas une société antiesclavagiste ou abolitionniste, mais qui serait formée à leur initiative et non à l'initiative de leurs sympathisants blancs, à une échelle qui ne serait plus celle des

²⁶ Sur les activités du « Chemin de fer clandestin » (*Underground Railroad*), voir par exemple Eric Foner, *Gateway to Freedom: The Hidden History of America's Fugitive Slaves* (Oxford: Oxford University Press, 2015).

²⁷ Voir par exemple, pour ne citer que quelques ouvrages parus depuis le début des années 2000 : Patrick Rael, *Black Identity and Black Protest in the Antebellum North* (Chapel Hill: University of North Carolina Press, 2003) ; Margaret Hope Bacon, *But One Race: The Life of Robert Purvis* (Albany: State University of New York, 2007) ; Newman, *Freedom's Prophet* ; Julie Winch, *A Gentleman of Color: The Life of James Forten* (Oxford; New York: Oxford University press, 2002) ; Adelaide M. Cromwell, *The Other Brahmins: Boston's Black Upper Class 1750-1950* (Fayetteville: The University Of Arkansas Press, 2002) ; Richard M. Blackett, *Making Freedom: The Underground Railroad and the Politics of Slavery* (Chapel Hill: University of North Carolina Press, 2013) ; T. Stephen Whitman, *Challenging Slavery in the Chesapeake: Black and White Resistance to Human Bondage, 1775-1865* (Baltimore: Maryland Historical Society, 2007). À ces ouvrages s'ajoute une longue liste d'articles scientifiques et chapitres d'ouvrages, que je n'ai pas la place de citer ici.

²⁸ Voir Martha S. Jones, *Birthright Citizens: A History of Race and Rights in Antebellum America* (Cambridge: Cambridge University Press, 2018).

églises ni même des villes, mais à une échelle « nationale », pour débattre de leurs propres conditions de vie au sein de la société américaine. Le premier de ces rassemblements à l'échelle nationale eut ainsi lieu en 1830. Pendant mes recherches pour mon travail de thèse, alors que je documentais l'existence d'un mouvement émigrionniste noir à partir de la fin des années 1810 et jusqu'à la guerre de Sécession, je découvris que des gens de couleur libres se réunirent régulièrement au sein de ce qu'ils nommèrent « conventions de gens de couleur »²⁹ à partir de 1830, à l'échelle nationale et même parfois transnationale (ce fut le cas par exemple de la convention qui se réunit à Toronto en 1851³⁰).

Comme je l'ai déjà indiqué plus haut, ce qui m'intéressait alors dans les rapports publiés par ces conventions, c'était essentiellement les débats qui avaient opposé leurs membres au sujet de la colonisation (dans son acception américaine au XIXe siècle, c'est-à-dire désignant la formation de colonies de Noirs américains libres ou émancipés en Afrique, à l'initiative de l'ACS) et de l'émigration volontaire entre 1830 et le début de la guerre de Sécession. Ces vifs débats au sein de la communauté noire libre avaient même mené à une fracture durable entre certains de ses membres les plus influents, poussant les émigrionnistes (Martin Delany, James Theodore Holly, entre autres) à se rassembler au sein de « conventions pour l'émigration » (*Emigration Conventions*) dans les années 1850. Cela étant dit, les débats au sein des conventions de gens de couleur ne se concentraient pas exclusivement sur le sujet de l'émigration et d'une éventuelle séparation géographique ou sociale entre Noirs et Blancs. Même si j'avais remarqué que ces conventions furent aussi le lieu où ces hommes et femmes, pour la plupart issus de la classe moyenne et de l'élite noire du Nord, se réunissaient pour tenter d'élaborer une stratégie de respectabilité pour « faire progresser » la communauté, obtenir davantage de droits et le respect de la société américaine au sens large, je n'avais pas jugé utile de creuser ce sujet, qui s'éloignait de la problématique de ma thèse, déjà très longue au demeurant.

L'historiographie concernant les conventions de gens de couleur était alors – et reste de nos jours – très mince. Le premier – pour ne pas dire le seul – travail d'envergure à propos de

²⁹ La façon dont les membres de ces conventions les désignèrent changea avec le temps. La convention qui se réunit en 1831 s'auto-nomma « Convention of the People of Colour », celle de 1832 « Convention for the Improvement of the Free People of Color in these United States », etc. Pour des raisons pratiques, je les désignerai ici et dans le reste de ce document sous l'appellation « conventions de gens de couleur ».

³⁰ Voir "North American Convention. Proceedings," *Voice of the Fugitive*, September 21, 1851, 2-3.

ces conventions a été mené par l'historien Howard Holman Bell à la fin des années 1960³¹. Bien qu'assez généraliste, son ouvrage *A Survey of the Negro Convention Movement, 1830-1861* (New York : Arno Press, 1969) reste l'ouvrage de référence sur les conventions de gens de couleur réunies avant la guerre de Sécession. Bell eut également le mérite de publier une édition scientifique des minutes et procès-verbaux des conventions nationales réunies entre 1830 et 1864³², source précieuse et unique jusqu'au projet mené par une équipe composée de chercheurs américains et d'étudiants de l'Université du Delaware, dirigée par P. Gabrielle Foreman : le *Colored Conventions Project* (2012-2020) – dont beaucoup de sources sont justement tirées de cet ouvrage de Bell. Grâce à ce projet numérique, un important corpus de minutes et comptes-rendus des conventions de gens de couleur est désormais accessible en ligne (voir <http://coloredconventions.org> et <https://omeka.coloredconventions.org>). Dans certains cas, on peut accéder à la version scannée de ces documents, dans d'autres cas, ces documents ont même été transcrits. Avant 2015, seule une petite partie de ces sources était accessible en ligne, et le reste était éparpillé à travers les États-Unis dans différentes bibliothèques. Le *Colored Conventions Project* propose également des expositions thématiques en ligne, portant sur certains aspects très pointus de ces conventions (pour ne citer qu'un exemple : « Que mangeaient-ils ? Où étaient-ils hébergés ? Les pensions de famille noires et le mouvement des conventions de gens de couleur »³³). Enfin, un premier ouvrage collectif dirigé par P. Gabrielle Foreman, Jim Casey et Sarah Lynn Patterson est paru en 2021, *The Colored Conventions Movement : Black Organizing in the Nineteenth Century*. Les essais publiés dans cet ouvrage reprennent globalement le contenu du site web *Colored Conventions Project : Bringing 19th-century Black Organizing to Digital Life* ; ils mettent en lumière certains sujets au cœur des préoccupations des activistes noirs membres de ces conventions, ou se

³¹ Le premier article concernant les conventions de gens de couleur libres fut publié en 1904 par *The American Negro Academy*. Son auteur, John W. Cromwell, se fondait sur une petite poignée de sources primaires (quelques articles du *Liberator*, de *The North Star* et du *Anglo-African Magazine*, et quelques biographies de gens de couleur libres) pour dresser une très courte synthèse (23 pages) de ce mouvement dans la période 1830-1864 (Voir John W. Cromwell, *The Early Negro Convention Movement*, *The American Negro Academy*, Occasional Papers No. 9 (Washington, D.C.: American Negro Academy, 1904)). Par la suite, seule une poignée d'articles scientifiques a été publiée entre 1969 et 2021.

³² Howard H. Bell, ed., *Minutes of the Proceedings of the National Negro Conventions, 1830-1864* (New York: Arno Press, 1969).

³³ Voir *Colored Conventions Project: Bringing 19th-century Black Organizing to Digital Life*, "What Did They Eat? Where Did They Stay? Black Boardinghouses and the Colored Conventions Movement," <https://coloredconventions.org/boardinghouses/>, consulté le 4 février 2022.

concentrent sur un activiste – ou un groupe d’activistes – en particulier et son action au sein des conventions³⁴. Cet ouvrage collectif est le premier ouvrage majeur depuis celui de Bell au sujet des conventions de gens de couleur. Bien que ce ne soit pas l’objet de cet ouvrage éclectique, les chercheurs qui ont travaillé à ce projet voient dans ces conventions un premier moment de structuration de la lutte collective pour les droits des Noirs étatsuniens.

Je pars justement de l’hypothèse qu’un véritable *mouvement* de lutte pour les droits civiques se fit jour avant la guerre de Sécession, et plus précisément en 1830, année où se réunit la toute première convention de gens de couleur à Philadelphie. Organisée en réaction aux émeutes anti-Noirs qui avaient eu lieu en 1829 à Cincinnati (Ohio), cette convention fut, pour moi, le point de départ d’un mouvement coordonné, le mouvement des conventions de gens de couleur, que l’on peut tout à fait, et c’est l’objet de mon inédit, qualifier de premier mouvement de lutte organisée pour les droits civiques. D’abord national dans la première moitié des années 1830, le mouvement prit ensuite de l’ampleur à l’échelon local : à partir de 1836, partout dans le Nord, des conventions de gens de couleur se réunirent en effet régulièrement, non pas dans le but d’obtenir l’abolition de l’esclavage – de nombreuses sociétés spécifiquement abolitionnistes avaient déjà été créées dans ce but – mais avec la ferme intention de lutter pour l’obtention de la citoyenneté et de droits civiques pour les libres. Dans mon inédit, je montre que, bien que fermement opposés à l’esclavage, les membres de ces conventions se préoccupaient avant tout d’améliorer le sort des gens de couleur libres, qui souffraient alors d’une sévère restriction voire de la suppression totale, selon les États, des rares droits civiques qu’ils avaient acquis après la Révolution américaine – notamment le droit de vote. En m’appuyant sur une étude minutieuse des minutes et rapports de ces conventions, sur des articles de journaux de la presse noire comme de la presse blanche, mais aussi sur des pamphlets, discours et publications des militants noirs ayant pris part à ces conventions, je m’attache également à démontrer que ces conventions furent aussi le lieu privilégié de développement d’une idéologie transnationaliste, issue de la combinaison

³⁴ L’exposition virtuelle citée plus haut fait l’objet d’un article de Psyche Williams-Forsen dans cet ouvrage : “Where Did They Eat? Where Did They Stay? Interpreting Material Culture of Black Women’s Domesticity in the Context of the Colored Conventions,” in *The Colored Conventions Movement: Black Organizing in the Nineteenth Century*, edited by P. Gabrielle Foreman et al. (Chapel Hill: The University of North Carolina Press, 2021), 86-104.

de l'émigrationnisme et du nationalisme noir, dont j'ai déjà identifié les prémices dès les années 1820³⁵.

L'historiographie s'intéresse en réalité peu aux premières années des conventions (1830-1835), et davantage à ce qui se passe quand elles se réunissent à nouveau nationalement dans les années 1840. Les quelques historiens qui se sont intéressés aux conventions de gens de couleur se concentrent sur les dissensions au sein du mouvement – notamment sur la question de l'émigration –, et insistent sur le problème de *leadership* qui provoqua parfois de vives tensions entre les militants, menant épisodiquement à un arrêt temporaire des rassemblements de ces conventions à l'échelon national³⁶. Je pense que ces tensions au sein du mouvement ne sont pas très différentes de celles que l'on a pu par la suite observer dans les années 1960 à l'apogée du mouvement pour les droits civiques. Ces dissensions n'ont, selon moi, pas entravé le développement du mouvement et n'ont pas empêché les conventions de travailler à rassembler la communauté autour de causes communes. L'aspect nationaliste et transnationaliste de ces conventions de gens de couleur, la prise en compte dans mon analyse des conventions nationales mais aussi des conventions réunies à l'échelon plus local, des conventions pour l'émigration, de celles qui se réunirent au Canada, mais aussi des débats publiés sous la forme de pamphlets ou d'articles de journaux, sont ce qui fait l'originalité de mon travail. Je mets en avant les efforts déployés par ces gens de couleur libres pour se constituer en communauté – voire en nation –, une communauté aux expériences certes multiples et aux avis parfois divergents sur des sujets structurants comme la colonisation, l'émigration, le séparatisme, le nationalisme, l'éducation ou le travail, mais une communauté unie par une expérience commune : celle de l'exclusion de la société américaine due au préjugé de couleur ou de race. Dans *From Respectability at Home to Black Transnationalism: The Antebellum National Colored Conventions and the Quest for Civil Rights*³⁷, j'entends ainsi démontrer que les conventions de gens de couleur libres constituèrent un premier mouvement structuré de lutte pour les droits civiques au sein duquel le nationalisme noir mais aussi, dans une certaine mesure, le transnationalisme noir,

³⁵ Voir Claire Bourhis-Mariotti, « My subject is Haïti ».

³⁶ Les problèmes de rivalités entre leaders auraient nui à « la cause » et rendu les revendications des conventions presque inaudibles faute de consensus. Voir notamment Jane H. and William H. Pease, "Negro Conventions and the Problem of Black Leadership," *Journal of Black Studies* 2, no. 1 (Sep. 1971): 29-44 ; Cedric J. Robinson, *Black Movements in America* (London: Routledge, 1997).

³⁷ Voir le volume III de mon HDR.

se développèrent, conduisant certains de ses membres à s'intéresser, à différents moments des trois décennies précédant la guerre de Sécession, non seulement au sort des Noirs étatsuniens mais aussi au sort de la diaspora noire tout entière.

Épilogue : Des Conventions de gens de couleur libres à Black Lives Matter

Le 24 septembre 1883, 40 ans tout juste après avoir participé à sa première convention nationale de gens de couleur, Frederick Douglass prononça un discours passé à la postérité sous le titre « Why Hold a Colored Convention ? », cette fois en tant que président de la convention nationale qui se tenait alors à Louisville, dans le Kentucky. S'adressant en particulier à ses concitoyens blancs, Douglass dressait un état des lieux particulièrement sombre de la situation des Africains Américains, pourtant « nés sur le sol américain » et se considérant par conséquent « comme des Américains dans tous les sens du terme » :

Bien que l'homme de couleur n'ait plus à craindre d'être acheté et vendu, (...) [e]n dépit de toutes vos religions et lois, il est un homme exclu. (...) Dans de nombreux endroits où l'un de nos compatriotes [de couleur] est suspecté d'avoir commis un crime, les procédures ordinaires de la loi sont laissées de côté car considérées comme trop lentes pour répondre à la soif de justice impétueuse de la populace enragée. (...) Chacun sait que ce que l'on appelle la loi de Lynch est une loi qui s'applique particulièrement aux personnes de couleur et à personne d'autre³⁸.

Ces mots résonnent avec une intensité toute particulière alors que les violences policières semblent frapper la communauté africaine américaine plus que les autres dans l'Amérique d'après l'élection d'Obama, que l'on a sans doute trop vite qualifiée d'Amérique « post-raciale ». Ces mots pourtant, Douglass n'aura eu de cesse de les répéter à l'attention de la « population de couleur » et de ses concitoyens blancs, inlassablement, discours après discours, tout au long du XIXe siècle. Ces derniers, écrits pour certains il y a près de deux siècles, sont encore régulièrement cités par les observateurs de la vie politique et sociétale américaine qui constatent que leurs contenus restent « particulièrement d'actualité »³⁹. On ne compte plus le nombre de performances données par des personnalités africaines

³⁸ *National Convention of Colored Men, at Louisville, Ky., September 24, 1883* (Louisville: Courier-Journal Job Printing Company, 1883), 3-5. Frederick Douglass emploie l'expression « Lynch law » que je choisis de traduire par « loi de Lynch », car c'est ainsi que nous avons traduit l'article d'Ida B. Wells, « Lynch law », dans l'anthologie citée dans la deuxième partie du présent document de synthèse (voir *supra*).

³⁹ Voir par exemple Olivia B. Waxman, "The Enduring Timeliness of Frederick Douglass's Last Major Speech," *Time*, February 22, 2022, <https://time.com/6145012/frederick-douglass-speeches-hbo-video/>, consulté le 23 août 2022.

américaines interprétant les discours de Frederick Douglass. Il y a quelques mois, le 23 février 2022, la chaîne de télévision américaine HBO diffusait un nouveau documentaire sur Frederick Douglass intitulé *Frederick Douglass in Five Speeches*, confirmant l'intérêt renouvelé pour les discours et la vie du Sage d'Anacostia.

Lorsque le mouvement Black Lives Matter (BLM) vit le jour au milieu des années 2010, les médias, et pas seulement américains, l'ont immédiatement comparé, à tort ou à raison, au mouvement pour les droits civiques des années 1954-1965. Certains ont même établi un parallèle entre BLM et le mouvement abolitionniste, le voyant comme l'héritier d'une « tradition » des mouvements de protestation africains américains du XIXe siècle. On ne peut pas nier, hélas, que l'histoire africaine américaine est l'histoire de la lutte incessante de la population noire américaine, d'abord pour la liberté puis pour l'égalité des droits civiques, et à vrai dire, de la lutte contre le racisme systémique. En réalité, la « question raciale » a toujours été au cœur de l'histoire des États-Unis et de la construction de la nation. Il est donc important de continuer à étudier l'histoire du XIXe siècle afin d'éclairer le fait social et institutionnel qu'est la « race » dans les États-Unis du XXIe siècle. Il me semble que l'historien, en tant qu'expert du passé, a un rôle à jouer dans le présent : celui d'éclairer le présent en aidant à comprendre le passé. Je pense donc qu'il est important que les historiens ne se contentent pas de produire des écrits à l'attention d'un public érudit, mais participent à la transmission de l'Histoire en la diffusant hors les murs de l'université – ce qui n'est pas antinomique.

Quatrième partie

Le passé dans le présent : recherche et transmission

La diffusion (...) des connaissances
est une mission noble et essentielle¹.

Comme ce document de synthèse le laisse entrevoir, mon parcours professionnel, mon cheminement intellectuel et ma production scientifique ont été fortement influencés et sont le produit d'un certain nombre de rencontres que j'ai faites, d'opportunités que je me suis créées ou que j'ai su saisir, et d'expériences plus ou moins heureuses qui m'ont amenée à réfléchir à la direction que je voulais donner à ma carrière et à ma recherche. Même si j'imagine que la plupart d'entre-nous tente de séparer sa vie personnelle et sa vie professionnelle, il s'agit là le plus souvent d'un vœu pieux. La frontière entre nos deux « vies » est particulièrement poreuse. On peut le regretter, mais c'est un constat que j'ai pu faire à de nombreuses reprises ces 20 dernières années, et dans mon cas, les chevauchements, lorsqu'ils sont arrivés, se sont avérés positifs, et m'ont conduite à repenser le rôle de l'historien hors les murs de l'université.

En effet, si les occasions de participer à la diffusion de la recherche se sont ouvertes à moi à la suite de rencontres aussi bien dans le cadre privé que dans le cadre professionnel, je dois bien admettre que c'est d'abord grâce à mes enfants que j'ai pris conscience de l'importance pour le chercheur de consacrer une partie de son temps à la diffusion de la culture scientifique² auprès du « grand public » au sens large. Lorsque l'on devient enseignant-chercheur à l'université, on cherche avant tout à asseoir sa légitimité dans la communauté scientifique, communauté qui inclut essentiellement ses collègues et ses étudiants. Je n'ai pas

¹ Didier Delignières, « Publication scientifique et diffusion des connaissances », *Movement & Sport Sciences*, vol. 71, no. 3 (2010) : 1-2. <https://www.cairn.info/revue-movement-and-sport-sciences-2010-3-page-1.htm>. Consulté le 25 août 2022.

² La « diffusion scientifique », aussi désignée sous l'expression « vulgarisation scientifique », est entendue comme « un ensemble de pratiques sociales, empruntant des médias différents (textes, livres, audiovisuels, informatique, expositions...) pour contribuer à l'appropriation de la culture et technique par des non spécialistes ». Daniel Jacobi, Bernard Schiele et Marie-France Cyr, « La vulgarisation scientifique et l'éducation non formelle », *Revue française de pédagogie*, No. 91 (avril-mai-juin 1990) : 81-111, 84. <https://www.jstor.org/stable/41163004>. Consulté le 25 août 2022.

fait exception. Même si j'ai toujours ressenti un profond besoin de transmettre mes connaissances au plus grand nombre, en tant que jeune maître de conférences, j'ai d'abord restreint cette activité de transmission à mon milieu professionnel – il s'agissait sans doute pour moi de « faire bonne impression », de m'intégrer à la communauté scientifique, et d'asseoir mon autorité auprès de mes étudiants. Diffuser son savoir en-dehors de l'université ou de la communauté scientifique, sortir de sa « zone de confort » (une zone pas toujours très confortable pour le jeune chercheur), est un exercice que beaucoup d'enseignants-chercheurs considèrent comme périlleux, risqué, ou même sans intérêt. Comme le font très justement remarquer Sylvie Plane et Fanny Rinck, chercheuses en sciences du langage, « produire de la vulgarisation conduit son auteur à se placer hors de sa communauté » ; « le chercheur peut ainsi faire l'objet de suspicions au sein de sa communauté lorsqu'il communique en direction de non spécialistes, surtout si ce positionnement s'accompagne d'une exposition médiatique³. »

La peur du jugement de mes pairs d'une part, la peur de ne pas être capable d'intéresser un public non-universitaire et *a priori* néophyte d'autre part, m'ont retenue de me porter volontaire pour donner des « conférences grand public » (dans le cadre par exemple de l'« université ouverte ») et m'ont conduite à décliner quelques propositions d'entretiens avec

³ « À l'inverse, il est des contextes universitaires dans lesquels la vulgarisation est valorisée car elle représente la capacité qu'a un chercheur de tenir un discours qui ne soit pas élitiste ou réservé à une minorité d'initiés, et qui pour être accessible ne sacrifie pas à l'exigence des contenus. Ainsi, dans le champ des mathématiques, la vulgarisation peut s'appuyer sur une tradition d'actions en faveur de « la dissémination des mathématiques », selon l'expression consacrée, dont elle tire un prestige reconnu par l'institution universitaire. » Voir Sylvie Plane et Fanny Rinck, « Les discours de vulgarisation. De leur élaboration et leur circulation à leur place dans la culture professionnelle des enseignants », *Repères* [En ligne], N°63 (2021) : 19-40. <http://journals.openedition.org/reperes/4089>. Consulté le 25 août 2022. Cette culture de la diffusion scientifique ne me semble pas encore bien ancrée dans le domaine des sciences humaines et sociales. Quelques collègues historiens m'ont témoigné avoir fait l'objet de commentaires méprisants de la part de leurs pairs après être apparus dans une émission télévisée, par exemple. Pourtant, de nombreux dispositifs ont été mis en place ces dernières années pour promouvoir les liens entre sciences et société. Par exemple, la plupart sinon toutes les universités françaises ont un programme d'« université ouverte ». Toujours au niveau des établissements d'enseignement supérieur, un réseau des vice-présidents « Science et société » (i.e. chargés de la diffusion de la recherche) a été créé en mars 2021 (voir <https://www.aefinfo.fr/depeche/662669>, consulté le 6 septembre 2022). En novembre 2021, la Conférence des Présidents d'Université a réuni pour la première fois un groupe de travail nommé « Science et société ». (voir <https://www.aefinfo.fr/depeche/660749>, consulté le 6 septembre 2022). La diffusion de la culture scientifique est par ailleurs de plus en plus valorisée par le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, qui souhaite se voir renforcées les « relations entre les scientifiques et les citoyens » (voir <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/diffusion-de-la-recherche-dans-la-societe-et-l-economie-renforcer-les-relations-entre-les-46097>, consulté le 6 septembre 2022).

des journalistes⁴. Les années passant, j'ai fini par laisser ma hantise de côté et par me « jeter dans le grand bain », et je suis heureuse de l'avoir fait.

1. Le chercheur dans la cité

Lorsqu'ils étaient petits, mes enfants me demandaient souvent ce que je faisais comme « travail ». Pour simplifier les choses, je leur disais que je faisais la même chose que leur institutrice, mais que mes élèves étaient des adultes, et que je leur enseignais l'anglais et l'histoire des États-Unis. Quand ils voulaient en savoir plus, notamment quand je m'absentais pour me rendre dans des colloques ou consulter des archives, j'ajoutais que j'écrivais des livres (ce qui était un peu exagéré mais faisait sens pour eux) à propos de l'histoire de l'esclavage, et que j'avais besoin de me déplacer pour rencontrer des collègues ou lire des documents anciens qui n'étaient pas disponibles près de chez nous. Ces explications semblaient leur suffire, et lorsque ma fille entra en classe de CM1, je compris que mes enfants n'étaient pas les seuls à s'intéresser à ce que je faisais – d'où ces questions récurrentes sur mon métier à chaque rentrée scolaire.

Il faut savoir que depuis l'adoption de la loi dite Taubira en 2001⁵, l'esclavage est l'un des sujets au programme d'histoire du 3^{ème} cycle (CM1-CM2-6^e). Or, les manuels d'histoire, y

⁴ Jenny Raflik-Grenouilleau, qui avait été l'une de mes collègues à l'université de Cergy-Pontoise et est désormais professeure d'histoire contemporaine à Nantes Université, m'avait incitée dès 2015 à m'inscrire sur le site internet « Les Expertes », en tant qu'experte « recherche ». Le site Les Expertes est « le premier annuaire gratuit, 100 % numérique, de toutes les femmes expertes françaises et francophones. Alors qu'en 2020, seulement 41 % des expert-e-s invité-e-s dans les médias français sont des femmes, le projet des Expertes propose une base de données unique de femmes chercheuses, cheffes d'entreprise, présidentes d'associations ou responsables d'institutions. » Voir <https://expertes.fr/le-projet/>. Consulté le 28 août 2022. Mon profil personnel est consultable ici : <https://expertes.fr/expertes/68283-claire-bourhis-mariotti/>. La création de ce « profil » m'a permis d'être contactée par de nombreux médias ces dernières années (voir CV détaillé).

⁵ Après l'adoption le 21 mai 2001 de la loi n° 2001-434 dite Taubira, tendant à la reconnaissance de la traite et de l'esclavage en tant que crime contre l'humanité, les programmes de l'école, du collège et du lycée ont été modifiés au fil des ans. À l'école primaire, depuis 2002, les programmes font référence à l'apparition d'une « nouvelle forme d'esclavage avec la traite des Noirs », et « l'abolition de l'esclavage en 1848 » fait partie des « repères chronologiques ». Au collège, les programmes, modifiés en 2008, prévoient un chapitre complet sur l'histoire de la traite et de l'esclavage à l'époque moderne en classe de 4^{ème}. En ce qui concerne les programmes scolaires du lycée, la question de l'esclavage intervient uniquement dans les programmes d'histoire de seconde. Le programme d'histoire de la classe de première, qui traite pourtant de la France, de la Révolution française à 1914, ne contient étonnamment aucune mention spécifique à l'esclavage, à son rétablissement par Napoléon Bonaparte, ni à son abolition définitive en 1848. J'ai pu en faire le triste constat lorsque ma fille était en première en 2021-2022. Son enseignant n'a jamais mentionné aucun élément en rapport avec l'esclavage ni même jamais prononcé le mot « Haïti ». Les programmes scolaires sont disponibles sur le site du Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse, voir <https://www.education.gouv.fr/recherche/tag/programmes-scolaires> (consulté le 26 août 2022). L'esclavage tient, *a priori*, une place plus importante dans les programmes scolaires des DOM-TOM : « Dans les départements d'outre-mer, la question de l'esclavage et de la traite négrière, l'étude des

compris récents, ne font que très peu cas de l'esclavage, et la plupart des professeurs des écoles ne sont pas titulaires d'une licence d'histoire. Même quand ils le sont, je sais, pour avoir enseigné dans un département de géographie et d'histoire à l'Université de Cergy-Pontoise, que l'esclavage n'est que très rarement enseigné aux étudiants de licence, et encore moins aux étudiants des Inspé (Instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation). Toujours est-il que l'enseignante de CM1 de ma fille était, et est toujours, très intéressée par l'histoire de l'esclavage, et met un point d'honneur à l'inclure dans ses enseignements d'histoire. Lorsqu'elle a appris que j'étais enseignant-chercheur, qui plus est « spécialiste de l'esclavage », elle m'a contactée afin de me proposer de venir parler de ce sujet aux élèves de sa classe. J'acceptai immédiatement. J'avais déjà eu affaire à un très jeune public, lorsque j'enseignais l'anglais dans des classes de CM1 et CM2 en 2000-2001⁶, et je voyais très bien quel type d'intervention je pourrais faire. Finalement, cette intervention, qui eut lieu le 18 mars 2015, prit la forme d'une mini-conférence interactive en français, s'appuyant sur la projection d'un Power Point riche en documents iconographiques (illustrations, cartes, etc.). Les élèves étaient invités à m'interrompre à tout moment pour me poser des questions, ce qu'ils firent volontiers. Nos échanges furent riches, et la séance, qui devait initialement durer une heure, se prolongea pendant deux bonnes heures. Ce fut mon premier pas dans le domaine de la « diffusion scientifique », et j'en garde un excellent souvenir.

Cette première expérience réussie avec un jeune public scolaire fut suivie de plusieurs autres, sous diverses formes. Fin 2016, je fus contactée par une bibliothécaire de la Bibliothèque intercommunale Anna Langfus de Sarcelles (Val d'Oise), qui souhaitait organiser d'une part une conférence « tout public » ayant pour objet « l'histoire des Noirs aux États-Unis », et d'autre part un atelier avec une classe de première d'un lycée de la ville sur « Martin Luther King et le mouvement de lutte pour les droits civiques des années 1960 ». Ainsi, le 25 février 2017, je donnai une conférence de deux heures intitulée « Panorama de l'histoire africaine américaine, des premiers esclaves de Jamestown à Barack Obama » au sein de la bibliothèque, devant un public hétéroclite composé d'une trentaine d'habitants de Sarcelles

sociétés coloniales ont une part importante dans ces programmes. » Voir « L'esclavage dans les programmes scolaires », https://media.eduscol.education.fr/file/Art_culture_sport/36/5/esclavage_dans_programmes_scolaires_109365.pdf, consulté le 26 août 2022.

⁶ Voir CV détaillé.

et de ses environs de tous âges – de 7 à 77 ans. Deux jours plus tard, j’animai une mini-conférence ayant pour sujet « La lutte pour les droits civiques aux États-Unis : Martin Luther King Jr. et la Marche sur Washington », suivie d’un travail en ateliers avec des lycéens de première ES du Lycée de la Tourelle (Sarcelles, Val d’Oise), accompagnés de leur professeur d’anglais.

Mes activités de diffusion scientifique auprès des publics scolaires prirent une autre dimension en 2018. Je connaissais depuis quelques temps la principale d’un collège de Stains (Seine-Saint-Denis), Madame Rachel Stoque, que j’avais rencontrée dans le cadre de conférences que j’avais données à l’invitation de l’association Haïti Mémoire et Culture (voir *infra*). À la fin de l’année scolaire 2017-2018, Madame Stoque me proposa de rencontrer plusieurs enseignants de son établissement, manifestement intéressés par la perspective de collaborer avec un enseignant-chercheur sur le sujet de l’esclavage, dans le cadre d’un projet de classe interdisciplinaire dont la finalité était la création d’un jeu vidéo dans lequel le héros devait être un esclave en fuite, et pas des moindres : Frederick Douglass. Les enseignants avaient obtenu une subvention du département de Seine-Saint-Denis pour rémunérer Tatiana Vilela Dos Santos, *Game designer / Interactive artist*, qui créerait le jeu vidéo à partir des travaux des élèves. Au premier semestre 2018, je devais justement assurer un enseignement intitulé « Slave Narratives from Print to Screen », qui était un cours partagé avec Sébastien Lefait, un professeur des universités de mon département spécialiste, entre autres choses, d’études filmiques. Dans le cadre de cet enseignement, nos étudiants devaient analyser des récits d’esclaves « imprimés » (avec moi), et ceux qui avaient été adaptés au cinéma ou à la télévision (avec mon collègue). Je rencontrai alors les trois enseignants du collège impliqués dans ce projet interdisciplinaire, Ali Chibani (lettres modernes), Yves-Marie Kerbaul (histoire-géographie) et Anouck Reche (anglais). Au-delà d’une collaboration autour du sujet de l’esclavage et des récits d’esclaves, je souhaitais que ce projet nous permette de créer un pont entre l’enseignement secondaire et l’université, en faisant se rencontrer les collégiens de la classe de 4^{ème} concernée et mon groupe d’étudiants de l’université Paris 8. De septembre à décembre 2018, je me rendis au collège à plusieurs reprises, tout d’abord pour une mini-conférence sur l’esclavage, ensuite, accompagné de deux étudiant(e)s volontaires, pour travailler en ateliers avec les collégiens qui devaient préparer des exposés en anglais sur les thèmes suivants : la vie de Frederick Douglass, le film *Chocolat* (2016), le port de Nantes à l’époque de l’esclavage, la vie d’Olaudah Equiano et l’œuvre *The Slave Ship* de J. M. W. Turner.

Le 10 décembre 2018, les collégiens se déplacèrent à l'université Paris 8, où ils présentèrent leurs exposés devant mon groupe d'étudiants, qui à leur tour présentèrent aux collégiens des exposés sur les récits d'esclaves étudiés pendant le semestre. On peut dire que ce projet fut globalement une réussite, un moment de collaboration et de partage apprécié de tous.

J'ai depuis eu deux autres occasions de travailler avec des publics scolaires. Quelques semaines avant le confinement de mars 2020, je répondis à l'invitation de l'enseignante d'anglais de ma fille, qui était alors en classe de 3^{ème} (Collège Jean Monnet, Feucherolles, Yvelines), et animai une conférence-débat en anglais s'appuyant sur un PowerPoint intitulé « An introduction to African American History, 1619-1865 : Slavery in the antebellum United States ». Enfin, plus récemment, je fus invitée à participer à une projection-débat avec 200 élèves du secondaire, aux côtés d'Éric Deroo et Pascal Blanchard⁷, autour de la projection d'une version abrégée (20 minutes) du documentaire « La Grande Guerre des Harlem Hellfighters » (version française)⁸. Cet événement, qui eut lieu le 12 mai 2022 à la salle municipale Georges Brassens de Villiers-sur-Marne (Val-de-Marne), était organisé dans le cadre de l'exposition « Soldats noirs » (du 10 au 28 mai 2022 à l'espace Jean Moulin à Villiers-sur-Marne, Val-de-Marne).

En même temps que ces activités auprès des élèves de primaire et du secondaire, je menais d'autres activités de diffusion de la culture scientifique auprès du « grand public » non scolaire. J'ai déjà évoqué mon intervention à la bibliothèque de Sarcelles. Par ailleurs, j'ai donné trois conférences « tout public » au sein de ce que j'appelle affectueusement mon « réseau haïtien ». Tout a commencé début 2016, avec la publication de la monographie tirée de ma thèse. Quelques semaines après la sortie de *L'union fait la force*, j'ai été contactée par Jacques Léon-Émile, le président fondateur de l'association Haïti Mémoire et Culture (HMC). Né à Port-au-Prince, où il a grandi, Jacques Léon-Émile a quitté Haïti pour New York à l'âge de 22 ans, puis s'est rendu en France, où il a effectué ses études et s'est définitivement installé.

⁷ Cet événement était organisé par André Rakoto, qui est Directeur du service départemental de l'Office national des anciens combattants. Éric Deroo est un historien français, ancien chercheur associé au CNRS (Unité mixte de recherche 7268 Anthropologie Bio-Culturelle, Droit, Éthique Et Santé à Aix-Marseille Université jusqu'en 2018), spécialiste de l'histoire et des représentations sociales, coloniales et militaires. Pascal Blanchard est un historien français et documentariste, ancien chercheur associé au CNRS, spécialiste de l'Empire colonial français, des études postcoloniales et de l'histoire de l'immigration française. Depuis décembre 2020, il est chercheur-associé au Centre d'histoire internationale et d'études politiques de la mondialisation à l'université de Lausanne.

⁸ « La Grande Guerre des Harlem Hellfighters » est un documentaire réalisé par François Reinhardt en 2017. Voir https://www.film-documentaire.fr/4DACTION/w_fiche_film/53249_1, consulté le 28 août 2022.

Monsieur Léon-Émile a conservé des liens forts avec son pays, où il se rend régulièrement, et a créé l'association HMC en 2000 dans le but de sauvegarder la mémoire et la culture d'Haïti à travers deux axes : l'histoire et la littérature⁹. L'activité principale de cette association est l'organisation de conférences en histoire ou en littérature sur des sujets en lien bien sûr avec Haïti, à destination principalement de la communauté haïtienne de Paris, particulièrement nombreuse¹⁰, mais aussi de toute personne intéressée par la culture haïtienne. Jacques Léon-Émile, qui avait lu mon ouvrage, me proposa de venir le présenter dans le cadre des activités de son association. Il m'expliqua alors que les Haïtiens connaissaient particulièrement mal l'histoire de leur pays, notamment l'histoire du XIXe siècle, parce qu'elle n'était pas enseignée dans les écoles du pays, et que peu d'historiens haïtiens avaient publié des études portant sur cette période (un fait que j'avais pu constater lorsque j'effectuais mes recherches pour ma thèse). Ils connaissaient encore moins l'histoire des relations entre leur pays et les États-Unis, pour diverses raisons, notamment parce que l'occupation d'Haïti par les États-Unis au début du XXe siècle n'avait pas laissé que de bons souvenirs à la population. Une première conférence fut organisée au Centre Culturel Irlandais (Paris 5^{ème}), où HMC a ses habitudes, en avril 2016. Monsieur Léon-Émile avait même contacté les Presses Universitaires de Rennes qui lui avaient adressé une vingtaine d'exemplaires de mon ouvrage, qui furent vendus à l'issue de la conférence. Je n'ai depuis jamais rompu le contact avec Monsieur Léon-Émile (qui se trouve être l'époux de Madame Stoque, la principale du collège de Stains que j'ai évoquée plus haut), et je me rendis à nouveau au Centre Culturel Irlandais par deux fois en 2018, pour deux conférences sur Frederick Douglass, l'affaire du Môle Saint-Nicolas, et Haïti à l'exposition universelle de Chicago en 1893.

Quelques jours après ma conférence de 2016 pour l'association HMC, j'acceptai l'invitation d'Anne Vial à venir présenter cette même monographie dans l'émission qu'elle anime sur Fréquence Protestante (100.7 FM). Je ne pensais pas que mon ouvrage puisse

⁹ HMC a reçu le Prix du Rayonnement de la langue et de la littérature françaises (médaille de vermeil) de l'Académie française en 2012. Voir <https://www.academie-francaise.fr/association-haiti-memoire-et-culture>, consulté le 29 août 2022.

¹⁰ « Selon les chiffres de l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE) il y avait en 2017 environ 87 000 personnes originaires d'Haïti établis en France avec un statut régulier. Cependant, en prenant en compte les Haïtiens établis sur l'ensemble du territoire français, tous statuts confondus, ainsi que les Français d'origine haïtienne de première génération, on peut raisonnablement réévaluer ce nombre à plus de 100 000. » La grande majorité de la communauté haïtienne qui vit en métropole réside dans la région Île-de-France. Voir « Haïti en France », Site de l'Ambassade de la République d'Haïti en France, <https://ambassadehaiti-france.org/haiti-en-france/>, consulté le 29 août 2022.

intéresser qui que ce soit en dehors du monde académique, mais je tenais là une première expérience radiophonique, et ma hantise de ne pas être à la hauteur, de ne pas être légitime pour m'exprimer dans les médias était atténuée par le fait que Fréquence Protestante était une radio relativement confidentielle. En définitive, cette première interview radio se déroula sans encombre, et bien sûr j'en tirai des leçons pour l'avenir. J'eus par la suite d'autres occasions de présenter mes travaux de recherche, et plus précisément mon ouvrage *Isaac Mason, une vie d'esclave*, à la radio. Grâce à mon « réseau haïtien », j'eus l'honneur de voir une émission d'une heure sur Aligre FM, et une quinzaine de minutes du Journal d'Haïti et des Amériques (RFI) consacrées à mon livre. Je le présentai également lors d'une autre émission d'une heure sur Fréquence Protestante. J'avais pensé ce livre pour un lectorat mixte : je souhaitais qu'il puisse être lu aussi bien par un public universitaire que par le grand public s'intéressant au sujet de l'esclavage. Il était donc primordial pour moi de pouvoir en faire la promotion, non seulement dans le milieu universitaire (à l'occasion de séminaires ou de journées d'étude par exemple), mais aussi en-dehors de ce cercle très fermé.

Parce que je m'étais inscrite sur le site Les Expertes, mais aussi parce que certains collègues me recommandèrent auprès de journalistes avec lesquels ils avaient déjà travaillé, je fus contactée occasionnellement par les médias (radio, télévision, presse écrite, presse en ligne). Ces sollicitations me conduisirent à me poser non seulement la question de ma légitimité, mais aussi celle de la place du chercheur dans la cité et, en l'occurrence, dans les médias dits « populaires ». J'étais la première à estimer que les chercheurs n'étaient pas suffisamment présents dans les médias, et que certains sujets de société auraient mérité de bénéficier de l'expertise d'universitaires spécialistes de ces sujets. Maintenant que l'on me sollicitait pour obtenir mon « expertise », je me demandais si j'étais suffisamment « experte » pour répondre aux questions des journalistes, et si j'étais capable d'adapter mon discours pour transmettre mes connaissances au grand public – si je pouvais faire simple sans être simpliste. Il s'agit d'un numéro d'équilibriste : « les chercheurs doivent apprendre à vulgariser leur discours et à le traduire dans un langage moins hermétique ; il ne s'agit pas ici de simplifier le discours de la recherche, encore moins de le dénaturer mais d'accepter que son public n'est plus le même¹¹. » Je fis quelques passages « en direct » dans les médias radiophoniques entre

¹¹ Maurice Tardif et Ahmed Zourhhal, « Enjeux et difficultés de la diffusion de la recherche sur l'enseignement entre les milieux scolaires et universitaires », *Les Sciences de l'éducation - Pour l'Ère nouvelle*, vol. 38, no. 4

2016 et 2018. On me demandait alors mon avis d'experte au sujet des « tensions raciales » dans « l'Amérique de Trump », ou sur l'évolution de la situation de la communauté africaine américaine depuis le mouvement de lutte pour les droits civiques des années 1960 (à l'occasion des 50 ans de l'assassinat de Martin Luther King) ou encore sur Frederick Douglass, l'année du bicentenaire de sa naissance. Ne me considérant absolument pas comme une commentatrice politique, je me suis toujours contentée d'intervenir pour apporter un éclairage historique sur les sujets sur lesquels on m'interrogeait. Évidemment, je pouvais tisser des liens entre le passé et le présent, et c'était sans doute tout l'intérêt de mes interventions dans les médias. Mais je me suis toujours attachée à rester à ma place d'historienne.

En 2020, je fus sollicitée de façon plus régulière par les médias, en ma qualité de spécialiste de l'histoire africaine américaine, notamment à la suite de la mort de George Floyd, mort qui intervenait qui plus est en pleine campagne présidentielle aux États-Unis. Le 7 juillet 2020, je participai à l'émission télévisée *DébatDoc* sur La Chaîne Parlementaire (LCP). Le 4 novembre 2020, je fus invitée à commenter en direct les résultats de l'élection présidentielle américaine sur la chaîne B Smart (CNBC). Le même jour, je participai à une émission de la Radio et Télévision Suisse, « Présidentielle américaine : le suivi des résultats, décryptages et analyses entre 6h et 6h30 ». Dans ces deux derniers cas, on me demanda de commenter les résultats (alors en cours) de l'élection présidentielle américaine, et plus précisément d'interpréter les sondages concernant le vote des électeurs africains américains. Le 7 novembre 2020, alors que les résultats étaient cette fois définitifs, je fus interviewée par France Info, cette fois encore pour analyser le vote des Africains Américains à l'élection présidentielle américaine. Quelques mois plus tard, en avril 2021, alors que se tenait le procès de Derek Chauvin, le policier qui avait assassiné George Floyd, je fus également amenée à participer à quelques émissions radio.

Au-delà de ces interventions « directes » dans les médias, j'eus plusieurs fois l'opportunité de faire entendre ma voix d'experte de façon plus indirecte. Notamment, j'ai répondu favorablement aux sollicitations de journalistes dans le cadre d'articles qu'ils écrivaient sur des sujets sur lesquels j'estimais pouvoir apporter mon expertise – le réseau abolitionniste Underground Railroad (dans le cadre de la sortie de la série Amazon *The Underground*

(2005) : 87-107, <https://www.cairn.info/revue-les-sciences-de-l-education-pour-l-ere-nouvelle-2005-4-page-87.htm>, consulté le 25 août 2022.

Railroad), le racisme systémique aux États-Unis, Black Lives Matter, les Églises noires, l'origine du *Blackface*, et plus récemment la place de la *Critical Race Theory* dans le milieu universitaire français –, ce qui m'a valu quelques citations dans les médias français ou francophones (journaux de presse écrite et en ligne)¹². Je tirai là aussi quelques leçons de cet exercice. Très vite, j'exigeai de pouvoir relire les articles définitifs pour pouvoir valider les citations ou les analyses que l'on m'attribuait et, dans la mesure du possible, je demandai quelles questions me seraient posées avant d'accepter un entretien – ou tout au moins, je n'acceptai plus d'entretien avant que l'on m'ait communiqué, sinon les questions précises, tout au moins les thèmes sur lesquels je serais amenée à donner mon expertise.

Enfin, j'ai eu l'opportunité de signer trois articles de diffusion scientifique, dont deux pour le magazine *Historia* (une revue mensuelle de vulgarisation consacrée à l'histoire)¹³ et un pour le site internet *Retronews* (le site de presse de la Bibliothèque Nationale de France)¹⁴. Écrire un article « de vulgarisation » n'est pas aussi simple que je le pensais. Même si les sujets que l'on me demandait de traiter s'inscrivaient tout à fait dans mon domaine de compétence, les contraintes éditoriales des périodiques et magazines non-académiques diffèrent tellement de celles des revues scientifiques que le chercheur se retrouve fort dépourvu lorsque le rédacteur-en-chef du magazine en question lui renvoie son premier jet en lui expliquant que l'article est très intéressant mais « trop long », « trop détaillé », « trop érudit ». Même en négociant le nombre de mots ou de pages autorisés, il fallait, par exemple dans le cas des articles écrits pour *Historia*, diminuer drastiquement la longueur de ma prose. Mon article sur Frederick Douglass, comme mon article sur l'esclavage, devaient initialement occuper une double-page maximum. Après en avoir lu la première version, Victor Battaggion, le rédacteur-en-chef d'*Historia*, accepta de m'accorder deux double-pages pour chacun de ces articles, mais je devais encore, pour respecter cette contrainte de taille, diminuer mes articles de moitié. Comment peut-on rester précis lorsque l'on doit supprimer un grand nombre de détails ? Quelle ne fut pas ma surprise lorsque Victor Battaggion m'annonça que je devais impérativement supprimer toutes les notes de bas de page, toutes les références à mes

¹² Voir « Citations dans les médias », CV détaillé, pages 172-173.

¹³ Voir Recueil de publications, pages 507 à 521.

¹⁴ Voir CV détaillé, page 160.

sources, et la plupart de mes citations¹⁵ ! Il me fallait non seulement mieux prendre en compte le niveau d'expertise du lectorat mais aussi le support de publication. Par ailleurs, moi qui ai en général beaucoup de difficultés à trouver des titres explicites tout en étant relativement courts pour mes productions scientifiques, je devais à présent trouver des titres à la fois « percutants », « accrocheurs » voire... « sexy ». Si je réussis finalement à « couper » mes articles tout en conservant leur cohérence et leur validité scientifique, j'eus beaucoup plus de mal à trouver des titres et sous-titres appropriés au format du magazine. Chacun d'entre eux fit l'objet de vives discussions, mais nous finîmes chaque fois par trouver un consensus. Je tenais absolument à ce que les titres ne soient pas trompeurs et restent pertinents – certains des titres proposés par mon interlocuteur étaient certes « sexy » mais ne correspondaient pas au contenu de l'article. Je comprenais mieux pourquoi nombre de « chercheurs croient que parce qu'on leur demande de parler dans des mots simples, ils vont être dévalorisés¹⁶. » C'est d'ailleurs parfois la raison de leur refus d'intervenir dans les médias – ou des soupçons qui pèsent sur ceux qui se prêtent à l'exercice. Pour ma part, j'ai trouvé cette expérience intéressante et formatrice. Comme me l'a confié ma fille, « là au moins on comprend ce que tu dis ». En définitive, mon objectif de diffusion de la culture scientifique au plus grand nombre a été atteint, et je continuerai volontiers à me prêter à cet exercice à l'avenir.

Si mes activités de diffusion de la recherche se sont pour la plupart avérées enrichissantes, je garde tout de même un goût amer d'un entretien filmé que j'ai donné au sujet du « N-word » pour le média en ligne BRUT. J'avais accepté de répondre aux questions d'une jeune journaliste de BRUT, qui n'était autre qu'une de mes anciennes étudiantes de l'université de Cergy-Pontoise. Aujourd'hui encore, lorsque je regarde le résultat de ce long entretien (30 minutes), coupé pour aboutir à un sujet d'environ 3 minutes, j'ai le sentiment d'avoir fait correctement mon travail, et je sais que je n'ai fait qu'expliquer l'origine, l'histoire du mot en question, de façon purement factuelle et bien documentée. Hélas, j'ai commis l'erreur de lire les commentaires faits sur la page Facebook de BRUT à la suite de la diffusion de ce sujet, que sa réalisatrice avait choisi d'intituler « Pourquoi le mot « nigger » est polémique ». Les

¹⁵ Je venais de découvrir que « même s'ils peuvent être produits par des chercheurs, les discours de vulgarisation ne sont pas soumis aux mêmes obligations que les discours de recherche : il ne fait pas partie de leurs traits définitionnels de devoir préciser leurs sources, ni de situer la question qu'ils traitent dans son contexte d'émergence, ni d'explicitier la manière dont les savoirs qu'ils exposent ont été établis, ni de procéder à l'administration de la preuve. » Plane et Rinck, « Les discours de vulgarisation ».

¹⁶ Tardif et Zourhlal, « Enjeux et difficultés de la diffusion de la recherche ».

réactions étaient très diverses, mais j'ai surtout été choquée par quelques commentaires très polémiques, estimant qu'une « blanche » n'avait « pas le droit de parler des Noirs », et m'insultant de façon violente. J'en ai été longtemps perturbée. Ce que cette expérience malheureuse m'a enseigné, c'est qu'il ne fallait surtout pas lire ce qui circulait sur les réseaux sociaux – il est vrai que je m'en doutais un peu, mais j'ai pu le constater en première ligne. Elle m'a toutefois confortée dans l'idée que le chercheur tient un rôle indéniable de diffusion du savoir à l'attention d'un public non-initié, non-universitaire, et qu'il doit continuer à endosser ce rôle, même si son discours n'est pas systématiquement bien accueilli ni bien perçu par ceux auxquels il s'adresse. On ne peut pas plaire à tout le monde, mais à partir du moment où l'on reste le plus objectif possible et que l'on fonde son discours sur une recherche scientifique sérieuse, il est essentiel de diffuser le produit de cette recherche dans la cité.

Une des questions qui se pose à l'universitaire – en tout cas une des questions qu'on ne devrait, selon moi, jamais perdre de vue – est celle de l'articulation entre son travail scientifique, sa production en tant que chercheur, et sa responsabilité de citoyen. Même s'il nous semble parfois difficile de sortir de notre laboratoire ou de notre salle de cours, il est important que nous diffusions le résultat de nos recherches au-delà d'un public d'initiés. La recherche en sciences humaines, particulièrement en histoire, informe le présent. Le chercheur doit se poser la question de ce que sa recherche peut apporter à la société, et cette réflexivité critique doit l'amener à faire entendre sa voix dans l'espace public. Pour l'historien, il ne s'agit pas de prendre position sur un sujet de façon militante, mais plutôt de rendre accessible au plus grand nombre sa connaissance du passé pour expliquer ou éclairer les problématiques du temps présent. Certains diront que s'exprimer publiquement sur un sujet de société (par exemple la notion de racisme systémique), revient à déroger à la supposée neutralité scientifique et basculer du côté obscur de la politique ou du militantisme. Je suis au contraire convaincue que l'implication des chercheurs dans l'espace public est indispensable au nécessaire dialogue entre science et société : « à notre mission historique de valorisation de nos recherches auprès des étudiants, » doit s'ajouter « un objectif de valorisation plus large des résultats de nos travaux auprès de la société dans son ensemble¹⁷. »

¹⁷ Isabelle Collin-Lachaud et Géraldine Michel. « Valoriser la recherche : une nouvelle mission des enseignants-chercheurs ? », *Décisions Marketing*, vol. 97, no. 1 (2020) : 5-16, <https://www.cairn.info/revue-decisions-marketing-2020-1-page-5.htm>, consulté le 30 août 2022.

2. Recherche et enseignement

Tout comme il est important que le chercheur s'implique, autant que faire se peut, dans la valorisation de sa recherche, il est tout aussi important que les résultats de ses recherches irriguent, là aussi dans la mesure du possible, le contenu de ses enseignements et ses pratiques en tant qu'enseignant. Le maître de conférences (MCF) et le professeur des universités (PR) ne sont pas que des chercheurs : ce sont des enseignants-chercheurs, et comme la terminologie l'implique, ils ont une double mission d'enseignement et de recherche. Certes, j'enfonce là une porte ouverte : il est « évident » que PR et MCF doivent faire bénéficier leurs étudiants de leurs savoirs et savoir-faire, de leurs connaissances scientifiques, des résultats de leurs recherches – récentes et plus anciennes – gage de leur « valeur ajoutée ». Pourtant, il n'est pas toujours possible à l'enseignant-chercheur, aussi impliqué, engagé, inventif et volontaire soit-il, de faire entrer tout ou partie des résultats de ses recherches, souvent pointues, très spécialisées, dans sa salle de cours. Nous enseignons au sein de départements proposant des formations qui, malgré l'autonomie supposée des universités, doivent répondre à un grand nombre de critères définis par la réglementation (nombre d'heures par semestre, année ou diplôme, présence de cours ou modules obligatoires – langues vivantes, enseignements dits professionnalisants, stages ou expériences en milieu professionnel obligatoires, etc.). En licence surtout, les maquettes des formations font apparaître un certain nombre d'enseignements relativement généralistes ou de méthodologie pour lesquels la valeur ajoutée de l'enseignant-chercheur n'est pas immédiatement évidente – il arrive même qu'elle ne le soit pas du tout, et un enseignant non-chercheur peut être tout aussi apte à dispenser ces enseignements que le serait un enseignant-chercheur. Heureusement, même au niveau licence, il est possible au MCF ou au PR – ou au doctorant chargé de cours – de créer de véritables ponts entre ses activités de recherche et son enseignement.

Comme je l'ai déjà indiqué dans l'introduction du présent volume, je suis venue à la recherche, d'une certaine façon, par l'enseignement. Alors que j'étais PRCE à l'Université de Cergy-Pontoise, le directeur du département de Géographie et d'Histoire, au sein duquel j'effectuais la totalité de mon service, me confia la création d'un cours magistral (CM). Désireux d'enrichir l'offre de formation des étudiants en licence du département en leur proposant un cours d'histoire (discipline non-linguistique – DNL) en anglais, il me donna carte

blanche pour imaginer un enseignement en histoire des États-Unis. Il fallait simplement qu'il traite d'histoire moderne ou contemporaine. Mon intérêt pour l'histoire africaine américaine d'une part, et le constat que les étudiants en licence d'histoire ne bénéficiaient d'aucun enseignement d'histoire de l'esclavage au cours de leur cursus d'autre part, me poussèrent à proposer un CM dont le sujet serait l'histoire des Africains Américains, de l'arrivée des premiers esclaves sur le sol américain (1619) à l'abolition définitive de l'esclavage aux États-Unis (1865). Intitulé « African-American History : From Slavery to Freedom », ce CM, proposé en option aux étudiants de troisième année de la licence d'histoire et de la licence d'histoire-géographie, connut un franc succès. L'étude de certains discours de Frederick Douglass, notamment, passionnait les étudiants et donnait toujours lieu à des débats stimulants. La création et l'enseignement de ce cours (à la rentrée 2008) furent parmi les raisons qui me poussèrent à reprendre mes études et à m'inscrire en doctorat (fin 2009). Par la suite, ma recherche doctorale me conduisit à proposer un autre cours magistral, cette fois dans le cadre du master Études Européennes et Affaires Internationales au sein du même département, cours que j'intitulai « The Black Atlantic », fruit de mes réflexions autour du concept de Black Atlantic de Paul Gilroy, et dont l'objectif était l'étude de l'esclavage et des échanges atlantiques commerciaux, politiques et intellectuels dans la première moitié du XIXe siècle.

Depuis mon arrivée à l'Université Paris 8 en tant que maître de conférences, j'ai eu la chance de me voir confier quelques enseignements, tant au niveau licence qu'au niveau master, dont on m'a laissé la totale maîtrise du contenu. Ainsi, j'ai véritablement pu fonder mon enseignement sur ma recherche. En licence, j'ai déjà évoqué plus haut le cours « Slave Narratives from Print to Screen ». J'ai élaboré ce cours en binôme avec Sébastien Lefait alors que je travaillais sur mon ouvrage *Isaac Mason, une vie d'esclave*. Ce cours était un enseignement d'anglais pour non-spécialistes, ouvert dans le cadre du Centre de Langues de mon UFR, centre qui gère les cours de langues pour non-spécialistes de toutes les formations de l'université ou presque, en tout cas en licence. Nos étudiants étaient donc issus de licences variées (certains étaient inscrits en science politique, en histoire, en philosophie, en arts, etc.), le seul prérequis exigé étant d'avoir un niveau minimum B2 en anglais (niveau qui était vérifié en amont par le biais d'un test de positionnement obligatoire)¹⁸.

¹⁸ Le niveau B2 d'anglais est le quatrième niveau d'anglais du Cadre Européen Commun de Référence (CECR), qui définit les différents niveaux linguistiques (6 en tout) établis par le Conseil de l'Europe. Ces niveaux varient de A1 (débutant/utilisateur élémentaire) à C2 (bilingue/utilisateur expérimenté). B2 correspond au niveau « utilisateur

Au sein de la licence « d'anglais » (plus précisément, depuis la rentrée 2020, la licence LLCER « mondes anglophones ») de mon département, j'assure tous les ans ou presque des enseignements de « civilisation américaine » en deuxième année, dont le programme (il s'agit d'étudier l'histoire américaine de la Révolution à la fin du XIXe siècle) me permet de lier certains pans de ma recherche à mon enseignement. Par exemple, les séances consacrées à l'étude de la constitution américaine, de l'esclavage, de la Reconstruction ou de la ségrégation sont typiquement irriguées par ma recherche. J'ai également eu l'occasion de me voir confier un enseignement optionnel au niveau L2, puis un autre au niveau L3 l'année suivante, dans le cadre de l'ancienne maquette (2015-2019). J'en ai profité pour dispenser des cours en parfaite adéquation avec ma recherche : le premier s'intitulait « African-American History, From Slavery to Freedom, 1619-1865 » (L2), quand le second s'intitulait assez logiquement « African-American History, From Emancipation to the Fight for Civil Rights, 1865-1968 » (L3). Bien entendu, le lien entre recherche et enseignement est plus facile à établir au niveau master. Le format des cours (il s'agit de séminaires) comme le public visé permettent réellement de former les étudiants à la recherche par la recherche, et non plus seulement de les y initier de façon superficielle.

Les recherches menées dans le cadre de mon premier thème ont fait l'objet de plusieurs enseignements au sein du master Langues et Sociétés, parcours Études Transnationales et Transculturelles (master ETT – ouvert en septembre 2020). Le premier est un séminaire de la spécialité « mondes anglophones », dont le sujet est « The African American Migration Experience ». Dans ce séminaire de master 1 (M1), les masterants étudient, bien sûr, les mouvements migratoires volontaires qui sont au cœur de mon premier thème de recherche, mais aussi les mouvements migratoires des esclaves fuyant leur plantation, ou encore les mouvements migratoires contraints (de l'Afrique vers l'Amérique dans le cadre de la traite négrière, ou à l'intérieur des États-Unis dans le cadre de la traite intérieure). Les mouvements migratoires post-abolition sont également abordés (l'exode vers le Kansas, la Grande Migration). Bien que ce séminaire ait été pensé d'abord pour les étudiants inscrits dans la spécialité « mondes anglophones » du master ETT (il est dispensé en anglais), j'y accueille de nombreux étudiants issus d'autres masters, et au premier chef des étudiants du master

indépendant ». Voir <https://www.coe.int/fr/web/common-european-framework-reference-languages>, consulté le 30 août 2022.

Géopolitique, qui s'inscrivent dans mon séminaire au titre de leur unité d'enseignement (UE) libre. Outre ce séminaire, que j'assure seule, j'interviens dans deux autres séminaires du même master ETT, qui sont des séminaires dits « transversaux » en master 2 (M2), dispensés en français, que se partagent 4 collègues (à raison de 3 séances chacun) issus des 4 spécialités du master (« mondes anglophones » ; « les Suds » ; « les Nords » ; « mondes arabes »). L'un se nomme « Flux migratoires et exils », l'autre « Racisme et pensée raciale ». Dans le premier, j'aborde trois épisodes migratoires de l'histoire africaine américaine entre 1619 et 1930. Dans le second, je traite le sujet du racisme et de la pensée raciale sous l'angle de l'histoire (africaine) américaine – un sujet lié surtout à mon troisième thème de recherche. Enfin, au sein d'un autre parcours du même master Langues et sociétés, le parcours « Médias, Culture, 2 Langues » (MC2L), j'ai assuré, de 2018 à 2022 inclus, un séminaire dont l'intitulé général est « Racines du contemporain ». Cet intitulé « large » m'a permis de proposer aux étudiants un enseignement en lien avec mes recherches dans le cadre de mon troisième thème. Les seules contraintes étant de lier le contenu de cet enseignement avec le profil « médias » et « culture » du master et de créer des ponts entre le passé et le présent (« racines du contemporain »), j'ai construit ce séminaire autour des thèmes que sont le militantisme africain américain d'une part et les moyens de diffusion de ces idées militantes d'autre part, tout en amenant les étudiants à réfléchir aux nouvelles formes contemporaines de militantisme africain américain, et en incorporant une formation à la manipulation des outils numériques que sont les archives en ligne et les logiciels de transcription automatique des archives. Pour varier chaque année les thèmes de recherche abordés lors de ce séminaire et les documents d'archive analysés par les étudiants, j'ai tour à tour nommé ce séminaire « African American Political Thinkers, Black Identity and Racial Uplift Strategies », « Black Organizing in the Nineteenth Century » et enfin « The Colored Conventions Movement », et changé les contenus et modalités d'évaluation en conséquence.

Préparer et animer toutes ces séances de séminaires est très enrichissant. Elles sont toujours le lieu d'échanges particulièrement stimulants. Je ne compte plus le nombre de fois où certaines remarques des étudiants m'ont amenée à réfléchir sur ma propre production scientifique. Par ailleurs, parce que j'enseigne depuis 2014 au sein du master Langues et sociétés (et de 2014 à 2020 au sein du master Histoire et civilisations, un master à l'époque cogéré par l'UFR Textes et Sociétés et de l'UFR Langues et Cultures Étrangères de l'université Paris 8), je me suis vu confier la direction de 8 mémoires de recherche de M1, tous rédigés en

anglais, et de 5 mémoires de recherche de M2, la grande majorité rédigés en français (et j'ai participé à une vingtaine de jurys de soutenance de master)¹⁹. Les sujets de ces mémoires étaient bien sûr en lien avec mes thèmes de recherche – relations raciales aux États-Unis, militantisme africain américain, émigrationnisme et nationalisme noir, afrofuturisme, ou encore colorisme : des sujets cohérents avec mes propres intérêts de recherche. J'ai donc déjà une certaine expérience d'encadrement de la recherche en master. C'est un aspect de mon métier que j'apprécie tout particulièrement. Certains masterants veulent se sentir très suivis et très encadrés – voire maternés –, d'autres préfèrent l'autonomie. Trouver le bon équilibre, trouver sa place en tant qu'encadrant n'est pas toujours simple, mais je crois être parvenue à m'adapter à la personnalité et aux attentes de chaque étudiant tout en imposant à ces derniers un certain nombre de contraintes que j'estime nécessaires à leur réussite, et en définitive j'ai toujours eu d'excellentes relations avec mes étudiants. Par trois fois des étudiants de M2 m'ont demandé si j'accepterais de les inscrire en thèse, ce que j'ai évidemment dû refuser en leur expliquant que mon statut de MCF ne me le permettait pas. Une petite poignée d'autres étudiants, masterants dans d'autres universités, m'ont par ailleurs contactée dans le même but de s'inscrire en thèse sous ma direction. C'est pour cette raison, et d'autres que vais m'attacher à expliciter ci-après, que j'ai décidé de passer mon habilitation à diriger des recherches.

3. L'encadrement des doctorants

Aussi incroyable que cela puisse paraître, c'est par le biais de mes activités au sein du Haut Conseil de l'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur (Hcéres) que je me suis intéressée finalement très tôt dans ma carrière à l'encadrement doctoral. Pour tenter de faire bref, je suis arrivée au Hcéres un peu par hasard. En 2014, alors que je venais de prendre mes fonctions à l'université Paris 8, Jenny Raflik-Grenouilleau, qui était à l'époque maître de conférences à l'université de Cergy-Pontoise et déléguée scientifique au département d'évaluation des formations (DEF) du Hcéres, me proposa d'effectuer plusieurs missions d'évaluation de formations en langues, lettres et sciences humaines et sociales (niveaux

¹⁹ Voir CV détaillé, pages 154-155.

licence, licence professionnelle et master) de deux universités de la vague A²⁰. J'avais participé à la rédaction des dossiers d'autoévaluation de mon département lorsque j'étais PRCE à Cergy-Pontoise – à l'époque les évaluations étaient menées par l'AERES²¹ – et j'étais curieuse de passer de l'autre côté du miroir, de voir comment les dossiers rédigés par les porteurs de formations et remis par leurs universités étaient analysés et évalués. En 2014-2015, j'endossai donc le rôle d'« experte évaluation des formations » pour le Hcéres. Je trouvai la tâche particulièrement intéressante et instructive, voire indispensable. En effet, pour pouvoir évaluer en toute transparence les formations en question, il me fallait d'abord m'approprier la réglementation (par exemple le Cadre National des Formations), et donc lire, comprendre et assimiler tous les textes réglementaires encadrant notre métier d'enseignant (le DEF n'évalue pas les entités de recherche, c'est le travail du département d'évaluation de la recherche). Cette tâche peut sembler chronophage, et elle l'est vraiment, mais elle m'a permis de prendre conscience du fait que j'enseignais dans des formations dont j'ignorais jusqu'alors qu'elles étaient strictement encadrées par la réglementation. Plus exactement, je savais que notre métier était encadré par un grand nombre de textes réglementaires, mais pour être honnête, je n'avais jamais eu l'occasion d'en prendre connaissance, personne ne m'y avait jamais incitée, et je sais désormais que la plupart de nos collègues sont dans ce cas, et c'est bien normal. C'est normal, parce que la réglementation évolue quasiment tous les ans, et que se tenir au courant des dernières évolutions de la réglementation requiert de faire de la veille réglementaire. Or, il faut bien l'admettre, nous (enseignants-chercheurs) n'en avons absolument pas le temps.

Quoi qu'il en soit, à la fin de l'année 2014-2015, je fus contactée directement par le directeur du DEF qui, après avoir lu mes rapports d'évaluation, souhaitait me proposer d'intégrer le Hcéres en tant que déléguée scientifique (le terme « conseillère » se substitua à « déléguée » au cours de ma délégation). Si j'acceptais, je serais mise en délégation auprès du Hcéres, ce qui signifiait que je passerais un peu moins de temps à enseigner (la délégation ouvrant droit à une décharge partielle d'enseignement) mais que je pourrais consacrer une

²⁰ « Les campagnes d'évaluation menées par le Hcéres suivent un rythme quinquennal. Le calendrier adopté est ainsi compatible avec les exigences de la politique contractuelle de l'État qui a réparti les établissements concernés en 5 zones géographiques appelées vagues A, B, C, D et E. » Voir « Les campagnes d'évaluation », Hcéres, <https://www.hceres.fr/fr/les-campagnes-devaluation>, consulté le 31 août 2022.

²¹ L'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AERES), fondée en novembre 2006, fut dissoute et remplacée par le Hcéres en novembre 2014.

partie de mon temps à organiser les évaluations des établissements des vagues suivantes tout en continuant mes activités de recherche dans de bonnes conditions. Je vis là une occasion de mieux connaître les rouages de l'enseignement supérieur et de me constituer un réseau national : ma mission auprès du Hcéres impliquait, entre autres choses, de participer activement au recrutement d'experts dans toute la France, le principe même de l'évaluation telle que pensée par le Hcéres – en tout cas pendant les cinq années où je suis restée conseillère scientifique – étant l'évaluation par les pairs. J'acceptai donc cette mission. En tant que collaboratrice du Hcéres, je fus chargée de l'organisation scientifique des évaluations des formations et diplômes (niveaux licence, licence professionnelle, master) et, à partir de ma deuxième année de délégation, des écoles doctorales.

L'évaluation des écoles doctorales était l'aspect le plus intéressant de mon travail auprès du Hcéres, et on me confia très vite plus de responsabilités et plus de missions au niveau doctoral qu'aux niveaux licence et master. À l'époque, le délégué ou conseiller scientifique du Hcéres était chargé de constituer un comité d'experts, composé uniquement de directeurs et directrices (y compris adjoints) et de membres de bureaux et conseils d'écoles doctorales, en activité ou dont le mandat s'était récemment achevé, et de l'accompagner, dans tous les sens du terme, dans son évaluation des écoles doctorales (ED). Je connaissais déjà quelques collègues qui avaient ces qualités, et ce travail me permit d'en rencontrer d'autres. Surtout, j'accompagnais ces comités lors de leurs évaluations, y compris lors de la visite sur site des ED évaluées. Cette visite sur site se faisait en plusieurs temps, et incluait un entretien à « huis clos » avec un panel de doctorants, et un autre avec la direction de l'ED. En tant que conseillère scientifique, je n'avais pas le droit d'intervenir « sur le fond » pendant les échanges entre le comité et les représentants ou doctorants des ED évaluées, mais j'assistai à tous ces échanges et je devais m'assurer que le comité abordait tous les sujets de la feuille de route du Hcéres. Je devais enfin relire le rapport rédigé par le comité pour m'assurer que son contenu était cohérent avec les échanges qui avaient eu lieu pendant la visite. J'appris énormément de ces visites et de la préparation de ces visites. De la préparation, parce que je devais bien entendu connaître la réglementation encadrant les études doctorales sur le bout des doigts. Des visites, parce qu'au-delà de l'opportunité qu'elles représentaient de me constituer un réseau professionnel national, les échanges avec les collègues comme avec les doctorants étaient avant tout l'occasion pour moi de réfléchir à ce qu'était ou ce que devrait être l'encadrement doctoral. J'avais été, finalement peu de temps auparavant, l'une de ces

doctorantes que j'avais devant moi. Certains des problèmes abordés avaient été les miens. Certaines des solutions qui se dégagèrent après chaque échange entre le comité et les ED évaluées méritaient d'être plus largement appliquées. Visite après visite, mon intérêt pour l'encadrement doctoral se faisait plus vif, et mon travail de conseillère scientifique était pour moi très satisfaisant et très formateur.

Pourtant, je pris la décision de quitter mes fonctions au Hcéres au début de l'année 2020. Le directeur du DEF, Jean-Marc Geib, voulait renouveler mon contrat pour l'année universitaire 2020-2021, mais je déclinai son offre pour plusieurs raisons. Michel Cosnard, qui avait été nommé président du Hcéres en octobre 2015, avait quitté ses fonctions à l'automne 2019. Début 2020, le Hcéres restait sans président. De surcroît, Jean-Marc Geib devait partir à la retraite à la fin de l'année 2020. Or, la raison principale qui m'avait incitée à accepter sa proposition en 2015 était la politique d'évaluation « à des fins d'amélioration », affichée – et réelle, j'avais déjà pu le constater en tant que simple experte pour le DEF – par le Hcéres. L'évaluation des formations était en effet confiée à des enseignants-chercheurs experts dans leur domaine, à qui il était demandé de mener leurs évaluations de façon bienveillante et constructive. Contrairement à l'AERES qui attribuait des notes aux entités ou formations évaluées – sources de tensions très vives entre les établissements et l'AERES, et qui aboutirent d'ailleurs à la dissolution de cette dernière –, le Hcéres ne pratiquait pas la notation. On demandait aux comités de relever les points forts et les éventuels axes d'amélioration des formations évaluées, et de proposer des pistes d'amélioration ou d'évolution aux porteurs de formations. Je craignais que les changements d'orientation qui se profilaient avec l'arrivée d'un nouveau président ne fassent entrer le Hcéres dans une nouvelle ère, ou plutôt ne replongent le Hcéres dans le système de notation de feu l'AERES. Je voyais déjà quelles conséquences une telle politique aurait nécessairement sur les relations entre évalués et évaluateurs, des relations que mes collègues du DEF et moi-même avions contribué à apaiser, avec succès je crois, pendant cinq années. Enfin, j'avais pris mes fonctions de co-directrice de mon laboratoire de recherche le 1^{er} janvier 2020, et j'estimais que, même si je n'étais pas amenée à évaluer des entités de recherche, ces nouvelles fonctions étaient incompatibles avec une délégation au Hcéres.

De retour à plein temps dans mon établissement, je me consacrai à nouveau entièrement à mon travail d'enseignant-chercheur, et plus particulièrement aux tâches afférentes à mes fonctions de co-directrice de mon unité de recherche (UR). Depuis 2015, la direction de

TransCrit (Transferts critiques anglophones) est bicéphale. En juin 2019, Vincent Broqua, professeur de littérature et arts nord-américains, et moi-même fûmes élus co-directeurs de l'UR pour un mandat de 5 ans, correspondant au contrat quinquennal de notre établissement (2020-2025), pour une prise de fonctions en janvier 2020. Avant cette élection, j'avais déjà été très impliquée dans la vie du laboratoire. Dès janvier 2015, j'avais été élue membre du Conseil de l'UR (collège B), et j'avais intégré la cellule-financière (« cell-fi ») du laboratoire, ce qui consistait à aider à la gestion du budget. J'étais plus particulièrement chargée, en binôme avec une autre collègue, du suivi du budget des « missions », budget alloué aux collègues dans le cadre de leurs déplacements pour des études de terrain ou des participations à des événements scientifiques.

Je connaissais Vincent depuis septembre 2014, date à laquelle lui et moi avons intégré l'université Paris 8. L'idée de nous présenter ensemble à la direction de l'UR s'est faite tout naturellement. Vincent et moi travaillons réellement en binôme à la direction de l'UR ; nous prenons toutes les décisions importantes ensemble. Vincent étant professeur des universités, et enseignant-chercheur depuis bien plus longtemps que moi, il est évident qu'il a une meilleure connaissance des rouages de la recherche scientifique. Je bénéficie grandement de son expérience et de son expertise, qu'il partage volontiers avec moi, sur un grand nombre de dossiers. Travailler à ses côtés est un véritable privilège. Bien que fonctionnant en binôme, nous avons tout de même décidé de nous répartir la gestion quotidienne de certaines tâches, en fonction de nos compétences et de nos intérêts personnels. Par exemple, eu égard à mon expérience de secrétaire puis de vice-présidente et webmaster au sein de la société savante RÉDEHJA, je suis chargée de la gestion des listes de diffusion de l'UR. J'ai par ailleurs été responsable de la refonte des sites web externe (<https://transcrit.univ-paris8.fr>)

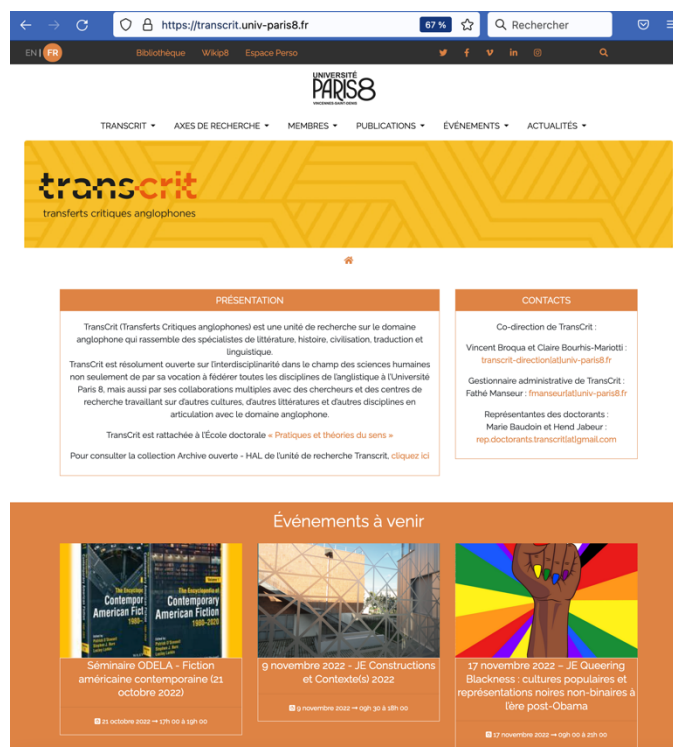


Figure 7 : page d'accueil du site web de Transcrit (transcrit.univ-paris8.fr) au 25 octobre 2022.

et interne (<https://transcritparis8.wordpress.com>) de notre UR, ainsi que du recrutement et du suivi d'une stagiaire (masterante) puis d'une vacataire (doctorante) pour la mise à jour régulière du site web externe. J'assure la mise à jour du site web interne.

Mon intérêt pour l'encadrement doctoral grandissant, j'ai souhaité être plus particulièrement chargée du suivi des doctorants de notre UR. Vincent Broqua s'implique bien sûr énormément dans le suivi des doctorants, mais disons que je suis leur premier interlocuteur au sein de TransCrit – après leur directeur ou directrice de thèse, cela va sans dire. Au 31 août 2022, TransCrit comptait autant de doctorants (y compris en cotutelle et/ou en inscription principale dans une autre université) que de membres enseignants-chercheurs titulaires, à savoir 43. Être chargée du suivi des doctorants de notre UR signifie que je suis en contact régulier avec l'école doctorale et particulièrement sa directrice, qui se trouve être membre de TransCrit. Je m'occupe notamment de la communication avec les doctorants au titre de l'UR, de leurs dossiers de demande de financement, de l'organisation des comités de suivi de thèse de tous les doctorants, et de la gestion des rapports rédigés par ces comités de thèse.

Nous avons la chance d'avoir deux représentantes des doctorants très dynamiques et impliquées au sein du Conseil de l'UR. Vincent et moi les avons encouragées à mettre en place un « séminaire des doctorants », ce qu'elles ont fait de façon magistrale. Ce séminaire (hybride) est un espace de rencontres et d'échanges scientifiques et méthodologiques d'autant plus important pour nos doctorants qu'un certain nombre d'entre eux vit en régions voire à l'étranger (l'un de nos doctorants vit et travaille en Haïti, par exemple). Enfin, avec l'aide de notre très efficace gestionnaire de laboratoire, les représentantes des doctorants, Vincent et moi avons organisé les premières « doctoriales de l'unité de recherche TransCrit » (en mode hybride,

UNIVERSITÉ PARIS 8
VICENNES SAINT-DENIS

Doctoriales TransCrit
2022

Vendredi 13 mai 2022
Comité d'organisation : Marie Baudoin, Claire Bourhis-Mariotti, Vincent Broqua, HEND JABEUR et FATHÉ MANSEUR

09h00 Accueil
09h30 **TABLE RONDE : L'APRÈS-THÈSE**
ANNE-CLAIRE FAUCONNEZ (MCF Paris 8), KAMILA BOUCHEMAL (Coordinatrice des Unités de Recherche et Adjointe à la Direction des services de la Recherche) et ANDRÉ RANOTO (Directeur de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre à Paris)

10h15 Pause
10h30 **ATELIER N.1 LANGAGE ET PERFORMATIVITÉ**
ÉLISE ANGIOI (MONICA MANOLESCU, Université de Strasbourg), AMIRA AROUS (SABINA TABACARI, Université Paris 8) ET JOHANNA GALIS (CARLINE BLANC ENCARNADIÓN, Université Toulouse-Jean Jaurès)

12h15 Déjeuner
13h15 **ATELIER N. 2 : REPRÉSENTATION DES COMMUNAUTÉS**
FLAVIA GIONTU (EMMANUELLE DELANDE-BRUN, Université Paris Cité) ET JEAN-GARY ESTIME (STÉPHANE DOUAILLER, Université Paris 8)

14h30 Pause
15h00 **ATELIER N. 3 : TENDANCES NUMÉRIQUES ET MONDES ANGLOPHONES**
KEYSER GUNGOR (GWEN LE COR, Université Paris 8) ET HOUDA HABBANE (MARIE-PIERRE JOUANNAUD, Université Paris 8)

16h15 Fin des doctoriales

transcrit
transferts critiques anglophones

UNIVERSITÉ PARIS 8
Maison de la Recherche - Salle MR002 & Zoom
2 rue de la Liberté, 93 526 Saint-Denis Cedex
Métro ligne 13 - Saint-Denis Université

Figure 8 : Affiche des Doctoriales de TransCrit (13 mai 2022).

pour permettre au plus grand nombre d’y participer et/ou d’y assister) en mai 2022. Cet événement ayant été plébiscité à la fois par les doctorants et par les enseignants-chercheurs de notre laboratoire, nous avons décidé de le rendre récurrent. Les prochaines « doctoriales de TransCrit » sont programmées pour le 12 mai 2023. Ces rencontres scientifiques ne sont pas la seule action à destination des doctorants que nous ayons mise en place. En 2020 – année du confinement qui a perturbé la bonne exécution de notre budget – nous avons décidé de consacrer une partie de notre budget à l’achat d’ouvrages pour les doctorants qui en feraient la demande. Nous avons poursuivi cette politique d’aide financière pour l’achat d’ouvrages en 2021 et 2022, et comptons bien la poursuivre pendant toute la durée de notre mandat si notre budget le permet.

Épilogue : l’HDR, comme une évidence

Mon intérêt pour l’encadrement scientifique des étudiants, qu’il s’agisse de masterants ou de doctorants, n’est pas nouveau. Depuis la direction de mémoires de master jusqu’aux actions que je mène à l’attention des doctorants de mon UR ou de la société savante RÉDEHJA²², en passant par les évaluations d’écoles doctorales auxquelles j’ai participé lorsque j’étais en délégation au Hcéres, mon désir d’encadrer des doctorants va croissant. Ma participation à des comités de suivi de thèse et surtout à deux jurys de soutenance de thèse en 2018 et en 2021 (en tant qu’examinatrice) ont achevé de me convaincre que je souhaitais pouvoir diriger des thèses.

Encadrer des doctorants me semble être une démarche naturelle pour le chercheur qui souhaite transmettre son savoir mais aussi partager ses questionnements avec de jeunes chercheurs qui seront peut-être amenés à devenir des collègues. Quelle meilleure façon pour l’enseignant-chercheur que je suis de conjuguer sa passion pour la recherche et sa soif de transmission ? Me lancer dans l’habilitation à diriger des recherches s’est imposé à moi comme une évidence. Même si j’ai bien conscience que nous nous auto-formons tout au long de notre vie de chercheur et que j’ai encore beaucoup à apprendre, je pense avoir désormais

²² Avec Elodie Peyrol-Kleiber (Université de Poitiers) et Linda Garbaye (Université de Caen Normandie), j’ai récemment coorganisé un colloque spécifiquement à l’attention des jeunes chercheurs (doctorants et jeunes docteurs) dont les thématiques de recherche rejoignent celles du RÉDEHJA. Intitulé « État des savoirs, enjeux et perspectives de la recherche sur la Jeune Amérique, 1607-1865 », ce colloque a eu lieu à la Fondation des États-Unis (Paris) les 29 et 30 septembre 2022. Voir le programme ici : <https://redejha.hypotheses.org/1605>.

acquis les compétences nécessaires à l'encadrement de doctorants. J'ai hâte de pouvoir suivre et guider de futurs doctorants dans la construction de leur thèse, et de les aider à devenir de jeunes chercheurs autonomes.

Conclusion

L'ineptie consiste à vouloir conclure¹.

Comment conclure un document de synthèse de carrière alors même que celle-ci est, je l'espère, loin d'être terminée ? La meilleure façon de conclure est peut-être de montrer que l'habilitation à diriger des recherches, loin d'être l'aboutissement de ma carrière, est en fait une étape nécessaire au passage vers la seconde partie de ma vie d'enseignant-chercheur. Dans le présent document, j'ai tenté de porter un regard réflexif et critique sur mon travail au cours de ces dix dernières années. Alors que cette auto-analyse – cette égo-histoire – touche à sa fin, je comprends que cette démarche, qui ne me paraissait pas naturelle il y a encore quelques mois, était nécessaire, voire salutaire. « Parce que l'homme est un être historique, parce que son historicité est constitutive de sa personne, il ne peut se construire lui-même sans un travail d'histoire². » En effet, savoir réfléchir sur sa pratique, sur ses méthodes, prendre le temps d'interroger la cohérence de sa production scientifique, dans un monde – particulièrement le milieu universitaire – où l'on manque cruellement de temps, me semble être un exercice absolument indispensable pour quiconque entend diriger de jeunes chercheurs. Il m'a fallu fournir des efforts de conceptualisation, de mise en perspective et de réflexion critique, dépasser certaines appréhensions et surtout apprendre à me faire confiance, ce que les échanges avec ma garante, Nathalie Dessens, ont grandement facilité. L'écriture de ce document, qui s'est finalement faite assez naturellement, m'a confortée dans ma vocation, et dans mon souhait de transmettre désormais ma passion, mon savoir et mon savoir-faire, à de jeunes chercheurs. Mais pour avoir la capacité de diriger d'autres chercheurs, il me faut avant tout réfléchir à la direction que j'entends donner à ma propre recherche, c'est-à-dire envisager la suite de mon parcours scientifique tel que je peux le voir

¹ Gustave Flaubert, *Correspondance, Première Série (1830-1850)* (Paris, G. Charpentier, 1887), 338. Italiques comme dans l'original.

² Antoine Prost, « Comment l'histoire fait-elle l'historien ? », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, No. 65 (2000) : 3-12, 12.

se dessiner aujourd'hui. Plutôt que de conclure sur le passé, je voudrais à présent me projeter dans l'avenir.

1. Colonisation et émigrationnisme

Il reste encore beaucoup de choses à découvrir et de pistes à explorer, dans les trois thèmes sur lesquels je travaille depuis la fin de ma thèse, et c'est heureux. Même si quelques ouvrages et articles scientifiques ont été publiés sur le sujet, particulièrement depuis le milieu des années 2010³, l'historiographie de la colonisation – dans le sens de déplacement contraint de gens de couleur libres et émancipés – et de l'émigrationnisme noir – compris comme le mouvement d'émigration volontaire des gens de couleur libres en-dehors ou à l'intérieur du territoire étatsunien – peut et doit encore être enrichie. En particulier, l'étude de ces phénomènes, dont j'ai contribué à enrichir l'historiographie sur la période 1820-1865, doit être poursuivie et élargie à la période antérieure de l'histoire américaine. Même si ma thèse et mes travaux postérieurs sur ces sujets couvrent principalement la première moitié du XIXe siècle, et bien que l'ACS ait été créée en 1816, un certain nombre de sources (citées dans mes travaux) montrent que l'idée de colonisation précède d'au moins un siècle la formation de cette société. Il y a fort à parier qu'alors qu'elles votaient des lois légalisant l'esclavage, déshumanisant une partie de leur population, les sociétés coloniales considéraient déjà que la présence d'une population de couleur libre en leur sein pourrait avoir des conséquences délétères sur leur « bon » fonctionnement. J'ai l'intuition que les quelques lois découvertes par Eric Burin, instaurant une forme d'éloignement forcé des gens de couleur libres et émancipés dans certaines colonies britanniques du Sud des futurs États-Unis dès la fin du XVIIe siècle, ne furent ni les premières ni les dernières votées pendant l'ère coloniale, et que les colonies du Nord, elles aussi esclavagistes jusqu'à la Révolution américaine, imitèrent sans doute leurs voisines plus au sud⁴. De même, il est tout à fait probable que devant l'hostilité grandissante des colonies à leur égard, les gens de couleur libres aient quitté leur colonie

³ Deux ouvrages notables sur le sujet de l'émigration vers Haïti et de la colonisation en Afrique parurent la même année : Sara Fanning, *Caribbean Crossing: African Americans and the Haitian Emigration Movement* (New York: New York University Press, 2014) ; et Ousmane Power-Greene, *Against Wind and Tide: The African American Struggle against the Colonization Movement* (New York: New York University Press, 2014).

⁴ En 1691, par exemple, la Virginie exigeait que les Noirs nouvellement affranchis quittent l'État. La Caroline du Sud adopta quant à elle une loi imposant des mesures d'éloignement des affranchis en 1722. Voir Burin, *Slavery and the Peculiar Solution*, 176.

d'origine de leur plein gré, et ce dans les mêmes années. Ce sont des pistes qui méritent d'être explorées, et qui pourraient tout à fait faire l'objet d'une ou plusieurs thèses de doctorat. Tout le problème est bien sûr l'accès aux sources. « C'est une des tâches les plus difficiles de l'historien que de rassembler les documents dont il estime avoir besoin⁵ », écrivait Marc Bloch. Alors que je travaillais sur mon ouvrage *Isaac Mason, une vie d'esclave*, je découvris dans les archives de l'État du Maryland que de nombreuses lois imposant la déportation des affranchis furent votées à la fin du XVIIIe siècle et au tout début du XIXe siècle. D'autres limitaient – ou interdisaient purement et simplement – l'entrée de gens de couleur libres originaires d'autres États sur le sol marylandais. Je pense donc que la recherche de sources en vue de l'étude de la colonisation – avant l'ACS – pourrait débiter par un dépouillement minutieux de la multitude de lois coloniales régulant la condition des esclaves et des gens de couleur libres de chaque colonie puis de chaque État de la jeune république américaine. Pour ce qui est de l'émigration volontaire à l'initiative des gens de couleur libres eux-mêmes, la tâche sera plus ardue puisqu'il n'existait aucun organe de presse noire avant 1827. Certains indices se trouvent peut-être dans les quelques recensements coloniaux disponibles, ou dans des journaux coloniaux qui pourraient éventuellement évoquer le sujet. Quoi qu'il en soit, l'histoire de la colonisation et de l'émigrationnisme à l'ère coloniale reste à explorer et me semble tout à fait prometteuse.

La colonisation, ou tout du moins la question de la gestion politique et concrète de la cohabitation entre population blanche et population noire libre avant la guerre de Sécession, pourrait par ailleurs faire l'objet d'études précises État par État. En 2014, à l'occasion d'un séjour à Houston, au Texas, où je participais à un colloque, j'ai passé quelques jours dans les archives de la bibliothèque de Rice University. En parcourant ces archives, je m'aperçus que le Texas, alors qu'il était indépendant (entre 1836 et 1845), avait passé des lois requérant que les gens de couleur libres quittent l'État, ou plutôt la petite république texane, car leur présence était considérée comme potentiellement dangereuse pour la sécurité du territoire. À ma grande surprise, je découvris qu'un certain nombre de gens de couleur libres firent tout leur possible pour rester au Texas, en saisissant les tribunaux locaux pour faire entendre leur voix. Ces gens de couleur libres, désespérés à l'idée de devoir laisser derrière eux le peu de possessions qu'ils avaient, ou de quitter le travail qui leur permettait de nourrir leur famille,

⁵ Marc Bloch, *Apologie pour l'histoire ou métier d'historien*, 2^{de} édition (Paris : Armand Colin, 1952), 42.

plaidaient leur cause auprès des autorités compétentes, certificats de bonne moralité ou de bonne conduite signés par de « respectables citoyens blancs » à l'appui. Je ne suis pas restée suffisamment longtemps à Houston pour photographier tous ces documents, mais je me suis toujours promis de retourner sur place explorer cette piste. Par manque de temps, je ne l'ai pas encore fait. Ce travail promet d'être extrêmement intéressant, car à ma connaissance rien n'a été écrit à ce sujet, qui a l'intérêt de mettre en lumière l'agentivité des gens de couleur libre, et leur résistance devant des lois qui entendaient à la fois les destituer de tous leurs biens sans dédommagement et les contraindre à émigrer vers des territoires voisins (les États du Sud profond par exemple) qui leur étaient non seulement inconnus mais aussi clairement hostiles. Le Texas est un espace mal connu, et l'histoire des gens de couleur libres du Texas, notamment pendant la période où le Texas était indépendant, a fait l'objet d'un nombre d'études très restreint. J'espère que ce sujet pourra lui aussi faire l'objet d'une future recherche, voire d'une future thèse.

Il reste également beaucoup d'études à mener sur la colonisation et l'émigrationnisme au XIXe siècle, y compris dans la seconde partie de ce siècle, après l'abolition de l'esclavage. Dans leur remarquable ouvrage *Colonization after Emancipation* (2011), Sebastian Page et Philip Magness montrent magistralement que Lincoln, un colonisationniste convaincu, tenta de mettre en œuvre des projets de colonisation jusqu'à sa mort avec une étonnante ténacité. Au-delà du projet avorté de colonisation de Chiriqui ou de la colonisation effective (mais rapidement abandonnée) de l'île à Vache qui font l'objet d'un des chapitres de ma thèse, Magness et Page affirment que Lincoln avait d'autres projets, comme celui d'envoyer des Noirs affranchis au Honduras britannique, en Guyane britannique et dans les Antilles néerlandaises. En fait, Lincoln demanda à son Secrétaire d'État, William Henry Seward, d'envoyer une circulaire à l'attention des puissances européennes (notamment l'Angleterre, la France, les Pays-Bas, et le Danemark) et des nouvelles républiques d'Amérique Centrale, leur signalant que le gouvernement américain était prêt à entrer en négociation avec toute nation se déclarant intéressée à accueillir des gens de couleur libres (notamment des *contrabands*) en leur sein ou dans leurs colonies tropicales le cas échéant – apparemment sans grand succès. En réalité, j'ai eu l'occasion de découvrir dans les archives nationales de Pierrefitte-sur-Seine que, loin de décliner l'offre de Lincoln, la France se montra intéressée par la perspective d'accueillir des gens de couleur libres, affranchis ou *contrabands*, d'une part dans ses colonies des Antilles et de Guyane, et d'autre part sur le front, car à l'époque la France

menait, aux côtés de l'Espagne, une expédition au Mexique dont l'un des objectifs était de déstabiliser les États-Unis, eux-mêmes en proie à une guerre civile sanglante⁶. En 2015, ma collègue Céline Flory⁷ (qui a depuis choisi de travailler sur d'autres sujets) et moi avons passé plusieurs jours à photographier une partie des archives de Pierrefitte et des archives nationales d'Outre-Mer à Aix-en-Provence dans l'idée d'étudier sérieusement ce sujet, oublié de l'historiographie française comme américaine. Nous avons pu constater que les correspondances entre l'État français et l'administration Lincoln sont suffisamment conséquentes pour conclure que l'offre de Lincoln n'est pas restée lettre morte. Il semblerait également que les négociations en vue de faire venir des gens de couleur libres pour travailler dans les plantations des colonies des Antilles aient été directement confiées aux autorités des colonies, voire dans certains cas aux planteurs eux-mêmes. C'est là aussi un sujet d'étude qui promet d'être passionnant, et qui requiert de se documenter à la fois dans les archives diplomatiques et gouvernementales françaises et américaines – un autre éventuel sujet de thèse en perspective.

2. Retrouver la voix des humbles

Je suis particulièrement fière de mon ouvrage *Isaac Mason, une vie d'esclave*. Ce qui fait ma fierté, en réalité, c'est la satisfaction d'avoir œuvré pour rendre public le parcours exceptionnel d'un homme discret, aux origines particulièrement modestes, dont j'estime qu'il fut un modèle pour sa communauté, mais aussi pour l'humanité tout entière. J'ai aimé me plonger dans la lecture de centaines de documents manuscrits, pour certains presque illisibles, parcourir des centaines d'articles de journaux dans l'espoir de retrouver une trace de ses activités, me lancer dans des recherches généalogiques pour tenter de prouver la véracité de son récit et reconstituer son parcours entre le moment où son récit s'arrête et celui où sa vie s'est achevée. Comme je l'expliquais déjà dans ma thèse, je suis convaincue de l'importance d'étudier les expériences personnelles des individus au cœur de l'expérience collective

⁶ Voir Alain Gouttman, *La Guerre du Mexique (1862-1867) : le mirage américain de Napoléon III* (Paris : Perrin, 2008).

⁷ Actuellement chargée de recherches au CNRS (Mondes Américains-CERMA), Céline Flory a soutenu en 2011 une thèse qui analysait l'engagisme africain en Guyane et aux Antilles françaises. L'ouvrage tiré de sa thèse est paru en 2015 sous le titre *De l'esclavage à la Liberté Forcée. Histoire des travailleurs africains engagés dans la Caraïbe française du XIXe siècle* (Paris : Karthala, 2015).

africaine américaine, pour mieux comprendre l'histoire de la communauté dans sa globalité. Les parcours individuels permettent en effet de d'appréhender l'histoire de la communauté dans toute sa diversité d'opinions et de points de vue. J'ai la satisfaction d'avoir rendu l'histoire d'Isaac Mason accessible au public francophone, en traduisant son récit et en le complétant grâce à ma recherche. J'aimerais maintenant permettre au lectorat anglophone de découvrir l'histoire extraordinaire de cet homme ordinaire, qui informe l'histoire africaine américaine. Pour ce faire, j'ai obtenu de la part de mon laboratoire de recherche un financement pour faire traduire l'introduction de mon ouvrage par une traductrice professionnelle. À l'heure où j'écris ces lignes, la traduction est achevée, et il me reste maintenant à contacter les maisons d'édition américaines qui pourraient être intéressées par mon projet. Un certain nombre de maisons d'édition rééditent régulièrement les récits d'esclaves les plus connus. Charge à moi de les convaincre que la vie d'Isaac Mason mérite elle aussi d'être plus largement diffusée.

Les récits d'esclaves sont, d'une façon générale, encore peu exploités pour eux-mêmes, même si j'ai déjà évoqué dans le présent document de synthèse le numéro de la *Revue du philanthrope* qui y fut consacré il y a quelques années, et si un petit nombre de thèses en civilisation américaine récemment soutenues ou en cours de rédaction s'y intéressent. Je pense notamment à la thèse en cours de Marie-Pierre Baduel (Université Toulouse-Jean Jaurès) qui s'attache à redéfinir les récits d'esclaves au prisme des images du sang et de la couleur de peau, ou à la thèse plus ancienne de Michaël Roy qui s'intéressait à la publication, la circulation et la réception des récits d'esclaves africains américains entre 1825 et 1861 (cette dernière thèse relevait davantage de l'histoire du livre et de l'édition que de l'histoire africaine américaine à proprement parler)⁸. Quelques thèses en littérature (la plupart en-dehors de la section 11 du CNU) ont été consacrées, en France, aux récits d'esclaves⁹, mais il y a en tout cas matière à diriger encore de nombreuses thèses en histoire américaine et africaine américaine sur le sujet. Je pense notamment à une étude des récits d'esclaves

⁸ L'ouvrage tiré de la thèse de Michaël Roy a été publié en 2017 sous le titre *Textes fugitifs. Le récit d'esclave au prisme de l'histoire du livre* (Lyon : ENS Éditions, 2017). Il a été traduit en anglais par Susan Pickford et vient d'être publié sous le titre *Fugitive Texts: Slave Narratives in Antebellum Print Culture* (Madison: University of Wisconsin Press, 2022).

⁹ Par exemple : « Tours et détours du genre : les avatars de l'écriture féminine africaine américaine autour de Harriet Jacobs, Harriet Wilson et Hannah Crafts », soutenue par Karima Zaaraoui Moumid (Sorbonne Paris Cité) en 2015 ou « Le Récit d'esclave entre témoignage et fiction : États-Unis. France. Caraïbe XVIIIe-XXe siècles », soutenue par Marie Frémin (Université de Cergy-Pontoise) en 2011.

publiés après la guerre de Sécession, dont les spécificités n'ont, à mon sens, pas encore été suffisamment analysées.

Les récits d'esclaves ne sont bien entendu pas les seules sources primaires à disposition des historiens pour écrire l'histoire des Africains Américains « par le bas », ou en tout cas l'histoire des « non-élites » africaines américaines. Comme je l'ai déjà suggéré plus haut, il est possible d'écrire l'histoire de la population africaine américaine qui n'a pas laissé de traces écrites en se penchant sur des sources alternatives, comme les sources matérielles (les artefacts), les sources gouvernementales ou celles des autorités locales (recensements organisés par les villes, les colonies, les comtés ou les États ; actes notariés, entre autres), ou encore les sources judiciaires que sont les minutes de procès intentés par des gens de couleur libres ou dans lesquels ils ont été appelés à témoigner, partout où cela était possible.

Les sources diplomatiques, notamment les dépêches diplomatiques des ambassadeurs noirs représentant les États-Unis à l'étranger (je pense évidemment à Haïti et au Libéria, pour le XIXe siècle), représentent, elles aussi, une mine d'or pour l'historien. J'ai pu le constater en dépouillant toutes les archives diplomatiques de Frederick Douglass en sa qualité de Ministre Résident et Consul Général des États-Unis en Haïti. Je n'ai eu à dépouiller que deux années d'archives dans le cadre de ma thèse, j'imagine donc que les archives diplomatiques des autres représentants noirs des États-Unis à l'étranger recèlent bien des trésors, informant aussi bien l'histoire africaine américaine que l'histoire diplomatique américaine, l'histoire des relations raciales aux États-Unis, ou encore l'histoire de la diaspora noire. Le dépouillement et l'analyse de ces archives permettraient en tout état de cause de mettre en lumière le rôle des Africains Américains dans la politique étrangère des États-Unis, un sujet jusqu'ici peu étudié, surtout sur le XIXe siècle¹⁰. La thèse de Barbara Franchi, « La construction de la relation États-Unis-Libéria au prisme des activités de l'American Colonization Society : jeux d'influences et reconfigurations, 1862-1935 », soutenue fin 2021 à l'Université Toulouse-Jean Jaurès est un modèle du genre. Elle s'attache en effet à démontrer l'influence de l'ACS, que l'historiographie a reléguée aux oubliettes de l'histoire après la fin de la guerre de Sécession, sur la construction

¹⁰ Parmi les travaux les plus notables en la matière, ceux de Brenda Gayle Plummer et Penny Von Eschen se sont intéressés aux liens entre les objectifs politiques des Africains Américains et leurs positions en matière de politique étrangère, mais ces études ne couvrent qu'une partie du XXe siècle. Voir Brenda G. Plummer, *Rising Wind: Black Americans and U.S. Foreign Affairs, 1935-1960* (Chapel Hill and London: The University of North Carolina Press, 1996) ; et Penny Von Eschen, *Race Against Empire: Black Americans and Anticolonialism, 1937-1957* (Ithaca : Cornell University Press, 1997).

de la relation diplomatique entre le Libéria, deuxième république noire indépendante après Haïti, et les États-Unis, sur une longue période qui va de sa reconnaissance par les États-Unis en 1862 à 1935. Interrogeant les interactions entre ces 3 entités dans ce qu'elle qualifie très habilement de « relation triangulaire »¹¹, elle contribue ainsi à rendre visible le rôle des ambassadeurs noirs qui se sont succédé au Libéria. Côté Haïti, en-dehors de ma propre thèse et de l'ouvrage fondateur de Rayford Logan, *The Diplomatic Relations of the United States with Haiti 1776-1891* (1941), peu d'études ont été consacrées à l'histoire des relations diplomatiques entre les États-Unis et Haïti au XIXe siècle, et encore moins au rôle des Africains Américains dans ces relations. De même, j'indiquais en conclusion de ma thèse qu'il serait particulièrement intéressant d'étudier les réactions des Africains Américains à l'occupation américaine d'Haïti entre 1915 et 1934 et/ou leur implication (ou absence d'implication) dans cette ingérence américaine dans les affaires de la république noire dont ils avaient défendu les intérêts et le droit à l'indépendance au XIXe siècle. C'est une piste de recherche qui reste elle aussi à explorer.

Puisque j'évoque ici la voix des humbles et la recherche de sources alternatives pour écrire l'histoire de la communauté africaine américaine, il y a un travail que j'aurais souhaité mener et que je n'ai pas encore pu réaliser : l'étude des « colonies » (*settlements*) africaines américaines en Haïti. Il existe peu de sources sur ce sujet aux États-Unis – je les ai cherchées, et à l'exception de quelques lettres de migrants installés en Haïti envoyées à leur famille restée aux États-Unis et publiées dans de rares journaux, je n'ai rien trouvé qui permettrait de documenter la façon dont les colons qui se sont définitivement installés en Haïti se sont intégrés (ou non) à la population locale. En clair, il serait intéressant de savoir ce qu'ils sont devenus, d'écrire l'histoire de cette petite communauté. En étudiant la mission de Frederick Douglass en 1871, j'ai pu confirmer que le Sage d'Anacostia avait rencontré des descendants des colons qui s'étaient installés à Samana (dans l'actuelle République Dominicaine) au milieu des années 1820. Cela signifie que cette colonie a non seulement survécu mais s'est développée. Il serait intéressant d'en savoir plus. Puisqu'il ne semble y avoir aucune source aux États-Unis (sauf peut-être cachées dans les greniers des descendants de leurs familles restées aux États-Unis), il me faudra sans doute me pencher sur les sources, si elles existent,

¹¹ Barbara Franchi, « La construction de la relation États-Unis-Libéria au prisme des activités de l'American Colonization Society : jeux d'influences et reconfigurations, 1862-1935 » (thèse de doctorat, Université Toulouse-Jean Jaurès, 2021), 39.

côté haïtien, et/ou mener une étude de terrain auprès des descendants de ces premiers colons, qu'il me faudra d'abord identifier par leur nom. Les archives des Églises seront certainement précieuses. C'est une nouvelle fois une piste de recherche que je pourrais poursuivre, ou qu'un futur doctorant pourrait vouloir emprunter.

3. « Race » et citoyenneté : les mouvements collectifs de lutte pour les droits civiques, de l'ère coloniale à l'ère de Jim Crow

Les travaux de recherche que j'ai menés dans le cadre de l'écriture de mon inédit ont été riches d'enseignements et de découvertes. Ils m'ont tout d'abord permis d'enrichir ma propre connaissance du mouvement des conventions de gens de couleur, un mouvement que j'avais abordé de façon relativement superficielle dans mon travail de thèse. Je n'avais étudié alors qu'une infime partie de ces conventions, à savoir essentiellement les conventions nationales spécifiquement réunies par et pour les émigrionnistes noirs, et encore, je n'avais pu consulter que les minutes de la convention fondatrice de 1854 à Cleveland. Je savais que deux autres conventions pour l'émigration s'étaient réunies en 1856 et 1858, mais je n'avais pas réussi à retrouver les rapports officiels de ces conventions, et je n'avais pu vérifier leur existence que par le biais de sources indirectes. Surtout, je n'avais aucunement conscience de l'ampleur du mouvement global de conventions de gens de couleur dans la période *antebellum*, et je n'avais pas saisi son rôle fondamental dans le processus de construction de l'identité africaine américaine. Bien qu'ayant documenté l'émergence du concept de « nationalité noire » (« Black nationality ») dans ces mêmes années, un concept mis en avant par certains des participants de ces conventions, bien qu'ayant formulé l'hypothèse que certains de ces activistes noirs considéraient que le destin des Noirs des États-Unis était lié au destin des Noirs du monde entier, et comprenaient que la communauté africaine américaine s'inscrivait au sein d'une diaspora noire, je n'avais pas poussé suffisamment ma réflexion pour m'apercevoir que se dessinait là, lors des réunions de ces conventions, une idéologie que l'on peut qualifier de transnationaliste. Enfin, les recherches menées dans le cadre de mon inédit m'ont permis de comprendre que ce mouvement de conventions de gens de couleur constitue en réalité un premier mouvement collectif de lutte pour les droits civiques des Africains Américains, véritable précurseur du mouvement bien connu des années 1950 à 1970, et même antérieur au long mouvement pour les droits civiques débuté après la guerre de Sécession dans l'Amérique de Jim Crow. Pour autant, cette monographie n'est pas une fin en

soi et je sais qu'il reste encore beaucoup à faire pour enrichir davantage notre connaissance et notre compréhension du mouvement des conventions de gens de couleur débuté en 1830.

Tout d'abord, la présence, le rôle et l'influence des femmes au sein des conventions de gens de couleur est un objet d'étude qui reste à explorer. J'ai pu constater, en dépouillant les sources existantes actuellement disponibles, que les femmes étaient soit totalement absentes soit peu visibles dans les rapports des conventions qui se réunirent dans la période *antebellum*, à l'exception notable de la convention réunie en 1848 – la même année que la Convention de Seneca Falls, la première convention consacrée aux droits des femmes réunie aux États-Unis – et des conventions nationales pour l'émigration des années 1850. C'est la raison pour laquelle les femmes noires, à l'exception sans doute de Mary Ann Shadd, ne font pas l'objet d'un traitement particulier ou du moins ne sont pas spécifiquement mises en avant dans ma monographie. À ma connaissance, seul le récent chapitre d'ouvrage collectif écrit par Samantha De Vera, « Black Women in the Antebellum Colored Conventions Movement », apporte quelques éléments intéressants au sujet de l'implication des femmes noires dans le mouvement des conventions de gens de couleur avant la guerre de Sécession. Cependant, ce chapitre est écrit de façon très militante et il me semble qu'il s'appuie sur trop peu de sources primaires pour justifier ses conclusions, à savoir que les femmes noires auraient été non seulement toujours présentes mais aussi très actives politiquement (certaines auraient été les coautrices de certains discours célèbres), voire indispensables au bon déroulement des conventions de gens de couleur dès leur origine, contrairement à ce que leur faible visibilité dans les rapports officiels le laisse penser¹². Il me semble que le sujet est très important et mériterait certainement une investigation plus poussée, sur la totalité du XIXe siècle. La question de la présence de femmes blanches dans ces conventions est également une piste à examiner. Certains rapports de conventions pointent de façon laconique la présence de ces femmes – souvent des abolitionnistes –, mais leur rôle est peu clair.

Par ailleurs, aucune étude exhaustive n'a été produite à ce jour sur les conventions nationales de gens de couleur réunies après la guerre de Sécession. Il serait intéressant d'analyser la façon dont ces conventions se sont réorganisées après la guerre, et surtout quelles étaient leurs nouvelles revendications et leur nouveau cheval de bataille alors que les

¹² Samantha Q. De Vera, "Black Women in the Antebellum Colored Conventions Movement," in *Ending Slavery: The Antislavery Struggle in Perspective*, ed. Aje, Lawrence, and Claudine Raynaud (Montpellier: Presses Universitaires de la Méditerranée, 2022), 61-81.

Africains Américains étaient enfin libres et égaux en droits – du moins sur le papier, après la ratification des trois amendements dits « de la Reconstruction »¹³. Une telle étude semble d'autant plus nécessaire qu'après la guerre de Sécession, ces conventions se « déplacent » dans le Sud et rassemblent des gens de couleur venus des quatre coins des États-Unis, ce qui renforce leur caractère « national » à proprement parler. Si les deux premières conventions nationales de la Reconstruction (1867 et 1869) se réunirent dans la capitale des États-Unis, Washington D.C., ce qui était en soi un symbole, le mouvement se déplaça plus au sud, dans les ex-États esclavagistes, dès 1871. Ainsi, Saint Louis (Missouri) accueillit la convention de 1871, La Nouvelle Orléans (Louisiane) celle de 1872, Nashville (Tennessee) celle de 1876, pour ne citer que ces trois exemples. Le déplacement du centre de gravité des conventions nationales vers le Sud eut nécessairement des conséquences sur leur organisation, mais aussi sur leurs programmes et leurs revendications. Aussi, leurs éventuelles interactions avec les sociétés de défense des droits civiques, telle la National Equal Rights League formée lors de la convention nationale de Syracuse en 1864, ou d'autres, comme la National Colored Labor Convention, qui fleurirent entre 1865 et le début du XXe siècle, interrogent également. Une telle analyse permettrait peut-être de comprendre pourquoi ces conventions semblent avoir totalement disparu au tournant du XXe siècle, remplacées, peut-être, par des associations telles que le Niagara Movement (fondé en 1905 par W. E. B. Du Bois) ou son héritière, la National Association for the Advancement of Colored People, créée en 1909 et toujours active aujourd'hui.

Si l'histoire des conventions *nationales* de gens de couleur reste à explorer, les conventions *locales*, à l'échelon des États, sont également tout à fait dignes d'intérêt. Leur histoire reste à écrire. Pour ce faire, il faudra en premier lieu mener un travail de recherche minutieux, État par État, pour retrouver les archives – si elles existent – de ces conventions. Cela implique notamment une lecture exhaustive des journaux publiés dans les États, ainsi qu'une recherche dans les archives et la correspondance des militants qui organisèrent ou participèrent à ces conventions. C'est un travail d'orfèvre qui pourrait tout à fait être mené

¹³ Il s'agit des 13^{ème}, 14^{ème} et 15^{ème} amendements, ratifiés respectivement en 1865, 1868 et 1870. Le premier abolit l'esclavage sur tout le territoire états-unien, le deuxième visait notamment à protéger les Africains Américains en garantissant la citoyenneté à toute personne née aux États-Unis et l'égalité de protection de la loi pour tous les citoyens, et enfin le dernier accordait le droit de vote à tous les citoyens américains, quelle que soit la couleur de leur peau (ou leur condition antérieure de servitude). Ces trois amendements, votés pendant la période de Reconstruction des États-Unis (1865-1877), sont mieux connus sous le nom de *Reconstruction Amendments*.

par des doctorants désireux d'analyser, par exemple, le rôle de ces conventions dans le combat mené par les gens de couleur pour tenter de peser sur les décisions de leurs États de résidence en matière de politiques sociales et de droits civiques (et plus particulièrement le droit de vote).

Enfin, puisque le mouvement des conventions de gens de couleur qui émergea dans les trente années qui précédèrent la guerre de Sécession semble avoir été le terreau fertile du transnationalisme, il serait intéressant d'examiner comment, dans la seconde moitié du XIXe siècle, cette philosophie a évolué dans et en-dehors des conventions de gens de couleur pour, en quelque sorte, être finalement remplacée par l'idéologie panafricaniste au début du XXe siècle, la lutte pour les droits des Noirs prenant alors une dimension plus distinctement internationale.

Alors que j'achève la rédaction de ce document de synthèse, je m'aperçois qu'elle m'a permis de vérifier mon postulat de départ. Je crois avoir en effet démontré que mon itinéraire de chercheur, mon cheminement intellectuel depuis l'obtention de ma thèse, sont le fruit de belles rencontres et d'échanges professionnels qui ont nourri ma réflexion, d'opportunités saisies, et d'une inépuisable envie d'essayer, d'apprendre et de transmettre. « [L]e lecteur avisé sait pertinemment que personne – historien, futurologue, planificateur, astrologue ou évangéliste – ne « connaît » ou est capable de « connaître » l'avenir¹⁴. » Il m'est assurément impossible d'affirmer avec certitude quelle direction ma recherche prendra dans les années à venir. Ce qu'il est raisonnable d'affirmer, en revanche, c'est qu'elle sera forcément le résultat d'autres rencontres et opportunités dont je ne soupçonne pas aujourd'hui l'existence.

¹⁴ Alvin Toffler, *La Troisième Vague : essai*, trad. Michel Deutsch (Paris : Denoël-Gonthier, 1980), 15.

Bibliographie :

Travaux cités dans ce document de synthèse

1. Monographies et ouvrages collectifs

BACON, Margaret Hope. *But One Race: The Life of Robert Purvis*. Albany: State University of New York, 2007.

BENEZET, Anthony. *Une Histoire de la Guinée*. Texte établi et présenté par Marie-Jeanne **ROSSIGNOL** et Bertrand **VAN RUYMBEKE**. Paris : Société française d'Étude du Dix-huitième Siècle, 2017.

BEYAN, Amos Jones. *The American Colonization Society and the Creation of the Liberian State: A historical Perspective, 1822-1900*. Lanham; London: University press of America, 1991.

BLACKETT, Richard M. *Making Freedom: The Underground Railroad and the Politics of Slavery*. Chapel Hill: University of North Carolina Press, 2013.

BLOSSINGAME, John. *Black New Orleans, 1860-1880*. Chicago: University of Chicago Press, 1973.

BLOCH, Marc. *Apologie pour l'histoire ou métier d'historien*. 2nde édition. Paris : Armand Colin, 1952.

BONNECHERE, Pierre. *Profession historien*. Montréal : Presses de l'Université de Montréal, 2008.

BOURHIS-MARIOTTI, Claire, **DORIGNY**, Marcel, **GAINOT**, Bernard, **ROSSIGNOL**, Marie-Jeanne, et Clément **THIBAUD**, dir. *Couleurs, esclavages, libérations coloniales (1804-1860)*. Béchèrel : Les Perséides, 2013.

BOURHIS-MARIOTTI, Claire, **GRUE**, Mélanie, **DUPONT**, Florence, et Cécile **SAKAI**, dir. *Travaux en Cours*, « L'humain et les humanités, Actes des Troisièmes Rencontres Doctorales Paris-Diderot « La pluridisciplinarité à l'œuvre » », Université Paris Diderot, UFR LAC, N°6 (décembre 2010).

BOURHIS-MARIOTTI, Claire. *Isaac Mason, une vie d'esclave*. Traduction, introduction et notes de Claire Bourhis-Mariotti. Collection Récits d'esclaves. Mont-Saint-Aignan : Presses universitaires de Rouen et du Havre, 2021.

— . *L'union fait la force : les Noirs américains et Haïti, 1804-1893*. Collection Des Amériques. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2016.

— . *Wanted! A Nation! Black Americans and Haiti, 1804-1893*. Translated by Jon Delogu. Race in the Atlantic World, 1700-1900. Athens, Ga.: University of Georgia Press, forthcoming in 2023.

BURIN, Eric. *Slavery and the Peculiar Solution: A History of the American Colonization Society*. Gainesville: University Press of Florida, 2005.

CARAYOL, Valérie, et Franck **MORANDI**, dir. *Le tournant numérique des sciences humaines et sociales*. Pessac : Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, 2015. <http://books.openedition.org/msha/1305>.

CLAESSENS, Michel. *Allo la science ? Analyse critique de la médiascience*. Paris : Hermann, 2011.

CLEGG, Claude A. III. *The Price of Liberty: African Americans and the Making of Liberia*. Chapel Hill: University of North Carolina Press, 2004.

COSSÉ BELL, Caryn. *Revolution, Romanticism, and the Afro-Creole Protest Tradition in Louisiana, 1718-1868*. Baton Rouge: Louisiana State University Press, 1997.

CROMWELL, Adelaide M. *The Other Brahmins: Boston's Black Upper Class 1750-1950*. Fayetteville: The University Of Arkansas Press, 2002.

CROMWELL, John W. *The Early Negro Convention Movement*. The American Negro Academy, Occasional Papers No. 9. Washington, D.C.: American Negro Academy, 1904.

DAUT, Marlene L., **ROSSIGNOL**, Marie-Jeanne, **ROUDEAU**, Cécile, et Michaël **ROY**, dir. *Une anthologie de la pensée noire des États-Unis et d'Haïti (XVIIIe-XIXe siècles)*. Marseille : éditions Hors d'atteinte, à paraître en 2023.

DESSENS, Nathalie. *From Saint-Domingue to New Orleans: Migration and Influences*. Gainesville: University Press of Florida, 2007.

DOUGLASS, Frederick. *Life and Times of Frederick Douglass (1881)*. Radford: Wilder Publications, 2008.

— . *Life and Times of Frederick Douglass, Written by Himself*. Hartford, Conn.: Park Publishing Co., 1881.

— . *Life and Times of Frederick Douglass, Written by Himself*. New revised edition. Boston: De Wolfe & Fiske Co., 1892.

— . *My Bondage and My Freedom*. New York and Auburn: Miller, Orton & Mulligan, 1855.

— . *Narrative of the Life of Frederick Douglass, an American Slave*. Boston: Published at the Anti-Slavery Office, 1845.

DU BOIS, W. E. B. *Les âmes du peuple noir*. Traduit par Magali Bessone. Paris : Éditions Rue d'Ulm/Presses de l'École Normale Supérieure, 2004.

— . *The Souls of Black Folks*. Chicago: A. C. McClurg & Co., 1903.

FANNING, Sara. *Caribbean Crossing: African Americans and the Haitian Emigration Movement*. New York: New York University Press, 2014.

FLAUBERT, Gustave. *Correspondance, Première Série (1830-1850)*. Paris : G. Charpentier, 1887.

FLORY, Céline. *De l'esclavage à la Liberté Forcée. Histoire des travailleurs africains engagés dans la Caraïbe française du XIXe siècle*. Paris : Karthala, 2015.

FONER, Eric. *Gateway to Freedom: The Hidden History of America's Fugitive Slaves*. Oxford: Oxford University Press, 2015.

FOREMAN, P. Gabrielle, **CASEY**, Jim, and Sarah Lynn **PATTERSON**, eds. *The Colored Conventions Movement: Black Organizing in the Nineteenth Century*. Chapel Hill: The University of North Carolina Press, 2021.

GATES, Henry Louis Jr. *The Black Church: This Is Our Story, This Is Our Song*. New York: Penguin Books, 2022.

GILROY, Paul. *The Black Atlantic: Modernity and Double Consciousness*. Cambridge: Harvard University Press, 1993.

GOUTTMAN, Alain. *La Guerre du Mexique (1862-1867) : le mirage américain de Napoléon III*. Paris : Perrin, 2008.

GROSSMAN, James R. *Land of Hope: Chicago, Black Southerners, and the Great Migration*. Chicago; London: The University of Chicago Press, 1989.

HOGUE, James. *Uncivil War: Five New Orleans Street Battles and the Rise and Fall of Radical Reconstruction*. Baton Rouge: Louisiana State University Press, 2006.

HUTTON, Frankie. *The Early Black Press in America, 1827 to 1860*. Westport, Conn.: Greenwood Press, 2010.

JACKSON, Kellie C. *Force and Freedom: Black Abolitionists and the Politics of Violence*. Philadelphia: University of Pennsylvania Press, 2019.

JOHNSON, Ronald A. *Diplomacy in Black and White: John Adams, Toussaint Louverture, and Their Atlantic World Alliance*. Athens, Ga.: UGA Press, 2014.

JONES, Martha S. *Birthright Citizens: A History of Race and Rights in Antebellum America*. Cambridge: Cambridge University Press, 2018.

LAPSANSKY-WERNER, Emma J., and Margaret H. **BACON**. *Back to Africa: Benjamin Coates and the Colonization Movement in America, 1848-1880*. University Park: The Pennsylvania State University Press, 2005.

LE DANTEC-LOWRY, Hélène, **PARFAIT**, Claire, **RENAULT**, Matthieu, **ROSSIGNOL**, Marie-Jeanne, et Pauline **VERMEREN**, dir. *Écrire l'histoire depuis les marges : une anthologie d'historiens africains-*

américains, 1855-1965 [En ligne]. Marseille : Terra HN éditions. <http://www.shs.terra-hn-editions.org/Collection/?-Historiens-africains-americains->.

LEMANN, Nicholas. *Promised Land: The Great Black Migration and How it Changed America*. London: McMillan, 1991.

LOGAN, Rayford W. *The Diplomatic Relations of the United States with Haiti 1776-1891*. Chapel Hill: The University of North Carolina Press, 1941.

MAGNESS, Phillip W., and Sebastian N. **PAGE**. *Colonization After Emancipation: Lincoln and the Movement for Black Resettlement*. Columbia: University of Missouri Press, 2011.

MASUR, Kate. *Until Justice Be Done: America's First Civil Rights Movement, from the Revolution to Reconstruction*. New York: W.W. Norton & Company, 2021.

McFEELY, William S. *Frederick Douglass*. New York: Norton, 1995.

National Convention of Colored Men, at Louisville, Ky., September 24, 1883. Louisville: Courier-Journal Job Printing Company, 1883.

NEWMAN, Richard S. *Freedom's Prophet: Bishop Richard Allen, the AME Church, and the Black Founding Fathers*. New York: New York University Press, 2008.

NEWMAN, Richard, **RAEL**, Patrick, and Philip **LAPSANSKY**. *Pamphlets of Protest: an Anthology of Early African-American Protest Literature, 1790-1860*. New York; London: Routledge, 2001.

NORA, Pierre, dir. *Essais d'ego-histoire*. Paris : Gallimard, 1987.

ODIN-BASTIDE, Caroline. *Maîtres accusés, esclaves accusateurs*. Mont-Saint-Aignan : PURH, 2015.

PAINTER, Nell Irvin. *Exodusters: Black Migration to Kansas after Reconstruction*. New York: Alfred A. Knopf, 1977.

PLUMMER, Brenda G. *Rising Wind: Black Americans and U.S. Foreign Affairs, 1935-1960*. Chapel Hill and London: The University of North Carolina Press, 1996.

Population of the United States in 1860, compiled from the original returns of the Eighth Census under the Secretary of the Interior. Washington, D.C.: Government Printing Office, 1864.

POWER-GREENE, Ousmane, *Against Wind and Tide: The African American Struggle against the Colonization Movement*. New York: New York University Press, 2014.

Proceedings of the Colored national convention, held in Rochester, July 6th, 7th, and 8th, 1853. Rochester: Printed at the office of F. Douglass' paper, 1853.

RAEL, Patrick. *Black Identity and Black Protest in the Antebellum North*. Chapel Hill: University of North Carolina Press, 2003.

REIMERS, David M. *Still the Golden Door: The Third World Comes to America*. New York: Columbia University Press, 1985.

ROBINSON, Cedric J. *Black Movements in America*. London: Routledge, 1997.

ROLLAND-DIAMOND, Caroline. *Black America : une histoire des luttes pour l'égalité et la justice (XIXe-XXIe siècles)*. Paris : La Découverte, 2019.

ROSSIGNOL, Marie-Jeanne. *Noirs et Blancs contre l'esclavage. Une alliance antiesclavagiste ambiguë aux États-Unis 1754-1830*. Paris : Karthala, 2022.

ROY, Michaël. *Fugitive Texts: Slave Narratives in Antebellum Print Culture*. Translated by Susan Pickford. Madison: University of Wisconsin Press, 2022.

—. *Textes fugitifs. Le récit d'esclave au prisme de l'histoire du livre*. Lyon : ENS Éditions, 2017.

SCHOR, Joel. *Henry Highland Garnet: a voice of black radicalism in the 19th-century*. Westport, Conn., Greenwood press, 1977.

SCOTT, Rebecca. *Degrees of Freedom: Louisiana and Cuba After Slavery*. Cambridge: Harvard University Press, 2005.

SINHA, Manisha. *The Slave's Cause: A History of Abolition*. New Haven: Yale University Press, 2017.

THIBON, Gustave. *L'équilibre et l'harmonie*. Paris : Fayard, 1976.

TOFFLER, Alvin. *La Troisième Vague : essai*. Traduit par Michel Deutsch. Paris : Denoël-Gonthier, 1980.

TUNNELL, Ted. *Crucible of Reconstruction: War, Radicalism and Race in Louisiana, 1862-1877*. Baton Rouge: Louisiana State University Press, 1984.

VON ESCHEN, Penny. *Race Against Empire: Black Americans and Anticolonialism, 1937-1957*. Ithaca : Cornell University Press, 1997.

WELLS, Ida B. *Crusade for Justice: The Autobiography of Ida B. Wells*. Edited by Alfreda M. Duster. Chicago and London: University of Chicago Press, 1970.

WELLS, Ida B., ed. *The Reason Why the Colored American is not in the World's Columbian Exposition*. Chicago: Ida B. Wells, 1893.

WHITMAN, T. Stephen. *Challenging Slavery in the Chesapeake: Black and White Resistance to Human Bondage, 1775-1865*. Baltimore: Maryland Historical Society, 2007.

WINCH, Julie. *A Gentleman of Color: The Life of James Forten*. Oxford; New York: Oxford University press, 2002.

—. *Philadelphia's Black Elite: Activism, Accommodation, and the Struggle for Autonomy, 1787-1848*. Philadelphia: Temple University Press, 1993.

WYNN, Neil A. *The African American Experience during World War II*. Plymouth, United Kingdom: Rowman & Littlefield Publishers, Inc., 2010.

2. Articles scientifiques et chapitres publiés dans des ouvrages collectifs

AJE, Lawrence, et Claire **BOURHIS-MARIOTTI**. « Introduction : Les migrations internationales des libres de couleur des Amériques avant les abolitions de l'esclavage ». *Revue Française d'Études Américaines*, « Libres de couleur : migrations choisies ? / Free people of color : chosen migrations ? », no. 164 (octobre 2020) : 3-22. <https://doi.org/10.3917/rfea.164.0003>.

BLACKETT, Richard. "Martin R. Delany and Robert Campbell: Black Americans in Search of an African Colony." *The Journal of Negro History*, Vol. 62, No. 1 (January 1977): 1-25.

BOURHIS-MARIOTTI Claire. « De Crève-cœur à Douglass, qu'est-ce qu'un Américain ? » Dans *L'Homo americanus : des Amérindiens à Donald Trump, en passant par les pèlerins du Mayflower et John Wayne...*, sous la direction de **BOURHIS-MARIOTTI**, Claire, **PERNOT**, François, et **ÉRIC VIAL**, 78-101. Collection La bibliothèque fantôme. Montreuil : Les Éditions de l'Œil.

—. "“Go to our brethren, the Haytians” : Haiti as the African Americans’ Promised Land in the Antebellum Era." *Revue française d'études américaines*, no. 142 (2015): 6-23.

—. "African American Emigrationists and the Voluntary Emigration Movement to Haiti, 1804-1862." In *Undoing Slavery: American Abolitionism in Transnational Perspective (1776-1865)*, edited by **ROY**, Michaël, **ROSSIGNOL**, Marie-Jeanne, and Claire **PARFAIT**, 41-56. Paris: Éditions Rue d'Ulm, 2018.

—. "Frederick Douglass and Debates over the Annexation of the Dominican Republic." In *In Search of Liberty: African American Internationalism in the Nineteenth-Century Atlantic World*, edited by **JOHNSON**, Ronald A., and Ousmane **POWER-GREENE**, 224-250. Athens, Ga.: University of Georgia Press, 2021.

—. "Postbellum slave narratives as historical sources: Memories of Bondage and Realities of Freedom in *Life of Isaac Mason as a Slave*." In *Traces and Memories of Slavery in the Atlantic World*, edited by **AJE**, Lawrence, and Nicolas **GACHON**, 30-46. London; New York: Routledge, 2019.

—. "The Colored Conventions Movement, Emigrationism and the Quest for a Black Nationality, 1830-1858." In *Ending Slavery: The Antislavery Struggle in Perspective*, edited by **AJE**, Lawrence, and Claudine **RAYNAUD**, 159-178. Montpellier: Presses Universitaires de la Méditerranée, 2022.

—. « En quête de justice : Ida B. Wells. » Dans *Écrire l'histoire depuis les marges : une anthologie d'historiens africains-américains, 1850-1965*, sous la direction de **LE DANTEC-LOWRY**, Hélène, **PARFAIT**, Claire, **ROSSIGNOL**, Marie-Jeanne, **RENAULT**, Matthieu, et Pauline **VERMEREN**. Marseille : Terra-HN Editions, collection SHS, 2018. <http://www.shs.terra-hn-editions.org/Collection/?en-quete-de-justice-Ida-B-Wells>.

—. « Frederick Douglass, « Les personnes qui ont autrefois possédé des esclaves constituent toujours la classe dirigeante du Sud » (1893) ». Dans *Une anthologie de la pensée noire des États-Unis et d'Haïti (XVIIIe-XIXe siècles)*, sous la direction de **DAUT**, Marlene L., **ROSSIGNOL**, Marie-Jeanne, **ROUDEAU**, Cécile, et Michaël **ROY**, 127-128. Marseille : éditions Hors d'atteinte, à paraître (printemps 2023).

—. « L'émigration volontaire des Noirs-Américains vers Haïti dans les années 1820 : une alternative aux projets de l'*American Colonization Society* ». Dans *Couleurs, esclavages, libérations coloniales (1804-1860)*, sous la direction de **BOURHIS-MARIOTTI**, Claire, **DORIGNY**, Marcel, **GAINOT**, Bernard, **ROSSIGNOL**, Marie-Jeanne, et Clément **THIBAUD**, 223-243. Bécherel : Les Perséides, 2013.

—. « La colonisation de l'Afrique par les Noirs américains, entre déplacement forcé et migration volontaire : Henry Highland Garnet et l'*African Civilization Society* ». Dans *La colonisation nouvelle (fin XVIIIe-début XIXe siècles)*, sous la direction de **DORIGNY**, Marcel, et Bernard **GAINOT**, 89-111. Paris : Éditions SPM, 2018.

—. « Migration et évangélisation : l'installation de l'Église épiscopale en Haïti par le Révérend noir américain James Theodore Holly, 1855-1874 ». *Recherches Haïtiano-Antillaises*, no. 8 (2019) : 87-108.

COLLIN-LACHAUD, Isabelle, et Géraldine **MICHEL**. « Valoriser la recherche : une nouvelle mission des enseignants-chercheurs ? » *Décisions Marketing*, vol. 97, no. 1 (2020) : 5-16. <https://www.cairn.info/revue-decisions-marketing-2020-1-page-5.htm>.

DE VERA, Samantha Q. "Black Women in the Antebellum Colored Conventions Movement." In *Ending Slavery: The Antislavery Struggle in Perspective*, edited by Aje, Lawrence, and Claudine Raynaud, 61-81. Montpellier: Presses Universitaires de la Méditerranée, 2022.

DELIGNIERES, Didier. « Publication scientifique et diffusion des connaissances ». *Movement & Sport Sciences*, vol. 71, no. 3 (2010) : 1-2. <https://www.cairn.info/revue-movement-and-sport-sciences-2010-3-page-1.htm>.

DESSENS, Nathalie. "Louis Charles Roudanez, a Creole of Color of Saint-Domingue Descent: Atlantic Reinterpretations of Nineteenth-Century New Orleans." *South Atlantic Review* 73, no. 2 (2008): 26-38.

HALL, Jacquelyn D. "The Long Civil Rights Movement and the Political Uses of the Past." *The Journal of American History* 91, no. 4 (2005): 1233-1263.

JACOBI, Daniel, **SCHIELE**, Bernard, et Marie-France **CYR**. « La vulgarisation scientifique et l'éducation non formelle ». *Revue française de pédagogie*, No. 91 (avril-mai-juin 1990) : 81-111. <https://www.jstor.org/stable/41163004>.

JACQUIER, Claude. « Qu'est-ce qu'une communauté ? En quoi cette notion peut-elle être utile aujourd'hui ? ». *Vie sociale*, n°2 (2011) : 33-48. <https://www.cairn.info/revue-vie-sociale-2011-2-page-33.htm>.

KENNEDY, Randall. "Finding a Proper Name to Call Black Americans." *The Journal of Blacks in Higher Education*, no. 46 (Winter, 2004-2005): 72-83.

LAÜG, Olivier. « Former à la communication de la science : enjeux et pratiques en Europe ». *Communication et organisation* [En ligne], 14 (1998). <http://journals.openedition.org/communicationorganisation/2091>.

LAWSON, Steven F. "Freedom Then, Freedom Now: The Historiography of the Civil Rights Movement." *The American Historical Review* 96, no. 2 (1991): 456-471.

NORA, Pierre. « Pour une histoire au second degré ». *Le Débat*, vol. 122, no. 5 (2002) : 24-31.

PARFAIT, Claire, **LE DANTEC-LOWRY**, Hélène, and Claire **BOURHIS-MARIOTTI**. "Introduction." In *Writing History from the Margins: African Americans and the Quest for Freedom*, edited by **PARFAIT**, Claire, **LE DANTEC-LOWRY**, Hélène, and Claire **BOURHIS-MARIOTTI**, 1-10. London; New York: Routledge, 2016.

PARFAIT, Claire. « Le récit d'esclave : une source pour l'histoire de l'esclavage ». *Revue du Philanthrope*, « Écrire sur l'esclavage », no. 5 (2014) : 17-28.

PEASE, Jane H., and William H. **PEASE**. "Negro Conventions and the Problem of Black Leadership." *Journal of Black Studies* 2, no. 1 (Sep. 1971): 29-44.

PLANE, Sylvie, et Fanny **RINCK**. « Les discours de vulgarisation. De leur élaboration et leur circulation à leur place dans la culture professionnelle des enseignants ». *Repères* [En ligne], N°63 (2021) : 19-40. <http://journals.openedition.org/reperes/4089>.

PROST, Antoine. « Comment l'histoire fait-elle l'historien ? » *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, No. 65 (2000) : 3-12.

RAEL, Patrick. "Free Black Activism in the Antebellum North." *The History Teacher*, Vol. 39, No. 2 (Feb., 2006): 215-253.

ROUDANÉ, Mark Charles, and Matthew Charles **ROUDANÉ**. "The Color of Freedom: Louis Charles Roudanez, New Orleans, and the Transnational Origins of the African American Freedom Movement." *South Atlantic Review* 73, no. 2 (2008): 1-6.

TARDIF, Maurice, et Ahmed **ZOURHLAL**. « Enjeux et difficultés de la diffusion de la recherche sur l'enseignement entre les milieux scolaires et universitaires ». *Les Sciences de l'éducation - Pour*

l'Ère nouvelle, vol. 38, no. 4 (2005) : 87-107. <https://www.cairn.info/revue-les-sciences-de-l-education-pour-l-ere-nouvelle-2005-4-page-87.htm>.

TATE, Gayle T. "Free Black Resistance in the Antebellum Era, 1830 to 1860." *Journal of Black Studies*, vol. 28, no. 6 (1998): 764–782.

3. Thèses de doctorat

AJE, Lawrence. « Entre désir d'intégration et séparatisme socio-racial : naissance et autonomisation des libres de couleur de Charleston, Caroline du Sud, 1790-1865 ». Thèse de Doctorat, Université Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines, 2012.

BOURHIS-MARIOTTI, Claire. « « My subject is Haiti, the Black Republic » ; l'expérience haïtienne des militants noirs-américains (1804-1893) ». Thèse de Doctorat, Université Paris Diderot, 2013.

FRANCHI, Barbara. « La construction de la relation États-Unis-Libéria au prisme des activités de l'American Colonization Society : jeux d'influences et reconfigurations, 1862-1935 ». Thèse de doctorat, Université Toulouse-Jean Jaurès, 2021.

FREMIN, Marie. « Le Récit d'esclave entre témoignage et fiction : États-Unis. France. Caraïbe XVIIIe-XXe siècles ». Thèse de doctorat, Université de Cergy-Pontoise, 2011.

ZARAOUI MOUMID, Karima. « Tours et détours du genre : les avatars de l'écriture féminine africaine américaine autour de Harriet Jacobs, Harriet Wilson et Hannah Crafts ». Thèse de doctorat, Sorbonne Paris Cité, 2015.

4. Journaux et magazines africains américains (XIXe siècle) cités

Cleveland Gazette

Colored American

Freedom's Journal

Freeman

The North Star

Topeka Call

Voice of the Fugitive

Weekly Anglo-African

5. Articles publiés dans des journaux et magazines (presse écrite et sur internet)

BOURHIS-MARIOTTI, Claire. « De Washington à Lincoln, l'esclavage divise la nation ». *Historia Spécial*, « La guerre de Sécession : la fracture durable des deux Amériques », no. 59 (mai-juin 2021) : 26-30.

—. « Récit biographie : Frederick Douglass, l'esclave devenu diplomate ». *Historia*, no. 845 (mai 2017) : 56-59.

CARON, Nathalie, et Caroline **ROLLAND-DIAMOND**. « Des sciences sociales en filière LLCER ou pourquoi le mot « civilisation » ne convient plus en études étrangères ». *The Conversation* [En ligne], 26 août 2018. <https://theconversation.com/des-sciences-sociales-en-filiere-llcer-ou-pourquoi-le-mot-civilisation-ne-convient-plus-en-etudes-etrangeres-94061>.

GRAHAM, David A. "Donald Trump's Narrative of the Life of Frederick Douglass." *The Atlantic*, February 1, 2017. <https://www.theatlantic.com/politics/archive/2017/02/frederick-douglass-trump/515292/>.

REILLY, Katie. "Read President Obama's Speech at the Museum of African American History and Culture". *Time*, September 24, 2016. <https://time.com/4506800/barack-obama-african-american-history-museum-transcript/>.

WAXMAN, Olivia B. "The Enduring Timeliness of Frederick Douglass's Last Major Speech." *Time*, February 22, 2022. <https://time.com/6145012/frederick-douglass-speeches-hbo-video/>.

6. Autres types de publications sur internet et sites web

« À propos ». *Terra-HN*. http://www.reseau-terra.eu/spip.php?page=article-pres2&id_article=926.

« À propos/About ». *L'histoire depuis les marges – History From the Margins*. <https://hdlm.hypotheses.org/a-propos>.

« Assemblée du 22 novembre 2018 ». *Commission Permanente du Conseil National des Universités*. https://snesupparis1sorbonne.files.wordpress.com/2018/11/20181122_cpcnu.pdf

« Association HAÏTI MÉMOIRE ET CULTURE ». *Académie Française*, 2012. <https://www.academie-francaise.fr/association-haiti-memoire-et-culture>.

BENICHOU, René-Luc. « Face aux tentatives de "disqualification" de la science, la CPU organise un colloque et crée un groupe de travail ». *AEF info*, 22 octobre 2021. <https://www.aefinfo.fr/depeche/660749>.

« Cadre européen commun de référence pour les langues ». *Conseil de l'Europe*. <https://www.coe.int/fr/web/common-european-framework-reference-languages>.

Colored Conventions Project: Bringing 19th-century Black Organizing to Digital Life, "What Did They Eat? Where Did They Stay? Black Boardinghouses and the Colored Conventions Movement," <https://coloredconventions.org/boardinghouses/>.

Colored Conventions Project. <http://coloredconventions.org>.

« Diffusion de la recherche dans la société et l'économie : Renforcer les relations entre les scientifiques et les citoyens ». *Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.* <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/diffusion-de-la-recherche-dans-la-societe-et-l-economie-renforcer-les-relations-entre-les-46097>.

"Digital Records." *Colored Conventions Project.* <https://omeka.coloredconventions.org>.

« Frederick Douglass, le lion d'Anacostia (1818-1895) ». Podcast de l'émission « Toute une vie », 19 décembre 2015. <http://www.franceculture.fr/emissions/une-vie-une-oeuvre/frederick-douglass-le-lion-danacostia-1818-1895>.

« Haïti en France ». Site de l'Ambassade de la République d'Haïti en France. <https://ambassadehaiti-france.org/haiti-en-france/>.

« L'esclavage dans les programmes scolaires ». *Eduscol.* https://media.eduscol.education.fr/file/Art_culture_sport/36/5/esclavage_dans_programmes_scolaires_109365.pdf.

« La Grande Guerre des Harlem Hellfighters ». *Film-Documentaire.fr.* https://www.film-documentaire.fr/4DACTION/w_fiche_film/53249_1.

« Les campagnes d'évaluation ». *Hcéres.* <https://www.hceres.fr/fr/les-campagnes-devaluation>.

MARION, Pascale. « Science et société : comment structurer la CSTI et accompagner les chercheurs ? (colloque "Science & You") ». *AEF info*, 3 décembre 2021. <https://www.aefinfo.fr/depeche/662669>.

Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse. <https://www.education.gouv.fr/recherche/tag/programmes-scolaires>.

"North American Slave Narratives." *Documenting the American South.* <https://docsouth.unc.edu/neh/>.

« Récits d'esclaves/Slave Narratives ». *L'histoire depuis les marges – History From the Margins.* <https://hdlm.hypotheses.org/recits-desclaveslave-narratives>.

Table des illustrations

Figure 1 : Couverture de l'ouvrage <i>Couleurs, esclavages, libérations coloniales (1804-1860)</i> (Bécherel : Les Perséides, 2013).....	17
Figure 2 : couverture de l'ouvrage <i>La colonisation nouvelle (fin XVIIIe-début XIXe siècles)</i> (Paris, Éditions SPM, 2018).....	33
Figure 3 : Affiche de la journée d'étude internationale organisée le 4 octobre 2019.....	35
Figure 4 : couverture de <i>Writing History From the Margins</i> (2016).....	46
Figure 5 : couverture de <i>Isaac Mason, une vie d'esclave</i> (2021).....	58
Figure 6 : Affiche du colloque consacré à Frederick Douglass, du 11 au 13 octobre 2018.....	65
Figure 7 : page d'accueil du site web de Transcrit (transcrit.univ-paris8.fr) au 25 octobre 2022.....	105
Figure 8 : Affiche des Doctoriales de TransCrit (13 mai 2022)	106

Annexe 1
Avant-propos et Préface de
Wanted! A Nation! Black Americans and Haiti, 1804-1893

Foreword

Ronald Angelo Johnson, The Ralph and Bessie Mae Lynn Chair of History, Baylor University

The success of Laurent Dubois's *Avengers of a New World* in 2004, published during the bicentennial of Haitian independence, expanded the historical literature around the Haitian Revolution. It was exciting to see early Haitian history gain the overdue interest from scholars based in North America. But, the focus became overly intense on the slave revolt in the French colony Saint-Domingue, portrayed as the lost "Pearl of the Antilles." Scholars in the United States by and large ignored Haiti and its people, seeming to prefer writing about enslaved Africans more than the lived experiences of free Haitian citizens.

Soon after its publication, I read the French-language edition of *L'union fait la force* with the intention of highlighting Haitians and free Black people in the United States. The book captured me with its distinctive analysis of the role of Haiti in the evolution of a nineteenth-century transnational Black Atlantic identity. I learned from the bibliography that Bourhis-Mariotti, though based in Paris, had performed research in an archive just miles from my home in central Texas. Claire Bourhis-Mariotti and I had never met. I sent her an email to share my thoughts on the research and to invite her to give a book talk during her next visit to the state. Since her gracious response, we have collaborated, not in Texas but, on two workshops in Paris (one on Frederick Douglass, the other on Black Atlantic migrations) and on a colloquium in Montpellier on Atlantic world slavery. I found in Bourhis-Mariotti not only a brilliant scholar, but also a thoughtful, generous colleague. The research in *L'union fait la force* has broadened my historical analyses, evident in an *Atlantic Studies* article on early Haitian and Black American journalism, an edited volume titled *In Search of Liberty* (UGA Press) on nineteenth-century African American internationalism, an essay on the diplomacy of Frederick Douglass in the AAIHS's *Black Perspectives*, a *Revue Française d'Études Américaines* article on Haitian immigration, and in my current book manuscript on revolutionary diplomacy between Haiti and the United States. Few scholars have influenced the development of my thinking around early Haitian-American relations in the Black Atlantic world more than Claire Bourhis-Mariotti.

L'union fait la force presents Haiti studied as a living place, not the lamented Atlantean figure of the bygone Saint-Domingue. In Haiti, Black Americans who had shared similar sufferings at the hands of U.S. oppressors came together with Haitian counterparts to forge a collective identity, to share ideas for expanding education, to establish religious institutions, and to navigate the murky geopolitical waters of Atlantic world diplomacy. The study avoids the trope that life was somehow better in Hispaniola under the French slavocracy, and that Black leaders mismanaged the nation, leading to the misfortunes of present-day Haiti. For the author, Haiti is complex, and so are its people. They interacted, negotiated, and disagreed with famous figures of early U.S. history. Bourhis-Mariotti examines Haiti as a land of free Black people to which free Black people from the United States hoped to visit in order to experience freedom alongside other free Black people.

I first encountered *L'union fait la force* during the initial research on the evolution of Blackness in early Haiti and the United States. At the time, few books analyzed the lives and cultural exchanges between Haitians and African Americans. The bulk of the secondary source literature had been published in the French language. Chris Dixon's book, published in 2000, was the most accessible English-language volume. Reading Bourhis-Mariotti's analyses provided a scope and depth to transnational Black relations that, to this day, no other book offers. Since 2014, Sara Fanning published a wonderful book on Black American emigration to Haiti in the 1820s, and Brandon Byrd later produced a lovely work on Black American engagement with Haiti and Haitians in the late nineteenth and early twentieth centuries. Bourhis-Mariotti's book traverses the nineteenth century, providing readers with distinctive vantage points of Haitian government and life that break new ground in at least two important areas of historical study.

One, *L'union fait la force* advances the understanding of Haiti's role in the evolution of Blackness in the Atlantic world. It argues with vigor that the lives of Haitians and Black Americans were inextricably linked, not only by racist colonialist systems. The two peoples viewed themselves as sharing a Black identity exhibited in their contributions to Atlantic world literature, journalism, art, politics, and religion. This book illuminates extensive, multifaceted relationships across the nineteenth century. As Bourhis-Mariotti puts it, "References to the Black diaspora in the context of the Black Atlantic are rooted in the Atlantic slave trade, but also seek to understand and demonstrate the existence of a specific Black diasporic experience and thought—in other words, studying its nationalist dimension." Within the following pages, Haiti is not tangential to early U.S. society and politics, but rather central to the way Americans addressed questions of Black freedom and slavery.

The method of studying Haiti through the lens of “Black nationality” from independence to the advent of U.S. occupation brings together the shared history of the first two republics in the western Atlantic world. Historians of the early United States based in North America generally ignore Haiti. They treat the histories of Haitians and Americans as parallel marches, intersecting at a few areas to survey topics like slavery, Black violence, and race. *L’union fait la force* suggests that Black Americans in Haiti carried early American history and culture with them to Haiti. Those who returned to U.S. shores brought Haitian thought and beliefs with them. Newspapers in both countries were covered with stories exclaiming the exchanges of immigrants and ideas. Despite the refusal of twelve U.S. presidential administrations to recognize Haiti as an independent nation, the Haitian people evoked fear in Southerners, instilled pride in Black Americans, and remained a constant factor in the imagination of U.S. policymakers.

Two, Haiti is often overlooked in analyses of early U.S. diplomatic history, which is generally dominated by questions surrounding European balance of power conflicts, American isolationism, and the utility of the Monroe Doctrine. The works of Gerald Horne, Brenda Gayle Plummer, and Julia Gaffield, however, center post-independence Haiti as a determinant of U.S. diplomacy in the Atlantic world. In the recently published *America's Road to Empire: Foreign Policy from Independence to World War One*, Piero Gleijeses argues, “Jefferson loathed Haiti’s black rebels and wanted to see the fledgling Haitian state crushed because he feared the example Haiti’s successful revolt would set for the enslaved people in the US South.” *L’union fait la force* offers one of the most in-depth studies of Haitian-American relations. Its detailed engagement with ongoing, sometimes tense diplomatic negotiations reveals to many U.S. history readers the names and actions of important Haitian leaders like Jean-Pierre Boyer, Fabre Geffrard, Florvil Hyppolite, and Anténor Firmin. By examining bilateral relations across the century, the book suggests race, alongside economic and strategic objectives, as an important determinant of American diplomacy.

The book highlights the diplomatic missions of the first five Black American ministers to Haiti. One of America’s most famous figures, Frederick Douglass, served within this exclusive cohort of color. He looms large in *L’union fait la force*. And rightly so. Despite numerous, lengthy, and award-winning biographies of the great abolitionist, orator, and social justice warrior extraordinaire, few of them study sufficiently Douglass’s complex diplomatic career. In this area, Bourhis-Mariotti outpaces other scholars. Her expositions of Douglass’s diplomacy in Santo Domingo (today the Dominican Republic) and later Haiti are exquisite. She is unafraid to portray the stalwart of Black freedom on unsure footing when trusted white American

presidents called upon him to work against the interests of Black people in the Caribbean. The Harrison administration asked Douglass, then serving as minister in Port-au-Prince, to persuade Haitian leaders to sell the strategic Haitian port of Môle Saint Nicolas to the United States. The book illustrates the instability across Haiti in 1891 caused by the intimidation tactics of a neocolonialist white nation which threatened Haiti's independence with navy warships. Worse, the face of this racist ploy was that of the world's most famous Black man. According to Bourhis-Mariotti, Douglass "probably bothered by his own role in destabilizing the government of a republic whose stability precisely he had always been quick to praise," tried to reopen more equitable negotiations. Douglass's reputation suffered at home from the incident. Two years later, the Haitian government appointed him First Commissioner for the Haitian pavilion at the Chicago World's Fair. There, he delivered a tremendous speech defending Haiti and indicting U.S. diplomacy toward the country. He told the Chicago audience, "Haiti is black, and we have not yet forgiven Haiti for being black or forgiven the Almighty for making her black Haitian culture." Douglass's last act of powerful support for Haiti, perhaps as atonement, remains overlooked by biographers and diplomatic historians, though it vividly illustrates an extensive, racialized relationship between Douglass, Haiti, and the United States.

The ability to read the French language allowed me to engage with and fully appreciate the brilliant scholarship of Claire Bourhis-Mariotti years before an English translation became available. Doctoral programs in U.S. history based in North America do not generally require serious foreign language studies. Therefore, many scholars of nineteenth-century American history will not possess the capacity to access the book's pioneering research, findings, and conclusions. I am thrilled to see the English translation of *L'union fait la force* published with UGA Press. *Wanted! A Nation! Black Americans and Haiti, 1804-1893* is a perfect fit for the Race in the Atlantic World, 1700-1900 series, given the strong emphasis of its listings on comparative and transnational approaches to racialized inequality in Atlantic culture. Greater availability to English-speaking scholars and students will empower this book to serve as a foundation for more advanced studies on the role of early Haiti in the development of a shared Black identity across the Atlantic world.

Preface to the English Edition

Claire Bourhis-Mariotti

The nineteenth century was a truly pivotal century for Black Americans. In the antebellum era, some of them had to endure slavery while others experienced freedom with little or no civil rights. With the end of the Civil War came emancipation, followed by equal civil and voting rights supposedly for all men, a short-lived lull rapidly superseded by the advent of Jim Crow and *de facto* segregation, the latter being eventually legally upheld by the Plessy v. Ferguson decision and its “separate but equal” doctrine in 1896. As a student of American history, and then as a young teaching assistant, I discovered and rediscovered this century of constant struggle through the writings of one of its most famous Black protagonists, Frederick Douglass, whose impassioned and powerful speeches had the power to rouse crowds in the nineteenth century and to captivate my students’ attention—an equally outstanding achievement—more than a century and a half later.

When I (re)read the second edition of his last autobiography and his 1893 “lecture on Haiti” in 2009, it became clear to me that Frederick Douglass’s extraordinary destiny was intimately linked with that of the small Black republic established on the west side of the Caribbean island of Hispaniola.¹ However, I soon realized that Douglass’s special relationship with Haiti—from the beginning of his abolitionist career to the end of his life—remained relatively unknown. The existing historiography in 2009—which was already quite substantial at the time—on the life and career of Frederick Douglass paid little attention to this relationship. Even William S. McFeely, the author of Douglass’s most comprehensive biography prior to David W. Blight’s 2019 award-winning *Frederick Douglass: Prophet of Freedom*, only devoted a few pages to the relationship between Haiti and Douglass.² However, a short but striking passage of his book caught my attention: although Douglass “had fought colonization all his life,” McFeely added between brackets that he did so “save for a brief flirtation with James Redpath’s plan for settlement in Haiti in the black days after Dred Scott.”³ This mysterious phrase prompted me to investigate this so-called “plan for settlement” and led me to discover that this late 1850s-early 1860s project of emigration to Haiti in which James Redpath—a white abolitionist and

¹ Douglass, *Life and Times* 1892; Douglass, *Lecture on Haiti* (Washington D.C.: The Violet Agents’ Supply Company, 1893).

² Blight, *Frederick Douglass*.

³ McFeely, *Douglass*, 247.

John Brown's biographer—participated as an emigration agent for the Haitian government, was not the first (nor the last) project of emigration to Haiti initiated by and/or for the benefit of free American Blacks. After reading a number of historical sources (such as abolitionist newspapers, the (Black) press of the nineteenth century, Douglass's and other Black activists' personal archives, numerous speeches, pamphlets and books), I then realized that from its independence in 1804 until the turn of the century, Haiti, as a *Black* republic, had played a major role in the intellectual life, militant activities, the imagination and shaping of the identity of the Black community.⁴ Above all, it appeared to me that to free Black Americans, Haiti had not remained an unknown and distant place that they would have only idealized and dreamt of—though this romanticized view of Haiti did play a role in prompting some of them to emigrate there.⁵ On the contrary, the Black activists who would become the subjects of my research had very concretely set foot on this land and had physically and truly experienced the place that many of them considered as a “promised land,” an example of black liberation and self-government to follow, a source of political inspiration, or the very place where the “political regeneration” of the “Black race” would happen.

For this reason, I decided to devote my dissertation to examining the peculiar relationship between Haiti and free Black Americans, rethinking the genesis of Black activism, Black diasporic thought, and Black nationalism and internationalism through the lens of Haiti—that nation being viewed as a place for, as well as a means of, expression and development of Black American identity in the nineteenth century. My dissertation naturally focused on the Haitian “experience” in the most prosaic sense of the term, referring to the fact that free Black American individuals physically visited (or settled in) Haiti, and not merely referred to it theoretically or rhetorically in their speeches or writings. It should be made clear that I was far more interested in studying the condition and experience of Black American activists and their community than in studying Black Haitians' experience, for although Haiti had always been a willing partner of Black Americans, it had always struggled to support them, especially financially, and thus failed to organize the development of a common future on its soil. Therefore, I do not claim to have written an exhaustive history of the Haitian American relationship in the nineteenth century

⁴ In this book, “the Black (American) community” must be understood as a generic term to refer to the American Blacks who actually interacted with Haiti in the nineteenth century. In the antebellum era, this meant mainly free or emancipated Blacks—generally (self)-educated Blacks—most of whom lived in the North of the United States. The use of the word “community” does not imply, however, that these people would speak with one voice on all important issues, as this book will demonstrate.

⁵ Bourhis-Mariotti, ““Go to our brethren, the Haytians””.

but hope to have modestly contributed to shedding new light on this history, through the prism of the relationship between the Black republic and free Black Americans.

Sadly, on the afternoon of January 12, 2010, only a few weeks after I had started working on my dissertation, a magnitude 7.0 earthquake struck Haiti. As we all know, and as of this day, the country and its inhabitants have not fully recovered from this massive and most dramatic disaster. It was logically impossible for me to travel to Haiti during the time of my research, but I was lucky enough to be able to correspond and even meet (in Paris) with academics from the University of Haiti who confirmed I would probably not find anything in the remaining/then available Haitian archives. This was slightly frustrating, of course, as I would have loved to be able to find and explore Haitian sources which would have helped me better understand the life and experiences of African Americans who emigrated to Haiti in the antebellum era, and better apprehend how they managed or failed to integrate Haitian society. I checked the Haitian newspapers kept in the French National Library in Paris, but there was not much in there on this precise issue. And as the Haitian newspapers available for consultation in Paris were these official newspapers controlled by the Haitian elite and government, they did not really help writing a bottom-up version of this fascinating history.

L'union fait la force has been Haiti's powerful national motto ever since the small Black republic became independent on January 1, 1804. Because it both means "we are stronger together" and "unity makes strength," I chose to use this motto as the title of the book I published in 2016 (in French) with the University Press of Rennes (France).⁶ This book was a revised version of the PhD dissertation I defended in June 2013 and for which I was awarded, in 2014, the *Prix de Thèse de l'Institut des Amériques*—an annual doctoral dissertation award given by the *Institut des Amériques*, a research consortium based in Paris which federates French research on the American continent, in the fields of the humanities and the social sciences.

The idea of publishing an English translation of *L'union fait la force* was first suggested by Ronald Angelo Johnson, the Ralph and Bessie Mae Lynn Chair of History at Baylor University (Texas) and the co-editor of *In Search of Liberty: African American Internationalism in the Nineteenth-Century Atlantic World* who contacted me in 2016 after reading my book.⁷ Professor Johnson, a prominent scholar of the Black Atlantic, was probably the first American scholar to read my book in French, and I felt—and still feel—honored by the constructive feedback I received from him. I am grateful that our professional collaboration has never ceased since our fruitful

⁶ Bourhis-Mariotti, *L'union fait la force*.

⁷ Johnson and Power-Greene, *In search of liberty*.

discussion of my book and his own pioneering work *Diplomacy in Black and White: John Adams, Toussaint Louverture, and their Atlantic World Alliance*, which he had published with the University of Georgia Press in 2014. This English translation of my own book would not have been possible without Ronald's kind support.

The present book is therefore the translation of a revised and somewhat abridged version of *L'union fait la force*. I have tried my best to adapt what is a monograph initially written for a French readership to a North American or at least Anglophone readership, notably by cutting a number of theoretical and contextual discussions which were necessary for French audiences. This being said, as this is a translation of an already published book, I felt I should not try to change the original book and write a new one. This is why this book does not engage with the most recent scholarship published since 2016. It is true that, since I defended my dissertation in 2013 and then published *L'union fait la force* in France in 2016, other scholars have been working and publishing important books on some of the topics my own book covers, thus enriching the historiography. Sara Fanning's 2014 *Caribbean crossing: African Americans and the Haitian Emigration Movement* particularly focuses on the first emigration movement to Haiti in the 1820s, a subject I discuss in Chapter 1 of *L'union fait la force*.⁸ Although our conclusions on this first wave of emigration are quite the same—this experience ended more or less in bitter disappointment and failure—, my book goes further by examining this episode both as an alternative to the American Colonization Society's African scheme and in relation to subsequent emigration projects to Haiti. Brandon R. Byrd's groundbreaking *The Black Republic: African Americans and the Fate of Haiti*, published in 2019, explores the place of Haiti in Black thought in the second half of the nineteenth century, showing that postbellum Black leaders considered the Black republic as a model of Black self-governance, linking the fate of the small nation to their own advancement in the post-Civil War United States.⁹ In *L'union fait la force*, I also argued that Black activists, some of whom had considered Haiti as an ideal and idealized place to which free Black Americans who dreamt of becoming full citizens could emigrate before the Reconstruction amendments were enacted, later promoted the Black republic as an example of Black self-government and a kind of political laboratory for the Black diaspora. Such was the case of individuals like James Theodore Holly, John Mercer Langston, or even Frederick Douglass who, as I demonstrated, sought to draw lessons from the Haitian "model" for their community—lessons that could perhaps be used for the "progress" of Blacks in the United

⁸ Fanning, *Caribbean Crossing*.

⁹ Byrd, *The Black Republic*.

States and the advancement of the condition of the diaspora throughout the world. Their observation and experience of Haiti was an opportunity for them to evaluate the ability of their community to rise to influential political positions in the United States. Unlike other works, the present book thus examines the history of Haiti, Haitians, African Americans, and the United States through the complex relationship between the African American community and the Black republic. Because it covers the whole of the nineteenth century, it especially shows how Haiti remained a focus of attention for white as well as Black Americans before, during, and after the Civil War, until the turn of the century.

The story of this special relationship between Black Americans and the Black republic undoubtedly started during the Haitian Revolution (1791-1804), a revolution which contemporary historiography incorporates into the greater movement of the democratic revolutions of the late eighteenth century.¹⁰ As the struggle for racial equality constituted a central element of the Haitian Revolution, some historians such as Sybille Fischer or Laurent Dubois rightly consider Haiti as one of the places where economic modernity arose and where the limits of the European Enlightenment and the French republic's universalism were tested.¹¹ Other historians such as Ronald A. Johnson or Matthew J. Clavin also argue that the Haitian revolution, under the leadership of Toussaint Louverture, had long-lasting consequences on American and Atlantic world discussions of race, on American-Haitian diplomacy, and even played a central role in the conflict between the American North and South until the Civil War.¹² In this context, the Haitian Revolution takes on a significant international meaning: as an episode of global history; as the principal crossroads of the Atlantic Slave trade; as the geographic core of Caribbean slavery; and as one of the theaters for the rise of modern capitalism. *L'union fait la force: les Noirs américains et Haïti, 1804-1893* situated the Haitian republic firmly within recent Atlantic and global historiography by examining the history of Haiti through the complex relationship between the Black American community and the Black Republic in the nineteenth century.

Indeed, this book argues that, before the Civil War, the Black republic was considered by free Black Americans as a place where full citizenship was at hand. Haiti was essentially viewed and concretely experienced as a refuge during moments when free people of color lost hope of obtaining rights in the United States. The thirty years preceding the Civil War saw the

¹⁰ See for example: Dubois, *Avengers of the New World*; Fick, *The Making of Haiti*; Gómez, *Le spectre de la révolution noire*; Le Glaunec, *L'armée indigène*.

¹¹ Dubois, "Esclavage, citoyenneté et République"; Fischer, *Modernity Disavowed*.

¹² Johnson, *Diplomacy in Black and White*; Clavin, *Toussaint Louverture and the American Civil War*.

emergence of a radical abolitionist movement, particularly among free people of color who, for the most part, adhered to the “stay and fight” ideology. But, as paradoxical as it may seem, while some prominent Black activists then firmly opposed emigration and denounced the American Colonization Society and its African project of mass exile, others advocated relocation to closer places. Gradually, more and more Black emigrationists started promoting the virtues of emigrating to Haiti, considering the small republic as a “promised land” where their diasporic, separatist, or nationalist ideals converged, as the place where they could build and maintain a “Black nationality,” and as the nation where the Black community-in-the-making might fight for the emancipation and the equality of the Black race all over the world. Thousands of free Black Americans thus settled in Haiti before the Civil War, mostly on the occasion of two waves of emigration initiated by the Haitian government in the middle of the 1820s and the early 1860s. During the war, while fighting to save the Union, Lincoln tried to send free Black Americans and Contrabands to various colonies and considered deporting them to a Haitian island (Île à Vache), among other places. Sponsored by the US government, the colonization of Île à Vache which was launched in early 1863—only a few days after the Emancipation Proclamation was issued—turned out to be a total failure.

After the war, Haiti (recognized by the United States in 1862) gradually became a diplomatic partner, to which the US nominated mostly Black diplomats after 1869. However, Frederick Douglass’s mission as the American ambassador to Haiti between 1889 and 1891 reveals the ambiguities of US policy towards the small Black republic at a moment when the United States was trying to impose itself as a dominant power in the Caribbean and as a leading imperialist nation, notably by attempting to establish a military base in Haiti (at the Môle Saint Nicolas). Douglass’s own position and feelings towards Haiti were ambiguous: while (unsuccessfully) negotiating for the lease of the Môle Saint Nicolas, Douglass was constantly torn between his fraternal love and admiration for his Haitian “brothers” and his paternalistic consideration of Haiti as an “infant” who still needed to “progress.”

Haiti and its leaders are also at the heart of this book, even if it does not aim to examine the attitude of the Haitian elites towards their American brethren. Haitian leaders, in particular, supported the American emigration to Haiti, opposed the American geostrategic and diplomatic diktats in the 1870s and 1880s, and offered an international platform to Frederick Douglass at the World’s Columbian Exposition in Chicago, thus helping Black Americans who faced discrimination to fight against slavery and the slave trade and to fight for their rights. The closing chapters of the book, which deal with the events that revolved around the Haitian

pavilion at the 1893 Chicago Fair, fully illustrate the emancipatory role of the Black republic.¹³ By naming Douglass as the First Commissioner of its pavilion—a fact still hardly discussed in historiography—Haiti allowed him to use the small building as the “headquarters” of African American activists. Douglass effectively employed the international platform provided by Haiti to denounce the Republicans’ abdication to the “values” of the Southerners advocating segregation, denying Black Americans the right to vote, and debasing the latter to the position of second-class citizens. The Sage of Anacostia was indeed able to distribute thousands of copies of the famous pamphlet that he had co-authored with Ida B. Wells (*The Reason Why the Colored American is not in the World's Columbian Exposition*) to the visitors who had come to visit the Haitian exhibition.¹⁴ Thus, the Black republic gave Black Americans the opportunity to make their voices heard by providing them with the platform their own country had refused them.

By spanning the entire nineteenth century, *Wanted! A Nation! Black Americans and Haiti, 1804-1893* presents a complex panorama of the emergence of Black American identity and argues that Haiti should be considered as an essential prism to understand how Black Americans forged their identities in the nineteenth century. Drawing on a variety of Anglophone and Francophone sources, *Wanted! A Nation!* goes beyond the usual framework of national American history and contributes to an Atlantic and global history of the struggle for equal rights.

¹³ Ferrer, *Freedom's Mirror*.

¹⁴ Wells et al., *The Reason Why*.

Annexe 2

Liste des travaux réunis en vue de l'obtention de l'Habilitation à Diriger des Recherches

Recueil à part – Ouvrage tiré de ma thèse de doctorat

1. Bourhis-Mariotti, Claire. *L'union fait la force : les Noirs américains et Haïti, 1804-1893*. Collection Des Amériques. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2016. [Monographie tirée de ma thèse de doctorat]

Thème 1 – Colonisation, émigration et nationalisme noir à l'ère de l'esclavage : à la recherche de la « terre promise » pour la diaspora noire.

1. Bourhis-Mariotti, Claire. “Go to our brethren, the Haytians’: Haiti as the African Americans’ Promised Land in the Antebellum Era.” *Revue française d'études américaines*, no. 142 (2015): 6-23. <https://doi.org/10.3917/rfea.142.0006>. [Article, revue papier et en ligne avec comité de lecture]

2. Bourhis-Mariotti, Claire. « Migration et évangélisation : l'installation de l'Église épiscopale en Haïti par le Révérend noir américain James Theodore Holly, 1855-1874 ». *Recherches Haïtiano-Antillaises*, no. 8 (2019) : 87-108. [Article, revue avec comité de lecture]

3. Bourhis-Mariotti, Claire. “African American Emigrationists and the Voluntary Emigration Movement to Haiti, 1804-1862.” In *Undoing Slavery: American Abolitionism in Transnational Perspective (1776-1865)*, edited by Roy, Michaël, Rossignol, Marie-Jeanne, and Claire Parfait, 41-56. Paris: Éditions Rue d'Ulm, 2018. [Chapitre, ouvrage collectif avec comité de lecture]

4. Bourhis-Mariotti, Claire. « La colonisation de l'Afrique par les Noirs américains, entre déplacement forcé et migration volontaire : Henry Highland Garnet et l'*African Civilization Society* ». Dans *La colonisation nouvelle (fin XVIIIe-début XIXe siècles)*, sous la direction de Dorigny, Marcel, et Bernard Gainot, 89-111. Paris : Éditions SPM, 2018. [Chapitre, Acte de journée d'étude sans comité de lecture]

5. Aje, Lawrence, et Claire Bourhis-Mariotti. « Introduction : Les migrations internationales des libres de couleur des Amériques avant les abolitions de l'esclavage ». *Revue française d'études américaines*, no. 164 (2020) : 3-22. <https://doi.org/10.3917/rfea.164.0003>. [Article, revue avec comité de lecture]

Thème 2 – Des sources alternatives pour écrire l’histoire des Africains Américains.

1. Parfait, Claire, Le Dantec Lowry, Hélène, and Claire Bourhis-Mariotti. “Introduction.” In *Writing History from the Margins: African Americans and the Quest for Freedom*, edited by Parfait, Claire, Le Dantec-Lowry, Hélène, and Claire Bourhis-Mariotti, 1-10. London; New York: Routledge, 2016. [Chapitre, ouvrage collectif avec comité de lecture]

2. Bourhis-Mariotti, Claire. « En quête de justice : Ida B. Wells. » Dans *Écrire l’histoire depuis les marges : une anthologie d’historiens africains-américains, 1850-1965*, sous la direction de Le Dantec-Lowry, Hélène, Parfait, Claire, Rossignol, Marie-Jeanne, Renault, Matthieu, et Pauline Vermeren. Marseille : Terra-HN Editions, collection SHS, 2018. <http://www.shs.terra-hn-editions.org/Collection/?en-quete-de-justice-Ida-B-Wells>. [Chapitre, ouvrage collectif en ligne avec comité de lecture]

3. Bourhis-Mariotti, Claire. « Frederick Douglass, « Les personnes qui ont autrefois possédé des esclaves constituent toujours la classe dirigeante du Sud » (1893) ». Dans *Une anthologie de la pensée noire des États-Unis et d’Haïti (XVIIIe-XIXe siècles)*, sous la direction de Daut, Marlene L., Rossignol, Marie-Jeanne, Roudeau, Cécile, et Michaël Roy, 127-128. Marseille : éditions Hors d’atteinte, à paraître (printemps 2023). [Traduction et édition critique, ouvrage collectif avec comité de lecture]

4. Bourhis-Mariotti, Claire. “Postbellum slave narratives as historical sources: Memories of Bondage and Realities of Freedom in *Life of Isaac Mason as a Slave*.” In *Traces and Memories of Slavery in the Atlantic World*, edited by Aje, Lawrence, and Nicolas Gachon, 30-46. London; New York: Routledge, 2019. [Chapitre, ouvrage collectif avec comité de lecture]

5. Bourhis-Mariotti, Claire. *Isaac Mason, une vie d’esclave*. Traduction, introduction et notes de Claire Bourhis-Mariotti. Collection Récits d’esclaves. Mont-Saint-Aignan : Presses universitaires de Rouen et du Havre, 2021. [Traduction et édition critique, ouvrage avec comité de lecture]

Thème 3 – Un désir d’intégration : race, citoyenneté et américanité dans l’Amérique du XIXe siècle

1. Bourhis-Mariotti Claire. « De Crève-cœur à Douglass, qu’est-ce qu’un Américain ? » Dans *L’Homo americanus : des Amérindiens à Donald Trump, en passant par les pèlerins du Mayflower et John Wayne...*, sous la direction de Bourhis-Mariotti, Claire, Pernot, François, et Éric Vial, 78-101. Collection La bibliothèque fantôme. Montreuil : Les Éditions de l’Œil. [Chapitre, Acte de journée d’étude avec comité de lecture]

2. Bourhis-Mariotti, Claire. “The Colored Conventions Movement, Emigrationism and the Quest for a Black Nationality, 1830-1858.” In *Ending Slavery: The Antislavery Struggle in Perspective*, edited by Aje, Lawrence, and Claudine Raynaud, 159-178. Montpellier: Presses Universitaires de la Méditerranée, 2022. [Chapitre, ouvrage collectif avec comité de lecture]

3. Bourhis-Mariotti, Claire. "Frederick Douglass and Debates over the Annexation of the Dominican Republic." In *In Search of Liberty: African American Internationalism in the Nineteenth-Century Atlantic World*, edited by Johnson, Ronald A., and Ousmane Power-Greene, 224-250. Athens, Ga.: University of Georgia Press, 2021. [[Chapitre, ouvrage collectif avec comité de lecture](#)]

4. Bourhis-Mariotti, Claire. *From Respectability at Home to Black Transnationalism: The Antebellum National Colored Conventions and the Quest for Civil Rights*. [[Recueil à part, volume III de l'HDR](#)]

Hors thème – Publications de diffusion de la culture scientifique

1. Bourhis-Mariotti, Claire. « De Washington à Lincoln, l'esclavage divise la nation ». *Historia Spécial*, « La guerre de Sécession : la fracture durable des deux Amériques », no. 59 (mai-juin 2021) : 26-30. [[Article, magazine de vulgarisation scientifique](#)]

2. Bourhis-Mariotti, Claire. « Récit biographie : Frederick Douglass, l'esclave devenu diplomate ». *Historia*, no. 845 (mai 2017) : 56-59. [[Article, magazine de vulgarisation scientifique](#)]

Annexe 3

Curriculum Vitae détaillé

Claire BOURHIS-MARIOTTI (née FANUEL)
Université Paris 8 Vincennes-Saint Denis
Département d'études des pays anglophones
2 rue de la Liberté, 93526 SAINT-DENIS Cedex

SOMMAIRE

SITUATION ACTUELLE	152
FORMATION, DIPLÔMES ET QUALIFICATIONS	152
EXPERIENCE PROFESSIONNELLE	152
Enseignement supérieur – enseignements dispensés.....	152
Enseignement supérieur – encadrement d'étudiants.....	154
Enseignement supérieur – participation à des comités de suivi de thèse.....	155
Enseignement supérieur – participation à des jurys de thèse.....	155
Enseignement supérieur – participation à des comités de sélection (section CNU 11).....	155
Enseignement supérieur – mandats électifs.....	156
Enseignement supérieur – responsabilités administratives.....	156
Enseignement primaire, secondaire, assistanat et autres expériences professionnelles.....	157
ACTIVITES DE RECHERCHE / PRODUCTION ET ACTIVITES SCIENTIFIQUES	158
OS : Ouvrages scientifiques (y compris les éditions critiques et les traductions scientifiques).....	158
COS : Chapitres d'ouvrages scientifiques.....	158
DO : Directions d'ouvrages ou de revues.....	159
ACL : Articles dans des revues internationales ou nationales avec comité de lecture.....	159
PV : Publications de vulgarisation.....	160
AP : Autres productions	160
TH : Thèses de doctorat/HDR.....	160
C-INV : Conférences données à l'invitation du Comité d'organisation dans un congrès national ou International.....	160
C-ACTI : Communications avec actes dans un congrès international.....	161
C-ACTN : Communications avec actes dans un congrès national.....	161
C-COM : Communications orales sans actes dans un congrès international ou national.....	161
Communications orales : journées d'études et séminaires nationaux.....	163
Membre du comité scientifique de journées d'études, colloques et congrès internationaux.....	165
Présidence d'ateliers (panels/sessions) : colloques et congrès nationaux et internationaux.....	165
Organisation de journées d'études, colloques et congrès nationaux et internationaux.....	166
Organisation d'ateliers et tables-rondes lors de colloques et congrès nationaux et internationaux.....	168
Organisation de colloques, journées d'études et séminaires autour des « humanités numériques ».....	169
VALORISATION DE LA RECHERCHE / ACTIVITES DE DIFFUSION DE LA CULTURE SCIENTIFIQUE.....	170
Interviews et participations à des émissions et des documentaires (radio, télévision).....	170
Citations dans les médias (presse écrite et internet).....	172
Conférences « grand public ».....	173
Animation d'ateliers / de conférences à destination des publics scolaires.....	174
AUTRES ACTIVITES SCIENTIFIQUES / EVALUATIONS ET EXPERTISES	174
Missions d'expertise et délégations.....	174
Évaluation de productions et projets scientifiques.....	175
BOURSES DE RECHERCHE, PRIX ET DISTINCTIONS.....	175
GROUPES DE RECHERCHE, SOCIETES SAVANTES ET RESPONSABILITES DIVERSES.....	176

SITUATION ACTUELLE

- **Maître de Conférences en histoire et civilisation des États-Unis**, UFR Langues et Cultures Étrangères, Département d'études des pays anglophones, Université Paris 8.
- **Co-directrice de l'unité de recherche TransCrit** (Transferts critiques anglophones, ex-EA 1569).
- **Vice-présidente du RéDEHJA** (Réseau pour le Développement Européen de l'Histoire de la Jeune Amérique).
- **Secrétaire Générale de la MICEFA** (Mission Interuniversitaire de Coordination des Échanges Franco-Américains).

FORMATION, DIPLÔMES ET QUALIFICATIONS

- 2009-2013 **Doctorat** Langue et Cultures des Sociétés Anglophones, mention Très honorable avec les félicitations du jury à l'unanimité. Université Paris Diderot.
Sujet de Thèse : « « My subject is Haiti, the Black Republic » ; l'expérience haïtienne des militants noirs-américains (1804-1893) ».
Jury : Mesdames et Messieurs les Professeur(e)s Nathalie Dessens (examinatrice), Hélène Le Dantec-Lowry (rapporteur), Claire Parfait (rapporteur), Allan Potofsky (président), et Marie-Jeanne Rossignol (directrice).
- 2003 **DEA** Langue et Cultures des Sociétés Anglophones (spécialité civilisation américaine), mention Bien. Université Paris Diderot.
Mémoire : « Cité et Ghetto : de la pertinence d'une approche comparative des quartiers défavorisés en France et aux États-Unis », sous la direction de Marie-Jeanne Rossignol, Professeure des Universités.
- 2001 **Admise au CAPES externe d'anglais** (classement : 76^{ème})
Admissible à l'Agrégation externe d'anglais.
- 2000 **Maîtrise** LLCE Anglais - civilisation américaine, mention Bien. Université Paris Diderot.
Mémoire : « The U.S. juvenile justice system: punishment vs. rehabilitation », sous la direction de Catherine Lejeune, Maître de Conférences.
- 1999 **Licence** LLCE Anglais, dominante civilisation américaine, mention Bien. Université Paris Diderot.
- 1998 **DEUG** LLCE Anglais, mention Bien. Université Paris Diderot.
- 1996 **Baccalauréat** Scientifique spécialité Mathématiques, mention Assez Bien.

EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

Enseignement supérieur – enseignements dispensés

- Depuis 2014 **Maître de Conférences en histoire et civilisation des États-Unis**, UFR Langues et Cultures Étrangères, Département d'études des pays anglophones, Université Paris 8.
 - Licence LLCER parcours mondes anglophones (ex- LLCER anglais) : Compréhension-expression (L1) ; Langue et Culture Générale 1 (L1) ; Panorama des études anglophones (L1) ; Méthodologie disciplinaire (L1) ; *Introduction to U.S. History* (L2) ; *African-American History, From Slavery to Freedom, 1619-1865* (L2) ; *American Civilization and History 1776-1900* (L2) ; *African-American History, From Emancipation to the Fight for Civil Rights, 1865-1968* (L3) ; *Slave Narratives from Print to Screen* (L3) ; Tremplin master (L3).
 - Master mention Histoire, parcours Pouvoirs, échanges et savoirs, de l'Antiquité à nos jours : séminaire d'anglais pour historiens (M1 & M2).

- Master mention Histoire, parcours Langues, espaces, cultures de l'aire anglophone : séminaire de méthodologie (M1).
 - Master mention Langues et sociétés, parcours Médias Cultures 2 Langues : séminaire « études culturelles 1 – racines du contemporain : *Black Organizing in the Nineteenth Century* » (M1, 2021-2022) ; séminaire « études culturelles 1 – racines du contemporain : The Colored Conventions Movement » (M1, 2020-2021) ; séminaire « racines du contemporain : *African American political thinkers, black identity and racial uplift strategies* » (M1, 2018-2019 ; 2019-2020).
 - Master mention Langues et sociétés, parcours Études Transnationales et Transculturelles : séminaire de spécialité « *The African American Migration Experience* » (M1) ; séminaire transversal « Flux migratoires et exil » (M2) ; séminaire transversal « Racisme et pensée raciale » (M2).
- 2005-2014 **Professeur certifié d'anglais (PRCE) détaché à l'Université de Cergy-Pontoise**
 1. UFR Lettres et Sciences Humaines, Département de géographie et d'histoire :
 - L1 histoire : anglais pour historiens (TD)
 - L1 géographie : anglais pour géographes (TD)
 - L3 histoire et L3 histoire-géographie : « *African-American History: From Slavery to Freedom* » (CM) ; « *History of the United States: From the First British Settlements to the Official End of the Frontier* » (TD) ; préparation à la certification interne (CCL) en anglais niveau européen B2 (TD) ;
 - L3 géographie aménagement-environnement et L3 géomatique : anglais pour géographes « *World's Weather and Climates: Natural Disasters, Environmental Problems and Crisis Management* » (TD) ; préparation à la certification interne (CCL) en anglais niveau européen B2 (TD)
 - L3 journalisme : anglais des métiers du journalisme (TD incluant une préparation aux concours d'entrée des écoles de journalisme)
 - M1 Territoires et Acteurs du Risque Analyses Comparées : « *Examining Causes, Effects, and Solutions for Global Warming and Climate Change* » (TD)
 - M1 & M2 Etudes Européennes et Affaires Internationales : préparation au TOEIC (TD) ; « *The Black Atlantic* » (CM) ; « *US-France Relationships From the 1st Colonies to G.W. Bush's 1st term* » (CM)
 - M1 & M2 Enseignement « Formation des professeurs de collège et de lycée d'histoire et de géographie » : « Pratique hebdomadaire des médias anglo-saxons » (CM-TD), préparation à la certification interne (CCL) en anglais niveau européen B2 (TD).
 - M1 & M2 Territoires, Logistique, Transports, Environnement : préparation au TOEIC (TD), anglais professionnel : anglais de la logistique et des transports (TD).
 2. UFR Langues et Études Internationales (LEA)
 - L1 LEA : TD de civilisation américaine (« société américaine contemporaine »).
 - L2 LEA : TD de civilisation américaine (« genèse de la démocratie américaine »).
- 2001-2006 **Chargée de cours en civilisation américaine**
 1. Université Paris Diderot, UFR d'études anglophones Charles V (Sept. 2001-juin 2004)
 - DEUG LLCE anglais 1^{ère} année : « *American Civilization* » (TD)
 - DEUG LLCE anglais 2^{ème} année : « *American Institutions* » (CM-TD)
 2. Université Paris Diderot, UFR d'études interculturelles de langues appliquées (Sept. 2003-juin 2004)
 - DEUG LEA 1^{ère} année : « *American Civilization* » (TD)
 3. Université Evry-Val d'Essonne, Section LEA (Sept. 2003-juin 2005)
 - Licence LEA (3^{ème} année) : « *American Civilization: 20th century* » (CM)
 4. Université Paris X-Nanterre, UFR d'études anglo-américaines (Sept. 2004-janv. 2006)
 - Bi-DEUG économie/gestion 2^{ème} année : « *American Civilization* » (CM-TD)

Chargée de cours en langue anglaise

Université Evry-Val d'Essonne, Section L.E.A. (Sept. 2003-juin 2005)

➤ DEUG LEA 1ère année : « Compréhension/Expression écrites » (TD)

Enseignement supérieur – encadrement d'étudiants

- **Encadrement de stages de 3ème année de licence (L3 LLCER mondes anglophones) et de 2ème année de master (M2 MC2L et ETT)**

J'ai encadré une dizaine d'étudiants de L3 LEA (anglais-espagnol, anglais-allemand et anglais-arabe) et L3 LLCER mondes anglophones dans le cadre de leur stage court (70h). Leurs rapports de stage, longs d'une trentaine de pages, étaient rédigés en anglais.

J'ai également encadré une dizaine d'étudiants de M2 mention Langues et sociétés parcours Médias Cultures 2 Langues (MC2L) et parcours Études Transnationales et Transculturelles (ETT), dans le cadre de leur stage long (3 mois minimum). Leurs rapports de stage problématisés et critiques, longs d'une centaine de pages, étaient rédigés en français.

L'encadrement des stages de L3 comme de M2 consistait à suivre les étudiants pendant leur stage, à encadrer la rédaction de leur rapport, à les évaluer, et à organiser leur soutenance orale.

- **Encadrement de projets tuteurés (L3 LLCER mondes anglophones)**

J'ai encadré des projets tuteurés rédigés par des étudiants de L3 LLCER mondes anglophones. Les mémoires, longs d'une trentaine de pages, étaient rédigés en anglais. Quelques exemples récents de mémoires :

- Soukaïna Ghanimi, "*Negro Spirituals as passive resistance to slavery*," soutenu le 9 juin 2020.
- Noémie Kermal, "*Being a nurse in the Navy: in France and in the United States*," soutenu le 4 mai 2020.
- Henni Ferhat, "*Investigating the strategies for writing essays: The case of freshmen to third year students*," soutenu le 5 mai 2020.
- Camara Sekou, "*Post-Colonial Literature in Africa: A Case study of Things Fall Apart*," soutenu le 10 juin 2021.
- Yann Agesilas, "*The issue of race in Disney films*," soutenu le 25 mai 2021.

- **Coordinatrice de l'EC Tremplin master (L3)**

L'EC Tremplin master vise à donner aux étudiant(e)s les moyens de construire leur projet de formation et d'insertion professionnelle après la licence, en leur permettant notamment de découvrir les différentes mentions de master qui leur sont potentiellement accessibles après la licence au sein de notre université, mais aussi de connaître les métiers auxquels ils pourront accéder soit à l'issue de leur formation de licence, soit après l'obtention d'un master. Il s'agit par ailleurs d'accompagner les étudiants vers l'autonomie, en les incitant à se créer un réseau professionnel, en se rendant à des salons, en effectuant un bilan de compétences et en rédigeant leur CV et une lettre de motivation.

- **Encadrement de projets professionnels en master 1**

J'ai dirigé les projets professionnels de 4 étudiantes de M1 Langues et sociétés, parcours Études Transnationales et Transculturelles (ETT) – un parcours de master qui a ouvert à la rentrée (septembre) 2020. Ces projets, rédigés en français, doivent être rédigés par les étudiants du master ETT ayant choisi la voie dite « professionnelle ». Il s'agit pour les étudiants de mener une réflexion critique, tant au niveau personnel que professionnel, quant à leurs attentes, leurs compétences, leur expérience et leurs objectifs. Cette réflexion est également pour eux une première étape vers la recherche de leur stage long de M2.

- **Encadrement de mémoires de recherche en master 1**

J'ai dirigé des mémoires de M1 mention Histoire et civilisations parcours Langues, espaces, cultures de l'aire anglophone (H-LEC) et de M1 mention Langues et sociétés parcours Médias Cultures 2 Langues (MC2L), rédigés en anglais et longs d'une cinquantaine de pages :

- M1 H-LEC : Moulaye Idriss Haidara, "*Martin Robinson Delany and the Free Blacks' 1850s Emigration Movement*," soutenu le 12 septembre 2017
- M1 MC2L : Fatou Diabaté, "*African-American women - Struggle and Representation in the media: The marginalization of African American women based on stereotyped and negative narratives inherited from slavery and maintained through American films*," soutenu le 13 mai 2019.
- M1 MC2L : Victor Evrard, "*A shifting political warfare? The Alt-Right, 4chan and memes*," soutenu le 31 mai 2018.

- M1 MC2L : Cindy Morisset, “*Challenging Standards and History in the Quest for Self-Discovery and Creative Freedom Through James Baldwin's Works,*” soutenu le 5 juin 2018.
- M1 MC2L : Océane Hegesippe, “*Rap, R&B and African American feminism: How feminism and female emancipation were and are represented through rap/R&B music and video clips,*” soutenu le 28 mai 2020.
- M1 MC2L : Hayette Houaoui, “*Daenerys Targaryen : a White Savior and a Feminist Icon,*” soutenu le 3 juin 2020.
- M1 MC2L : Imad Baazizi, “*Afrofuturism and militant film making: the case of the Black Panther movie,*” soutenu le 10 mai 2021.
- M1 MC2L : Mariama Camara, “*The representation of Muslim women in TV series: an intersectional approach. An intersectional reading of the TV shows Elite, East of Labrea, and We are Lady Parts,*” soutenu le 25 mai 2022.

- **Encadrement de mémoires de recherche en master 2**

J’ai dirigé des mémoires de M2 H-LEC et en M2 MC2L, rédigés en anglais ou en français et longs d’une centaine de pages :

- M2 H-LEC : Amira Bahri, “*Shirley Chisholm: An Outstanding Figure who Broke the Rules as a Lawmaker,*” soutenu le 26 juin 2018.
- M2 H-LEC : Keltoum Cheballah, « L’implantation du Ku Klux Klan dans les ex-États confédérés d’Amérique (1866-1871), un symptôme de l’échec de la Reconstruction ? » soutenu le 26 septembre 2019.
- M2 H-LEC : Moulaye Idriss Haidara, « Les arguments des Noirs libres prônant l’émigration vers l’Afrique au XIXe siècle : les années 1850-1860 », soutenu le 1^{er} décembre 2020.
- M2 MC2L : Océane Hegesippe, « 50 nuances de couleur de peau : Le colorisme et ses conséquences dans l’industrie du divertissement anglophone », soutenu le 30 septembre 2021.
- M2 MC2L : Imad Baazizi, “*Nonlinearity in Afrofuturistic Works: The case of Octavia Butler's Kindred and The Black Panther comic,*” soutenu le 27 juin 2022.

Enseignement supérieur – participation à des comités de suivi de thèse

- **Membre du comité de suivi de thèse** (Depuis septembre 2021) de Monsieur Michele Magri (thèse en cotutelle, co-dirigée à l’EHESS par Messieurs Clément Thibaud et Nicolas Barreyre, et à l’université de Pise par Monsieur Alberto Mario Banti), aux côtés de Madame Romy Sanchez (CNRS). Sujet de thèse : « Risorgimento outre-Atlantique. Mobilité politique entre Italie et États-Unis, 1815-1860 ».
- **Membre du comité de suivi de thèse** (année 2019-2020) de Madame Barbara Franchi (thèse dirigée par Madame Nathalie Dessens, Université Toulouse Jean Jaurès), aux côtés de Madame Anne Stefani (Université Toulouse Jean Jaurès). Sujet de thèse : « La construction de la relation États-Unis-Libéria dans l’après-guerre de Sécession au prisme des activités de l’*American Colonization Society* : 1862-1933 ».

Enseignement supérieur – participation à des jurys de thèse

- **Membre du jury de thèse** de Madame Barbara Franchi (en tant qu’examinatrice), « La construction de la relation États-Unis-Libéria au prisme des activités de l’*American Colonization Society* : jeux d’influences et reconfigurations, 1862-1935 », Université Toulouse-Jean Jaurès, le 3 décembre 2021. Autres membres du jury : Mesdames et Messieurs les Professeur(e)s Nathalie Dessens (directrice), Ronald Angelo Johnson (examineur), Jean-Pierre Le Glaunec (rapporteur), et Caroline Rolland-Diamond (rapporteur et présidente).
- **Membre du jury de thèse** de Monsieur Salian Sylla (en tant qu’examinatrice), « “*Neither Women nor Blacks [will] get the Ballot*” : Alliances et mésalliances autour du vote des femmes et des Noirs aux États-Unis, 1865-1965 », Université Paris Nanterre, le 19 janvier 2018. Autres membres du jury : Mesdames et Messieurs les Professeur(e)s Eliane Elmaleh (rapporteur), Pierre Guerlain (directeur), Pap N’Diaye (rapporteur), et Caroline Rolland-Diamond (présidente).

Enseignement supérieur – participation à des comités de sélection (section CNU 11)

- 5 juin et 7 juillet 2020 Comité de sélection en vue du recrutement d’un maître de conférences en Civilisation américaine XIX-XXe siècles, Sorbonne Université, poste n°295.

- 24 avril et 16 mai 2017 Comité de sélection en vue du recrutement d'un maître de conférences en Civilisation américaine XIX-XXe siècles, Université Paul Valéry Montpellier 3, Référence GALAXIE : 4194, poste n°165.

Enseignement supérieur – mandats électifs

- Depuis 2020 **Co-directrice de l'unité de recherche TransCrit** (co-directeur : Vincent Broqua), Université Paris 8.
- Depuis 2015 **Membre élu (collège B) du Conseil de l'unité de recherche TransCrit**, Université Paris 8.
- 2010-2014 **Membre élu (collège B) du Conseil de l'Unité de Formation et Recherche Lettres et Sciences Humaines**, Université de Cergy-Pontoise.
- 2010-2013 **Membre élu (collège des usagers) « doctorante » du Conseil du LARCA (Laboratoire de Recherche sur les Cultures Anglophones), UMR 8225**, Université Paris Diderot.

Enseignement supérieur – responsabilités administratives

- Depuis 2020 **Co-directrice (avec Vincent Broqua) de l'unité de recherche TransCrit.**
En tant que co-directrice de l'unité de recherche, je partage la totalité des tâches administratives afférentes à la direction avec Vincent Broqua.
Je suis de surcroît chargée du suivi des doctorants de notre UR, et notamment de l'organisation des comités de suivi de thèse de tous les doctorants concernés.
J'ai par ailleurs été responsable de la refonte des sites web externe (<https://transcrit.univ-paris8.fr>) et interne (<https://transcritparis8.wordpress.com>) de notre UR, ainsi que du recrutement et du suivi d'une stagiaire (masterante) puis d'une vacataire (doctorante) pour la mise à jour régulière du site web externe. J'assure la mise à jour du site web interne.
- 2015-2019 **Co-responsable du budget de l'unité de recherche TransCrit.**
Suivi du budget des missions au sein de la « cellule financière » de TransCrit (« cell-fi missions »).
- 2017-2019 **Co-responsable de l'examen des dossiers « études en France » de demande d'admission de licence LLCER anglais.**
- Depuis 2015 **Responsable du programme d'échange d'Assistants de langue française dans les pays anglophones (CIEP) pour l'Université Paris 8.**
Accompagnement et suivi des candidats à une mobilité professionnelle en tant qu'assistant français à l'étranger (réception des étudiants, organisation de réunions d'information, montage de dossiers de candidature, suivi des assistants en poste à l'étranger).
- 2015-2019 **Responsable des programmes de mobilité MICEFA et CREPUQ pour l'UFR Langues et Cultures Étrangères (LLCER-LEA).**
Accompagnement des candidats à une mobilité étudiante dans le cadre de la MICEFA, et de la CREPUQ (réception des étudiants, organisation de réunions d'information, montage de dossiers de candidature...)
Suivi des étudiants de l'UFR LLCER-LEA partis à l'étranger (maintien d'un contact privilégié entre les étudiants et leur université d'origine, dialogue avec les universités partenaires, collecte des relevés de notes des étudiants partis à l'étranger et traduction de ceux-ci / attribution d'équivalences ECTS et validation de leur semestre/année)
- 2007-2014 **Coordnatrice des Relations Internationales de l'UFR Lettres et Sciences Humaines (UCP)**
Membre du bureau politique des Relations Internationales ;
Membre de la Commission des Relations Internationales ;
Recherche de nouveaux partenaires et signature de conventions d'échanges d'étudiants et de personnels, et de conventions de recherche pour l'UFR LSH.

- 2005-2014 **Référent pédagogique de la mobilité étudiante du Département de Géographie et d'Histoire (UCP)**

Accompagnement et suivi des candidats à une mobilité étudiante dans le cadre d'ERASMUS, de la CREPUQ et d'autres conventions bilatérales signées par l'UCP ;

Accompagnement et suivi des candidats à une mobilité professionnelle en tant qu'assistant français à l'étranger ;

Accueil et suivi des étudiants étrangers en mobilité à l'UCP (réception des étudiants, inscriptions pédagogiques, maintien du contact avec les établissements partenaires, aide au dialogue avec les enseignants de l'UCP, établissement de leurs relevés de notes...) ;

Mise à jour de la rubrique INTERNATIONAL du site WEB du département (par exemple, mise en ligne de documents et d'articles à destination des étudiants UCP et étrangers – en français et en anglais).

Coordinatrice des Enseignements de Langues Vivantes de l'UFR Lettres et Sciences Humaines (département de Lettres Modernes & département de Géographie et d'Histoire, UCP)

Responsable des programmes et coordinatrice des enseignements de langues vivantes de l'UFR : anglais, allemand, espagnol, italien et russe (création des programmes de langues vivantes en accord avec le cursus général des étudiants, mutualisation des cours entre les deux départements, gestion des emplois du temps, etc.) ;

Recrutement et gestion (emplois du temps et états de service) des enseignants vacataires, contractuels, et en CDI ;

Organisation des tests de niveau d'anglais (*Oxford Placement Test*) de début d'année (en L1, M1 et M2) et interprétation des résultats ;

Création d'une certification interne de langues vivantes (en 2006) : Certificat de Compétences Linguistiques ou C.C.L., en anglais, allemand et espagnol niveau CECR B2. Cette certification a été étendue à l'ensemble de l'Université de Cergy-Pontoise à la rentrée 2011, suite à l'exigence ministérielle de certification en langue pour les étudiants admis aux Concours de l'enseignement primaire et secondaire ;

Organisation d'un voyage pédagogique de 3 jours à Londres pour les étudiants de L3 histoire ; thème : l'histoire militaire de la Grande-Bretagne (avril 2009) ;

Mise à jour du site WEB du département ;

Mise en place d'une journée consacrée aux langues vivantes à l'UCP : *Language Day* ;

Gestion et commandes (élaboration des cahiers des charges) du matériel pédagogique (ouvrages, laboratoires mobiles et logiciels de langue) ;

Mise en place des enseignements d'anglais en semi-présentiel, à l'aide de la plateforme en ligne GymGlish (niveau Master).

Référent C.I.E.L. (Centre Inter-composantes d'Enseignement des Langues) du Département de Géographie et d'Histoire

Membre du Conseil de Gestion du C.I.E.L. ;

Membre du comité de pilotage de la certification interne en langue vivante (UCP).

Enseignement primaire, secondaire, assistanat et autres expériences professionnelles

- 2004-2005 **Professeur d'anglais certifiée – T.Z.R. académie de Paris
Lycée technique du bâtiment et des travaux publics, Paris XV^{ème}**
- 2003-2004 **Professeur d'anglais certifiée – T.Z.R. académie de Versailles
Collège Chantereine, Sarcelles (095)**
- 2002-2003 **Professeur d'anglais certifiée – T.Z.R. académie de Versailles
Collège Jean Macé, Clichy (092)**
- 2001-2002 **Professeur d'anglais certifiée – Stagiaire à l'I.U.F.M. de PARIS
Stage en situation au Collège Buffon, Paris XV^{ème}**

- 2000-2001 **Intervenante en L.V.E. anglais en écoles élémentaires (agent contractuel de l'État)**
- 1999-2000 **French language assistant (St Brelade, Jersey, U.K.)**
- 1999, 2000, 2002 **Assistante en Banque Privée chez Axa Banque** (3 CDD de 2 mois, 1 mois et 1 mois)
Assistante chargée de clientèle privée française et étrangère.
- 1998 **Fulfillment tests analyst (CDD) chez IBM France** (CDD de 3 mois)
Chargée de mission temporaire. Coordination des analyses des batteries de tests menés sur le secteur EMEA (Europe Middle-East Africa) d'IBM pour le projet Y2K (« an 2000 »).

ACTIVITES DE RECHERCHE / PRODUCTION ET ACTIVITES SCIENTIFIQUES

OS : Ouvrages scientifiques (y compris les éditions critiques et les traductions scientifiques)

- Ouvrage (monographie) :

Bourhis-Mariotti, Claire. *L'union fait la force : les Noirs américains et Haïti, 1804-1893*. Collection Des Amériques. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2016.

- Ouvrage (édition critique et traduction scientifique) :

Bourhis-Mariotti, Claire. *Isaac Mason, une vie d'esclave*. Traduction, introduction et notes de Claire Bourhis-Mariotti. Collection Récits d'esclaves. Mont-Saint-Aignan, Presses universitaires de Rouen et du Havre, 2021.

- Ouvrage (monographie révisée et traduite en anglais) :

Bourhis-Mariotti, Claire. *Wanted! A Nation! Black Americans and Haiti, 1804-1893*. Translated by Jon Delogu. Race in the Atlantic World, 1700-1900. Athens, Ga.: University of Georgia Press, forthcoming (2023).

COS : Chapitres d'ouvrages scientifiques

Bourhis-Mariotti, Claire. « Ida B. Wells, « Il est effrayant de constater à quel point les épisodes de violence populaire ont gagné en fréquence et en intensité » (1893) » Dans *Une anthologie de la pensée noire des États-Unis et d'Haïti (XVIIIe-XIXe siècles)*, sous la direction de Daut, Marlene L., Rossignol, Marie-Jeanne, Roudeau, Cécile, et Michaël Roy, 127-128. Marseille : éditions Hors d'atteinte, à paraître (printemps 2023).

Bourhis-Mariotti, Claire. « Frederick Douglass, « Les personnes qui ont autrefois possédé des esclaves constituent toujours la classe dirigeante du Sud » (1893) ». Dans *Une anthologie de la pensée noire des États-Unis et d'Haïti (XVIIIe-XIXe siècles)*, sous la direction de Daut, Marlene L., Rossignol, Marie-Jeanne, Roudeau, Cécile, et Michaël Roy, 127-128. Marseille : éditions Hors d'atteinte, à paraître (printemps 2023).

Bourhis-Mariotti, Claire. "The Colored Conventions Movement, Emigrationism and the Quest for a Black Nationality, 1830-1858." In *Ending Slavery: The Antislavery Struggle in Perspective*, edited by Aje, Lawrence, and Claudine Raynaud, 159-178. Montpellier: Presses Universitaires de la Méditerranée, 2022.

Bourhis-Mariotti, Claire. "Frederick Douglass and Debates over the Annexation of the Dominican Republic." In *In Search of Liberty: African American Internationalism in the Nineteenth-Century Atlantic World*, edited by Johnson, Ronald A., and Ousmane Power-Greene, 224-250. Athens, Ga.: University of Georgia Press, 2021.

Bourhis-Mariotti Claire. « De Crève-cœur à Douglass, qu'est-ce qu'un Américain ? » Dans *L'Homo americanus : des Amérindiens à Donald Trump, en passant par les pèlerins du Mayflower et John Wayne...*, sous la direction de Bourhis-Mariotti, Claire, Pernot, François, et Éric Vial, 78-101. Collection La bibliothèque fantôme. Montreuil : Les Éditions de l'Œil.

Bourhis-Mariotti, Claire. "Postbellum slave narratives as historical sources: Memories of Bondage and Realities of Freedom in Life of Isaac Mason as a Slave." In *Traces and Memories of Slavery in the Atlantic World*, edited by Aje, Lawrence, and Nicolas Gachon, 30-46. London; New York: Routledge, 2019.

Bourhis-Mariotti, Claire. « La colonisation de l'Afrique par les Noirs américains, entre déplacement forcé et migration volontaire : Henry Highland Garnet et l'African Civilization Society ». Dans *La colonisation nouvelle (fin XVIIIe-début XIXe siècles)*, sous la direction de Dorigny, Marcel, et Bernard Gainot, 89-111. Paris : Éditions SPM, 2018.

Bourhis-Mariotti, Claire. "African American Emigrationists and the Voluntary Emigration Movement to Haiti, 1804-1862." In *Undoing Slavery: American Abolitionism in Transnational Perspective (1776-1865)*, edited by Roy, Michaël, Rossignol, Marie-Jeanne, and Claire Parfait, 41-56. Paris: Éditions Rue d'Ulm, 2018.

Bourhis-Mariotti, Claire. « En quête de justice : Ida B. Wells. » Dans *Écrire l'histoire depuis les marges : une anthologie d'historiens africains-américains, 1850-1965*, sous la direction de Le Dantec-Lowry, Hélène, Parfait, Claire, Rossignol, Marie-Jeanne, Renault, Matthieu, et Pauline Vermeren. Terra-HN Editions, collection SHS, 2018. <http://www.shs.terra-hn-editions.org/Collection/?en-quete-de-justice-Ida-B-Wells>

Parfait, Claire, Le Dantec-Lowry, Hélène, and Claire Bourhis-Mariotti. "Introduction." In *Writing History from the Margins: African Americans and the Quest for Freedom*, edited by Parfait, Claire, Le Dantec Lowry, Hélène, and Claire Bourhis-Mariotti, 1-10. London; New York: Routledge, 2016.

Bourhis-Mariotti, Claire. « L'émigration volontaire des Noirs-Américains vers Haïti dans les années 1820 : une alternative aux projets de l'*American Colonization Society* ». Dans *Couleurs, esclavages, libérations coloniales (1804-1860)*, sous la direction de Bourhis-Mariotti, Claire, Dorigny, Marcel, Gainot, Bernard, Rossignol, Marie-Jeanne, et Clément Thibaud, 223-243. Bécherel : Les Perséides.

DO : Directions d'ouvrages ou de revues

Aje, Lawrence, et Claire Bourhis-Mariotti, dir. « Libres de couleur: migrations choisies ? / *Free people of color: chosen migrations?* », *Revue Française d'Études Américaines*, 2020/3, N°164 (octobre 2020).

Bourhis-Mariotti, Claire, Pernot, François, et Eric Vial, dir. *L'Homo americanus : des Amérindiens à Donald Trump, en passant par les pèlerins du Mayflower et John Wayne...* Collection La bibliothèque fantôme. Montreuil : Les Éditions de l'Œil, 2020.

Parfait, Claire, Le Dantec Lowry, Hélène, and Claire Bourhis-Mariotti, eds. *Writing History from the Margins: African Americans and the Quest for Freedom*. London; New York: Routledge, 2016.

Bourhis-Mariotti, Claire, Dorigny, Marcel, Gainot, Bernard, Rossignol, Marie-Jeanne, et Clément Thibaud, dir. *Couleurs, esclavages, libérations coloniales (1804-1860)*. Bécherel : Les Perséides, 2013.

Bourhis-Mariotti, Claire, Grué, Mélanie, Dupont, Florence, et Cécile Sakai, dir. « L'humain et les humanités », *Travaux en Cours* N°6, Actes des Troisièmes Rencontres Doctorales Paris-Diderot « La pluridisciplinarité à l'œuvre », Université Paris Diderot, UFR LAC (décembre 2010).

ACL : Articles dans des revues internationales ou nationales avec comité de lecture

Aje, Lawrence, et Claire Bourhis-Mariotti. « Introduction : Les migrations internationales des libres de couleur des Amériques avant les abolitions de l'esclavage. » *Revue française d'études américaines*, no. 164 (2020) : 3-22. <https://doi.org/10.3917/rfea.164.0003>.

Bourhis-Mariotti, Claire. « Migration et évangélisation : l'installation de l'Église épiscopale en Haïti par le Révérend noir américain James Theodore Holly, 1855-1874 ». *Recherches Haïtiano-Antillaises*, no. 8 (2019) : 87-108.

Bourhis-Mariotti, Claire. « Trajectoires de Noirs américains au XIXe siècle. Le cas des ambassadeurs noirs des États-Unis en Haïti, 1869-1891 ». *Revue de la Société Haïtienne d'Histoire, de Géographie et de Géologie*, Nos 259-262 janvier-décembre 2016 (avril 2018) : 32-65.

Bourhis-Mariotti, Claire. « Vers l'établissement d'une « nationalité noire » ? Le rêve haïtien de James Theodore Holly ». *IdeAs* [En ligne], No 6 (Automne/Hiver 2015). <https://doi.org/10.4000/ideas.1126>.

Bourhis-Mariotti Claire. "Go to our brethren, the Haytiens': Haiti as the African Americans' Promised Land in the Antebellum Era." *Revue française d'études américaines*, no. 142 (2015): 6-23. <https://doi.org/10.3917/rfea.142.0006>.

Bourhis-Mariotti, Claire. « Aux origines des politiques de ségrégation géographique : les premières tentatives de *colonization* et d'émigration des Noirs-Américains vers Haïti dans les années 1820 ». *Corridor*, No. 4 (juillet 2010) : 203-218.

PV : Publications de vulgarisation

Bourhis-Mariotti, Claire. « De Washington à Lincoln, l'esclavage divise la nation ». *Historia Spécial*, « La guerre de Sécession : la fracture durable des deux Amériques », no. 59 (mai-juin 2021) : 26-30.

Bourhis-Mariotti, Claire. « La presse française face à l'abolition en Grande-Bretagne ». *Retronews (le site de presse de la BNF)* [En ligne], 26 février 2019, <https://www.retronews.fr/colonies/long-format/2019/02/25/abolition-dans-les-colonies-britanniques>.

Bourhis-Mariotti, Claire. « Récit biographie : Frederick Douglass, l'esclave devenu diplomate ». *Historia*, no. 845 (mai 2017) : 56-59.

Bourhis-Mariotti, Claire. « Aux origines du système ». *Historia Spécial*, « États-Unis : des idéaux des Pères fondateurs aux contradictions d'une démocratie », no. 29 (mai-juin 2016) : 75.

Bourhis-Mariotti, Claire. « Les langues vivantes et les échanges internationaux : un vrai plus pour votre avenir ». Dans *Je réussis en histoire*, sous la direction de Berthod, Thomas, Pernot, François, Raflik, Jenny, et Émilie Robin-Hivert, 185-188. Paris : Armand Colin, 2012.

AP : Autres productions

Bourhis-Mariotti, Claire. « Recension de *Interculturalité : La Louisiane au carrefour des cultures*, Sous la direction de Nathalie Dessens et Jean-Pierre Le Glaunec, Collection Les voies du français, Montréal : Presses de l'Université Laval, 2016, 370 pages ». *Cercles* [En ligne] (2016). <http://www.cercles.com/review/r77/Bourhis.html>.

Bourhis-Mariotti, Claire. « Terrell Dempsey, *Searching For Jim: Slavery in Sam Clemens's World* ». *Le Carnet du Mouvement Social* [En ligne], publié le 18 octobre 2015. <https://lms.hypotheses.org/3834>.

Bourhis-Mariotti, Claire, and Jean-Baptiste Goyard. *Review of The Atlantic World of Anthony Benezet*, by Université Paris Diderot and Université Paris 8-Vincennes. *Early American Literature* 49, no. 1 (2014): 263-266. [doi:10.1353/eal.2014.0018](https://doi.org/10.1353/eal.2014.0018).

TH : Thèses de doctorat/HDR

Bourhis-Mariotti, Claire. « « My subject is Haiti, the Black Republic » ; l'expérience haïtienne des militants noirs-américains (1804-1893) ». Thèse de Doctorat, Université Paris Diderot, 2013. <https://hal.archives-ouvertes.fr/tel-01455099/document>.

C-INV : Conférences données à l'invitation du Comité d'organisation dans un congrès national ou International

- 28 juin 2022 « Interroger la vision manichéenne d'un Sud déshumanisé et d'un Nord hospitalier à travers la lecture des récits d'esclaves. Le cas de *Life of Isaac Mason as a Slave* (1893) ».

École d'été du Centre d'études et de recherches internationales de l'Université de Montréal, « Selma not Chicago : la question raciale dans le cinéma Hollywoodien, » Montréal (Canada), 27 juin-2 juillet 2022.

- 30 octobre 2018 « Haïti : un territoire chez les autres pour les Noirs américains, 1816-1865. » Congrès international « Territorialiser les espaces modernes. Europe-Outremer, XVe-XIXe siècle, » Chancellerie des Universités de Paris, Villa Finaly, Florence (Italie), 30-31 octobre 2018.

C-ACTI : Communications avec actes dans un congrès international

- 1er décembre 2016 *"Postbellum slave narratives as historical sources : Memories of bondage and realities of freedom in Life of Isaac Mason as a Slave, 1893"*. Colloque international « Traces et mémoires de l'esclavage dans l'espace atlantique », Université Paul Valéry - Montpellier III, 1-2 décembre 2016.
- 17 Juin 2011 *"The colonization and emigration of Free and Emancipated Black-Americans to Haiti in the 1820s ."* Colloque international de l'Association Pour l'Étude de la Colonisation Européenne, Réorientations des empires et nouvelle colonisation : Couleurs, esclavage, libérations aux Amériques - 1804-1860 / *New Directions in European Colonization 1804-1860: Race, slavery and liberation in the Americas* », Paris, 16-18 juin 2011.

C-ACTN : Communications avec actes dans un congrès national

- 25 janvier 2019 *"The Colored Conventions Movement, Emigrationism and the quest for a black nationality, 1830-1858."* Journée d'étude agrégation « De l'antiesclavagisme à l'abolition de l'esclavage aux États-Unis, 1776-1865 », Université Paul Valéry-Montpellier 3.
- 10 mars 2018 « De Crève-cœur à Douglass, qu'est-ce qu'un Américain ? » Colloque « L'Homo Americanus, des Amérindiens à Donald Trump, en passant par les pèlerins du Mayflower et John Wayne... », co-organisé par François Pernot et Eric Vial, Université de Cergy-Pontoise, Château de La Roche-Guyon.
- 12 janvier 2018 *"African-American Emigrationists and the Voluntary Emigration Movement to Haiti, 1804-1863."* Journée d'étude agrégation « De l'antiesclavagisme à l'abolition de l'esclavage. États-Unis, 1776-1865 », Université Paris Diderot.
- 11 juin 2016 « La colonisation de l'Afrique par les Noirs américains, entre déplacement forcé et migration volontaire, 1816-1862. » Journée d'étude « La colonisation nouvelle 1780-1862 » de l'Association pour l'étude de la colonisation européenne (1750-1850), en Sorbonne.

C-COM : Communications orales sans actes dans un congrès international ou national

- 1^{er} juin 2022 « Récit d'esclave, Récit d'homme libre : *Isaac Mason, une vie d'esclave* (1893) ». 53^{ème} Congrès annuel de l'AFEPA, Atelier « Les autobiographies militantes et politiques : stratégies de légitimation et postures d'autorité ». Université Bordeaux Montaigne, Bordeaux, 31 mai-3 juin 2022.
- 20 avril 2022 *"Black Voices in the Early Nineteenth Century Americas: The Early Colored Conventions of the 1830s and 1840s."* 2022 European Early American Studies Association (EEASA) Conference "Early American Slavery," Wilberforce Institute, University of Hull, U.K., 20-21 avril 2022.

- 27 mai 2021 « Abraham Lincoln et la colonisation de l'Île-à-Vaches (1862-1863) ». 52^{ème} Congrès annuel de l'AFEA, Atelier « "A common destiny"? Anticipations et enjeux d'une Amérique « post-esclavagiste » ». Initialement prévu du 26 au 29 mai 2020 à Lille, le Congrès a été d'abord reporté en raison de la pandémie de COVID-19 et a finalement eu lieu intégralement à distance du 25 au 28 mai 2021.
- 25 mars 2021 "*Holly's Vindication of the Capacity of the Negro Race: African Americans, Haiti and the "regeneration" of the black race.*" *European Social Science History Conference 2021*, 24-27 mars 2021. En raison de la situation sanitaire (pandémie de COVID-19), le colloque, initialement prévu à l'université de Leiden aux Pays-Bas en mars 2020 a été reporté et a finalement eu lieu du 24 au 27 mars 2021 entièrement à distance.
- 22 mars 2019 "*The Reason Why as a black internationalist pamphlet.*" 4^{ème} congrès international annuel de l'*African American Intellectual History Society* "Black Internationalism—Then and Now", University of Michigan, Ann Arbor, 22-23 mars 2019.
- 12 octobre 2018 "*Frederick Douglass, the Mission to Santo Domingo, and the "Negro Problem."* Colloque international "Frederick Douglass across and against Times, Places, and Disciplines," Université Paris Diderot, University of Chicago – Center in Paris, Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle et Fondation des États-Unis, 11-13 octobre 2018.
- 10 juillet 2015 "*Black diplomats to Haiti in the post-bellum United States (1869-1891)*". Colloque international "After Revolution: Versions and Re-visions of Haiti," Institute for Black Atlantic Research, University of Central Lancashire, Preston, Royaume-Uni, 9-10 Juillet 2015.
- 28 mai 2015 "*James Theodore Holly's Vindication of the Capacity of the Negro Race and African-American emigration to Haiti*". Congrès annuel de l'AFEA, Atelier "Colonization, Emigration and the Back to Africa movement: the migratory flows, the historical narratives, and the circulation of the African-American diasporic experience". Université de La Rochelle, 27-30 mai 2015.
- 12 décembre 2014 "*Haiti as "lieu de mémoire" of black nationalist protest and persuasion in the antebellum period: African-American emigration to Haiti, 1855-1862*". 5^{ème} congrès bi-annuel de l'EEASA (European Early American Studies Association) "Protest and Persuasion: Writing, Print, Speech, and Performance in Early America and the Atlantic World," Lublin (Pologne), 11-13 décembre 2014.
- 4 avril 2014 "*Race and Diplomacy: Black diplomats to Haiti in the post-slavery United States (1869-1891)*." Special BRANCH Conference at Rice University, Houston, Texas (USA), 4-6 avril 2014.
- 12 octobre 2013 "*Lincoln's Recognition of Haiti and his Haitian Colonization Plan.*" 20th BRANCH Conference at Madingley Hall, Cambridge, U.K., 11-13 octobre 2013.
- 16 mars 2013 "*He Had a Dream: James Theodore Holly's Haitian Mission (1855-1864)*." Congrès bi-annuel de CAAR (Collegium for African-American Research): "Dreams Deferred, Promises and Struggles: Perceptions and Interrogations of Empire, Nation, and Society by Peoples of African Descent," Atlanta, Géorgie (USA), 13-16 mars 2013.
- 15 décembre 2012 "*Go to our brethren, the Haytians, who, according to their word, are bound to protect and comfort us' – Antebellum African-American Emigrationists and a Promised Land Away from the American Empire: Haiti.*" Congrès bi-annuel de l'EEASA (European Early American Studies Association): "Empire and Imagination in Early America and the Atlantic World", Bayreuth, Allemagne, 13-15 décembre 2012.

- 7 juin 2012 “*Re-constructing the Black community: the second emigration scheme to Haiti 1855-1861.*” Congrès annuel (2012) de l’Institut des Amériques: « La migration en héritage dans les Amériques », Université Paris Diderot / Institut des Amériques, 6-8 juin 2012.
- 25 mai 2012 “*The African-American emigrationist movement and the writing of the 'Haitian Myth' on the eve of the Civil War.*” Congrès annuel de l’AFEA, Atelier « Le combat anti-esclavagiste, 1765-1865 : écriture et histoire ». Université de Perpignan, 23-27 mai 2012.
- 15 octobre 2011 “*“Why should we not go to Hayti?": African-American emigrationists’ renewed interest in Haiti in the 1850s.*” 18th BrANCH Conference at Madingley Hall, Cambridge, U.K., 14-16 octobre 2011.
- 20 mai 2011 « Frederick Douglass et l’affaire du Môle Saint Nicolas : les enjeux personnels, communautaires, nationaux et internationaux d’une crise diplomatique mineure. » Congrès annuel de la SAES, Doctoriales 2011. Universités Paris 3 et Paris Diderot, 20-22 mai 2011.

Communications orales : journées d’études et séminaires nationaux

- 16 décembre 2022 « Présentation de l’ouvrage *Isaac Mason, une vie d’esclave* (PURH, 2021). » Publications Récentes sur la Jeune République Américaine, Journée d’étude 202, RéDEHJA, Université Paris Cité.
- 7 avril 2022 « Présentation de l’ouvrage *Isaac Mason, une vie d’esclave* (PURH, 2021). » Séminaire de l’axe « Imaginer les communautés » de l’unité de recherche TransCrit, Université Paris 8, année 2021-2022 (3^{ème} séance annuelle).
- 9 novembre 2018 “*African-American Emigrationists and the Voluntary Emigration Movement to Haiti, 1804-1862.*” Journée d’étude agrégation « Slavery, Anti-Slavery and Abolitionism in the Transatlantic World (18th-19th Centuries) », Université Toulouse – Jean Jaurès.
- 16 mars 2018 « L’union fait la force : les Noirs américains et Haïti. » Journées d’étude « Le champ des études haïtiennes : définitions, enjeux et perspectives, » Université Paul Valéry-Montpellier 3, 16-17 mars 2018.
- 12 décembre 2017 « L’union fait la force : les Noirs américains et Haïti. » Séminaire ATECOLE – Atelier du colonial et des empires 2017-2018, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne-IHMC-ENS ; Université Paris VIII ; CERCEC-EHESS, Bibliothèque du CRHM, septembre 2017-mars 2018.
- 24 novembre 2017 « Déconstruire les homogénéités apparentes pour reconstruire les trajectoires de groupes : le cas de la colonisation et de l’émigration volontaire des Africains-Américains au XIX^e siècle ». Journée d’étude « Histoire raciale aux États-Unis : Nouvelles perspectives historiographiques », Université Toulouse-Jean Jaurès.
- 20 mars 2017 « Récit d’esclave, Récit d’homme libre: *La Vie d’Isaac Mason en tant qu’esclave* (1893). » Séminaire « Esclavages et sociétés esclavagistes. Amériques, Afrique, Europe XV-XIX siècles : Ecritures et savoirs », Université Paris Diderot, UFR d’études anglophones, janvier-juin 2017.
- 20 septembre 2016 « Liberté, égalité, masculinité : la colonisation de l’Afrique par les Noirs américains, 1854-1862. » Atelier international STARACO (Statuts, « race » et couleurs dans le monde atlantique) « Au-delà de l’humanisme civique : les « traditions républicaines » des Suds européen et atlantique, 2^{ème} session », Université de Nantes, 19-20 septembre 2016.

- 29 janvier 2016 « *The Reason Why*, un pamphlet « noir » diffusé au cœur de la « Cité blanche » : la délicate genèse d'un pamphlet controversé ». Journée d'étude « Le témoin et l'écriture de l'histoire », Université Paul-Valéry Montpellier 3.
- 9 avril 2015 « Parcours de résistants africains-américains : Emigrer en Haïti pour « régénérer la race et la libérer de l'oppression et de l'ignorance, dans le monde entier ». » Troisièmes rencontres du Grand Séminaire d'Histoire des Outre Mers français (GSHOM) : « Résistances, rébellions, révoltes et révolutions : Océan Indien, Antilles, Guyane, France (1750-1850) », en Sorbonne, Paris, 9-10 avril 2015.
- 10 janvier 2015 « Haïti, lieu de mémoire du mouvement nationaliste africain-américain, 1830-1862. » Séminaire 2014-2015 de l'Association pour l'étude de la colonisation européenne (1750-1850), en Sorbonne.
- 27 novembre 2015 « Le récit d'Isaac Mason (*Life of Isaac Mason as a Slave*. Worcester, Mass.: [s.n.], 1893) ». Journée d'étude « Le récit d'esclave, publications récentes et perspectives », Université Paris 13.
- 9 octobre 2015 « Haïti, lieu de mémoire du mouvement nationaliste africain-américain, 1830-1862. » Séminaire Culture et religion dans les pays anglophones 2015-2016, séance « Églises noires et droits des Noirs », Maison de la Recherche de Paris-Sorbonne.
- 3 mars 2015 « Anglais pour historiens ou « discipline non-linguistique » dispensée en anglais ? La place de l'anglais dans le cursus des étudiants en histoire : le cas de l'Université de Cergy-Pontoise ». Journée d'étude « frontières de l'anglais de spécialité », Université Paris 8.
- 20 novembre 2014 « Race et citoyenneté : l'expérience haïtienne des militants africains-américains, 1804-1893 ». Séminaire 2014-2015 « Natural Rights/Human Rights, Droits naturels/Droits de l'Homme » de l'axe Frontières de l'EA 1569, Université Paris 8.
- 24 octobre 2014 « Franchir la frontière pour s'affranchir du préjugé de race : l'émigration volontaire des Noirs libres en Haïti à la veille de la guerre de Sécession ». Journée d'étude « Frontières visibles et invisibles », Université de Cergy-Pontoise.
- 20 juin 2014 « Les enjeux didactiques : l'enseignement des « Digital Humanities » dans les universités françaises et américaines ». Journée d'étude « Le tournant numérique appliqué à l'histoire atlantique et américaine : enjeux, potentialités, contraintes et limites », Université Paris-Diderot.
- 23 janvier 2014 « Trajectoires de Noirs américains au XIX^e siècle : le cas des ambassadeurs noirs des États-Unis en Haïti, 1869-1891 ». Séminaire « Le monde atlantique esclavagiste et post-esclavagiste : approches biographiques et généalogiques », EHESS, 105 bd Raspail 75006 Paris, novembre 2013-juin 2014.
- 9 Décembre 2013 « 1862 : La reconnaissance d'Haïti au service de la « colonisation » ». Journée d'étude « Citoyenneté de couleurs : droits, territoires, souveraineté », organisée dans le cadre du projet STARACO (Statuts, « race » et couleurs dans l'Atlantique de l'Antiquité à nos jours), Université de Nantes, 9-10 décembre 2013.
- 11 avril 2013 « Étudier des parcours individuels pour mieux rendre compte de l'expérience collective d'une communauté : l'exemple de l'expérience haïtienne des militants Noirs-Américains (1804-1893). » Séminaire interdisciplinaire « Théories de la culture » de l'École doctorale 131 « Langue, littérature, image », Université Paris Diderot, 6 mars 2013 et 11 avril 2013.

- 4 février 2013 « Histoire, mémoire et militantisme : le cas de l'esclavage aux États-Unis. » Séminaire 2012-2013 « Histoire et géographie face aux attentes publiques », Université de Cergy-Pontoise, U.F.R. Lettres et Sciences Humaines, septembre 2012-mai 2013.
- 30 mars 2012 « Commentaire de : William Wells Brown, *Le récit de William Wells Brown, esclave fugitif, Écrit par lui-même*, traduction et édition critique de Marie-Jeanne Rossignol et Claire Parfait. » Publications Récentes sur la Jeune République Américaine, Journée d'étude 2012, Université Paris Diderot.
- 11 février 2011 "*Frederick Douglass and Haiti's Mole St. Nicolas: The complexities and paradoxes of a man (and a Nation) revealed by his diplomatic writings.*" Représentations de l'esclavage dans les Amériques, Journée d'étude n°3 : « Arguments, témoignages, récits de fuite ou de voyage, romans : sources et contextes des différents écrits sur l'esclavage dans les Amériques », Université Paris 13 / Université Paris Diderot, U.F.R. d'études anglophones Charles V.
- 10 juin 2010 « Eloigner « l'autre » pour préserver sa propre part d'humanité: Les premières tentatives de colonisation des Noirs-Américains vers Haïti dans les années 1820. » Troisièmes Rencontres Doctorales en Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sociales de l'Université Paris Diderot : « L'humain et les humanités », 10-11 juin 2010.
- 4 juin 2010 « Commentaire de l'ouvrage de Pierre-Marie Loizeau, *Martin Van Buren : The Little Magician*. New York : Nova Science Publishers, 2008. » Publications Récentes sur la Jeune République Américaine, Journée d'étude 2010, Université Paris 12-Val de Marne & Université Paris Diderot.

Membre du comité scientifique de journées d'études, colloques et congrès internationaux

- 5th International Teaching Forum: "Rethinking the internationalization of students in a crisis context," 8-10 décembre 2021, Université Clermont Auvergne, Clermont-Ferrand (en ligne).
- Journée d'étude internationale « « L'heure de nous-mêmes a sonné », Étude transatlantique et transdisciplinaire des contre-représentations noires de 1945 à nos jours / "Our Time Has Come", Towards Transatlantic and Transdisciplinary Approaches to BlackCounter-Representations, from 1945 until Today », 10 décembre 2019, Université de Picardie Jules Verne, Amiens.
- 4th International Teaching Forum: "Innovative Teaching Pedagogies, Interculturality and Transversal Skills," 13-15 novembre 2019, Université Clermont Auvergne, Clermont-Ferrand.
- Journée d'étude internationale « L'État et son territoire depuis l'Antiquité : construction, déconstruction et reconstruction », Université de Cergy-Pontoise, 15 février 2019.
- 7^{ème} Congrès biennuel de la *European Early American Studies Association*, "The Making and Unmaking of Identities and Connections in Early America and the Atlantic World, 1650-1850," Queen Mary University of London et King's College London, 14-16 décembre 2018
- Colloque international "Frederick Douglass across and against Times, Places, and Disciplines," Université Paris Diderot, University of Chicago – Center in Paris, Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle et Fondation des États-Unis, 11-13 octobre 2018.

Présidence d'ateliers (panels/sessions) : colloques et congrès nationaux et internationaux

- 9 décembre 2021 Workshop "Inventing and Re-inventing empire: The Caribbean frontiers of the Atlantic economy and European imperial rule in the early modern globalization," 8^{ème} Congrès biennuel de la *European Early American Studies Association (EEASA)*,

“Colonisations, revolutions, and reinventions in early America and the Atlantic World, 1600-1848”.

- 8 décembre 2021 Workshop “Adaptation and Exploitation in the Urban Atlantic Diaspora,” 8ème Congrès biennuel de la European Early American Studies Association (EEASA), “Colonisations, revolutions, and reinventions in early America and the Atlantic World, 1600-1848”.
- 14 novembre 2019 Panel “Competences and assessment in an intercultural context ½,” 4th International Teaching Forum: “Innovative Teaching Pedagogies, Interculturality and Transversal Skills,” 13-15 novembre 2019, Université Clermont Auvergne, Clermont-Ferrand.
- 15 décembre 2018 Workshop “Hemingses and Beyond: Navigating Black Identities in Early America”, 7ème congrès biennuel de la European Early American Studies Association (EEASA), “The Making and Unmaking of Identities and Connections in Early America and the Atlantic World, 1650-1850,” Londres (Queen Mary University of London and King’s College London), 14-16 décembre 2018.
- 9 décembre 2016 Workshop “Race, Revolutions, and mobility”, 6ème congrès biennuel de la European Early American Studies Association (EEASA), “Space, Mobility, and Power in Early America and the Atlantic World, 1650-1850,” Paris, 8-10 décembre 2016.
- 18 juin 2015 Panel “Writing the History of the Community from Within”, Colloque international (projet EHDLM) “La marge et les historiens : de l’Amérique du Nord aux anciens empires / Historians and the Margins: from North America to Former Empires”, Université Paris 13, 18-19 juin 2015.
- 12 juin 2014 Panel “Writing the History of the Diaspora”, Colloque international (projet EHDLM) “Black Historians and the Writing of History in the 19th and early 20th centuries: What Legacy?” Université Paris-Diderot, 12-13 juin 2014.

Organisation de journées d’études, colloques et congrès nationaux et internationaux

- 17 novembre 2022 Colloque « *Queering Blackness* : cultures populaires et représentations noires non-binaires à l’ère post-Obama », Maison de la recherche de l’université Paris 8, Saint-Denis.
Comité d’organisation : Yannick Blec (Université Paris 8), Claire Bourhis-Mariotti (Université Paris 8), Anne Crémieux (Université Paul-Valéry, Montpellier 3).
- 29-30 sept. 2022 Colloque jeunes chercheurs « État des savoirs, enjeux et perspectives de la recherche sur la Jeune Amérique, 1607-1865 », Fondation des États-Unis, Paris.
Comité d’organisation : Claire Bourhis-Mariotti (Université Paris 8), Linda Garbaye (Université de Caen) et Elodie Peyrol-Kleiber (Université de Poitiers).
- 23 juin 2022 Rencontres annuelles de l’unité de recherche TransCrit, Université Paris 8, Campus Condorcet, Aubervilliers.
Comité d’organisation : Claire Bourhis-Mariotti, Vincent Broqua, et Fathé Manseur.
- 13 mai 2022 Doctoriales de l’unité de recherche TransCrit, Maison de la recherche de l’université Paris 8, Saint-Denis.
Comité d’organisation : Marie Baudoin, Claire Bourhis-Mariotti, Vincent Broqua, Hend Jabeur et Fathé Manseur.
- 16 octobre 2020 Journée d’étude internationale « Le rêve américain à l’épreuve de la présidence Trump », University of Chicago Center in Paris.
Comité d’organisation : Claire Bourhis-Mariotti (Université Paris 8), Lauric Henneton (UVSQ) et François Vergniolle de Chantal (Université de Paris).

En raison de la pandémie de COVID-19, la journée d'étude a été organisée de façon « hybride » : une partie des communicants sont intervenus en « présentiel » à l'Université Paris 8, tandis que les autres sont intervenus à distance via Zoom. La journée d'étude a été intégralement enregistrée et diffusée en live sur la chaîne YouTube de l'Université de Chicago à Paris <https://www.youtube.com/channel/UCzBW8v4nMrw7KBthcJDmr3g>

- 4 octobre 2019 Journée d'étude internationale « la migration des personnes de couleur libres dans les Amériques et dans l'espace atlantique avant les abolitions de l'esclavage / *The migrations of free people of color in the Americas and the Atlantic world before the abolition(s) of slavery* », University of Chicago Center in Paris.
Comité d'organisation : Lawrence Aje (Université Paul-Valéry, Montpellier 3), Claire Bourhis-Mariotti (Université Paris 8), University of Chicago – Center in Paris, 4 octobre 2019. Avec le soutien du CIRESC, du RÉDEHJA, de l'Institut des Amériques, de l'unité de recherche TransCrit, de l'Université Paris 8 et de The University of Chicago – Center in Paris.
- 14-16 décembre 2018 7^{ème} Congrès biennuel de la *European Early American Studies Association*, “The Making and Unmaking of Identities and Connections in Early America and the Atlantic World, 1650-1850”, Queen Mary University of London et King’s College London.
Comité d'organisation : Claire Bourhis-Mariotti (Université Paris 8), Max Edling (King’s College London), Tim Lockley (University of Warwick), Daniel Peart (Queen Mary University of London).
- 11-13 octobre 2018 Colloque international “Frederick Douglass across and against Times, Places, and Disciplines”, Université Paris Diderot, University of Chicago – Center in Paris, Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle et Fondation des États-Unis.
Comité d'organisation : Claire Bourhis-Mariotti (Université Paris 8), Agnès Derail (ENS), Hélène Le Dantec-Lowry (Université Sorbonne Nouvelle), Claire Parfait (Université Paris 13), Hélène Quanquin (Université Sorbonne Nouvelle), Cécile Roudeau (Université Paris Diderot), Michaël Roy (Université Paris-Nanterre).
- 8-10 décembre 2016 6^{ème} Congrès biennuel de la *European Early American Studies Association*, « Space, Mobility, and Power in Early America and the Atlantic World, 1650-1850 », Université Paris Diderot, Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle et Fondation des États-Unis.
Comité d'organisation : Claire Bourhis-Mariotti (Université Paris 8), Pierre Gervais (Université Sorbonne nouvelle), Evelyne Payen (Université Sorbonne nouvelle), Marie-Jeanne Rossignol (Université Paris Diderot), Rahma Jehrad (Université de Carthage), William Slauter (Université Paris Diderot, Institut universitaire de France).
- 27 novembre 2015 Journée d'étude « Le récit d'esclave, publications récentes et perspectives », dans le cadre du projet EHDLM, Université Paris 13.
Organisateurs : Marie-Jeanne Rossignol (Université Paris-Diderot), Claire Bourhis-Mariotti (Université Paris 8), Hélène Le Dantec-Lowry (Université Paris 3), Claire Parfait (Université Paris 13), Matthieu Renault (Université Paris 8), Rahma Jerad (Université de Carthage).
- 18-19 juin 2015 Colloque international (projet EHDLM) « La marge et les historiens : de l'Amérique du Nord aux anciens Empires » / “Historians and the Margins: from North America to Former Empires” financé par le PRES Sorbonne Paris Cité et les équipes de recherche CIRESC/CNRS, LARCA, CREW, CRIDAF/Pléiade, Université Paris 13.
Comité d'organisation : Marie-Jeanne Rossignol (Université Paris-Diderot), Claire Bourhis-Mariotti (Université Paris 8), Hélène Le Dantec-Lowry (Université Paris 3), Claire Parfait (Université Paris 13), Matthieu Renault (Post-doctorant U. Paris 13).

- 21 novembre 2014 Journée d'étude « Culture matérielle et écriture de l'histoire : le cas des Africains-Américains / *Material Culture and the Writing of History: The Case of African-Americans* », dans le cadre du projet EHDLM, Université Sorbonne Nouvelle.
Organisateurs : Marie-Jeanne Rossignol (Université Paris-Diderot), Claire Bourhis-Mariotti (Université Paris 8), Hélène Le Dantec-Lowry (Université Paris 3), Claire Parfait (Université Paris 13), Matthieu Renault (Post-doctorant U. Paris 13).
- 12-13 juin 2014 Colloque international (projet EHDLM) "Black Historians and the Writing of History in the 19th and early 20th centuries: What Legacy?", financé par le PRES Sorbonne Paris Cité et les équipes de recherche CIRESC/CNRS, LARCA, CREW, CRIDAF/Pléiade, Université Paris-Diderot.
Comité d'organisation : Marie-Jeanne Rossignol (Université Paris-Diderot), Claire Bourhis-Mariotti (LARCA/Université de Cergy-Pontoise), Hélène Le Dantec-Lowry (Université Paris 3), Claire Parfait (Université Paris 13), Matthieu Renault (Post-doctorant U. Paris 13).
- 28-29 mars 2013 2^{ème} édition des « Journées d'Études Annuelles des Doctorants du LARCA », Université Paris Diderot.
Organisatrices : Claire Bourhis-Mariotti et Marie-José Ruiz.
- 8-9 mars 2012 1^{ère} édition des « Journées d'Études Annuelles des Doctorants du LARCA », Université Paris Diderot.
Organisatrices : Claire Bourhis-Mariotti, Gwennaëlle Cariou et Marie-José Ruiz.
- 16-18 Juin 2011 Colloque international de l'Association Pour l'Étude de la Colonisation Européenne, « Réorientations des empires et nouvelle colonisation : Couleurs, esclavage, libérations aux Amériques - 1804-1860 / New Directions in European Colonization 1804-1860: Race, slavery and liberation in the Americas », Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et Université Paris Diderot.
Comité d'organisation : Marcel Dorigny (Paris 8 – APECE), Bernard Gainot (Paris 1), Marie-Jeanne Rossignol et Claire Bourhis-Mariotti (Paris Diderot), Clément Thibaud, (Nantes).

Organisation d'ateliers et tables-rondes lors de colloques et congrès nationaux et internationaux

- 9 décembre 2021 Table-ronde "*Voices of the enslaved: slave testimonies reconsidered*", 8^{ème} Congrès biennuel de la European Early American Studies Association (EEASA), "*Colonisations, revolutions, and reinventions in early America and the Atlantic World, 1600-1848*". Initialement prévu en décembre 2020, le Congrès a été reporté en raison de la pandémie de COVID-19 et a finalement eu lieu à l'Université de Poitiers du 8 au 10 décembre 2021 en présentiel.
Organisatrice : Claire Bourhis-Mariotti (Université Paris 8).
- 23 mai 2018 Atelier « Le détail qui compte : microhistoire et pratiques historiennes, nouvelles voies dans les études en civilisation américaine / *Every detail matters: microhistory and historical practice, new paths in American Studies* », Congrès annuel de l'AFEA, Université de Nice, 22-25 mai 2018.
Organisateurs : Lawrence Aje (Université Paul-Valéry, Montpellier 3) et Claire Bourhis-Mariotti (Université Paris 8).
- 15 juin 2017 Panel "Race, Revolutions, and mobility", 43^{ème} congrès annuel de la *French Colonial Historical Society* (Société d'Histoire Coloniale Française), Aix-en-Provence, 15-17 juin 2017.
Organisatrice : Claire Bourhis-Mariotti (Université Paris 8).

- 7 juin 2017 Atelier « La quête du bonheur dans les récits d’esclaves africains-américains / *Pursuing Happiness in African American Slave Narratives* », Congrès annuel de l’AFA, Université de Strasbourg, 6-9 juin 2017.
Organisateurs : Claire Bourhis-Mariotti (Université Paris 8) et Michaël Roy (Université Paris 10).
- 28 mai 2015 Atelier « Colonisation, émigration, mouvement back-to-Africa : les flux migratoires, leur mise en récit, et la diffusion de l’expérience diasporique africaine-américaine / *Colonization, Emigration and the Back to Africa movement: the migratory flows, the historical narratives, and the circulation of the African-American diasporic experience* », Congrès annuel de l’AFA, Université de La Rochelle, 27-30 mai 2015.
Organisateurs : Lawrence Aje (Université Paul-Valéry, Montpellier 3) et Claire Bourhis-Mariotti (Université Paris 8).
- 17 avril 2015 Panel “Writing History from the Margins, the Case of African-Americans: A French Research Project in the Humanities with a Global Dimension”, Congrès annuel de l’OAH (Organization of American Historians) “Taboos”, America’s Center & Renaissance Grand Hotel, St. Louis, Missouri, U.S.A., 16-19 avril 2015.
Organisatrice : Claire Bourhis-Mariotti (Université Paris 8).

Organisation de colloques, journées d’études et séminaires autour des « humanités numériques »

- 2 octobre 2020 Journée d’étude internationale « La mise en œuvre des humanités numériques dans les pratiques pédagogiques en SHS : État des lieux ».
Comité d’organisation : Claire Bourhis-Mariotti (Université Paris 8 – Paris Lumières), Suzanne Dumouchel (CNRS/TGIR Huma-Num), Lauric Hennenon (Université de Versailles-Saint-Quentin), Claire Larssonneur (Université Paris 8 – Paris Lumières).
En raison de la pandémie de COVID-19, la journée d’étude a été organisée de façon « hybride » : une partie des communicants sont intervenus en « présentiel » à l’Université Paris 8, tandis que les autres sont intervenus à distance via Zoom. La journée d’étude a été intégralement enregistrée et diffusée via la chaîne YouTube https://www.youtube.com/channel/UC4_uyhrXjT5qFpEq38A8HRQ.
- Février - mai 2019 Séminaire « Épistémologie et pratiques des Humanités numériques », University of Chicago – Center in Paris et Université Paris Diderot, février à mai 2019 (<https://movi.hypotheses.org>).
Organisateurs : Claire Bourhis-Mariotti (Université Paris 8), Suzanne Dumouchel (Huma-Num CNRS), et Lauric Hennenon (UVSQ).
- 18-19 octobre 2018 Colloque international “The Digital Author”, Fondation Maison des Sciences de l’Homme (Paris) et Université Paris 8.
Comité d’organisation : Claire Bourhis-Mariotti (Université Paris 8), Suzanne Dumouchel (HumaNum CNRS), Claire Larssonneur (Université Paris 8).
- Janvier - juin 2018 Séminaire « Épistémologie et pratiques des Humanités numériques », Institut des Sciences de la Communication du CNRS, janvier à juin 2018, (<https://movi.hypotheses.org/228>).
Organisateurs : Claire Bourhis-Mariotti (Université Paris 8), Suzanne Dumouchel (Huma-Num CNRS) et Lauric Hennenon (UVSQ).
- Janvier - juin 2017 Séminaire « Épistémologie et pratiques des Humanités numériques », Institut National de Recherche en Informatique et en Automatique (INRIA) Paris, janvier à juin 2017 (<https://movi.hypotheses.org/120>).
Organisateurs : Claire Bourhis-Mariotti (Université Paris 8), Suzanne Dumouchel (Huma-Num CNRS), et Lauric Hennenon (UVSQ).

- Janvier - juin 2016 Séminaire « Épistémologie et pratiques des Humanités numériques », Institut Historique Allemand, janvier à juin 2016 (<http://redehja.hypotheses.org/433>). Organisateurs : Claire Bourhis-Mariotti (Université Paris 8), Suzanne Dumouchel & Mareike Koenig (Institut Historique Allemand), Lauric Henneton (UVSQ).
- 10 avril 2015 3^{ème} journée d'étude autour des humanités numériques, Université Paris Diderot. Organisateurs : Claire Bourhis-Mariotti (Université Paris 8), Lauric Henneton (Université de Versailles-Saint-Quentin).
- 17 octobre 2014 2^{ème} journée d'étude autour des humanités numériques « Projets d'histoire numérique », Université Paris Diderot. Organisateurs : Claire Bourhis-Mariotti (Université Paris 8), Lauric Henneton (Université de Versailles-Saint-Quentin), Monica Henry (Université Paris Est Créteil).
- 20 juin 2014 Journée d'étude « Le tournant numérique appliqué à l'histoire atlantique et américaine : enjeux, potentialités, contraintes et limites », Université Paris Diderot. Organisateurs : Claire Bourhis-Mariotti (LARCA/Université de Cergy-Pontoise), Lauric Henneton (Université de Versailles-Saint-Quentin), Clément Martin (doctorant LARCA, Université Paris Diderot).

VALORISATION DE LA RECHERCHE / ACTIVITES DE DIFFUSION DE LA CULTURE SCIENTIFIQUE

Interviews et participations à des émissions et des documentaires (radio, télévision)

- 25 mars 2022 Interview (18 minutes, enregistrée le 2 mars 2022) consacrée à mon livre *Isaac Mason, une vie d'esclave* (PURH, 2021) avec Sylvie Noël, pour diffusion le 25 mars 2022 sur Radio France Internationale (RFI) 89.0 FM dans le Journal d'Haïti et des Amériques. <https://www.rfi.fr/fr/podcasts/journal-d-haïti-et-des-amériques/20220325-d-esclave-à-notable-sur-les-traces-d-isaac-mason> (à partir de 08:15, ou en intégralité en podcast).
- 12 février 2022 *Version Originale*, émission radio « cultures et sociétés » sur Aligre FM (93.1 FM), présentée par Patrick Léon-Émile, le samedi de 19h à 20h. Émission-interview d'une heure consacrée entièrement à mon ouvrage *Isaac Mason, une vie d'esclave* (PURH, 2021). <https://aligrefm.org/podcasts/version-originale-170/1>
- 21 avril 2021 *L'invitée du jour* de Medi1 Radio (radio marocaine), interview à propos du verdict du procès de Derek Chauvin, menée par Némio Empis, enregistrée dans les conditions du direct et diffusée le 21 avril 2021 dans « Le journal de 12h30 » (extraits, voir <https://www.medi1.com/fr/journaux>) et « Le carrefour de la mi-journée » (interview diffusée en intégralité).
- 21 avril 2021 *Le 12h30*, Journal de RTS 1 (Radio et Télévision Suisses), diffusé en direct le 21 avril 2021 : interview en direct à propos du verdict du procès de Derek Chauvin (« Derek Chauvin est condamné pour le meurtre de George Floyd : interview de Claire Bourhis Mariotti »). Disponible également en ligne (durée : 3:43) : <https://www.rts.ch/play/radio/le-12h30/audio/derek-chauvin-est-condamne-pour-le-meurtre-de-george-floyd-interview-de-claire-bourhis-mariotti?id=12122272>
- 7 novembre 2020 L'info à 14h10, émission en direct sur France info (radio), interview par téléphone (7 minutes) à propos du vote des Africains Américains à l'élection présidentielle américaine de 2020.
- 4 novembre 2020 *Smart World with CNBC*, émission présentée en direct par Margot Haddad (chaîne B Smart), interview en studio, partagée avec Jean-Claude Beaujour (Vice-Président de

France-Amériques), à propos des résultats (alors en cours) de l'élection présidentielle américaine. Disponible également en ligne : <https://www.bsmart.fr/video/1089-smart-world-emission-04-novembre-2020> (à partir de 33:18).

- 4 novembre 2020 Journal de RTS Info (Radio et Télévision Suisses), diffusé en direct le 4 novembre (émission radio sur RTS info : « Présidentielle américaine : le suivi des résultats, décryptages et analyses entre 6h et 6h30 » // émission télévisée sur RTS2 : Édition spéciale élections américaines 5h-9h) : interview en direct à propos des résultats (alors en cours) de l'élection présidentielle américaine et des électeurs africains américains. Disponible également en ligne : <https://www.rts.ch/play/radio/emission-speciale-info/audio/presidentielle-americaine-le-suivi-des-resultats-decryptages-et-analyses-entre-6h-et-6h30?id=11726821> (de 05:15 à 11:10).
- 1^{er} novembre 2020 Journal de France Info TV (Canal 27), en direct le 1^{er} novembre à 9h20 (Le 6h-10h weekend) : interview en direct menée par Madame Camille Caldini, à propos de la présidentielle américaine et des électeurs Africains Américains, suite aux émeutes de Philadelphie.
- 7 juillet 2020 Émission DébatDoc « États-Unis : comment stopper la gangrène du racisme ? », enregistrée le 6 juillet 2020 pour LCP (première diffusion sur la chaîne de télévision LCP le 7 juillet 2020 à 20h30), présentée par Monsieur Jean-Pierre Gratién. Disponible également en ligne : <https://www.lcp.fr/programmes/debatdoc/etats-unis-comment-stopper-la-gangrene-du-racisme-27655>
- 21 mars 2020 Émission Rendez-vous (animatrice : Anne Vial) : « Homo Americanus », sur Fréquence Protestante 100.7 FM, première diffusion le 21 mars 2020 à 21h (60 minutes) : <https://frequenceprotestante.com/diffusion/rendez-vous-du-21-03-2020/>
- 7 novembre 2019 Émission « Haïti Littéraire à l'antenne : avec Mme Claire Bourhis-Mariotti », enregistrée le 7 novembre 2019 pour HLIVE TV (la première chaîne de télévision haïtienne de France), présentée par Monsieur Maguet Delva (ambassade d'Haïti à Paris). Disponible en ligne : <https://vimeo.com/376969078>
- 3 juillet 2018 Interview filmée à propos du « N word », pour le média en ligne BRUT : <https://www.facebook.com/brutofficiel/videos/2103642926552010/>
- 23 mai 2018 Interview téléphonique à propos de Frederick Douglass et Haïti, diffusée dans l'émission Journal des Amériques et de Haïti, sur Radio France Internationale (RFI) 89.0 FM, le 23 mai 2018, 14h10-14h30: <http://www.rfi.fr/emission/20180523-info-haiti-colombie-election-presidentielle> (l'interview débute peu après la 12^{ème} minute).
- 4 avril 2018 « Émission spéciale : 50 ans après la mort de Martin Luther King ». Émission Appels sur l'actualité (animateur : Juan Gomez), sur Radio France Internationale (RFI) 89.0 FM, le 4 avril 2018 de 10h10 à 11h (50 minutes) <http://www.rfi.fr/emission/20180404-appels-actualite> ; <http://www.rfi.fr/emission/20180404-appels-actualite-0>
- 3 octobre 2017 Émission Le Grand Débat (animateur : Francis Laloupo) : « L'Amérique de Trump et le réveil des tensions raciales », sur Radio Africa N°1 107.5 FM, le 3 octobre 2017 de 18h à 19h20 (80 minutes) http://www.africa1.com/IMG/mp3/le_grand_debat_-_03_10_17_-_pad.mp3
- 16 avril 2016 Émission Rendez-vous (animatrice : Anne Vial) : « L'union fait la force », sur Fréquence Protestante 100.7 FM, première diffusion le 16 avril 2016 à 21h (60 minutes), <http://frequenceprotestante.com/podcasts/21H00%20RDV%20AV%20-%2016-04-16%20-%20.mp3>

Citations dans les médias (presse écrite et internet)

- 24 août 2022 Interview (en anglais) menée par Nathan M. Greenfield dans le cadre de ses recherches sur la place de la Critical Race Theory dans les recherches des universitaires européens, et citations dans son article intitulé « Beyond Plymouth Rock: Global trends in the study of slavery », publié le 24 août 2022 sur le site internet du média en ligne *University World News*, <https://www.universityworldnews.com/post.php?story=2022082414075193>
- 25 mai 2021 Interview menée par Anthony Audureau (CNews) et publiée le 25 mai 2021 sous le titre « Claire Bourhis-Mariotti : « Un an après la mort de George Floyd, il n’y a pas eu de changement radical aux États-Unis » », disponible sur le site internet de CNews, <https://www.cnews.fr/monde/2021-05-25/claire-bourhis-mariotti-un-apres-la-mort-de-george-floyd-il-ny-pas-eu-de-changement>
- 14 mai 2021 Interview à propos du réseau abolitionniste clandestin « Underground Railroad » aux États-Unis dans le cadre de la sortie de la série Amazon *The Underground Railroad*, menée par Félix d’Orso (*La Vie*) et publiée le 14 mai 2021 sous le titre : « Histoire : « Face à “l’Underground railroad”, les propriétaires d’esclaves ne sont pas restés les bras croisés » », disponible sur le site internet de *La Vie*, <https://www.lavie.fr/idees/histoire/histoire-face-a-lunderground-railroad-les-proprietaires-desclaves-ne-sont-pas-restes-les-bras-croises-73739.php>
- 21 avril 2021 Interview à propos du verdict du procès de Derek Chauvin et du contexte plus global de racisme systémique aux États-Unis, et citations dans l’article de Romain Brunet (France 24) : « Racisme aux États-Unis : les espoirs et les incertitudes des Afro-Américains après l’affaire George Floyd », publié sur le site internet de France 24 le 21 avril 2021, <https://www.france24.com/fr/amériques/20210421-racisme-aux-états-unis-espoirs-et-incertitudes-sur-le-tournant-annoncé-par-l-affaire-george-floyd>
- 12 mars 2021 Interview à propos des enjeux du procès de Derek Chauvin, et citations dans l’article d’Augustine Passilly (presse écrite) : « Aux États-Unis, le procès du policier accusé du meurtre de George Floyd s’est ouvert », publié sur le site internet (formule gratuite) du journal *Réforme* le 12 mars 2021, <https://www.reforme.net/gratuit/2021/03/12/aux-etats-unis-le-proces-du-policier-accuse-du-meurtre-de-george-floyd-sest-ouvert/>
- 9 mars 2021 Interview menée par Alexis Boisselier à l’occasion de l’ouverture du procès de Derek Chauvin (l’officier de police responsable de la mort de George Floyd) ; entretien publié sur le site internet du journal *Ouest-France* le 9 mars 2021 : « ENTRETIEN. Mort de George Floyd : « Ce procès est nécessaire pour apaiser les tensions raciales » », <https://www.ouest-france.fr/societe/racisme/entretien-mort-de-george-floyd-ce-proces-est-necessaire-pour-apaier-les-tensions-raciales-7180253>
- 24-25 octobre 2020 Interview à propos des candidats à la présidentielle américaine Joe Biden et Donald Trump, et leurs relations avec la communauté africaine américaine, et citations dans deux articles de Marine Buisson (presse écrite belge) : « Les Afro-Américains, atout électoral pour un candidat ambigu », *Le Soir*, Supplément « L’Amérique selon Joe Biden », 24-25 octobre 2020, p.4 ; et « La revanche de l’homme blanc qui se sent marginalisé », *Le Soir*, Supplément « L’Amérique selon Donald Trump », 24-25 octobre 2020, p.4. Les deux articles ont été également publiés sur le site internet du journal, <https://plus.lesoir.be/art/d-20201023-GJKAMG?referer=%2Farchives%2F recherche%3Fdatefilter%3Dlastyear%26sort%3Ddate%2520desc%26word%3DLes%2520Afro-Am%25C3%25A9ricains%252C%2520atout%2520%25C3%25A9lectoral%2520pour%2520un%2520candidat%2520ambigu> et <https://plus.lesoir.be/art/d-20201023-GJKAL7?referer=%2Farchives%2F recherche%3Fdatefilter%3Dlastyear%26sort%3Ddat>

[e%2520desc%26word%3DLa%2520revanche%2520de%2520l%25E2%2580%2599homme%2520blanc%2520qui%2520se%2520sent%2520marginalis%25C3%25A9%2520](https://www.reflexions-ethiques.com/2020/06/17/black-lives-matter-mais-ou-sont-les-pasteurs/)

- 17 juin 2020 Interview à propos du mouvement *Black Lives Matter*, et citations dans l'article de Louis Fraysse (presse écrite) : « Black Lives Matter : Mais où sont les pasteurs ? », *Réforme*, N°3855, 18 juin 2020, p.7 ; publié sur le site internet (formule payante) du journal le 17 juin 2020, <https://www.reflexions-ethiques.com/2020/06/17/black-lives-matter-mais-ou-sont-les-pasteurs/>
- 11 juin 2020 Interview téléphonique à propos du meurtre de George Floyd et des déclarations « anti-repentance » de Marion Maréchal-Le Pen, et citations dans l'article de Geoffroy Clavel : « Marion Maréchal refuse de s'excuser en tant que "blanche et Française", mais qui le lui demande? », *Huffington Post*, 11 juin 2020, https://www.huffingtonpost.fr/entry/marion-marechal-le-pen-refuse-de-sexcuser-en-tant-que-blanche-et-francaise-mais-qui-le-lui-demande_fr_5ee1ec22c5b67fade1d7061f?utm_hp_ref=fr-homepage
- 6 juin 2020 Interview téléphonique à propos des émeutes de mai-juin 2020 aux États-Unis, suite au meurtre de George Floyd, et publication d'une transcription de cette interview dans l'article de Fahiya Hassani : « « La mort de George Floyd est l'étincelle d'un feu qui couvait depuis longtemps » », *Daily Planet Lyon* (blog), 6 juin 2020, <https://dailyplanetlyon.wordpress.com/2020/06/06/la-mort-de-george-floyd-est-letincelle-dun-feu-qui-couvait-depuis-longtemps/>
- 5 juin 2020 Interview téléphonique à propos des manifestations de « *black cowboys* » en juin 2020 aux États-Unis, suite au meurtre de George Floyd, et citations dans l'article de Charlotte Causit : « Mort de George Floyd : pourquoi des Noirs américains manifestent-ils à cheval contre le racisme ? », *Franceinfo France Télévisions*, 5 juin 2020, https://www.francetvinfo.fr/monde/usa/mort-de-george-floyd/mort-de-george-floyd-pourquoi-des-noirs-americains-manifestent-ils-a-cheval-contre-le-racisme_3994993.html
- 1^{er} juin 2020 Interview téléphonique à propos des émeutes de mai 2020 aux États-Unis, suite au meurtre de George Floyd, et citations dans l'article de Robin Verner : « Manifestations contre les violences policières sur les Noirs aux États-Unis: le souvenir entêtant de 1968, » *BFMTV.com*, 1^{er} juin 2020, <https://www.bfmtv.com/international/manifestations-contre-les-violences-policieres-sur-les-noirs-aux-etats-unis-le-souvenir-entetant-de-1968-1924912.html#page/contribution/index>
- 6 mars 2019 Interview téléphonique à propos du *blackface* et citations dans l'article d'Henrik Lindell : « Blackface, l'histoire d'une appropriation culturelle, » *LaVie.fr*, 6 mars 2019, http://www.lavie.fr/actualite/monde/blackface-l-histoire-d-une-appropriation-culturelle-06-03-2019-96785_5.php

Conférences « grand public »

- 17 mai 2018 « L'expérience haïtienne de Frederick Douglass, du Môle Saint Nicolas à Chicago ». Conférence à l'invitation de l'association Haïti Mémoire et Culture, au Centre Culturel Irlandais, Paris.
- 5 avril 2018 « Frederick Douglass et/en Haïti : de la fascination à l'annexion ? » Conférence à l'invitation de l'association Haïti Mémoire et Culture, au Centre Culturel Irlandais, Paris.

- 25 février 2017 « Panorama de l'histoire africaine américaine, des premiers esclaves de Jamestown à Barack Obama ». Conférence à l'invitation de la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France, Bibliothèque intercommunale Anna Langfus, Sarcelles (95).
- 6 avril 2016 Conférence de présentation de l'ouvrage *L'union fait la force : les Noirs américains et Haïti, 1804-1893*, à l'invitation de l'association Haïti Mémoire et Culture, au Centre Culturel Irlandais, Paris.

Animation d'ateliers / de conférences à destination des publics scolaires

- 12 mai 2022 Participation à une projection-débat (table ronde), salle municipale Georges Brassens à Villiers-sur-Marne (94) avec 200 élèves du secondaire, autour de l'exposition « Soldats noirs » (du 10 au 28 mai 2022 à l'espace Jean Moulin, Villiers-sur-Marne) et de la diffusion d'une version abrégée (20 minutes) du documentaire « La Grande Guerre des Harlem Hellfighters ». Projection-débat organisée par André Rakoto, avec la participation de Claire Bourhis-Mariotti, Éric Deroo et Pascal Blanchard.
- 30 janvier 2020 Mini-conférence et atelier en anglais (2h) à destination de collégiens de 3^{ème} du Collège Jean Monnet (Feucherolles, 78) : *"An introduction to African American History, 1619-1865: Slavery in the antebellum United States"*.
- Sept.-déc. 2018 Mini-conférence sur l'esclavage (1h), suivie de 4 séances de travail (4 x 1h) en ateliers avec une classe de 4^{ème} du collège Pablo Neruda de Stains (93). Ce projet, mené avec trois enseignants du collège (Ali Chibani, professeur (lettres modernes), Yves-Marie Kerbaul (histoire-géographie) et Anouck Reche (anglais)), avait pour but de créer des liens entre les collégiens et un groupe d'étudiants de l'université Paris 8 autour du sujet de l'esclavage. Les collégiens se sont déplacés à l'université le 10 décembre 2018, où ils ont présenté des exposés sur les thèmes suivants : la vie de Frederick Douglass, le film *Chocolat* (2016), le port de Nantes à l'époque de l'esclavage, la vie d'Olaudah Equiano et l'œuvre *The Slave Ship* de J. M. W. Turner. Les étudiants de Paris 8 ont quant à eux présenté aux collégiens des exposés sur les récits d'esclaves étudiés pendant le semestre dans le cadre de l'EC *Slave Narratives from Print to Screen*. Les exposés ont été présentés en anglais.
- 27 février 2017 Bourhis-Mariotti, Claire. « La lutte pour les droits civiques aux États-Unis : Martin Luther King et la Marche sur Washington ». Mini-conférence et atelier (2h) à destination de lycéens de 1^{ère} ES du Lycée de la Tourelle (Sarcelles, 95), Bibliothèque intercommunale Anna Langfus, Sarcelles.
- 18 mars 2015 Bourhis-Mariotti, Claire. « Être esclave en Amérique ». Conférence « interactive » (2h) destinée aux élèves de CM1 de l'école primaire La Trouée (Feucherolles, 78).

AUTRES ACTIVITES SCIENTIFIQUES / EVALUATIONS ET EXPERTISES

Missions d'expertise et délégations

- 2020-2021 **Présidente d'un comité d'évaluation des formations de 1^{er} cycle d'une université de la vague B pour le Hcéres**
Audit et rédaction du rapport d'évaluation (dit « rapport bilan ») des formations de 1^{er} cycle d'une université de la vague B.
Présidente d'un comité d'évaluation des formations de 2^{ème} cycle d'une université de la vague B pour le Hcéres
Audit et rédaction du rapport d'évaluation (dit « rapport bilan ») des formations de 2^{ème} cycle d'une université de la vague B. Rédaction du rapport d'évaluation du projet de formations de 2^{ème} cycle d'une université de la vague B en vue de son accréditation.

- 2019-2020 **Membre du Conseil d'orientation du label Qualité Français Langue Étrangère** (en tant que personnalité qualifiée représentant le président du Hcéres)
- 2019-2020 **Membre de la Commission de labellisation Bienvenue en France** (en tant que personnalité qualifiée représentant le président du Hcéres)
- 2015-2020 **Délégation : Conseillère Scientifique, Haut Conseil de l'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur (Hcéres), Département d'évaluation des formations.**
Collaboratrice du Hcéres, j'étais chargée de l'organisation scientifique des évaluations des formations et diplômes (niveaux licence, licence professionnelle, master) et des écoles doctorales. Je contribuais également à la réflexion méthodologique du Haut Conseil, dans la perspective de l'amélioration constante de la qualité des évaluations.
- 2014-2015 **Expert « évaluations des formations » pour le Hcéres**
Rédaction de fiches de synthèse et de rapports d'évaluation de formations en langues, lettres et sciences humaines et sociales (niveaux Licence, Licence Professionnelle, et Master), de deux universités de la Vague A.

Évaluation de productions et projets scientifiques

- 2022 **Évaluation d'une revue candidatant pour accéder à la plateforme / au catalogue d'OpenEdition Journals** (<https://www.openedition.org>).
- 2020 **Évaluation de dossiers de candidature au concours national La Flamme de l'égalité** (18 dossiers de l'académie de Metz-Nancy) (<https://www.laflammedelegalite.org>).
- Depuis 2017 **Évaluation de dossiers de demandes de bourses ou de subventions** pour l'Institut des Amériques, la SAES/AFEA, et le programme européen REWIRE (REinforcing Women In Research).
Évaluation d'articles/chapitres d'ouvrages en anglais pour les éditions Routledge.
- Depuis 2016 **Évaluation d'ouvrages en français** pour les Presses Universitaires de Rennes.
- Depuis 2015 **Évaluation d'articles en français et en anglais** pour les revues *Monde(s). Histoire, Espaces, Relations* (Presses Universitaires de Rennes); *Ranam* (Presses Universitaires de Strasbourg); *Revue Française d'Études Américaines* (Belin); *IdeAs. Idées d'Amériques* (revue numérique de l'Institut des Amériques en *OpenEdition*); *XVII-XVIII* (revue de la Société d'études anglo-américaines des XVIIe et XVIIIe siècles); *Transatlantica* (revue numérique en *OpenEdition* de l'AFEA); *e-Rea* (revue numérique en *OpenEdition*); *L'Ordinaire des Amériques* (revue numérique en *OpenEdition*).

BOURSES DE RECHERCHE, PRIX ET DISTINCTIONS

- 2022-2023 **Congé pour recherches et conversions thématiques (CRCT) au titre de l'établissement**
CRCT attribué par l'Université Paris 8 pour **1 semestre** en 2022-2023.
- 2021-2025 **Prime d'encadrement doctoral et de recherche (PEDR)**
Classée A (4A) par le CNU (section 11).
PEDR attribuée par l'Université Paris 8 du 1^{er} octobre 2021 au 30 septembre 2025.
- 2017 **Finaliste du prix de la recherche SAES/AFEA 2017** pour *L'union fait la force : les Noirs américains et Haïti, 1804-1893* (Rennes : Presses Universitaires de Rennes, Collection Des Amériques, 2016).

- 2015 **Lauréate du Prix Naomi Wulf** (seconde édition) attribué par l'EEASA (*European Early American Studies Association*) à l'issue de son Congrès 2014.
- 2014 **Lauréate du Prix de thèse 2014 de l'Institut des Amériques.**
Finaliste du Prix de thèse 2014 du Comité National pour la Mémoire et l'Histoire de l'Esclavage.
- 2012 **Obtention d'une bourse de mobilité « Aide à la Recherche Doctorale » de l'Institut des Amériques (appel à projets 2012) ;** financement d'un séjour de recherche (avril 2012) aux Archives de l'Église Épiscopale à Austin, Texas (États-Unis).

GROUPES DE RECHERCHE, SOCIÉTÉS SAVANTES ET RESPONSABILITÉS DIVERSES
--

- Depuis 2021 **Secrétaire Générale de la MICEFA** (<https://micefa.org>). La Mission Interuniversitaire de Coordination des Échanges Franco-Américains (MICEFA) est un consortium de 17 universités d'Ile de France, créé en 1985 afin de promouvoir la coopération scientifique et culturelle entre la France et l'Amérique du Nord anglophone. Nos partenaires nord-américains sont au nombre de 65, la plupart aux États-Unis et certains dans le Canada anglophone.
- Depuis 2019 Membre de l'**AAIHS** (African American Intellectual History Society, <https://www.aaihs.org>)
- Depuis 2012 Membre de **EEASA** (*European Early American Studies Association*, <https://eeasa.hypotheses.org>). **Secrétaire** de l'association de 2012 à 2018.
- Depuis 2010 Membre et **Vice-Présidente** (depuis 2016), **responsable du site web** (depuis 2020) du **RÉDEHJA** (Réseau pour le Développement Européen de l'Histoire de la Jeune Amérique, redejja.hypotheses.org). **Secrétaire** de l'association de 2010 à 2016.
- Depuis 2009 Membre de l'**AFEA** (Association Française d'Études Américaines, www.afea.fr),
- 2013-2016 Membre du projet interdisciplinaire **EHDLM** (Écrire l'histoire en marge : le cas des historiens africains-américains et le devenir de l'histoire), porté par les équipes CRIDAF (Paris 13), LARCA (Paris Diderot) et CREW (Paris 3 Sorbonne nouvelle). Voir hdlm.hypotheses.org.
- 2009-2014 Membre du **LARCA**, Laboratoire de Recherche sur les Cultures Anglophones, **UMR 8225**, Université Paris Diderot (**Membre élu** – collègue des usagers ; « doctorante » – du Conseil du LARCA de 2010 à 2013).

